

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**UNIVERSITE DE CONSTANTINE 3**



FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

**DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE**

N d'ordre.....

Série.....

**MEMOIRE**

POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAGISTERE

OPTION : STRATEGIES DE PRESERVATION DU PATRIMOINE

Présenté par : **Mr. SEBTI OUSSAMA**

**THEME**

**LA MEDINA DE CONSTANTINE A TRAVERS SES VIDES  
L'ESPACE PUBLIC : UNE COMPOSANTE A REVALORISER  
CAS DU SECTEUR SAUVEGARDE DE CONSTANTINE**

Sous la direction du : **Dr. RIBOUH BACHIR**

Jury d'examen :

Président : Debache-Benzagouta Samira

Rapporteur : Ribouh Bachir

Examineur : Dekoumi Djamel

Examineur: Mahimoud Aissa

Professeur, Université de Constantine3

Docteur Université de Constantine3

Docteur Université de Constantine3

Docteur Université de Constantine3

DECEMBRE 2014





**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**UNIVERSITE DE CONSTANTINE 3**



FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

**DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE**

N d'ordre.....

Série.....

**MEMOIRE**

POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAGISTERE

OPTION : STRATEGIES DE PRESERVATION DU PATRIMOINE

Présenté par : **Mr. SEBTI OUSSAMA**

**THEME**

**LA MEDINA DE CONSTANTINE A TRAVERS SES VIDES  
L'ESPACE PUBLIC : UNE COMPOSANTE A REVALORISER  
CAS DU SECTEUR SAUVEGARDE DE CONSTANTINE**

Sous la direction du : **Dr. RIBOUH BACHIR**

Jury d'examen :

Président :

Rapporteur :

Examineur :

Examineur:

DECEMBRE 2014

**DEDICACE**

*A MA VILLE/ SARTIM BATIM ; CIRTA. CONSTANTINE...*

*A VOUS...*

*A TOUTE PERSONNE CONSULTANT CE DOCUMENT...*

**REMERCIEMENT**

*A QUI LE MERCI SE DOIT ET SE MERITE...*

## Sommaire

<b>Introduction générale</b> .....	01
Problématique.....	02
Hypothèse de la recherche .....	05
Objectifs de la recherche.....	05
Structure de la recherche.....	06
Méthodologie de recherche .....	07
Démarche de la recherche .....	08

## **CHAPITRE I:L’Homme et l’Environnement l’Urbanisme et le Patrimoine**

<b>Introduction</b> .....	11
<b>I.1. LA RELATION «HOMME-ENVIRONNEMENT»</b> .....	11
<b>I.1.1. L’homme</b> .....	11
I.1.1.1. Connaissance de l’homme.....	11
I.1.1.2. Caractérologie humaine et qualité sociale de la vie psychique .....	12
A. La perception .....	12
B. L’ affectivité .....	13
C. L’adaptation .....	14
I.1.1.3. Les attributs personnels.....	14
A. La culture.....	14
B. La socialisation .....	15
C. Les besoins.....	16
D. La notion d’intérêt .....	16
E. L’aspiration .....	17
<b>I.1.2. L’environnement</b> .....	17
I.1.2.1. Notion de l’environnement : étymologie .....	17
I.1.2.2. L’environnement, espace urbain, espace humain.....	17
A. L’environnement géographique.....	17
B. L’environnement opérationnel.....	18
C. L’environnement perçu.....	18
I. 1.2.3. L’environnement du comportement .....	18
I. 1.2.4. La psychologie de l’environnement .....	18
I. 1.2.5. L’environnement en architecture .....	18
I. 1.2.6. Les trois approches théoriques de la perception.....	19

I. 1.2.7. homme/environnement.....	19
I.1.2.8. Le paysage urbain .....	19
A. Les éléments du paysage urbain .....	19
B. Le site.....	20
I.1.2.9 Le territoire .....	20
A. sur la notion du territoire .....	20
B. L'aménagement du territoire .....	21
C. Parenté entre patrimoine et territoire .....	21
I.1.2.10. Géographie urbaine .....	22
I.1.2.11. Croissance urbaine .....	22
A. Croissance et développement .....	22
B. Mode de croissance.....	22
C. La densification.....	23
I.1.2.12. Forme urbaine .....	23
I.2.2.13. Tissus urbain .....	24
<b>I.2. LA VILLE ET L'URBANISME .....</b>	<b>24</b>
I.2.1. La ville .....	24
I.2.1.1. Notion de la ville.....	24
I.2.1.2. Agglomération .....	24
I.2.1.3. Approche conceptuelle liée à la ville .....	25
I.2.1.4. La ville comme forme urbaine dans un système ouvert.....	26
I.2.1.5. L'espace de la ville : ses origines.....	26
I.2.1.6. Villes et réseaux urbains .....	26
A. Evolution de la population urbaine.....	26
B. La genèse des villes et la formation urbaine .....	27
C. Les interactions sociales .....	27
D. Le culte et la ville .....	27
E. L'eau et la ville .....	27
F. La ville et l'origine ethnique .....	28
I.2.1.7. Le contenu et les fonctions de la ville.....	28
A. Les fonctions d'habitat .....	28
B. Les fonctions de production.....	28
C. La fonction de production artisanale .....	28
D. Les fonctions de production moderne (l'industrie) .....	29
E. Les fonctions tertiaires .....	29
I.2.1.8. Le plan et l'extension de la ville .....	29

A. La disposition désordonnée ou plan irrégulier.....	30
B. Le plan radio-centrique.....	30
C. Le plan quadrillé ou en damier .....	30
I.2.1.9. Eléments de la lecture de la ville.....	31
A. L'armature urbaine .....	31
B. Réseau urbain.....	31
C. Le site et la situation .....	31
D. La morphologie .....	32
E. La structure urbaine .....	32
F. Repères et identité .....	32
G. Nouvelles lectures et problématiques de la ville .....	33
H. La question du centre.....	33
I.2.1.10. Développement des villes .....	34
A. La ville traditionnelle.....	34
B. La ville moderne .....	34
C. La ville contemporaine .....	34
D. Ville et développement durable .....	34
I.2.2. L'urbanisme .....	35
I.2.2.1. L'urbanisation .....	35
A. L'urbain et l'urbanisation .....	35
B. L'acculturation et l'urbanisation.....	36
I.2.2.2. Naissance de l'Urbanisme.....	36
A. Généalogie de l'urbanisme .....	36
I.2.2.3. Evolution du concept.....	37
I.2.2.4. L'urbanisme du mouvement moderne.....	38
<b>I.3. Le patrimoine et la patrimonialisation .....</b>	<b>38</b>
I.3.1. Le patrimoine .....	38
I.3.1.1. Notion du patrimoine .....	38
I.3.1.2. Evolution du concept.....	39
I.3.1.3. L'UNESCO et le Patrimoine Culturel Immatériel .....	39
I.3.1.4. Le Patrimoine Mondial,culturel .....	40
I.3.1.5. La législation du Patrimoine culturel en algérie.....	41
A. Les politiques culturelles en Algérie et leurs principes .....	41
B. La législation algérienne en matière de monuments .....	43
I.3.2. Le patrimoine et la patrimonialisation .....	45
I-3.2.1. Qu'est ce que la patrimonialisation?.....	45

I-3.2.2. Processus de patrimonialisation.....	46
A. Prise de conscience.....	47
B. Le jeu d'Acteurs/Actants .....	47
C. La sélection.....	47
D. Conservation.....	47
E. Exposition .....	47
F. Valorisation.....	47
I-3.2.3. Patrimonialisation/ muséification quelle différence ? .....	47
I-3.2.4. Prise de conscience sur le Patrimoine en algérie .....	47
Conclusion.....	47

## **CHAPITRE II: L'Espace Public Urbain**

<b>Introduction</b> .....	49
<b>II.1. Le rapport du « vide » à l'espace : de l'espace à l'espace public</b> .....	49
II.1.1. L'équilibre entre pleins et vides .....	49
II.1.2. La pensée urbanistique et la vision du « vide » .....	50
II.1.3. Notion de l'espace .....	51
II.1.3.1. Les différentes dimensions de la notion d'espace.....	51
A. Dimension géométrique.....	51
B. Dimension psychologique.....	52
C. L'espace personnel .....	52
II.1.4. L'espace et l'urbanité.....	52
II-1.5. L'espace urbain .....	54
II.1.5.1. Notion de l'espace urbain extérieur.....	54
II.1.5.2. Rôle et structuration de l'espace urbain.....	55
II.1.5.3. Eléments composants de l'espace urbain extérieur .....	56
II.1.5.4. La pratique de l'espace urbain .....	56
II.1.5.5. Pratique sociale et pratique de l'espace .....	56
II.1.6. Le vide et l'espace public .....	56
II.1.7. L'espace public et la place publique.....	58
II.1.7.1. La formation et l'origine de l'espace public.....	58
II.1.7.2. L'espace urbain dans la ville historique.....	59
II.1.7.3. Usage et appropriation de l'espace public .....	60
II-2. L'espace public urbain entre théorie et approches .....	61
II-2.1. Une lecture de la place publique à travers le contexte historique.....	61
II.2.1.1. La place, espace public clé de la ville à travers l'histoire.....	62

A. L'agora grecque « 500 AV. JC » .....	62
B. Le Forum Romain.....	63
C. La place du Moyen-âge.....	63
D. La place de la Renaissance .....	64
E. La place baroque et néo-classique .....	66
F. La place du modèle Haussmannien et les grandes mutations de la pensée du XIXe .....	67
G. La place dans l'urbanisme des trente glorieuses.....	69
H. Les CIAM et la place du XXe siècle .....	70
I. L'aménagement des places publiques à partir du XXe siècle .....	70
II.2.1.2. La métamorphose des espaces publics.....	71
II.2.2. Une lecture de la place publique à travers le contexte urbain.....	72
II.2.2.1. La place dans l'espace urbain et métropolitain.....	72
II.2.2.2. La place et le quartier.....	73
II.2.2.3. Place à l'interface de quartiers.....	74
II.2.2. 4 La place dans le tissu urbain environnant .....	74
II.2.2.5. La place dans les découpages fonciers environnants .....	77
II.2.2.6. Site et situation d'une place .....	78
II.2.3. Une lecture de la place publique à travers l'analyse de la composition de la place .....	79
II.2.3.1. L'espace urbain et la place à travers les approches spatiales.....	80
A. Descriptions des différents travaux de théoriciens .....	80
II.2.3.2. L'analyse morphologique de la place .....	83
A. La forme et les dimensions de la place .....	84
B. L'orientation de la place .....	84
C. Ouverture et fermeture de la place.....	84
D. L'analyse architecturale des bâtiments qui bordent la place .....	85
II.2.4. Une lecture de la place publique à travers l'analyse des fonctions, des usages et des appropriations.....	85
II.2.4.1. Le fonctionnement d'une place publique.....	86
II.2.4.2. L'analyse des fonctions abritées par la place et par ses abords .....	86
A. La fonction commerciale .....	86
B. La fonction récréative .....	86
C. La fonction culturelle.....	86
D. La fonction résidentielle .....	86
E. Les fonctions symboliques de la place dans les politiques urbaines .....	87
II.2.4.3. L'analyse spatio-temporelle des usages et des flux .....	88
A. La fréquentation et le vécu d'une place publique .....	88



II.2.5. Une lecture de la place publique à travers l'analyse de la perception de la place .....	90
II-2.5.1. La perception de l'espace urbain : principes et fonctionnements.....	90
A. Perception et comportement .....	92
B. La perception .....	92
C. L'imagibilité .....	93
II.2.5.2. La place urbaine perçue .....	95
A. La perception symbolique de la place .....	95
B. La perception visuelle de la place.....	95
C. Les éléments accentuant la perception de la place.....	96
D. La perception de l'analyste et celle de l'utilisateur.....	96
II.2.5.3. L'Approche perceptuelle selon les théoriciens .....	97
II.2.5.4. La séquence visuelle, outil d'analyse de l'espace urbain.....	98
II.2.6. Une lecture de la place publique à travers l'analyse psycho-socioculturelle de la place....	99
II.2.6.1. Le besoin d'un espace social .....	99
II.2.6.2. L'approche sociale.....	100
A. L'espace selon les sociologues .....	100
B. L'espace public selon les sociologues .....	100
C. La place selon les sociologues .....	101
II.2.6.3. Pratique/ usage.....	101
II.2.6.4. Comportement chez les sociologues.....	102
II.2.6.5. Perception chez les sociologues.....	102
II.2.6.6. Imagibilité chez les sociologues .....	102
Conclusion.....	103

## **CHAPITRE III: L'ESPACE PUBLIC URBAIN DANS L'AXE GEOGRAPHIQUE : TEMPOREL ET SPATIAL**

<b>Introduction .....</b>	<b>105</b>
<b>III.1. L'espace public urbain dans le monde arabo-musulman .....</b>	<b>105</b>
III.1.1. Naissance et formation des cités traditionnelles.....	106
III.1.1.1. Les cités traditionnelles dans le développement urbain récent.....	107
III.1.2. L'espace urbain du monde arabe.....	107
III.1.2.1. La ville arabe dans l'évolution temps/espace .....	107
III.1.2.2. Les héritages urbains antérieurs à l'islam.....	107
III.1.2.3. Une phase privilégiée d'urbanisation .....	108
III.1.2.4. L'identification des caractères originaux de la ville arabe traditionnelle.....	109
III.1.2.5. Caractères historique et techniques .....	109

III.1.2.6. Expression d'un code social .....	110
III.1.2.7. La période ottomane entre léthargie et consolidation urbaine .....	111
III.1.2.8. Les ruptures urbaines dues à la colonisation .....	111
III.1.2.9. Le dynamisme des espaces urbains du monde arabe.....	112
III.1.3. L'évolution de l'espace urbain des cités islamiques dans le temps et l'espace .....	113
III.1.3.1. L'urbain arabo-musulman: naissance et morphologie .....	114
III.1.3.2. Le modèle « arabo-musulman » .....	118
III.1.3.2.1. Caractéristiques générales de la Cité traditionnelle islamique. ....	118
A. La centralité .....	119
B. Le réseau de communication .....	120
C. Le quartier.....	121
D. Les souqs : rôle et situation dans la ville .....	121
E. Le Maydan « la place publique traditionnelle ».....	122
III.1.3.3. La médina: un centre historique dans l'urbain arabo-musulman .....	123
III.1.4. L'espace public de la Médina dans la ville duale .....	123
III.1.4.1. L'espace public comme forme .....	124
III.1.4.2. L'espace public comme représentation .....	124
III.1.4.3. Les espaces appropriés et les pratiques sociales de la médina .....	128
III.1.4.4. Affectation de l'espace public traditionnel.....	129
III.1.5. Revalorisation d'un espace public médinal .....	129
III.1.5.1. Au Maroc : la place Djamaa el-Fna à Marrakech.....	129
III.1.5.2. En Algérie: La revalorisation de la « place des martyrs ».....	131
A. Le quartier des souks ottomans .....	132
B. Une basilique paléochrétienne .....	132

### **III.2. L'espace public urbain à travers les expériences étrangères : pour une étude comparative.....**

III.2.1. L'expérience Française.....	134
III.2.1.1. Aménagement des places à Lyon .....	134
III.2.2. L'expérience Allemande .....	137
III.2.3. L'expérience Américaine .....	138
Conclusion.....	140

## **CHAPITRE IV: L'espace public urbain du secteur sauvegarde de Constantine**

Introduction .....	142
--------------------	-----

### **IV.1. Constantine une cite symbolique de SARTIM BATIM à nos jours**

IV.1.1. Chronologie urbaine : de « Sartim Batim » à Constantine.....	143
IV.1.1.1. L'étude typologique de la vieille ville de Constantine .....	143
A. Etude physique et géotechnique .....	143
B. La géomorphologie : présentation du territoire .....	143
C. Caractéristiques du relief .....	144
D. Caractéristiques géologiques .....	144
IV.1.1.2. Histoire urbaine de la vieille ville de Constantine.....	145
A. Constantine préhistorique .....	145
B. Constantine préromaine .....	146
C. Constantine romaine: la confédération cirtéenne.....	147
D. Constantine pendant le passage des vandales .....	147
E. Constantine sous la domination byzantine .....	148
F. L'islamisation de Constantine.....	148
G. Constantine sous la domination hafside .....	149
H. Constantine sous les turcs.....	150
I. La chute de Constantine en 1837 : la colonisation française de la ville.....	151
IV.1.2. Les études et les projets sur la vieille ville de Constantine .....	151
IV.1.2.1. Les études.....	151
A. le Master plan, 2003 .....	153
B. Le projet «Mellah Slimane», un projet de réhabilitation concrète plus qu'une étude ....	153
C. Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé.....	153
IV.1.3. Programme 2015 « Constantine Capitale de la Culture Arabe ».....	155
<b>IV.2. L'espace public de la vieille ville de Constantine : lecture méthodique</b>	
<b>d'un substrat urbain.....</b>	<b>155</b>
IV.2.1. La métamorphose de l'espace public du secteur sauvegardé constantinois .....	155
IV.2.1.1. La ville précoloniale.....	155
IV.2.1.2. La ville coloniale.....	165
IV.2.1.3. La ville postcoloniale .....	167
IV.2.2. Diagnostic et répertoration de l'espace public de la médina de Constantine .....	169
IV.2.2.1. Lecture analytique (typo morphologique).....	170
A. Les Parcours historiques.....	171
B. Les Souks.....	174
C. Les Rahbat .....	176
D. Les places .....	179
E. Les rues .....	187
F. Terrasse urbaine .....	192

G. Square .....	193
Conclusion.....	193
<b>CHAPITRE V: Revalorisation de l'espace public traditionnel comme une composante du patrimoine urbain : cas de la «place SI HAOUES» à Constantine</b>	
Introduction .....	195
<b>V.1. Logique de l'espace public urbain traditionnel dans le cas de la «Place Si HAOUES» à Constantine.....</b>	<b>196</b>
V.1.1. Lecture de « la place du palais » à travers le contexte historique.....	196
V.1.1.1. L'antiquité .....	196
V.1.1.2. L'époque ottomane.....	197
V.1.1.3. La période de la colonisation française .....	198
V.1.1.4. La période actuelle.....	204
V.1.2. Lecture de « la place du palais » à travers le contexte urbain .....	204
V.1.2.1. Situation de la place.....	204
V.1.2.2. Abords de la place .....	204
V.1.3. Lecture de « la place du palais » à travers l'analyse de sa composition.....	205
V.1.3.1. Description de la place .....	205
V.1.3.2. Encadrement de la place.....	205
V.1.4. Lecture de « la place du palais » à travers l'analyse des fonctions, des usages et des appropriations.....	211
V.1.5. Lecture de la « la place du palais » à travers l'analyse de la perception .....	214
V.1.5.1. Les ambiances dans la place.....	214
V.1.6. Lecture de la « la place du palais » à travers l'analyse socioculturelle .....	216
V.1.7. Lecture « la place du palais » à travers l'analyse législative des politiques urbaines et patrimoniales .....	217
V.1.8. Différentes interventions, projets et études sur la place .....	217
V.1.8.1. Restauration du palais du Bey .....	217
A. Le palais du Bey, un joyau de l'architecture ottomane.....	218
B. L'aménagement de la place .....	219
V.1.8.2. Apport du PPSMVSS .....	220
V.1.8.3. Projet 2015 BET A.R.T & PATRIMOINE .....	222
V.1.8.4. Les atouts et les pathologies de la place : synthèse .....	224
V.1.8.5. Recommandations à l'échelle de la « Place Si Haoues » .....	225
Conclusion.....	226
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>227</b>

<b>Recommandations générales</b> .....	231
<b>ANNEXES</b> .....	I
ANNEXES I.....	I
ANNEXES II.....	IV
ANNEXES III .....	VI
ANNEXES IV .....	IX
ANNEXES V .....	XIII
ANNEXES VI.....	XVIII
ANNEXES VII.....	XXI
<b>Références bibliographiques</b> .....	XXII
<b>Tables des illustrations</b> .....	XXXVI
<b>Résumés</b>	

## Introduction générale

*Un peuple qui anéantit son patrimoine, tue son avenir...*

Devenu à la une des préoccupations des pays, le patrimoine vit une période d'intérêt jamais égalée, grâce à la prise de conscience envers les richesses historiques et les efforts fournis par des organismes dédiés spécialement à sa prise en charge (UNESCO, ICOMOS...).

De la conservation des monuments et monuments historiques, à celle des centres urbains historiques connus aujourd'hui sous le concept de secteurs sauvegardés, la prise en charge du patrimoine est passée de l'échelle architecturale à la prise en charge sur une autre échelle celle du patrimoine urbain dans sa totalité. Telle a été la pyramide de la croissance d'intérêt.

L'Algérie à l'image d'autres pays possède une histoire marquée par le passage de plusieurs civilisations, ces dernières ont légué un héritage matériel et immatériel, représentant une symbolique mémorielle qui s'ajoute au legs naturel particulier de ses sites. Il s'agit d'un patrimoine varié, archéologique, architectural et urbanistique désormais devenu le centre d'intérêt de plusieurs chercheurs, décideurs et citoyens ...

Depuis sa résistance culturelle, l'Algérie a déclenché une démarche de gestion de son patrimoine, œuvrant pour la préservation de son legs, à fin de freiner le processus de détérioration de son patrimoine bâti, dont les prémices remontent à l'époque coloniale et dont les principales causes sont dues au nouveau processus d'urbanisation (destruction de l'ancien tissu) mis en place par le colonisateur français à cela s'ajoutent l'action destructrice de l'usager non pas conscient de sa valeur, sans oublier les effets du temps et du climat.

Le cas de la vieille ville de Constantine avec son secteur sauvegardé, est l'un des exemples parmi d'autres en l'Algérie édifiant cette situation, il constitue le noyau originel de la ville de Constantine, une série de potentialités le composent, de différentes entités chacune d'une valeur spécifiques, partant du potentiel naturel qu'offre son site et l'exception de son paysage, à son cachet urbanistique transformé par le colonisateur français, maisons traditionnelles de différentes typologies, mosquées, zaouïas, hammams, fondouks, ruelles commerçantes...etc.

Hélas, la réalité est autre à travers un constat du devenir de cette richesse, la ville expose son patrimoine à un péril d'un sérieux enjeu et difficultés dure à gérer.

Ceci est la conséquence de plusieurs facteurs, un départ ayant comme titre un « dilemme entre tradition et modernité », vers un délabrement de son centre historique digne d'être classé patrimoine de l'humanité, entre autre il faut faire signe à l'évolution de la ville et son processus de croissance urbanistique non maîtrisé, une « émergence des nouveaux centres » en face de l'agonie de la médina qui souffre d'une intervention chirurgicale urbaine non qualifiée, touchant son système urbain, architectural et même social, une hémorragie urbaine des organes du noyau historique, une vraie bataille de figures et de formes urbaines, instabilité de tissus urbain et l'incertitude du devenir impose ses raisons.

Plus que rupture, il y a bouleversement et le dualisme de la ville a fait place à un « tripartisme », l'opposition quartier anciens et modernes, ne résiste guère aux effets de clivages sociaux (urbanisation accélérée, extension et éclatement de la ville, création des villes nouvelles).

Le caractère duel de la ville de Constantine, représenté par la dualité des deux centres traditionnel et colonial, pose la question de déséquilibre des ces derniers, où l'un prend essor sur le compte de l'autre. En revanche, l'évolution de son centre historique constituant un noyau central et un pôle attractif, lui garde une souffle d'espoir pour son survécu.

Après l'indépendance l'Algérie a lugué une série de problèmes qui ont abouti à une véritable crise. Cette dernière a touché son identité urbaine et architecturale qui a influé sa production de l'espace par un modèle occidentalisé, voire à la perte de son précieux héritage historique. Nous citons à titre d'exemple :

- la crise de logement de l'après guerre, des nouveaux phénomènes ont envahi le paysage de la ville ;
- la décennie noire qu'a vécue le pays, qui a paralysé l'avancement dans le domaine du patrimoine et qui a engendré une crise de stabilité sur tous les plans.

### **Problématique**

Les centres historiques, contexte de notre recherche témoignent d'une mutation du fonctionnel au symbolique, après une reconquête, ils se voient recomposés et leur environnement subi une modification reflétant le devenir de la société actuelle, copiée d'un modèle international, basé sur des fondements idéologiques adoptés d'ailleurs concernant la

typification de l'homme nouveau qui est assimilé à une machine dont le fonctionnement et les besoins sont identiques.

Les éléments problématiques de notre recherche puisent d'abord leur source d'une question globale et générale, celle de l'espace et de la ville.

Plusieurs enjeux se dégagent aussi bien à l'échelle mondiale qu'à celle de la ville algérienne, parmi ceux-ci, nous nous intéresserons à celui de « l'espace public » et de sa redéfinition.

La ville est une combinaison d'espaces bâtis et non bâtis. L'espace libre est le négatif de l'espace bâti, il lui confère sa forme, son caractère et sa pratique, c'est un élément fondamental dans le paysage urbain. Le concept d'espace public est très ancien, car l'Agora et le Forum, les rues et l'espace libre réservé à la vie publique constituaient les éléments caractéristiques de la cité.

Le problème des places publiques en tant qu'espaces de sociabilité se pose différemment entre le milieu urbain ancien et nouveau. Leur rôle en tant qu'espaces de communication, d'échange et de rencontre se réduit à une simple fonction de passage, de transition et de circulation. Ainsi leur statut de figure urbaine est réduit à un simple vide.

Les espaces libres définissant l'espace public remplissent des fonctions, ils procurent l'air et la lumière, ils accueillent des événements et des activités et servent de lieux de sociabilité. Néanmoins, avec l'informatisation des systèmes communicatifs, l'homme s'épargne le déplacement, la vie populaire se retire des espaces publics. L'espace public a commencé peu à peu à perdre sa signification ancienne, laissant place au monde virtuel.

La crise d'instabilité et l'insécurité qui ont touché Algérie, ont eu des conséquences néfastes sur la définition et l'usage de l'espace public. En effet, le noyau historique de la ville de Constantine a vécu un conflit entre modernité et tradition, ce dernier s'exprimait clairement dans l'une des propositions de faire de la vieille ville une « table rase ». Ce débat a déclenché l'intérêt et a fait naître un mouvement associatif militant pour sauvegarder l'identité de la médina.

La Médina de Constantine vue par plusieurs spécialistes de différents angles, devient l'objet d'études des chercheurs algériens et étrangers. Ce morceau constituant le cœur de la ville se trouvait délaissé depuis l'indépendance, sollicité par ceux qui ont besoin d'un



logement, et qui occupent le site de la vieille ville tout en défigurant son image sans la moindre conscience du fait.

Parler de projets de restauration et de réhabilitation de la médina, évoque une réflexion dirigée systématiquement vers leurs espaces bâtis. Dans la politique d'intervention dans le cadre de la réhabilitation des centres historiques, l'intérêt est focalisé essentiellement sur le plein de la structure urbaine, la médina est approchée souvent du bâti (les maisons, les équipements, les murailles...).

La question du vide, en l'occurrence, les espaces publics, est moins abordée, relégué au second plan, il est traité de manière ponctuelle et isolée. Alors qu'une réhabilitation réussie est celle qui prend en charge les abords de l'objet.

L'objet de notre présente recherche est l'espace public, comme composante négligée. Sur le plan scientifique, (vocabulaire urbain, étymologique et sémantique), la notion d'espace public dans le monde arabo-musulman demeure toujours ambiguë, sans logique définie, et même plus, elle a fait face à une pauvreté référentielle en matière de recherche et de référence qui traitent majoritairement l'espace public moderne ou celui des villes européenne. Mais même si nous concentrons notre réflexion sur l'espace public, on ne peut guère négliger de prendre en considération la hiérarchie des voies et le rôle que celles-ci peuvent avoir dans la structure urbaine et dans la définition de l'espace public.

A partir de cette réflexion nous enchainons avec une série de questionnements :

- L'espace public médinois dans sa forme urbaine est-il engendré par cohérence ou par conséquence, quelle est la logique de sa naissance ?
- L'instabilité de la forme urbaine de la vieille ville de Constantine par le passage de différentes civilisations est-elle le vrai motif des mutations morphologiques?
- Quels rôles incarnaient ces espaces publics dans la symbolique et la vie des usagers ? Et quel est degré d'appropriation de l'espace public de la Médina, Comment est-il perçu et pratiqué par la société ?
- Un processus de patrimonialisation est-il suffisant pour mettre en valeur et réactiver cet espace public ? sa réactivation peut-elle dynamiser la médina et sa mise en tourisme?

La question principale de notre recherche s'articule autour de la logique de formation de l'espace public médinal, elle est formulée ainsi :

*« La médina de Constantine, perçue à travers ses vides .Quelle logique de l'espace public médinal, est-il dicté par la configuration de l'espace physique lui-même, ou bien, serait il influencé uniquement par des règles sociales et culturelles, ou alors par la combinaison de ces deux derniers? »*

### **Hypothèses de la recherche**

Nos hypothèses s'énoncent comme suit :

#### **Hypothèse 01**

L'espace public de la médina, est formé comme une *composante cohérente* de la structure globale du tissu ancien.

#### **Hypothèse 02**

L'espace public médinois, est une *conséquence* de la forme urbaine disloquée du système « plein/vide » de la structure urbaine du tissu ancien. Sa logique est spontanée et non structurée.

#### **Hypothèse 03**

L'espace public traditionnel, est un espace spécifique susceptible d'être apprécié par lui-même et analysé selon d'autres dimensions, il le résultat d'une organisation socio-économique.

### **Objectifs de la recherche**

Plusieurs objectifs ont été fixés à fin de répondre à la problématique soulevée :

- Notre objectif majeur est de revaloriser le centre historique de la ville de Constantine (actuellement érigé en secteur sauvegardé) à travers la réactivation de ses espaces publics. Il s'agit de repenser la vieille ville dans un ensemble cohérent, de ses pleins comme de ses vides ;
- Comprendre la logique de naissance de l'espace public « vide » et de son évolution ;
- Viser l'incarnation de l'espace médinois par la mise en valeur du paysage urbain et la revalorisation symbolique de ses espaces prenant comme moyen la mémoire des lieux et leur symbolisme ;

- Tisser un lien entre un patrimoine bâti tangible et une mémoire intangible à travers ses espaces publics ;
- Répertorier et diagnostiquer l'espace public dans le secteur sauvegardé de la vieille ville de Constantine et faire ressortir ses atouts et ses carences au sein de l'organisation spatiale de l'espace traditionnel.

Notre recherche sera balisée sur un seul axe de recherche, celui de la logique de l'espace public avec la problématique et les hypothèses posées ci-dessus.

Le mot « vide » dans notre recherche prend une importance globale dans le déroulement du travail, il est d'abord indispensable d'évoquer la notion du vide à fin d'éclaircir notre démarche. Il ne s'agit pas ici du sens symbolique du vide rempli par une absence d'une activité ou une existence, bien au contraire c'est un vide qui existe selon une logique quelconque et appartient à tout un système tissé.

Le « vide » dans la première lecture de l'intitulé peut renvoyer à de plusieurs sens :

- Le vide dans le paysage de la ville ;
- Le vide dans la concentration et la densité, produit par une abondance, absence d'activité ou d'attraction ;
- Le vide, comme résidu des constructions effondrées, effacées (dans certains cas, on a déplacé les débris), ont laissé des creux dans des parcelles ou carrément des ilots.

A travers ces différentes interprétations du « vide », nous avons opté pour le vide d'une vision de la trame urbaine de la ville, son dessin en plan représenté par la forme urbaine formée dans une logique de parcellaire selon une organisation spécifique à sa genèse et son dessein par les fonctions qu'il abrite (objet de notre recherche).

Il s'agit donc du vide urbain comme négation du plein, de l'espace bâti, représenté dans sa globalité par l'espace urbain dans sa morphologie.

### **Structure de la recherche**

Dans notre présente recherche nous avons fait le choix de suivre une logique méthodologique à travers les différents axes de recherche et les différentes étapes de la démarche qui peuvent conduire à des résultats significatifs.

Pour cela, nous nous sommes basés sur un enchaînement et une hiérarchisation des différents chapitres.

### **Méthodologie de recherche**

La présente recherche est divisée en cinq grands chapitres, chacun traite une partie du sujet et enchaîne la suivante dans l'ordre établi du plus général au plus particulier.

**Le premier chapitre :** c'est une conceptualisation de la problématique, un état des savoirs, il traite de concepts plus élargis sur le sujet, en commençant par une rétrospective vers les notions mères donnant par suite naissance aux mots clés de notre sujet. Nous y évoquons en sous titre : les concepts de l'homme et l'environnement, la question de la ville et de l'urbanisme, le patrimoine et la patrimonialisation et leur relation dans le sujet de l'espace.

**Le deuxième chapitre :** il traite un fonds théorique du concept clé de la problématique (espace, vide...), dans un premier sous titre, nous y évoquerons la notion du vide de l'espace jusqu'à l'espace public urbain. Par la suite un deuxième sous titre élabore un répertoire théorique, une synthèse des différentes théories, doctrines et courants que les spécialistes du sujet ont développés. Il présente un modèle de diagnostic d'espace public urbain à travers une grille de lectures multidimensionnelles.

**Le troisième chapitre :** c'est un chapitre qui traite l'espace public urbain suivant deux axes (temporel géographique), il retrace la logique de l'espace public urbain dans le monde arabo-musulman et son évolution dans les différentes périodes jusqu'à nos jours. Dans le second volet du chapitre nous essayerons d'introduire pour une étude comparative par le rapprochement des expériences étrangères (France, Allemagne, Amérique) en matière d'espace public urbain.

**Le quatrième chapitre :** dans ce chapitre, nous passerons à la contextualisation de la problématique par l'introduction d'une étude pratique sur l'espace public urbain à travers un contexte précis. Un choix du contexte de la vieille ville de Constantine présentée par son secteur sauvegardé et plus précisément « ses vides » en d'autres termes : l'étude de l'espace public médinal constantinois.

Divisé en deux parties, dont la première évoque la lecture historique du centre historique, et les différentes interventions et études menées sur ce dernier. En deuxième partie du chapitre, une lecture méthodique et analytique du secteur sauvegardé, qui traite le diagnostic

de l'espace public urbain dans tout le noyau historique de la vieille ville de Constantine et de son évolution.

**Le cinquième chapitre :** pour clôturer, un diagnostic effectué à l'échelle d'un cas d'étude, celui de « la place du palais du Bey » dans le secteur sauvegardé de Constantine. Pour finir avec une proposition de revalorisation de l'espace public traditionnel médinal comme une composante active du patrimoine urbain, sous formes de recommandations.

### **Démarche de la recherche**

Pour notre démarche d'analyse nous avons opté pour une méthode scalaire, suivant l'approche proposée par Randy Stoecker, basée sur trois démarches différentes mais complémentaires qui aboutissent à la fin avec un modèle de diagnostic des places:

**1. Une étude typo-morphologique :** il s'agit d'une analyse stratifiée des différentes couches sédentarisées du tissu ancien de la ville en se basant sur des données historiques, pour cela nous faisons appel à des outils d'analyse : cartes, photos, écrits, archives, documentation archéologique (vestiges, épigraphie, iconographie), pour une véritable restitution des faits.

**2. Une analyse urbaine :** une analyse à l'échelle urbaine s'est avérée nécessaire, pour nous permettre d'identifier les caractères fondamentaux du territoire de l'espace public et de mettre en évidence les pièces constitutives de choisis singulier ou pluriel (montrer leur évolution dans le tissu) pour au final en déduire les potentialités à revaloriser et les carences à corriger (à partir d'un diagnostic exhaustif de l'espace public urbain de tout le secteur sauvegardé de la ville de Constantine).

**3. Une étude comparative :** dans notre étude de l'espace public nous nous baserons sur une comparaison des expériences étrangères en matières d'espace public, déjà évoqué quelques expériences ceci nous aidera par la suite dans nos propositions quant à la mise en valeur de notre espace public.

Après un diagnostic élaborés sur l'espace public traditionnel global de tous les espaces (vide représentant l'espace public) du secteur sauvegardé délimité selon le PPSMVSS de la Médina de Constantine, notre démarche s'appliquera sur un cas d'étude pour confirmé les résultats, on a choisis « la place du palais de Bey –Si Houaes

Un autre degré de comparaison à l'échelle locale est appliqué à partir d'une mise en rapport de la place du Bey avec les places de la Pyramide, de la Brèche et la place des Martyres, afin mieux comprendre la place qu'occupe notre cas d'étude.

**4. Diagnostic d'une place :** les analyses effectuées des places sont généralement de caractère sectoriel (morphologique, fonctionnelle, perceptive...). Cela a permis de souligner les composantes essentielles des places, de donner des méthodes et des perspectives d'analyse sectorielle afin de mieux appréhender la spécificité de la place en ce qui concerne le point de vue en question. Nous soulignons d'avantage l'analyse des interrelations entre les différentes composantes de l'objet urbain « place ». Cela sera fait par le biais d'une approche systémique, seule capable d'appréhender le fonctionnement de la place dans sa complexité (une méthode multidimensionnelle et pluridisciplinaire).

L'analyse systémique des places constitue ainsi l'objet de ce diagnostic qui sera enchaîné par la suite d'une série de recommandations sur la revalorisation, guidées par la compréhension du fonctionnement global de la place et centrées sur l'approche AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces, suggestions.)

On suit à la fin un modèle de système de lecture appelé, « grille de lecture », composé de six grandes thématiques chacune avec ses propres variables :

- La lecture du contexte historique ;
- La lecture du contexte urbain ;
- La composition urbaine ;
- Les fonctions abritées par la place et ses abords, (usages et appropriations) ;
- La perception de la place ;
- La lecture socioculturelle.

Comme déjà évoqué dans la structure méthodologique des différents chapitres, nous expliquons à travers ce schéma l'évolution du travail de la recherche de son début à sa fin :

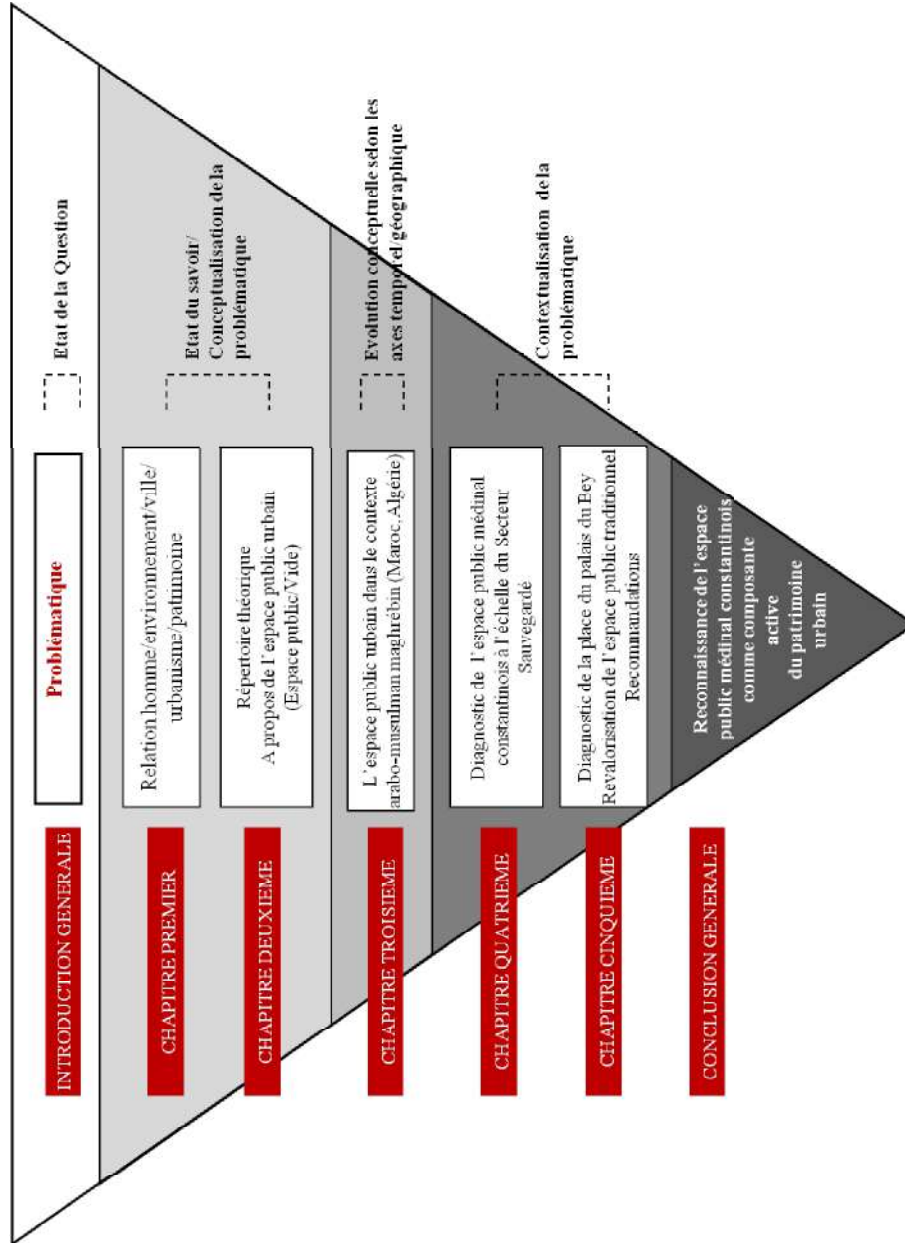


Schéma : Méthodologie de recherche. Source : Auteur

***CHAPITRE I***

***L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT,  
L'URBANISME ET LE PATRIMOINE***



## **Introduction**

L'homme fabrique quotidiennement l'environnement par les décisions qu'il prend et lui donne l'image qu'il veut ou plutôt qu'il espère avoir. Depuis son existence l'homme n'a cessé de transformer l'espace et l'environnement qui l'entoure.

L'urbanisme avec ses postulats et d'autre part ses fondements, ses gestes, ses entreprises qui parlent à la société comme tout langage, prend sur sa responsabilité cette transformation du territoire tout en gardant les spécificités de chaque région, de chaque site, mais la réalité est malheureusement autre.

Amos RAPOPORT<sup>8</sup> décrit trois attitudes de l'homme face à l'environnement :

- La relation « moi- l'autre », relation religieuse et cosmologique, l'environnement est considéré comme dominant et l'homme est inférieur à la nature.
- La relation « moi- l'autre », relation symbiotique : l'homme et la nature s'équilibrent et l'homme se considère responsable de la nature devant dieu et /ou comme serviteur et un gardien de la nature.
- La relation « moi- ça », relation utilitaire : l'homme complète et modifie la nature puis crée et finalement détruit l'environnement.<sup>9</sup>

## **I.1. La relation «homme-environnement»**

### **I.1.1. L'homme**

#### **I.1.1.1. Connaissance de l'homme**

*« L'homme est fait d'un bois si noueux qu'on ne peut y tailler des poutres droites<sup>10</sup>. »*

L'homme de sa nature a toujours cherché à explorer le monde qui l'entoure, son environnement, en l'occupant, le transformant et à y construire des entités physiques pour s'y abriter, pour son adaptation, il a fabriqué des outils à fin d'accomplir ses tâches. L'univers qu'il construit était à son échelle pour qu'il s'harmonise avec.

---

<sup>8</sup> RAPOPORT Amos, cité par WASSERFALLEN.C, « Symbiose ou PNB » in *Metropolis n° 58/59. Volume VIII*, Paris, 1983, p10 ;

<sup>9</sup> FAYE Paul, FAYE Bernard, TOURNAIRE Michel et GODARD Alain. « sites et sitologie », France, 1974, Editions J.-J. Pauvert, p13 ;

<sup>10</sup> DORTIER Jean Francois, « Peut-on motiver autrui ? », in *revue Sciences humaines*, n°92, Mars 1999. p34.

Il n'est plus une abstraction déterminé objectivement par des besoins universels, calculés à partir de formules bien établis (Module)<sup>11</sup>, au contraire, il s'est fondé un monde rationnel, standardisé et normalisé.

Le débat concernant la nature humaine et son environnement est relancé par les dernières découvertes faites par les sciences humaines notamment la psycho- sociologie. L'objectif de celle-ci est centré sur l'individu, le cadre physique et la relation transactionnelle existant entre l'homme et son environnement soulignant l'importance capitale de la connaissance de l'homme.

#### - **Notion de l'homme**

La connaissance de l'homme a suscité l'intérêt de plusieurs pratiques théorique dont l'impact dépasse les domaines concernés tels que : la psychologie et la sociologie. Depuis Aristote et Platon, la connaissance de l'homme et ce qui le caractérise est au centre des dissensions qui au départ prenaient un aspect polémique, se révélèrent complémentaires.

Sa connaissance est déterminée par les caractéristiques physiques universelles et les attributs individuels. Les premières permettent à l'homme de survivre, de rentrer en contact avec ses semblables et avec son environnement. Les deuxièmes lui assurent la différenciation entre les individus dans leurs comportements et leurs cultures et entre les sociétés.

### **I.1.1.2. Caractérologie humaine et qualité sociale de la vie psychique**

#### **A. La perception**

Depuis Aristote et Platon, elle est toujours d'actualité et elle a accumulé au cours du temps une multitude de définitions qui se sont affinées avec le progrès scientifique.

La perception s'organise en fonction des explications apportées à trois questions bipolaires :

-La question de l'inné et de l'acquis : les auteurs comme J. Locke, W. James, G. Berkeley, D. Hume, C. L. Hull, stipulent que les perceptions sont acquises et découlent de l'expérience et de l'apprentissage. Cependant, pour B. Spinoza, E. Kant, E. Hering, J. Muller, les gestaltistes ou Gibson, les perceptions sont essentiellement automatiques et elles constituent le résultat des capacités innées.

---

<sup>11</sup> La notion de « *module* », Michel Ange et Blondel avaient employé cette notion pour mesurer et unifier leur ouvrage et le tracé régulateur pour construire et satisfaire leur sens artistique tout en respectant la nature et les besoins et les attentes de l'homme. Des temples, des villages, des cités antiques et médiévales ont pu être édifiées en appliquant ces principes (les grec, les égyptiens). Ces derniers ont donné naissance à une architecture et une organisation des cités «humaines» par excellence.

La seconde question se rapporte au caractère rationnel ou empirique de la perception (le rationalisme ou l'empirisme). Pour les adeptes du rationalisme tels que : R. Descartes, H. L. Helmholtz, J. Piaget et les cognitivistes, la perception est fondée sur la connaissance (cognition). Dans ce cas, la connaissance perceptive est déductive ; c'est une interprétation active et logique d'informations sensorielles partielles.

Quant à la dernière question, elle porte sur le globalisme ou l'élémentarisme. Kant, C. Von Ehrenfeld, E. Mach, les Gestaltistes, les fonctionnalistes et certains cognitivistes privilégient la structure globale de la stimulation.

Par contre, d'autres auteurs comme Helmholtz partent du fait que le percept est un arrangement singulier d'éléments. D'ailleurs, pour ce théoricien, la distinction sensation-perception est indiscutable. La perception constitue le résultat d'un processus d'inférence inconsciente qui permet d'expliquer les données sensorielles sur la base de notre expérience antérieure.

## **B. L'affectivité**

L'affectivité représente une autre caractéristique humaine, qui est considérée par beaucoup de théoriciens comme la vie humaine celle qui n'obéit pas au logos (la raison).

En effet, l'affectivité constitue l'être de la réalité humaine, c'est-à-dire qu'il est constitutif pour notre réalité humaine d'être réalité- humaine affective. Elle joue un rôle important dans la détermination des conduites humaines.

Les trois termes de la même famille sont définis comme suit : affectivité, affectif, affection.

Si on tente de définir l'affectivité on est liée d'abord à la notion du « sentiment », qui consiste en un état et non une tendance. Ce dernier se compose d'affections (en sens restreint) et de tendances affectives.

L'affectivité est définie par l'ensemble de tous les sentiments statiques, c'est un état stable, une manière d'être et d'agir momentanée, cela donne naissance au plaisir, à la douleur et aux émotions.

Quant aux tendances affectives, elles renferment les inclinations et les passions d'une manière durable, changeante ou instables.

Les principaux phénomènes affectifs affiliés à l'affectivité :

- *L'émotion ;*
- *La motivation.*

## **C. L'adaptation**

L'homme s'harmonise avec son environnement, entre en contact permanent avec le monde qui l'entoure, son mécanisme permet cette transaction homme-environnement, cela évoque la notion de l'adaptation qui par la médiation de la perception représente un processus par lequel l'organisme réagit pour survivre dans les conditions nouvelles dans lesquelles il se trouve placé. Selon R. Lafon, le terme « adaptation » comporte deux sens :

Celui de l'adaptation « action » et celui de l'adaptation « résultat de l'action ».

### **I.1.1.3. Les attributs personnels**

Le comportement de l'être humain dans sa transaction avec son environnement ne peut être réduit dans les mécanismes de la perception et l'affectivité qui restent des notions tributaires des qualités individuelles propres à chaque individu et qui le distingue des autres. Ces dernières caractéristiques restent influencées par les attributs individuels qui l'orientent et lui donne un cachet spécifique. Pendant la lecture et l'interprétation des informations recueillies du monde extérieur les attributs individuels interviennent pour conférer une personnalité et un comportement particuliers à chaque individu. Ces attributs sont représentés par la culture et les besoins.

## **A. La culture**

### **- Notion de culture**

Tout homme est lié à une organisation sociale d'ensemble (la société) et à des structures particulières (groupes). Les règles, les lois, les conventions, les normes et les valeurs établies par la collectivité et la société ont toujours soumis l'individu et ses mécanismes d'adaptation, de la perception et l'affectivité qui expliquent son comportement, ce dernier affecté par les facteurs culturels qui façonnent sa personnalité à travers des mécanismes précis tels que : la socialisation, l'enculturation, l'acculturation... Ces concepts dépendent de la définition donnée à la notion de culture.

Pour l'UNESCO, la culture se rapporte aux caractéristiques de la collectivité où s'interfèrent les croyances, les comportements, et la manière dont les gens les développent et les expriment.

### **- La vision sociologique de la culture**

Selon la conception sociologique de la culture, elle se confond avec l'ensemble des caractères composant le mode de vie particulier à chaque groupe. Elle est au milieu de

l'ensemble des manières collectives (de penser, de sentir) et des coutumes, des institutions d'œuvres, qui sont à la fois l'effet Et le moyen de la culture personnelle revenant aux membres de ce milieu.

– **Culture et patrimoine**

La culture est liée au patrimoine artistique et culturel et aux valeurs établies par la société qui est régie par celles-ci. Le patrimoine est l'expression de ces valeurs et ces normes. Elle est conçue comme accession à un patrimoine artistique et culturel, ce dernier représente l'expression de ces valeurs, elle est aussi conçue comme une hiérarchie de valeurs et fondée sur les valeurs et les normes qui constituent le fondement principal de l'action sociale et sont relatives et variables selon les sociétés.

– **La relation entre la culture et le psychisme**

D'un débat sur l'inné et l'acquis naît le passage du culturel au psychisme qui relève de la nature et du milieu social. Aujourd'hui, il est le centre d'intérêt des différentes sciences pour saisir les processus permettant de comprendre l'influence du culturel sur la formation de la personnalité.

**B. La socialisation**

La socialisation présente un des processus qui expliquent la relation entre le culturel et le psychisme. Elle constitue l'ensemble des transformations survenant dans les relations entre l'individu et avec son environnement. L'individu émet l'environnement alors que c'est ce dernier qui le reçoit par ses systèmes de référence, dans ce système l'individu représente un socius (membre du groupe).

– **L'enculturation**

Elle est considérée comme l'ensemble des opérations par lesquelles l'individu s'approprie la culture de son environnement.

– **L'acculturation**

Le contact entre les groupes sociaux distinctifs entraîne des affrontements où un des deux groupes domine. Selon J.W. Berry<sup>12</sup>, l'individu vivant le phénomène de l'acculturation peut adopter des stratégies où se mêlent l'assimilation, la séparation, l'intégration, la

---

<sup>12</sup> J-W. Berry, professeur de psychologie à l'Université Queen's, Kingston, Ontario à Canada a essayé de présenter un modèle théorique intitulé au début : le modèle des attitudes d'acculturation.

marginalisation selon les situations vécues (l'éclatement identitaire). Le processus d'acculturation peut générer quatre cas de figure qui sont à envisager selon J. W. Berry.

### **C. Les besoins**

L'homme a toujours révélé à travers ses actes quotidiens des besoins primordiaux dans sa vie, une notion qui a la part du lion dans le domaine des sciences sociales, suite à cela s'est érigée une bipolarité qui oppose la nature et la culture, dont chacune de ces derniers le besoin est considéré différemment, comme étant le point de départ de l'histoire et de la vie sociale.

#### **- Définition de la notion de besoin**

Le terme besoin désigne une notion liée au manque, à la privation et à l'absence d'objet, le sens courant est proche de celle de nécessité, exigence, utilité, obligation, dénuement, mais elle est différente de celle de désir, d'aspiration, impulsion avec lesquelles elle est souvent confondue.

Le besoin est un écart entre ce qui est nécessaire à l'individu et ce qu'il possède actuellement, il est causé par une situation de carence dont l'origine est organique se dégage d'une nécessité vitale ou sociale dégagé d'une obligation.

#### **- La notion de besoin en architecture**

L'architecture de son tout n'échappe pas à cette règle. Elle n'est pas le fruit du hasard, mais elle obéit à la notion du besoin qui se matérialise sous forme de principes immuables énoncés<sup>13</sup>.

### **D. La notion d'intérêt**

La notion d'intérêt est un des attributs humains, elle confère un cachet spécifique au comportement de l'individu. L'intérêt pris comme motif de l'action est derrière toute conduite humaine, il oriente les besoins et les aspirations de l'individu et des groupes voire des nations. Le vocable « intérêt » revêt un double sens : subjectif et objectif.

---

<sup>13</sup> Vitruve, avant deux mille ans a utilisé quatre mots clefs pour résumer les quatre besoins auxquels toute construction doit répondre. Ces quatre besoins s'expriment à travers des principes qui constituent les fondements de l'architecture. Ces principes sont :

1. Commoditas- Utilitas (commodité, utilité) ;
2. Firmitas- Soliditas (solidité) ;
3. Voluptas- Venustas (volupté, beauté) ;
4. Localitas (lieu, implantation).

L'ordre dans lequel sont placés ces quatre principes n'est pas neutre. Il dépend de la priorité donnée et le rôle joué de chacun d'entre eux dans la vie d'un peuple.

## **E. L'aspiration**

Elle est un autre facteur qui différencie les comportements de l'individu. Elle est aussi importante que les deux notions de l'intérêt et le besoin, en fait, elle les complète. Entre les besoins et les aspirations, les conduites des individus et des groupes sont orientés par leurs intérêts.

### **I.1.2. L'environnement**

#### **I.1.2.1. Notion de l'environnement : étymologie**

Revenant au sens originel du vocable « environnement », selon le Littré il existait en vieux français (XVIème) avant sa disparition, il prenait le sens de : « action d'environner », c'est-à-dire mettre autour. Certains chercheurs attribuent une signification précise au mot milieu qui, au sens le plus large en écologie.

Cette dernière définit le milieu comme l'ensemble des éléments avec lesquels un organisme ou une population se trouve en contact et qui conditionnent son existence.

L'environnement est défini comme l'ensemble des conditions qui influent sur la vie, le développement et la croissance des êtres vivants.

Il désigne les facteurs extérieurs à un organisme individuel ou un groupe d'organisme.

#### **I.1.2.2. L'environnement, espace urbain, espace humain**

La vie citadine se déroule dans un cadre rigide, spatial et chronologique qui enserme les choix des individus dans des limites relativement étroites.<sup>14</sup>

D'après J.Dreyfus : « d'une façon plus précise, parler d'environnement ou de cadre de vie revient à dire que l'homme ou plutôt chaque homme est pris comme le centre de quelque chose: une aire, laquelle est limitée. C'est cette aire qui définit le cadre de vie; elle est élevée au rang d'objet en entendant par là qu'elle se trouve dotée de propriétés spécifiques, c'est à dire encore que l'on admet l'existence d'une relation fonctionnelle entre elle et l'homme<sup>15</sup>.»

J. Dreyfus propose quatre niveaux de l'environnement:

**A. L'environnement géographique :** Identique pour tous, il est le milieu mesurable et quantifiable par quelques rapports d'échelles et d'unités de mesure choisies en fonction des phénomènes étudiés (objectif).

---

<sup>14</sup> BERTRAND Jean- Michel, « Pratique de la ville », *Annales de Géographie*, 1978, vol. 87, n° 483, p17 ;

<sup>15</sup> DREYFUS Gilbert, «Le rouge et le jaune». *Publication de la société amicale des anciens élèves de l'école polytechnique*, 1971, paris. In «Pratique de la ville » op.cit, p 16.

**B. L'environnement opérationnel :** Cadre de vie, il diffère pour chaque individu; il comprend les éléments du «milieu» qui influencent les comportements et permettent d'agir.

**C. L'environnement perçu :** Cette dimension de la sensibilité et de la perception repose sur des critères subjectifs, symboliques de la ville, qui traduisent une échelle de valeurs établies par les groupes de résidents «habitants».

### **I.1.2.3. L'environnement du comportement**

C'est la part du «cadre de vie» dont les facteurs provoquent une réponse consciente de la part de l'habitant pour utiliser ou transformer l'environnement géographique.

### **I.1.2.4. La psychologie de l'environnement**

L'environnement est composé par les éléments naturels et artificiels créés par l'homme constituant le cadre bâti dans lequel l'être humain vit. Ces derniers ont des dimensions culturelle et temporelle.

- *La dimension culturelle :* l'environnement est empreint de la culture d'un groupe ou d'une société. Il constitue le cadre et le résultat des pratiques culturelles.

- *La dimension temporelle :* elle influe sur l'environnement. Tout changement dans les conduites perceptives, affectives et dans les attitudes sociales, est transcrit au niveau de l'environnement.

### **I.1.2.5. L'environnement en architecture**

En architecture, l'environnement désigne le contexte dans lequel le bâtiment est implanté. Il est constitué par le cadre bâti et non bâti formés par les éléments préexistants.

Pour l'architecte, l'environnement se compose de l'environnement artificiel et de l'environnement naturel. Le premier est analysé à travers le paysage urbain et le site.

- **La perception de l'environnement**

Devant la richesse qui caractérise l'environnement et qui peut s'avérer néfaste pour l'homme, la perception agit comme un filtre facilitant son adaptation. Une sorte d'identifiant de tout ce qui lui entoure.

Selon J. S. Bruner, la perception de l'environnement est fondée sur l'identification des objets sous forme de reconnaissance ou de catégorisation. Cette dernière permet le découpage de l'environnement en assemblant les objets qui sont ou paraissent similaires les uns aux autres.



### **I.1.2.6. Les trois approches théoriques de la perception**

- *L'approche de la perception « directe » ou la perception adaptative ;*
- *L'approche de la perception en termes de « traitement de l'information » ;*
- *L'approche constructiviste.*

Les caractéristiques précises ne sont pas apportées par les propriétés montantes du stimulus mais par celles du schéma cognitif mobilisé, qui se greffent à celles du stimulus.

### **I.1.2.7. Relation homme/environnement**

Selon A. Rapoport, il existe trois types de relations entre l'homme et l'environnement : religieuse, symbiotique et utilitaire. La relation entre l'homme et l'environnement sont décrites selon trois attitudes :

- Relation moi/l'autre : Une relation religieuse et cosmologique : l'environnement est dominant et l'homme est inférieur à la nature ;
- Relation Moi- l'autre : Une relation symbiotique : l'homme et la nature s'équilibrent ; l'homme se sent responsable de la nature ;
- Relation Moi- ça : Une relation utilitaire : l'homme complète et modifie la nature puis crée et détruit l'environnement.

### **I.1.2.8. Le paysage urbain**

Suite à l'ensemble des interventions de l'homme sur la nature et qui témoignent son empreinte sur tout ce qui lui entoure, le changement de l'apparence de l'environnement se manifestent dans le domaine du paysage qui se différencie de la pensée écologique. Le paysage concerne l'évolution physiologique de nos villes et l'image que les différents lieux donnent d'eux-mêmes.

L'analyse du paysage urbain se fait généralement à travers les caractéristiques physiques qui attribuent aux éléments une identité et une structure.

### **A. Les éléments du paysage urbain**

Entre l'ambiguïté due à la confusion entre les moyens spécifiques des analystes « architecte, urbaniste » et la perception de la ville par ses habitants. L'ouvrage de K. Lynch nous fournit le meilleur outil d'une analyse globale en ce qui concerne l'identification des éléments marquant du paysage urbain « les voies ou parcours (paths), les limites (edges), les quartiers ou secteurs (district), les nœuds (nodes), les points de repère (Landmark) ».

Une classification complétée et détaillée encore par K. Lynch dans *the View from the road*, avec l'introduction de la vitesse et la prise en compte du paysage suburbain...

## **B. Le site**

Selon Littré, le site est une partie du paysage considérée relativement à l'aspect qu'elle présente. Cette vision du site indique qu'à l'époque de Littré, le site faisait partie du paysage, une espèce de la classe des paysages.

Avec son évolution sémantique la notion du site englobe celle du paysage qui définit des variétés esthétiques. Ainsi, le site est pris comme un lieu où les hommes se regroupent, vivent, travaillent et édifient une culture commune.

Suite l'inversement des rapports homme-nature avec l'apport industriel des villes (ainsi les bourgs et les villages) le site est défini comme l'ensemble formel et spatial issu de la nature et modifié par l'homme. Tout espace géométrique circonscrit constitue un site potentiel.

### **I.1.2.9. Le territoire**

#### **A. sur la notion du territoire**

Le territoire reçoit la ville qui s'y établit et s'y développe comme résultat des paysages urbains. La vision à grande échelle évoque plusieurs phénomènes (la croissance, forme urbaine, morphogenèse) ainsi incite à l'appréhension des éléments constitutifs à partir de deux points de vue : les « tissus urbains », échelle intermédiaire ou se mêlent voies, parcellaires et bâtiments, les « typologies » ou se noue un débat entre savoir architectural et savoir urbain.

La notion du territoire sous entend plusieurs concepts : le territoire primaire, le territoire secondaire, le territoire public, la territorialité, la dominance territoriale, les marqueurs ou la création de frontière. Dans le cas de l'être humain, le territoire est essentiellement pris dans un champ qui est par nature social.

Le territoire est défini comme un champ topologique, c'est-à-dire le découpage d'un espace physique en zones subjectives délimitées par la qualité des relations établies avec lui.

L'identité du lieu permet sa personnalisation à l'aide d'un des éléments d'appropriation.

Selon Altman (1975), il existe plusieurs types de territoire :

- le territoire primaire ;
- le territoire secondaire ;
- le territoire public.

- **La territorialité :** C'est l'ensemble des comportements que la personne ou le groupe adopte suite à des désirs de possessions d'espace physique, tout en occupant l'espace et le personnalisant jusqu'à même le défendre. Elle permet d'organiser les activités, la cohésion sociale et exprimer l'identité d'un territoire.

## **B. L'aménagement du territoire**

En tant que processus décisionnel, l'aménagement du territoire s'appuie sur trois principes fondamentaux: une approche globale, une vision prospective et une volonté politique affirmée.

Jean Paul Lacaze situe l'aménagement du territoire comme une pratique ancienne, avec son application dans « une pratique millénaire » dont les origines remonteraient au néolithique et aux grandes civilisations égyptiennes, romaines, grecques et phéniciennes.

Dés la deuxième moitié du XXe siècle la notion de l'aménagement du territoire est appréhendée comme discipline scientifique à travers la citation de nombreuses définitions appartenant à différents auteurs (Eugène Claudius Petit, Laubadère HASSANE IDE Adamo, Roger Nama...).

L'aménagement du territoire est une stratégie définie à partir des objectifs tracés, à long terme par les pouvoirs publics, afin d'impulser le développement des régions constituant le territoire national. De ce fait, elle dicte les mesures à respecter en matière d'utilisation des sols.

## **C. Parenté entre patrimoine et territoire**

Selon Guy Di Méo, les deux domaines : territoire et patrimoine offrent d'étonnantes correspondances qui tiennent entre autres à :

- Territoire et patrimoine revêtent plusieurs aspects de familiarité et participent à inscrire le tissu social dans la continuité historique ;
- L'enchaînement sémantique qui les lie l'un à l'autre, car c'est grâce à sa substance patrimoniale que l'on peut comprendre la territorialité ;
- Il est indispensable de tenir compte des fonctions étroitement enlacées que remplissent conjointement patrimoine et territoire dans la formation du lien spatial (individuel ou collectif).

Pour A. Bourdin, le concept « patrimoine » renferme en lui « l'idée d'une inscription de la valeur dans des formes matérielles et, de manière plus ambiguë, celle d'un dépôt sacré par

rapport auquel il faut justifier la légitimité des transformations que nous faisons subir à l'environnement dont nous avons hérité<sup>16</sup> ».

#### **I.1.2.10. Géographie urbaine**

La géographie se distingue par la construction d'un concept clé, elle met en rapport « l'espace terrestre et les sociétés qui y vivent », elle se définit comme la science des relations que l'homme entretient avec le milieu et entre eux au milieu de ce sujet, le concept développé est ainsi « l'espace géographique ».

Pour la géographie urbaine la ville doit être fonctionnellement intégrée dans un réseau hiérarchisé de complémentarité. Elle distingue alors entre d'une part « la ville comme espace » et d'autre part « la ville dans l'espace ». La ville objet d'étude de la géographie urbaine est considérée comme un « système à l'intérieur d'un système de villes ».

#### **I.1.2.11. Croissance urbaine**

Une notion touchée beaucoup plus par les études italiennes de Saverio Muratori et développée par G. Ganiggia, elle renoue avec la tradition d'une lecture organique ou biologique de la ville « Marcel Poete et Gaston Bardet, Patrick Gueddes, Raymond Unwin », elle doit aux réflexions sur la question générative de la forme « D'Arcy Thompson ».

### **A. Croissance et développement**

Croissance sous-entend l'ensemble des phénomènes d'extension et de densification des agglomérations d'un point de vue morphologique, donc de leur inscription matérielle dans le territoire. Développement rend compte de l'accroissement de leur potentiel économique ou l'augmentation de leur rôle institutionnel.

### **B. Mode de croissance**

Par mode de croissance on tente de caractériser globalement les phénomènes en distinguant : des croissances continues et des croissances discontinues.

#### **- Éléments régulateurs**

Il s'agit des éléments de repérage, ordonnant les extensions ordonnées des villes par des dispositions physiques et qui semblent les guider, physiquement la croissance des villes apparaît réglée par le jeu de deux sortes d'éléments : ceux qui en ordonnent l'extension « lignes et pôles » et ceux qui la contiennent « barrières et bornes ».

---

<sup>16</sup> DI MEO Guy, « patrimoine et territoire une parenté conceptuelle », 1995, Espace et société, Sociétés n°78, 3/1994, L'Harmattan, p16.

- **La croissance dans l'étendue**

- *Borne de croissance* : C'est un obstacle à une croissance linéaire, un point d'arrêt ou un accident qui limite l'extension.
- *Barrière de croissance* : Le mot de barrière évoque l'idée d'un obstacle. La barrière s'oppose à la propagation d'un tissu qui prend la forme d'une somme de croissances linéaires (obstacle géographique relief, oued...), obstacle construit (enceinte, route, voie ferrée) ».

**C. La densification**

La densification des tissus est un phénomène lié à celui de la croissance. La première forme de la densification peut se définir comme une croissance sans extension territoriale.

A chaque niveau, il y a modification, adjonction, comblement, surélévation, donc transformation interne de l'unité.

Dans la ville traditionnelle, la structure du bâti est telle que cette densification s'effectue généralement sans altération notable de l'image d'ensemble. La configuration de l'ilot, dont la bordure continue « isole » le centre de l'espace public favorise les transformations internes.

**I.1.2.12. Forme urbaine**

La forme urbaine s'imprime dans le relief, elle est celle de ses pleins « espace bâti » et de ses vides « espace public » mais aussi celle de son site et de son environnement, échappées visuelles ou dégagement pour la circulation, espace extérieur à la ville mais qui font partie de son paysage.

- **Connaissance de la forme urbaine**

Elle doit passer par celle de sa géographie et de son histoire, qui sont nécessaires car modifier l'espace public engage sa pratique, espace déjà fréquenté dont le fonctionnement ou l'image sont à améliorer, espace non fréquenté pour lequel il faut tenter d'apporter des conditions favorables.

Modifier l'espace public engage non seulement l'aménagement du sol mais aussi la perception de ce qui l'entoure c'est à dire sa définition architecturale et éventuellement la forme urbaine et le site auquel il appartient. Elle engage aussi l'histoire de la ville (son futur à travers son présent). L'aménageur urbain a des responsabilités sociales, économiques et aussi géographiques et historiques.

L'appréhension globale inclut les travaux de K. Lynch, de G. Cullen et plus récemment ceux du « Responsive Environnement ».

### **I.1.2.13. Tissus urbain**

Les tissus ont une relation avec la structure et la morphologie. Ce sont les éléments de la composition urbaine, qui entrent dans la cohérence de fonctionnement général de l'espace urbain, et qui vont jusqu'aux combinaisons entre les cellules d'habitation et l'accessibilité aux différentes fonctions. Ils ont une relation avec l'histoire et l'évolution de la ville, ainsi qu'avec la topographie.

## **I.2. La ville et l'urbanisme**

### **I.2.1. La ville**

#### **I.2.1.1. Notion de la ville**

C'est un territoire organisé, structuré autour d'un centre, avec des limites floues. C'est une société, composée d'acteurs qui habitent ses espaces urbains en les pratiquant et les modifiant. La ville peut être considérée comme la projection de la société sur l'espace. Elle est ainsi un phénomène historique, qui trouve sa raison d'être dans ce contexte pour répondre aux exigences de la collectivité humaine en matière d'organisation et de gestion sociale.

La notion de ville, riche et complexe, peut posséder d'autres plusieurs dimensions dans le domaine des sciences environnementales et sociales et recoupe d'autres notions comme cité, commune, agglomération, métropole, ou urbain qui est souvent utilisé pour définir la ville.

#### **I.2.1.2. Agglomération**

Il désigne un groupe d'habitation, elle est la conséquence de l'acceptation de l'urbanisation provoquée par l'augmentation considérable de la population des villes qui se fixe de plus en plus loin du centre urbain primitif suite à l'afflux démographique.

##### **- La ville ou l'urbain**

Chaque ville a une taille<sup>17</sup>, un rang, un rôle, une place dans l'armature urbaine, des spécificités, une courbe d'évolution positive ou négative, dont on peut appeler en un mot c'est l'urbain.

---

<sup>17</sup> Du point de vue statistique, une ville est un rassemblement minimum d'hommes sur une superficie restreinte, elle compte théoriquement un effectif de population minimum (2 000 habitants en France, 5 000 ou 10 000 dans d'autres pays), regroupé dans un espace limité ; Les maisons ne devant pas être distantes de plus de 100m.250m

Difficile de cerner l'identification de la ville. Selon François Moriconi, le concept de base présidant à la définition de l'espace urbain est celui de l'agglomération, reposant sur la continuité du bâti.

Néanmoins chaque Etat utilise ses propres critères pour définir, classifier et différencier l'urbain.<sup>18</sup>

La ville est un sujet et un objet à la fois. Elle existe matériellement, comme objet elle attire et accueille les habitants auxquels elle fournit par sa production propre ou par son commerce et ses équipements divers la majeure partie de tout ce dont ils ont besoin.

Selon certains historiens, la naissance des villes remonte au XV<sup>e</sup> siècle avant J.C comme en témoignent les ruines retrouvées au Moyen Orient : la Mésopotamie, çatal höyük en Anatolie, Jéricho en Palestine.

### **I.2.1.3. Approche conceptuelle liée à la ville**

#### **▪ Selon les architectes**

Les architectes ont donné différentes notions au concept de la ville suite à leurs points de vue très différents et la variété des angles desquels ils la traite.

Selon S. Muratori, C. Aymonino, A. Rossi : « La ville, dans son ensemble, apparaît comme un organisme vivant, qui se nourrit et se compose de l'architecture. Ce qui revient à dire que, sans une réflexion sur le binôme inséparable architecture- ville, il n'y a pas d'espoir pour les disciplines qui s'occupent de l'architecture et de la ville<sup>19</sup>.»

Dans ce cas, la ville est complexe à l'image de sa taille, sa structure, ses réseaux, etc. Elle est définie comme un environnement où s'exprime la vie quotidienne de l'homme.

Une autre approche initiée par K. Lynch en 1960 qui oriente et ouvre une nouvelle voie concernant la définition et l'étude de la ville. Ce dernier, s'élevant contre la réduction excessive du « plan –masse », définit la ville comme étant « une construction dans l'espace, mais sur une vaste échelle et il faut de longues périodes de temps pour la percevoir<sup>20</sup>.»

L'art de façonner la ville lui donner une image dont la représentation est mentale touchant ainsi la perception de l'homme : saisir, identifier, signifier. Son idée est fondée sur la notion de la carte mentale définie comme « des représentations personnelles peu précises,

---

en Algérie. Mais si le principe est clair les applications sont différentes selon les nations ; pour Géopolis, le seuil minimum retenu est de 10 000 habitants pour accéder à l'urbain, cette diversité accentue davantage la difficulté du paramètre taille dans la séparation du rural et de l'urbain ;

<sup>18</sup> BENYOUCEF Brahim, « Analyse urbaine » : *élément de méthodologie*, Alger, 1994, Ed Office des publications universitaires, p3 ;

<sup>19</sup> ROSSI Aldo « L'architecture de la ville », Dijon, 2001, Infolio éditions, p7 ;

<sup>20</sup> LYNCH Kevin, « L'image de la cité », Paris, 1969, Dunod, p1.

incomplètes, déformées, simplifiées et idiosyncrasiques de l'environnement dans lequel nous évoluons où tout est organisé en termes de relations spatiales (distances, inclusion), et de prévisions de parcours<sup>21</sup>». Les cartes mentales organisent les informations complexes liées à l'espace en les rendant gérables et contrôlables<sup>22</sup>.

La ville nécessite une approche pluridisciplinaire compliquant d'avantage sa définition « la ville est comme un mot que je ne connais pas » Eugène Guillevic<sup>23</sup>.

#### **I.2.1.4. La ville comme forme urbaine dans un système ouvert**

« Les fragments de la ville contemporaine sont les matériaux d'un système ouvert<sup>24</sup>.»

Cette association des contraires inspire les sept figures qu'Y. Chalas<sup>25</sup> retient pour illustrer les aspects de l'urbanité contemporaine. Cinq d'entre elles font plus spécifiquement référence à la forme urbaine : la ville-mobile, la ville-polycentrique, la ville-territoire, la ville-nature, la ville-vide. Les deux autres s'intéressent plus aux nouvelles manières de vivre l'urbain : la ville à temps continu, la ville au choix.

#### **I.2.1.5. L'espace de la ville : ses origines**

Le site est la configuration du lieu, du terrain où s'élève une ville, il est l'emplacement précis où est localisée une activité (positions, conditions physiques). On entend parler par le site primitif, le relief, l'eau et les chemins tracés et hiérarchies. La situation est la manière dont une chose est disposée, située ou orientée, elle est l'ensemble des circonstances dans lesquelles une personne se trouve (contexte, conditions historiques).

#### **I.2.1.6. Villes et réseaux urbains**

##### **A. Evolution de la population urbaine**

Cette évolution génère le phénomène d'agglomération urbaine qui est difficile à définir. Elle dépend de grandes variations en population et en étendue, mais généralement il n'y a de ville que lorsqu'il existe un noyau qui peut unifier, dominer, organiser la périphérie. En

---

<sup>21</sup> MOSER Gabriel et WEISS Karine. « Espaces de vies » : *Aspects de la relation homme-environnement*. Paris. 2003, A. Colin. Collection Sociétales. p57 ;

<sup>22</sup> Phillipe Panerai propose d'utiliser cette approche dans son ouvrage « les éléments d'analyse urbaine », pour une étude pittoresque du paysage urbain ;

<sup>23</sup> PANERAI Phillipe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcel et VEYRENCHÉ Michel, « Eléments d'analyse urbaine », Bruxelles, 1980, Archives d'architecture moderne. p6 ;

<sup>24</sup> SECCHI Bernardo, « La ville européenne contemporaine et son projet », in CHALAS Yves (dir.), *L'imaginaire aménageur en mutation*, Paris, 2004, L'Harmattan, p129 ;

<sup>25</sup> CHALAS Yves. « Quelle ville pour demain ? », in CHAPUIS Jean-Yves (dir.), *Villes en évolution*, Paris, 2005, La documentation française, p. 14.



dehors d'équipements et de pouvoirs structurants, il n'y a pas de ville mais un phénomène urbain.

### **B. La genèse des villes et la formation urbaine**

La naissance des villes remonte à des millénaires dans l'histoire de l'humanité. Les villes sont des regroupements (agglomérations) des hommes sous l'effet de la nécessité vitale de sécurité d'abord, d'économie et de complémentarité ensuite, avec le corollaire et de la socialisation.

Sous les effets civilisationnels de progrès économiques, ces groupements ont évolué vers ce qu'on appelle la cité puis la ville, jusqu'à ce qu'on lui connaît aujourd'hui.

Les villes sont nées dans des conditions historiques, économiques, géographiques et civilisationnelles particulières dont nous relèverons les formes suivantes.

### **C. Les interactions sociales**

Dans toutes les origines et les formes d'implantation et d'agglomération, qu'elles soient économiques ou géographiques, l'affirmation et la consolidation des établissements humains agit par interactions sociables.

### **D. Le culte et la ville**

Depuis l'antiquité, les lieux de culte ont aussi été des centres qui favorisent les regroupements humains. La mosquée, l'église et autres lieux de culte ont été des lieux de naissance de civilisations et de regroupement autour de pôles qui engendrent, progressivement, la cité. Dans d'autres termes, ces lieux de culte sont incarnés par des personnages religieux. Le meilleur indicateur en est, en Algérie, la toponymie ou le nom des lieux qui expriment une origine religieuse porte le nom d'un saint ou un SIDI<sup>26</sup>.

### **E. L'eau et la ville**

Tout choix d'implantation humaine s'effectue par rapport à la disponibilité naturelle de ce qui fait la vie et son entretien, toute alimentation et surtout l'eau qui est quant à elle « source de vie ».

Les points d'eau (source, hammam), les parcours d'eau (rivières/oued), les extractions d'eau (puits/bir, forages) sont ainsi des pôles et des espaces d'implantation de groupement humains.

---

<sup>26</sup> Il existe 58 agglomérations de plus de 3000 habitants dont le toponyme commence par Sidi, ce qui dénote d'un quadrillage systématique du territoire par le culte et les lieux de culte, qui peuvent être seulement des lieux de pèlerinage et pas forcément des établissements humains permanents.

Les points d'apparition de ces ressources en eau ou des sources d'eau sont autant de points de fixation des groupements humains, cela fait que la relation de l'homme avec son milieu est une relation avec l'eau.

### **F. La ville et l'origine ethnique**

Nous ne retenons ici que le toponyme « Beni » et « Ouled », qui révèlent l'appartenance d'un groupe social géographiquement délimité et historiquement déterminé, dans un pays qui a connu de grands brassages de populations. L'origine des ethnies en question pouvant être lointain, Arabie et moyen orient ; mais elle peut être d'origine locale et partant de l'influence d'une notoriété tels les saints sont il a été question.

#### **I.2.1.7. Le contenu et les fonctions de la ville**

Les villes sont classées le plus souvent selon leurs fonctions dominantes. La ville n'est pas un élément statique, c'est « un organisme vivant » avec de la chair, une ossature, des flux. Par conséquent, au-delà des concepts de site et de situation, ce n'est pas l'élément physique qui la définit, son existence est liée à ses fonctions qui sont variées et complémentaires, à étudier en elles-mêmes et dans leurs rapports entre elles et dans leur répartition spatiale.

#### **A. Les fonctions d'habitat**

La ville est avant tout une concentration d'hommes qui vivent dans un habitat aux formes très différentes d'une ville à une autre, et au sein d'une même ville.

#### **B. Les fonctions de production**

La naissance et le développement de la ville sont directement liés à sa fonction de production, qui le permet de produire des biens à échanger avec la campagne, c'est d'ailleurs ce qui lui a permis d'exercer sa domination sur cette dernière.

#### **C. La fonction de production artisanale**

Il s'agit d'activité non agricoles, liées à la ville, qui sont généralement les produits textiles est métallurgique, les cuirs et autres transformations destinés à la ville ou à l'échange. Ces fonctions persistent surtout dans les villes islamiques, ou il y a une liaison entre la production, le commerce et l'habitat en un organisme unique, il existe aussi une spécialisation de ces fonctions par rue ou par places comme c'est le cas dans la vielle de Constantine, ou les rues portent le nom des métiers « tanneurs, bouchers,... ».

### **D. Les fonctions de production moderne (l'industrie)**

Depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la croissance urbaine a été liée à la révolution industrielle, et les industries sont devenues d'abord des composantes du corps urbain.

### **E. Les fonctions tertiaires**

Les critères de définition d'une agglomération relèvent de conditions statistiques démographiques.

Pour l'agglomération urbaine il est nécessaire d'introduire la présence de certains services et d'activités non agricoles. En effet, et à partir d'un certain seuil, même dans les villes industrielles minières, naît le tertiaire, les services ; il n'y a donc pas de ville sans tertiaire. Les fonctions tertiaires sont de plusieurs types.

- **Le tertiaire directorial** : c'est celui de l'exercice d'un pouvoir, public ou privé, le tertiaire administratif par excellence, il permet de classer les villes entre elles en mettant en évidence leur rayonnement, et organise un réseau « hiérarchisé de complémentarité ».
- **Le tertiaire de service** : Comme appui aux fonctions d'habitat et d'activités économiques, il y a les fonctions tertiaires de service qui sont très variés (les services aux entreprises, les services culturels, les services ludiques, les services de santé, les transports).

#### **I.2.1.8. Le plan et l'extension de la ville**

« Le plan n'est pas caractéristique d'une époque mais bien plutôt d'une certaine conception liée à divers types de civilisation »<sup>27</sup>. Cela signifie qu'à toutes les époques, il a pu y avoir un plan ou un autre. Il reste que dans la réalité et à leur naissance, les villes se sont construites plutôt progressivement que selon un plan préconçu, en s'accommodant d'un point rural, d'une forteresse.

Mais, dans tous les cas, le site et la situation s'associent pour guider la forme urbaine et une physionomie du noyau, lequel détermine par suite les formes d'extension de la ville.

Mis à part la disposition dite désordonnée, les plans de villes s'ordonnent selon deux figures géométriques essentielles, le cercle « plan radioconcentrique » et le carré « plan quadrillé ou en damier ».

---

<sup>27</sup> BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, Géographie urbaine, Paris, 1983, Armand Collin, p83.

### **A. La disposition désordonnée ou plan irrégulier**

Ce cas se retrouve dans les villes du Moyen Age en Europe, ou encore dans le moyen orient et au Maghreb dans ce qu'on appelle les Médinas.

Le tissu de ces villes présente un réseau de rues tortueuses qui vont dans toutes les directions et qui sont jalonnées d'impasses.

Mais à y regarder de plus près, on ne peut pas affirmer qu'il s'agit là d'un désordre, mais plutôt d'une organisation propre à certaines sociétés introverties, et qui sous-tendue par le souci d'une vie conforme à certains préceptes coutumiers ou de religions.

Dans les médinas, au plan dit encore organique, les rues, ruelles, impasses, ordonnent une organisation qui va du public au privé à échelle de voisinage voir familiale, et du profane au sacré, c'est à dire qu'il y a en fait une hiérarchie des espaces qui n'est pas décelable que par l'étude des genres de vie, et qui est de forme linéaire (avec des seuils) quand on va de l'espace public jusqu'à la demeure, et pyramidale à l'échelle de la cité.

C'est une organisation où la périphérie par exemple, celle qui recèle les commerces et les lieux de fréquentation publique, n'est pas forcément géométriquement déterminée, et où le centre est une escalade vers le sacré, c'est à dire la mosquée et les commerces d'un certain raffinement.

Il y a un désordre apparent qui cache un ordre virtuel d'expression locale.

### **B. Le plan radio-centrique**

Le plan radioconcentrique a principalement, la forme d'une toile d'araignée, au départ d'un point ou d'un noyau originel où a eu lieu une concentration humaine, se superposent, à mesure de l'extension de l'agglomération, des auréoles concentriques et des artères en forme d'étoile, celle-ci coupant celles-là en des points qui peuvent devenir des nœuds, en rapport avec les fonctions qui s'y développent.

### **C. Le plan quadrillé ou en damier**

Ce plan est connu surtout depuis Rome qui a fondé des villes dans les provinces de son empire, il a été repris dans les conquêtes outremer des anglo-saxons et répandu par la France dans l'Algérie colonisée, jusqu'à réapparaître à l'époque contemporaine comme un plan rationnel pour les villes nouvelles.

Il est le plan le plus répandu et se présente sous la forme d'un échiquier, caractérisé par le croisement de deux grandes voies perpendiculaires et correspondant, chez les romains, à un camp militaire.

### **I.2.1.9. Eléments de la lecture de la ville**

Elle comme préalable de lecture de l'espace urbain sur des supports divers, et prépare pour un travail d'investissement sur le terrain.

Il s'agit essentiellement d'une approche méthodologique et de contenu des éléments d'observation et de lecture, qui vont de l'échelle régionale au tissu urbain, en effectuant une sorte de zoom qui part de la carte au plan.

#### **A. L'armature urbaine**

Les villes se caractérisent d'abord par la nature et la densité de leur répartition dans l'espace. Une armature urbaine est un système de villes dans un espace, un espace géographique et dans le cas de grandes densités de centres, d'espace urbain ou urbanisé.

L'armature urbaine est alors un système de villes dans un espace géographique, ou encore c'est un espace de relations économiques et socioculturelles. Cet espace urbain se caractérise par la mise en relation et la dynamique des villes qui y sont répartie, et détermine des fonctions urbaines.

#### **B. Réseau urbain**

Il désigne l'ensemble hiérarchisé des centres qui assurent dans une région les services administratifs, culturels et commerciaux, et qui est dominé par une métropole régionale.

#### **C. Le site et la situation**

Chaque ville se définit ensuite par la position géographique qu'elle occupe dans l'armature urbaine, et les conditions locales de son implantation.

Cette position est d'abord géographique, c'est la situation de la ville, ou les conditions générales de son environnement.

La situation est déterminée par l'établissement de la ville sur les grands types de relief « montagnes, plaine, colline », aux données climatiques et sa position par rapport aux autres villes et voies de communication interrégionales.

Le site ne se réfère plus à l'attribut topographique des lieux mais de leurs attractivités, dont on a relevé les problématiques de l'analyse spatiale et l'analyse behavioriste, de là les géographes sont personnalisés la ville et ont lui donné une âme, aller ainsi au-delà des plans des villes, en privilégiant le concept de tissu urbain, d'une expression plus dynamique.

Ensuite, la position de la ville est définie par son site, qui est le lieu précis de l'implantation initiale. Il est lié aux conditions climatiques locales, au relief (mont, vallée, colline, plateau), à la géomorphologie, à la présence de l'eau (Ain, Bir, Hammam), à l'hydrographie (Oued).

Le site détermine la composition urbaine et les conditions d'extension de la ville.

#### **D. La morphologie**

C'est l'allure ou la forme générale de la ville sur un plan, elle dépend du site et des conditions de son évolution, de sa forme originelle et de la nature de ses extensions.

La morphologie est ainsi mieux définie qualitativement ou de manière fonctionnelle.

Ces caractéristiques sont la compacité, l'homogénéité, la discontinuité, la diffusion, l'éclatement. Elle est étroitement liée au plan de la ville, qui ressort également des conditions topographique et historique de son implantation<sup>28</sup>.

#### **E. La structure urbaine**

La structure de la ville, c'est la manière dont sont agencés et reliés entre eux les différents éléments qui la composent.

On peut parler de l'ossature ou de l'armature locale de l'agglomération, donc des éléments de liaison et de communication, qui vont des grands axes structurants toute la ville aux voies de desserte locale.

La structure d'une ville est encore étroite relation avec sa morphologie et son plan, voire sa situation. La structuration définit, dans un espace urbain, des sous-ensembles qu'on appellera des quartiers, comme elle délimite des fonctions et une dynamique propres à chaque quartier.

Les quartiers ont alors une forme, un plan, une structure, qui entrent dans le cadre général de l'organisation de la ville.

#### **F. Repères et identité**

Les repères sont des caractéristiques propres à chaque ville, qui lui confèrent une identité et en facilitant la reconnaissance, les communications, la ponctuation, la rythmique, voire une sensation de sécurité et de bien-être, qui introduit la notion d'espace perçu et d'espace vécu.

---

<sup>28</sup> Il existe encore le plan en damier, les plans radioconcentrique qui ont évolué autour d'un noyau historique, ou bien encore le plan de prestige comme les villes nouvelles (Brasilia). La morphologie, en termes d'espace vécu, relève aussi des volumes des hauteurs des constructions. Elle est en étroite relation avec le plan de la ville.

Ces repères sont des liens entre la nature et l'homme, entre l'origine de la ville et ses habitants, entre ces derniers et l'histoire des lieux. Naturels « montagne, fleuve, forêt », urbains « typologie de l'habitat, tissus », architecturaux « monuments », liés à la structure urbaine « axes, ronds-points », artistiques « sculptures, stèles », fonctionnels « parcs, jardin publics ».

### **G. Nouvelles lectures et problématiques de la ville**

A l'instar d'une nouvelle vision de la ville, les géographes se sont aventurés vers de nouvelles problématiques, fonctionnelles et écologiques qui mobilisent d'autres concepts (rejet de la perspective site-situation, intérêt pour les rapports entre croissance et société urbaine relatif à l'école de Chicago qui a initié l'étude de la ville basée sur le concept de l'écologie humaine).

Deux problématiques sont à souligner :

- **La ville, lieu central dans un système de villes** : (la théorie des lieux centraux ou le modèle de Christaller).<sup>29</sup>
- **La ville, système écologique complexe** : (l'écologie humaine)

Les sociologues de Chicago remarquent que la ville est un ensemble complexe et varié de forces sociales et économiques, dont le jeu se traduit dans la ségrégation<sup>30</sup> interne des utilisations du sol urbain, d'où la complexité des paysages intra-urbain, en dehors de la croissance morphologique et du plan, ils se sont attachés à l'étude des comportements humains en milieu urbain, dans une perspective social-darwinienne, et ont constaté une brutalité dans la lutte pour l'existence, en empruntant le concepts de l'écologie végétale et animale.

### **H. La question du centre**

La notion de centre peut s'interpréter comme un réajustement historique : ce qui était nouveau hier est devenu ancien. Mais le double éclatement de la forme de l'ensemble et du

---

<sup>29</sup> Cette problématique tente d'expliquer la taille, le nombre, la distribution des villes dans un lieu donné, c'est le modèle de Christaller, qui retrouve une régularité frappante dans la disposition des villes, et leur organisation en réseaux hiérarchisés, cette constatation est faite moins à partir de l'histoire des villes qu'à partir des rapports de commerces et de service entre ville et campagne, puis des mécanismes de leur régulation, car il faut expliquer la logique des formes spatiales et non plus en faire la reconstitution historique qui ferait appel à la situation ;

<sup>30</sup> Selon le 'Cosinshi et Racine' Schéma : Analyse de la configuration spatiale de la structure écologique. la ségrégation est un effet de la compétition pour l'espace, ou les individus ou collectivités sont à la recherche de niches résidentielles et fonctionnelles : l'effet en est la séparation des gens et de leurs activités en zones homogènes de résidence ou d'activités.

tissu urbain dans l'urbanisation des trente dernières années ajoute à cette distinction chronologique une rupture morphologique presque irréductible.

#### **I.2.1.10. Développement des villes**

##### **A. La ville traditionnelle**

Elle ne possède pas un plan préétabli et constitue une réponse spontanée aux problèmes quotidiens vécus par l'homme en quête de sociabilité, de protection, de socialisation des biens. Il n'est pas le fruit d'une réflexion des urbanistes ou des gestionnaires, bien au contraire, elle obéit à des normes dictées par l'organisation sociale et un savoir faire séculaire transmis de génération en génération.

##### **B. La ville moderne**

Les villes idéales de la renaissance italienne, les villes baroques, les villes espagnoles d'Amérique latine, etc. Sont créées par injonction politique tout en monopolisant non seulement de gros investissements mais aussi un appareil administratif conséquent et des compétences de haut niveau.

Au XVIIIème et XIXème siècle, sous l'effet de la croissance explosive de la population et des migrations provoquées par la révolution industrielle, de nombreuses villes ont été restructurées. On a greffé aux plans traditionnels des tracés réguliers souvent orthogonaux.

Le XXème siècle se caractérise par la création de la ville industrielle qui a inspiré un grand nombre d'architectes et d'urbanistes.

Depuis les années 1950, beaucoup de pays se sont engagé dans la construction des villes nouvelles destinées à décongestionner les métropoles et concentrer la croissance urbaine autour de certains pôles. Dans certains cas, c'est une capitale qui est édifiée pour donner une image de marque à un pays ou une région (de Brasilia et de Chandigarh).

##### **C. La ville contemporaine**

De la cité mésopotamienne à la ville contemporaine, les conurbations, les métropoles, les mégalo-pôles, les giga pôles, les villes ont connu d'importants changements à tous les niveaux. En effet, ces transformations touchent leur morphologie, leur taille, leur cadre bâti et la vie qu'elle impose à leurs habitants.

##### **D. Ville et développement durable**

La ville durable peut être définie en trois temps selon les tendances urbaines :



- C'est une ville capable de se maintenir dans le temps, de garder une identité, un sens collectif, un dynamisme à long terme.
- La ville durable doit pouvoir offrir une qualité de vie en tous lieux et des différentiels moins forts entre les cadres de vie.
- Une ville durable est, en conséquence, une ville qui se réapproprie un projet politique et collectif, renvoyant à grands traits au programme défini par l'Agenda pour le XXI<sup>e</sup> siècle (Agenda 21) adopté lors de la Conférence de Rio, il y a plus de dix ans.

## **I.2.2. L'urbanisme**

L'urbanisation preuve de l'ingéniosité de l'homme, elle lui a imposé ses contraintes et ses lois. Les spécialistes du domaine de la planification se sont attelés à donner des formes et des schémas idéaux à la ville à fin de vouloir maîtriser et orienter sa croissance et son développement. La notion d'urbanisme sous entend la science de création et de l'aménagement des espaces urbains.

### **I.2.2.1. L'urbanisation**

C'est un processus de création et de transformation de l'environnement, un phénomène mondial apparu après la révolution industrielle traduisant la révolution de l'histoire urbaine. L'urbanisation a imposé ses raisons aux villes à travers un rythme rapide de croissance. Selon la dimension spatiale, Elle prend compte de la croissance démographique et la surface occupée.

Cependant, la dimension et la densité à partir desquelles un établissement humain peut être qualifié de « urbain » sont variables et difficiles à délimiter.

L'urbanisation selon la dimension sociologique est défini par Gordon Childe comme un processus d'urbanisation qui constitue le résultat et le symbole de l'essor des civilisations, cette dernière est le résultat des mutations et formation des groupes humains, leurs rapports et modes de vie particuliers ainsi le progrès culturel, qui supposent une modification importante liée dans le système de la vie sociale.

### **A. L'urbain et l'urbanisation**

L'urbain est pensé comme l'aboutissement de l'histoire, alors que l'urbanisation est prise pour « la diffusion d'un système d'attitudes et de conduites né d'un groupe spécifique, la société urbaine, elle est préconisée comme moteur de développement pour les sociétés

traditionnelles, elle amorce un processus de mutations profondes marquées au départ par un syncrétisme qui réduit le nouveau système à certains de ses éléments et leur permet ainsi de coexister uniquement avec les éléments du système antérieur eux aussi coupés de leur ensemble d'origine<sup>31</sup>».

### **B. L'acculturation et l'urbanisation**

Face au phénomène de l'acculturation, la société traditionnelle affiche des résistances, des efforts de contre acculturation modifiant qui réorientent parfois l'urbanisation.

Le groupe traditionnel fait subir des distorsions aux réalités nouvelles introduites par le processus d'urbanisation (modèles «avatars»).

#### **I.2.2.2. Naissance de l'Urbanisme**

L'urbanisme, en tant que pratique, remonte à la plus haute antiquité, avec Hippodamos de Milet, qui à travers les plans, notamment en damier, des villes grecques d'Asie Mineure au Vème siècle avant J.C, était un urbaniste.

Pour le concept en lui-même, il est de création récente selon G. Bardet l'urbanisme est un terme qui est apparu dans la langue française au cours de l'année 1910, il a été utilisé pour la première fois dans le bulletin de la société géographique de Neuchâtel dans un écrit de P.Clerget.

L'urbanisme s'est retrouvé confronté à des difficultés de résoudre les problèmes qu'a générés la ville machiniste du XIXème siècle, au moment où la société industrielle commençait à ressentir les effets de l'industrialisation.

Le but de l'urbanisme est de créer un champ d'action pluridisciplinaire pour un aménagement orienté de l'espace urbain. Il est considéré alors comme la science de l'organisation spatiale des villes, avec ses aspects théorique et appliqué. Cette discipline s'est graduellement imposée au monde entier.

### **A. Généalogie de l'urbanisme**

L'urbanisme suivant l'histoire de l'urbanisation n'est pas le fruit du hasard, il est né suite à un processus de savoir-faire et un aboutissement logiques des différentes tentatives des spécialistes de résoudre les problèmes de l'aménagement des villes. Il était remis en question d'abord à travers les pensées utopiques du XIXème siècle.

---

<sup>31</sup> RAMBAUD Placide, « Société rurale et urbanisation », Paris, 1969, 2ème édition, Seuil, p.11.

En effet, l'art urbain en tant que pratique a prévalu pendant des siècles. Avec l'éclatement de la cité médiévale suite à la révolution industrielle, de graves problèmes au niveau de l'espace urbain sont apparus nécessitant une réflexion d'ordre plus théorique sur l'organisation urbaine et la recherche de modèles nouveaux.

Suite à cette crise une nouvelle discipline autonome est née qui se distingue « des arts urbains antérieurs par son caractère réflexif et critique et par sa prétention scientifique<sup>32</sup> ». Elle se développe selon deux grands mouvements idéologiques issus des utopies XIX<sup>ème</sup> siècle.

- **Le mouvement Progressiste** : vise le progrès social et technique, l'efficacité et l'hygiène. Il fonde sa théorie sur l'objet urbain éclaté dont les éléments standardisés sont répartis dans l'espace selon un ordre fonctionnel et géométrique.
- **Le mouvement Culturaliste** : se focalise sur des objectifs humanistes. Les idées présentées sont antinomiques aux premières par la richesse des relations humaines et la permanence des traditions culturelles. Il élabore un modèle spatial circonscrit, clos et différencié. L'espace est compact et multifonctionnel.

Malgré leurs différences, les théories de ces deux tendances se basent sur une procédure semblable : étude critique de la ville existante et création a contrario d'un modèle de ville qu'on peut édifier et reproduire ex nihilo.

### **I.2.2.3. Evolution du concept**

L'urbanisme a connu deux phases en guise de sa maturation :

Une période marquée par la domination de la théorie sur la pratique et par l'élaboration de trois ouvrages innovateurs « Cerda (teoría general de la Urbanización, 1867), C. Sitte (Der Städtebau, 1889) et E. Howard, (Garden cities of tomorrow, 1898) ».

La seconde période qui s'étend approximativement jusqu'aux années 1960 vit la consécration du mouvement progressiste et l'influence des C.I.A.M (congrès internationaux d'architecture moderne) auxquels on doit la charte d'Athènes (1933).

Au départ (entre les deux guerres mondiales), l'urbanisme est resté confiné à la théorie avec une mise en pratique limitée. En revanche, le mouvement d'urbanisation massif

---

<sup>32</sup> CHOAY Françoise, « L'urbanisme, utopies et réalités », Paris, 1965, Seuil, p8.

déclenché après la deuxième guerre mondiale a permis à l'urbanisme de s'imposer en tant que discipline appliquée à l'échelle mondiale, dans tous les pays du monde.

En effet, entre utopie et rationalisme de ces modèles se sont imposés comme des outils indispensables d'intervention pour la ville et par suite sur l'homme et son mode social.

De l'art urbain —→ à l'urbanisme réglementaire —→ à l'urbanisme planificateur

#### **I.2.2.4. L'urbanisme du mouvement moderne**

Le mouvement moderne a utilisé l'urbanisme comme outil pragmatique pour transformer la société et mettre en ordre la ville avec sa démarche scientifique et rationnel.

La ville est considérée comme un organisme rationnellement projeté où chaque espace doit exécuter une fonction précise : habiter, travailler, se recréer et circuler, afin de réaliser un ensemble harmonieux.

Ces fonctions correspondent aux besoins humains universels analysés par la charte d'Athènes.

### **I.3. Le patrimoine et la patrimonialisation**

#### **I.3.1. Le patrimoine**

##### **I.3.1.1. Notion du patrimoine**

Le mot patrimoine vient du latin « patrimonium » qui signifie littéralement « l'héritage du père ». A l'origine, il désigne l'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants. Il a alors un sens de bien individuel.

La notion de patrimoine dans son acceptation de bien collectif peut se définir comme l'ensemble des richesses d'ordre culturel – matérielles et immatérielles – appartenant à une communauté, héritage du passé ou témoins du monde actuel. Le patrimoine est aussi bien naturel que culturel.

Le milieu du XIXe siècle voit son triomphe. Il s'agit pour lui de faire du patrimoine autre chose que des ruines. Il faut donner une forme vivante au patrimoine [pour relier par un lien affectif et identitaire les générations présentes aux témoignages architecturaux laissés par leurs ancêtres]. « Un monument n'est pas seulement une œuvre d'art mais un document» (Viollet le Duc).

### **I.3.1.2. Evolution du concept**

Pendant des décennies, la notion, qui n'englobait que le patrimoine bâti ancien, n'a pratiquement pas évolué et ne s'est guère étendue en dehors de l'Europe. Elle s'est « mondialisée » seulement en 1972 avec l'adoption par l'UNESCO (Organisation des Nations-Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture) d'un traité international intitulé « Convention et recommandations relatives à la protection du patrimoine mondial culturel et naturel » : « Considérant que le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont de plus en plus menacés de destruction non seulement par les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave par des phénomènes d'altération encore plus redoutables considérant que la dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel ou naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du monde.

Considérant que devant l'ampleur et la gravité des dangers qui les menacent il incombe à la collectivité internationale toute entière de participer à la protection du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle par l'octroi d'une assistance collective qui, sans se substituer à l'action de l'Etat intéressé, la complétera efficacement.

Cette convention a été ratifiée par 21 pays en 1975. Elle l'est aujourd'hui par 159 Etats. Aujourd'hui, la notion de patrimoine, d'abord cantonnée à la conservation de monuments et d'objets mobiliers, a considérablement évolué et continue à s'étendre. Elle est devenue immense : patrimoine archéologique, industriel, urbain, rural, maritime, littéraire, cinématographique, photographique, culinaire, vestimentaire... Les critères de sélection ne se font plus seulement d'un point de vue esthétique. Des immeubles on passe aux meubles et du matériel à l'immatériel (rites, savoir-faire, langues régionales...) Tout ce qui témoigne du passé (même le plus récent comme l'architecture métallique du 19<sup>e</sup> siècle) et permet de comprendre le présent mérite d'être protégé pour être transmis aux générations futures.

Le patrimoine est désormais lié aussi à l'écologie, à des sites (dune du Pyla par exemple) et des espaces (marais poitevin, parcs régionaux et nationaux...) naturels. Cette extension des champs du patrimoine a lieu, une création des Journées du Patrimoine.<sup>33</sup>

### **I.3.1.3. L'UNESCO et le Patrimoine Culturel Immatériel**

De 1950 à 2005 une charte et trois conventions :

1950 : Charte de reconnaissance sur les Trésors Humains Vivants (THV)

---

<sup>33</sup> les (09) neufs formes du patrimoine officiel : archéologique; monumental; urbain; rural; parcs et jardins; industriel; maritime; ethnologique; photographique.

1972 : Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

2003 : Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI)

2005 : Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

– **Les Trésors Humains Vivants**

Les Trésors humains vivants sont des personnes qui possèdent à un haut niveau les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour interpréter ou recréer des éléments spécifiques d'une culture traditionnelle.

Le programme des Trésors humains vivants a pour objectif d'encourager les États membres à accorder une reconnaissance officielle à des détenteurs de la tradition et des praticiens talentueux, ainsi qu'à assurer la transmission de leurs connaissances et savoir-faire aux jeunes générations.

**I.3.1.4. Le patrimoine mondial, culturel**

Aux fins de la Convention sont considérés comme «patrimoine culturel» :

- **Les monuments** : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- **Les ensembles** : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- **Les sites** : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.

Aux fins de la Convention sont considérés comme «patrimoine naturel» :

- **Les monuments naturels** : constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique,
- **Les formations géologiques et physiographiques** : les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation,

- **Les sites naturels ou les zones naturelles** : strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.

### **I.3.1.5. La législation du Patrimoine Culturel en Algérie**

D'une richesse indéniable en matière de patrimoine, le territoire algérien avec ses villes modernes représente un dédoublement de villes historiques, sous formes de médinas pour le nord, ou sous forme de Ksour pour le Sud du pays.

#### **A. Les politiques culturelles en Algérie et leurs principes**

Les politiques culturelles reflètent les grands choix politiques, et la conception de la culture, que se fait un état en fonction de son système socioéconomique, de son idéologie politique et de son développement technologique. L'expérience algérienne dans le domaine culturel est très variée et riche<sup>34</sup>.

- **La « résistance culturelle en Algérie »**

La tradition de résistance s'est propagée il y a près de vingt siècles, lors de la domination romaine et a continué sous les Vandales et les Byzantins. Puis une nouvelle ère a commencé au VIIe siècle, avec l'apparition de la culture islamique, qui a perpétré l'unité linguistique et spirituelle, enrichissant les traditions et la personnalité algériennes jusqu'en 1830<sup>35</sup>.

Pendant toute la période de la colonisation, c'est à dire de 1830 à 1954, il y avait toute une implacable lutte pour la survie nationale et la préservation de la société, avec ses différentes composantes, identitaires et culturelles, pour faire face à une politique d'acculturation coloniale.

Donc depuis, l'indépendance la politique culturelle menée en Algérie s'inscrivait théoriquement sous double saut, celui de sortir des séquelles de la colonisation, et celui de la volonté de lutter contre le sous-développement, car les questions culturelles sont indissociables des questions.

---

<sup>34</sup> L'ouvrage de M. Baghli, atteste que les galets aménagés d'Aïn Hanech (Sétif) constituent le principal témoignage de la civilisation lithique sur la terre algérienne, et date de plus d'un million d'années, quant aux gravures et peintures rupestres, dans l'extrême sud du pays, vieilles de quelque cinq mille ans, témoignent de la grandeur de l'art préhistorique. Mais c'est durant les deux derniers millénaires que l'histoire du peuple avait une certaine constante fondamentale ;

<sup>35</sup> Soit pendant mille ans (l'organisation étatique de l'Algérie s'est renforcée, son espace géographique s'est individualisé. La culture s'est considérablement développée, surtout à l'âge d'or des civilisations Rustumide, Hammadide et Abdalwadide). Mais l'invasion coloniale française a brutalement interrompu cette évolution ;

Selon, Monsieur KHELIFA<sup>36</sup>, la politique patrimoniale en Algérie peut être scindée en plusieurs étapes :

Toutefois, un ensemble de textes législatifs relatifs à d'autres domaines que le patrimoine culturel mais ayant un rapport direct ou indirect, dans le sens où les diverses composantes culturelles n'étaient pas prises en compte dans l'entendement de la notion de patrimoine ou ne figuraient pas dans le cadre fixé par l'ordonnance 67-281 fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels ou la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel) sont venus jaloner l'histoire de la politique patrimoniale en Algérie.

L'Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels<sup>37</sup>, qui d'une façon générale a découlé des textes législatifs « légués » par l'occupant est le premier texte législatifs ayant donné un cadre légal général à la question du patrimoine culturel tel que la notion de patrimoine était entendue à l'époque. Elle a été la référence en matière de gestion du patrimoine culturel en Algérie jusqu'à 1998, année de promulgation de la loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel.

– **Apparition du Ministère consacré à la culture**

Dans les années 70, la culture dans son sens global, a vu l'apparition d'un Ministère totalement dédié. Sa prise en charge s'effectue depuis dans un organisme central de gestion qu'est le Ministère de la culture et de l'information et ce dans un cadre désormais distinct à travers la direction des musées, de l'archéologie et des monuments et sites historiques. Le manque de personnel qualifié et une gestion extrêmement centralisée ont fini par pousser les autorités à créer des extensions locales à la direction centrale à travers le territoire national, se résumant aux parcs, aux offices, aux musées nationaux et autres ateliers d'études.

– **La période actuelle**

La référence juridique actuelle en matière de protection du patrimoine culturel est la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

L'élément clé de cette loi reste l'apparition de la notion de « biens culturels » composés de :

---

<sup>36</sup> Directeur du Patrimoine Culturel au sein du Ministère de la culture et de l'information.

<sup>37</sup> Ce texte fixe des critères, des degrés et une procédure de classements ainsi que les organismes habilités en ce sens. Cette ordonnance définit les sanctions des différentes formes d'aliénation du patrimoine et établit très succinctement une idée des rapports de propriété privé et publique.



Biens culturels immobiliers et biens culturels mobiliers (incluant les mêmes éléments et en définissant de nouveaux, d'une façon précise, par rapport à l'ordonnance 67-281), et, innovation majeure, Biens culturels immatériels.

Il y a eu notamment création des "secteurs sauvegardés" en plus de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire et le classement, comme mesure de protection spécifique des biens culturels immobiliers.

D'une façon globale, la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine marque une étape d'affinement des notions, et d'établissement d'une conception détaillée du fait patrimonial ainsi que ses corollaires.

Cet affinement se traduit aussi, sur le plan exécutif, par une volonté de décentralisation, déconcentration et de création d'organes spécialisés et autonomes<sup>38</sup>.

## **B. La législation algérienne en matière de monuments**

### **- Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel**

Au lendemain de l'indépendance de nombreux monuments étaient abandonnés ou occupés par des « squatters » qui dégradaient de prestigieux palais ; et la meilleure partie des collections du Musée national des beaux-arts d'Alger avait été transférée au musée du Louvre à la veille de l'indépendance.

En décembre 1967, la législation nationale en matière de beaux-arts a été promulguée sous la forme d'une ordonnance relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels. Cette réglementation moderne et efficace est un outil précieux pour la sauvegarde du patrimoine. Elle a institué une commission nationale ainsi que des commissions à l'échelle de chaque wilaya ou département (C'était une occasion pour classer des biens culturels et des monuments assez riches et variés en tant que témoin, d'un passé plusieurs fois millénaire).

Ainsi on a vu et dans le cadre de l'application de cette présente ordonnance, quelques sites ont été classés, dans un premier temps comme la vallée du M'Zab (arrêté du 28 juin 1969), dont l'architecture exemplaire et le site impressionnant constituent un ensemble culturel mondialement connu, et un atelier spécialisé, subventionné par l'État, a été créé pour veiller à la sauvegarde de la pentapole qui s'y trouve. Un autre classement par le biais du décret n° 72-

---

<sup>38</sup> D'un point de vue global, il n'y a pas de politique proprement dite de formation à la gestion du patrimoine culturel en Algérie.

168 du Parc national du Tassili, site prestigieux où l'homme et la nature ont conjugué leur génie pour créer un musée en plein air d'art et de préhistoire.

Les autres restaurations ponctuelles de monuments historiques classés ont porté principalement sur le patrimoine de l'époque musulmane, comme le minaret de la Kalâa de Beni -Hammad (XIII<sup>e</sup> siècle), endommagé par plusieurs tremblements de terre, a été restauré en 1973/74<sup>39</sup>.

Depuis, il y a eu de nombreuses opérations ponctuelles et de faible portance sur quelques édifices classés. La casbah d'Alger pour sa part en tant que patrimoine universel depuis 1992, a connu de nombreuses tentatives internes, c'est à dire au niveau national. Le premier arrêté du 12 Septembre 1973, préconisait son inscription en instance de classement, un autre arrêté du 19 Octobre 1982, proposait la villa de Hussein Dey au classement en tant que monument historique, et ce n'est que par arrêté du 24 Novembre 1991 que la casbah a été classée en tant que patrimoine national historique.

Quant à la l'ordonnance de 1967 qui a régi l'ensemble de l'héritage culturel et historique, pendant plus de 30 années a été abrogée par la loi sur le patrimoine promulguée en 1998, qui a reconduit quelques éléments et s'est enrichi par la longue expériences et difficultés rencontrées dans le domaine par les gestionnaires du domaine, ce qui lui a permis de cerner plusieurs aspects et résoudre plusieurs questions relatives à la question au patrimoine qui sont resté en suspens pendant longtemps.

Concernant la situation actuelle, le classement demeure incomplet malgré la diversité et la richesse du Patrimoine Nationale, 395 monuments classés ont été recensés jusqu'à aujourd'hui, et la majorité de ce dernier a été classée durant les années (1887,1900, 1948, 1954).

Au lendemain de l'indépendance, la prise en charge de ce domaine a été timide, ce n'est qu'en 1971 qu'a débuté la véritable opération de classement, qui s'est caractérisée, après par une lenteur sur le terrain.

Les moyens de protection classiques tels que l'expropriation pour cause d'utilité publique ou l'acquisition amiable sont des mesures de protection avec acquisition; le classement et l'inscription sur l'inventaire supplémentaire qui sont des mesures de protection sans acquisitions, n'ont pas fait l'objet d'une évolution à l'instar des instruments nouveaux de

---

<sup>39</sup> A Alger, des demeures d'époque turque ont été sauvegardées par le Service des monuments historiques, et certaines villas d'hôtes ont été merveilleusement mises en valeur avec le concours de la Présidence du Conseil. En 1974, d'importants travaux ont été réalisés pour sauver les monuments de Mansourah et de Sidi Boumediene (Tlemcen).

protection de par le monde (Pour rappel les instruments classiques sont : Le classement et l'inscription sur l'inventaire supplémentaire).

Les mesures de protection nouvelles sont La déclaration de secteurs sauvegardés.

La déclaration de sauvegarde permettra donc non seulement une conservation et une préservation des sites anciens mais aussi une réhabilitation de tous les immeubles inclus dans le secteur à sauvegarder, et leur adaptation aux nécessités de la vie moderne compte tenu de leur caractère dominant de zone d'habitat.

En effet, la présente ordonnance doit faire obligation au Ministère chargé de la culture ou aux collectivités locales concernées. Selon le statut juridique du bien d'établir- un plan de protection et de mise en valeur pour sa prise en charge réelle (PPSMVSS ou PPSMVSA).

### **I.3.2. Le patrimoine et la patrimonialisation**

Pour J. Gadrey : « Le patrimoine d'une collectivité est un ensemble "d'objets et de produits" auxquels cette collectivité, ou une proportion suffisante de ses membres, attache des valeurs, parce qu'il s'agit de réalités qui témoignent de l'identité de cette collectivité en établissant un lien temporel entre le passé de cette collectivité et son présent (témoignage du passé), et/ou entre son présent et ce qu'elle imagine de son avenir (témoignage projeté)<sup>40</sup> ».

Les sites ou monuments possédant une valeur culturelle ou naturelle, d'intérêt local ou national, sont répertoriés, évalués et ensuite classés. On appelle ce processus la patrimonialisation. A partir de cette reconnaissance, ces ensembles deviennent propriétés du pays (et de l'humanité dans le cas des patrimoines mondiaux), suscitant la fierté nationale et demandent une protection à laquelle doivent participer tout le pays entier.

De nos jours, la notion de patrimoine est de plus en plus utilisée pour nommer les biens non seulement matériels, mais aussi culturels, littéraires, musicaux, relevant de la mode, ainsi que les savoir-faire. Il s'agit du patrimoine immatériel, plus difficile à reconnaître et à conserver.

#### **I.3.2.1. Qu'est ce que la patrimonialisation?**

Patrimonialiser c'est d'abord porter un regard sur l'objet, le reconnaître, le sélectionner, porte un sacrifice (sacrifier).

En reconnaissant l'importance d'un objet qu'on juge apte à avoir le statu d'un patrimoine revient à ses valeurs historiques, esthétiques, sociales...

---

<sup>40</sup> GADREY Jean. « Gestion patrimoniale, gestion durable des ressources et évaluation ». In: *Politiques et management public*, vol. 12 n° 4, 1994. P32.

Sélectionner l'objet pour un classement ou pour une prise en compte spécifique, rejoint une prise de conscience de l'homme envers cet objet.

Un sacrifice sous forme d'un effort de conserver, de mise en valeur ou de changer d'usage, en cherchant son adaptabilité aux conditions contemporaine sans pour autant lui effacer son authenticité, et cela reste la tâche ardu pour les acteurs.

### I.3.2.2. Processus de patrimonialisation

Le processus de patrimonialisation passe par six étapes :

#### A. Prise de conscience

#### B. Le jeu d'Acteurs/Actants

#### C. La sélection (justification, choix, discours narratif...)

#### D. Conservation (qui? pour qui? Pourquoi? Comment? Pour combien de temps)

#### E. Exposition (contraintes, modalités)

#### F. Valorisation (considération sociale, scientifiques, artistique...)

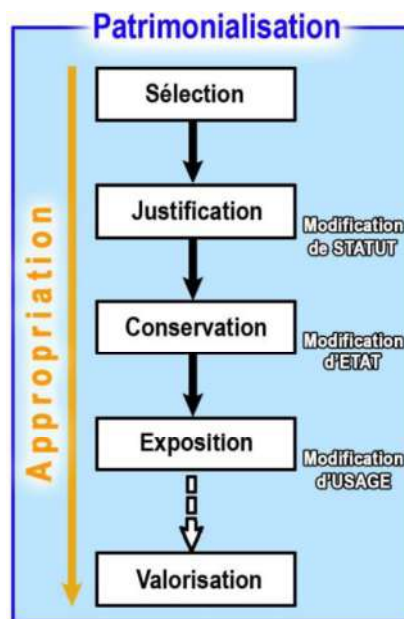


Fig.1. Les étapes de la patrimonialisation. Source : FRANCOIS, HIRCZAK, SENIL, 2005.

### I.3.2. 3. Patrimonialisation /muséification quelle différence?

On peut reconnaître un patrimoine et le conservant sous deux formes:

- Le momifier ou le muséifier, figer peut en être un résultat: le cas des monuments morts.
- Le revaloriser en lui accordant un usage bien sélectionné alors une vie qui le pérennise.

On procède à une opération de patrimonialisation selon un processus réversible, tracé à long terme et cela en retraçant son état au sein de la société civile et institutionnelle en étudiant les conditions nécessaires de sa réhabilitation, passant par:

- La volonté politique nationale et locale; le processus de patrimonialisation en étant complexe touche plusieurs secteurs (juridique, culturel, l'aménagement du territoire, planification nationale...) avec une intervention sur des échelles (nationale, régionale, communale) ;
- L'adhésion de la population ;
- L'esquisse d'une stratégie spécifique de patrimonialisation.

#### **I.3.2.4. Prise de Conscience sur le Patrimoine en Algérie**

Il faut reconnaître que l'Algérie n'a pas ignoré son patrimoine, peut être par circonstances fortes de déstabilisation qu'ont abouti son devenir soucieux, un peuple qui a défendu son patrimoine culturel, sa langue, son identité pendant 132 ans ne peut être pris différemment.

Signalant la faille accrue juste après l'indépendance où on s'est trouvé en face une nécessité de reconstruire, de guérir après une longue soumission non réussie, le patrimoine n'a pas trouvé de priorité en parallèles d'autres préoccupations qui devaient passé avant, cependant cette faille a connue son optimalise en recevant une vague de modernisation et de progression exogène, qui a influencé son identité et a déséquilibré sa société.

#### **Conclusion**

Dés qu'on parle d'espace urbain, cela évoque plusieurs autres dimensions fondamentales relativement liées l'une à l'autre (homme, environnement, espace, ville, urbanisme, patrimoine...). Ces différents concepts entrent en interaction continue formant ainsi un cycle de vie continu. Pour bien saisir le système qui oriente ces différents sous-systèmes, il est jugé indispensable d'en traiter leur modalité et l'impact qu'impose chaque composante.

L'homme a toujours creusé à fin de comprendre les mystères de l'espace (physique à l'extra-terrestre), il ne cesse d'en explorer les limites, tout en y exerçant son pouvoir sur l'espace et subir en retour son influence (loi de la nature et l'environnement comme source de vie).

L'espace conditionne à son tour les comportements (conscients et inconscients) de l'homme par son rôle de médiateur entre ce dernier et son univers. Il est le concept<sup>41</sup> clé des

---

<sup>41</sup> MOSER Gabriel et WEISS Karine. op.Cit. p261.

différentes recherches, dont l'être humain est impliqué, car ce dernier se l'approprié et le partage avec les autres.

Avec son passé l'homme crée son histoire (plus tard devient patrimoine) dans son positionnement par rapport au milieu (environnement physique) et dans son conditionnement et ses comportements (environnement social), le tout dicté par la complexité de sa psychologie individuelle et collective.

Quant à la ville, cette dernière constitue le cadre physique (processus d'urbanisation) de la vie humaine. C'est un mode de vie, de sensations, d'ambiance et d'autres formes de simulations en relation avec l'objet et l'espace qui sont à la base de l'interaction entre l'homme et son environnement.

***CHAPITRE II***  
***L'ESPACE PUBLIC URBAIN***

## **Introduction**

Toute démarche d'urbanisme ou de géographie urbaine visant à produire des préconisations pour le devenir de l'espace urbain, nécessite fondamentalement une compréhension du fonctionnement de ce dernier. Cela doit passer par une analyse multidimensionnelle et multidisciplinaire de la composante de l'espace public et de la place.

En dépit des transformations urbaines le plus récentes que témoignent nos villes (métropolisation, périurbanisation, émergence de nouvelles centralités périphériques), l'espace public reste au cœur du fonctionnement de la ville. La place, symbole de la centralité urbaine traditionnelle, continue à jouer un rôle fondamental dans l'organisation du système des espaces publics<sup>42</sup>.

La place publique est un objet urbain complexe, susceptible d'être analysés à partir de plusieurs points de vue complémentaires. Comme déjà proposé par d'autres auteurs (Bertrand et Litovski)<sup>43</sup>, les différentes analyses doivent composer un polyptyque structuré selon un ordre préétabli, mais qui peut être regardé selon un ordre libre.

Dans le présent chapitre nous évoquerons le concept clé de notre recherche « L'ESPACE PUBLIC », à travers une lecture de son évolution depuis sa création à nos jours, et les différentes périodes marquantes de son histoire, illustrée par les travaux des spécialistes de la matière, un riche répertoire théorique sur l'espace public.

### **II.1. Le rapport du « vide » à l'espace : de l'espace à l'espace public**

#### **II.1.1. L'équilibre entre pleins et vides**

Toute ville peut se définir par ses pleins (bâties) et ses vides (espaces non bâties), la configuration (formes et relations) de ces deux composantes donnant à chaque ville son caractère particulier.

Les façons dont les pleins et les vides ont été articulés et représentés ont passablement varié au cours du temps. L'objectif de ce chapitre est de retracer les grandes lignes de cette

---

<sup>42</sup> Le succès ou la défaillance d'une place a des conséquences considérables sur le développement d'un quartier et parfois même de l'ensemble de la ville dans lesquels elle se situe;

<sup>43</sup> Cette architecture correspond dans ses grandes lignes aux phases d'analyse proposées par Bertrand et Litovski (lecture, forme, vécu et histoire). On notera cependant le différent enchaînement : la lecture, correspondant à l'analyse de la perception, le dédoublement de l'analyse de la forme, ainsi que le rajout d'une dernière aile de synthèse. Pinon (1991) propose également un triptyque dans l'analyse des espaces publics : la lecture morphologique, l'analyse pittoresque et la lecture historique.



évolution (comment la ligne de partage entre public/privé, extérieur/intérieur, collectif/individuel, entre exposition et protection de soi s'est-elle modifiée ?)

Cette évolution en termes de formes, pratiques, valeurs, relations sociales particulières et rapports de pouvoir marque l'histoire urbaine en plusieurs périodes.

Avant on ne parla guère d'espace public ; de nombreuses dénominations se succédèrent pour qualifier cette réalité : voies, voiries et promenades (Hausmann), espaces libres (Lavedan ; Unwin), systèmes de places et d'allées en opposition aux bâtiments et façades (Sitte), installations communautaires et surfaces vertes et de délaissement (Charte d'Athènes), sphère publique versus sphère privée (Habermas), ratios espaces habités/espaces verts (urbanisme préfabriqué), équipements collectifs ou publics, espaces de voisinage (critiques du fonctionnalisme)<sup>44</sup>.

Lavedan est le premier auteur à analyser (de façon spatiale) les manières dont les surfaces en espaces libres et en espaces bâtis se composent et donnent lieu à des plans et règlements urbanistiques particuliers, permettant de gérer la densité, les coefficients d'occupation et d'exploitation des sols, la hauteur maximale du bâti. Les surfaces en espaces libres sont, quant à elles, généralement publiques (rues, places, espaces verts, parcs, jardins, etc.), mais elles peuvent aussi être privées (cours et jardins particulier).

Plus tard, d'autres auteurs reprennent cette analyse en insistant sur les rapports entre sphère publique et sphère privée et sur l'inscription de ces pôles dans des formes urbaines particulières. Benevolo, quant à lui, analyse l'évolution des villes en soulignant l'importance structurante du Moyen-âge et la rupture avec l'Antiquité.

### **II.1.2. La pensée urbanistique et la vision du « vide »**

Dans le développement de la pensée urbanistique le rapport de la ville à ses vides évolue suivant la morphologie urbaine qui se conçoit dans le rapport des pleins aux vides (l'espace ouvert ou libre exprime le vide).

La forme urbaine se compose d'une alternance de pleins et de « vides ». « Ce sont les vides qui structurent d'abord la ville<sup>45</sup>. » ; mais le plein donne du sens au vide : « L'espace creux rassemble dans une unité physique et symbolique la diversité de ce qui l'entoure<sup>46</sup>. »

<sup>44</sup> PLAN URBAIN, Espaces publics, Paris, 1988, La Documentation Française, p17 ;

<sup>45</sup> THIBERGE Claude « La ville en creux », Condé-sur-Noireau, 2002, Éd. du Linteau, p15 ;

<sup>46</sup> Idem.

Thiberge distingue les notions d'espaces en creux (espace physique), d'espace public (espace de la pratique sociale) et d'espace réseau (savoir-faire technique). Pour lui, ces notions sont incluses dans une même dynamique car « de leurs interactions naît le processus général de fabrication de l'urbain.<sup>47</sup>»

Le vide dans l'espace ne doit pas être perçu comme un espace en deçà, déficitaire, dans notre présente recherche, nous allons faire référence au vide comme un élément structurant de la composition urbaine et son évolution dans le fil de temps.

Les différentes recherches abordent le rapport de la ville à ses vides à travers différentes approches : philosophique (Younès 1999, Paquot 1999), historique (Descat 2006), géographique (Blanc 1995), paysagiste (Le Dantec 2003), le plus souvent ces études privilégient une entrée par la nature et le paysage. La littérature sur ce sujet est particulièrement abondante. « Panoramique » plus que corporelle. L'espace ouvert devient abstrait, il se rapproche du vide.

Pour B. Secchi, l'histoire de l'espace ouvert est aussi celle de la ville. Il distingue trois temps, celui de la ville médiévale dont le caractère public est celui de la place dans l'espace intérieur de la ville, à l'extérieur c'est celui des lieux de pratiques et de rites collectifs, et de la ville moderne qui a connu de profonds changements concernant l'espace ouvert, deux mouvements se croisent : une dynamique d'ouverture à l'espace public (XVIIIe, XIXe siècles) et une dynamique de repli sur la sphère domestique (surtout le XXe siècle).

### **II.1.3. Notion de l'espace**

De l'espace Euclidien et la théorie scientifique qu'a adoptée la définition de Kant le concept de l'espace a connu un développement reflétant le progrès scientifique et l'évolution des attitudes intellectuelles de l'homme vis-à-vis du monde.

#### **II.1.3.1. Les différentes dimensions de la notion d'espace**

##### **A. Dimension géométrique**

D'après la géométrie classique celle d'Euclide qui a défini pendant vingt siècles, l'espace par un système de coordonnées à trois dimensions où l'homme peut utiliser des rapports métriques<sup>48</sup>.

<sup>47</sup> Idem ;

<sup>48</sup> La géométrie euclidienne a traité la manière dont les corps peuvent être placés dans l'espace.

## B. Dimension psychologique

Dans cette dimension l'espace est centré et défini à partir de l'espace corporel de l'individu. L'espace matériel est défini comme l'ensemble des lieux extérieurs au corps de l'individu dans lequel se déroulent les activités et les façons d'être. L'espace est structuré psychiquement, il constitue le prolongement du moi de l'individu qui se projette dans l'espace à travers son mode d'occupation.

## C. L'espace personnel

C'est l'espace qui entoure l'individu et considéré comme le sien. Il est défini comme la bulle ou la coquille que forme l'individu à travers ses expériences qui lui permettent de sentir l'appartenance à ses frontières invisibles, celles qui prolongent son corps<sup>49</sup>.

L'espace personnel étant un filtre est l'enveloppe transportable qui assure la protection et la communication avec autrui donc permet l'interaction sociale.

Pour Edward. T. Hall, influencé par les travaux de Heidegger, l'espace personnel est une bulle invisible qui enveloppe l'individu et à partir laquelle il entre en contact avec l'espace environnant en établissant un système de distanciation.

Les facteurs médiatisant l'espace personnel sont les facteurs individuels (l'âge, le sexe, le statut social), les facteurs contextuels sociaux (relation 'attraction, amitié, familiarité, climat social de coopération ou de compétition', les qualités du lieu), les facteurs culturels (le système de valeur qui détermine l'organisation sociale, le mode de vie et de relations qui en découlent, la place attribuée à l'espace corporel).

### II.1.4. L'espace et l'urbanité

« Gropius et Le Corbusier sont convaincus que l'espace urbain doit changer d'échelle et que la densification en hauteur va permettre une dédensification du sol, donc le passage à l'espace ouvert.<sup>50</sup> »

Pour C. Thiberge, le fonctionnalisme est à l'origine de l'avènement de l'espace ouvert au détriment de l'espace en creux qui, selon lui, fait référence à la matérialité de l'espace. Il remet en question le rôle de la rue qui est ici l'antithèse de l'espace ouvert « Le terrain d'assiette des constructions est par définition plat et sans voisins<sup>51</sup> ». L'espace ouvert devient

<sup>49</sup> Coquille, bulle, aura, zone- tampon, sphère véhiculaire, représentent les termes métaphoriques employés pour expliquer ce concept par plusieurs auteurs, notamment Moles, E. T. Hall, Halltman et autres ;

<sup>50</sup> THIBERGE Claude, *op.Cit.* p139;

<sup>51</sup> Ibid. p138.

un plan abstrait sans matérialité, cette vision aura pour lui des répercussions négatives comme la perte dimensionnels « Quand la ville se construisait autour de l'espace public en creux, celui-ci engendrait, du fait même de ses dimensions, une échelle du bâti en rapport avec ses usages multiples. [...] Avec l'espace ouvert cette référence disparaît et la taille des opérations n'est plus limitée [...]. Ceci est d'autant plus facile que, marquant une rupture totale avec le système urbain antérieur, les nouveaux ensembles s'accommodent fort bien d'une coupure physique entre la ville ancienne et ses extensions.<sup>52</sup>»

Secchi<sup>53</sup> confirme que l'aspect résiduel de l'espace ouvert se conjugue avec une plus forte abstraction pour le rapprocher du « vide ».

Le fonctionnalisme soustrait toute substance, toute matérialité, toute sensibilité de l'espace ouvert pour le transformer en vide urbain. Jane Jacob et Lewis Mumford dans leur critique accusent l'urbanisme fonctionnaliste d'avoir vidé l'espace en creux de sa fonction sociale.

« Nous avons appris que les espaces libres ont également un rôle social, trop souvent négligé au profit de leur seule fonction hygiénique<sup>54</sup> ».

La ville est binaire, elle se compose de pleins et de vides. Le seul avantage du vide est qu'il donne une vue, un horizon. L'expression « espace ouvert » qui s'utilise surtout à partir des années 1960 fait d'abord référence à cela : le dégagement du champ de vision. L'espace ouvert est d'abord ouvert parce qu'il offre un panorama, mais il est vide, dans tous les sens du terme.

#### - L'espace ouvert et la ville

L'espace ouvert naît du regard de ceux qui font la ville. La morphologie urbaine se conçoit dans le rapport des pleins aux vides. Le rapport de la ville à ses vides évolue dans le temps et suivant les termes de la pensée urbanistique.

Un rappel historique permet d'identifier les principales étapes de la prise en compte de l'espace ouvert dans la pensée urbanistique ce qui est résumé dans le tableau suivant (voir tableau.1.)

Dans chaque période on remarque de nouvelles conceptions du vide urbain s'adjoignent sans pour autant que disparaissent les visions précédentes avec une diversification des rapports de la ville à ses vides.

<sup>52</sup> Ibid. p.141;

<sup>53</sup> SECCHI Bernardo « Première leçon d'urbanisme ». Marseille, 2006, Éditions Parenthèse, p.124 ;

<sup>54</sup> CHOAY Françoise. « L'urbanisme, utopies et réalités ». Une anthologie. Paris, Editions du Seuil, 1965, p.360.

	18 <sup>e</sup> siècle	19 <sup>e</sup> siècle, début 20 <sup>e</sup> siècle	Deuxième moitié 20 <sup>e</sup> siècle, 21 <sup>e</sup> siècle	
Approche paysagère	- Jardin, espace public - Paysage, panorama, campagne, vision picturale	- Parc urbain, espace public, paysage - Système de parcs, espace public, réseau - Coupure d'urbanisation : ceinture agricole, ceinture verte, coulée verte, etc.	Mêmes approches que la période précédente + Grand paysage	STRUCTURE VERTE
Approche fonctionnaliste		- Paysage, panorama, étendue verte, vide - Équipement, espace public, réseau	Mêmes approches que la période précédente + Infrastructure	
Approche écologiste			Réseau écologique Nature, agriculture, forêt Corridor écologique	

Tableau.1. Les formes de l'espace ouvert dans la pensée urbanistique. Source : HDR. MAYTE BANZO.

L'espace ouvert, pour une nouvelle urbanité p56.

### II.1.5. L'espace urbain

Suite aux réactions vis-à-vis les théories de l'urbanisme moderne, la notion d'espace public urbain a vu le jour avec un caractère anti fonctionnaliste et une attitude qui prône le retour à la ville historique. R. Krier établit en 1975 un répertoire morphologique partant de formes élémentaires, en face de la disparition de la notion traditionnelle d'espace urbain à fin de répondre à l'appauvrissement de l'urbanisme du XXe siècle.

Sitte fait référence au passé en le postulant comme un espace urbain n'est tel que s'il possède des caractéristiques géométriques et esthétiques lisibles, il tente de dégager les principes esthétiques sans lesquels n'importe quel vide ne pourrait être considéré comme un espace urbain.

Analysant la ville en tant qu'architecture Aldo Rossi démontre qu'elle se limite dans un simple conglomérat d'édifice, au contraire elle est le produit d'une histoire.

#### II.1.5.1. Notion de l'espace urbain extérieur

« Les espaces collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous. Ils sont généralement sous la responsabilité des collectivités locales ou parfois de droit privé. Ils sont le plus souvent en plein air, mais peuvent être partiellement ou totalement couverts.<sup>55</sup>»

Dans le domaine du droit l'espace extérieur est tout espace de passage et de rassemblement appartenant à tous pour usage.

<sup>55</sup> DE SABLET Michel, « Des espaces agréables à vivre » : *places, rues, squares et jardins*. Paris, 1991, édition du moniteur, p13.

Pour Françoise Choay, l'espace urbain traditionnel représente la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics. La ville a été conçue à partir d'une combinaison de deux composantes d'espace bâti et non bâti, les espaces non construits sont considérés comme un simple résultat négatif dû à l'urbanisation ou comme le négatif des constructions et le lient qui les unit en même temps.

Les espaces urbains extérieurs de nos jours sont devenus des espaces réservés à la circulation, aux stationnements. Alors leur évolution dans l'histoire montre leur importance, comme lieux d'échanges, de communication, de rassemblements. Les espaces libres constituent « la dimension oubliée » dans les aménagements urbains des trente dernières années du XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un concept élaboré au cours des années 1960 dans les travaux des sciences sociales, et dans une seconde étape, il est apparu dans le langage des urbanistes et techniciens de la ville vers la fin des années 1970.

L'apparition du terme « espace urbain » n'est apparue que vers les années 1977-1978 avec la ville moderne et particulièrement les grands ensembles. Enfin l'émergence du terme espaces publics est autour des années 1980 correspondant à une période où la ville et la pensée sur la ville sont en crise.

#### **II.1.5.2. Rôle et structuration de l'espace urbain**

Perçu souvent comme un vide dans la ville, l'espace urbain contient les fonctions de circulation, de transport et de commerce.

Il sert comme un contenant de la mise en scène de la vie urbaine par lequel respire la ville.

Il structure et oriente la ville selon un mode d'organisation tout en s'occupant de la jonction des différents espaces de la ville.

- **Lieu de mixité et de cohésion sociale** : Ils sont les lieux de rencontre et d'échange social entre les habitants, moyen d'équilibre physique et psychologique. « La ville n'est pas construite pour une seule personne mais pour un grand nombre de gens ayant des passés, des tempéraments, des occupations, et appartenant à des classes sociales extrêmement diverses.<sup>56</sup> »

La cohésion sociale, fruit de l'inscription de la vie sociale dans l'espace et dans le temps, et faite d'action sur le milieu et d'interaction entre les hommes<sup>57</sup>.

<sup>56</sup> LYNCH Kevin, « L'image de la cité ». Paris, 1998, édition Dunod. p 129 ;

<sup>57</sup> CLAVAL Paul, « Espace et Pouvoir ». Paris, 1978, édition presse universitaire de France. p 11.

### **II.1.5.3. Eléments composants de l'espace urbain extérieur**

L'espace urbain est composé de : la circulation (les rues, les ruelles, les avenues et boulevards, les trottoirs, les aires de stationnements), les espaces verts, les places publiques et le mobilier urbain. (On détaillera plus sur les places publiques notre objet de recherche).

### **II.1.5.4. La pratique de l'espace urbain**

L'analyse urbaine, dans sa visée morphologique a pour objet l'espace, défini comme des configurations physiques, et la façon dont les éléments matériels qui composent celles-ci sont structurés, dans la relation dialectique qu'ils ont avec l'ensemble qu'ils forment. Il s'agit d'une analyse qualitative de l'espace.

L'espace a pour fonction d'être inducteur de modes de vie, de relations sociales, voire de rapports sociaux nouveaux.

### **II.1.5.5. Pratique sociale et pratique de l'espace**

L'analyse morphologique, recourt à des instruments spécifiques, le lieu, lui apparaît comme l'espace investi, qualifié, nommé « produit » par la pratique quotidienne qui est faite d'activités, de perceptions, de mémoire, de symboles.

#### **– Sociologie et pratique sociale « lieux quotidiens-la pratique- l'usage »**

H. Lefebvre envisage à travers la pratique sociale l'espace urbain, effets des rapports sociaux antagoniques qui le structurent, aussi à travers le statut de l'espace, valeur d'usage et marchandise, et ses relations contradictoires avec la vie quotidienne.

La pratique sociale comprend les activités concrètes : travail, non-travail, consommation, fréquentation, trajets, relations sociales, rites, représentations (y compris de cette pratique) qui engagent et influencent la vie quotidienne. Elle s'exprime à travers une autre, la pratique de l'espace.

Les conditions de la pratique même ses manifestations les plus spatiales, ne se limitent pas à l'espace matériel, mais elles sont à ressaisir avec leurs éléments sociaux d'où l'impossibilité d'isoler tout à fait la pratique de l'espace de processus globaux.

### **II.1.6. Le vide et l'espace public**

L'espace public, un lieu, une représentation, ce terme renvoie à deux dimensions, la première est celle de l'espace comme lieu et comme «forme» concrète, la deuxième celle de «public», concept qui suppose la représentation d'un bien commun collectif et partagé.



L'espace comme forme est définie par Rossi comme « une résultante de l'organisation des édifices de la ville<sup>58</sup> ». Il introduit le concept de « l'intérieur urbain » structuré et limité par les façades urbaines et apprécié avec ses trois dimensions : le sol, la façade et le ciel.

Une autre hypothèse émise par Krier affirme qu'au contraire ce sont les vides qui structurent d'abord la ville qui s'organise ensuite en réseaux autour d'eux. Thiberge<sup>59</sup> quant à lui confirme l'importance du vide mais sous l'appellation du creux urbain où la forme en tant que telle n'est pas très importante, c'est selon lui un creux à trois dimensions au sein duquel nous nous déplaçons. Il introduit une autre variable à considérer dans l'espace public qui est l'usagé et son exploration de l'espace, sa perception et sa représentation.

D'autres auteurs avaient, avant cela, démontré l'importance de ces éléments comme faisant partie intégrante du processus de production et de gestion de l'espace extérieur. La qualité, la signification, l'originalité et l'importance topologique, sont pour Schulz indispensables dans la construction d'un espace significatif qui devient alors un « lieu ». Ces notions confirment le travail de Lynch sur la perception de la ville par ses habitants et montrent à quel point la matérialité de l'espace à elle seule est insuffisante pour la qualification ou la production d'un espace. Ses travaux marquent un tournant important dans l'analyse urbaine.

E. T. Hall de son côté réhabilite l'importance de la dimension culturelle de l'usager et du groupe social, il introduit le concept de « proxémie » repris par Jean Cousin<sup>60</sup> et d'autres concepts comme l'espace personnel détaillé par Moles dans la conception et la gestion de chaque espace collectif.

L'espace public n'est donc pas un simple vide entre les bâtiments, c'est un lieu de vie qui implique une dimension psychologique, celle du citoyen et sa représentation de l'espace ainsi qu'une dimension sociale, celle de son usage collectif. A ce titre, l'espace public est un espace spécifique de la mise en relation des personnes, dont la liberté d'accès est garantie au proche comme à l'étranger, au connu comme à l'anonyme. C'est finalement pour chacun le lieu de la libre rencontre avec autrui.

<sup>58</sup> BAHRI Noufel et ROUAG Abba. « Vivre l'espace public » : *De l'espace public de la médina à celui des grands ensembles de Constantine*. p3 ;

<sup>59</sup> Ibid ;

<sup>60</sup> COUSIN Jean. « L'espace vivant » : *introduction à l'espace architectural premier*. Paris, 1980. Éditions du Moniteur, pp. 236.



La volonté du pouvoir s'y traduit par le projet public, qui est en lui-même un moyen puissant d'identification sociale. Cette identification permet le développement d'une vie communautaire, ce qui suppose de laisser de côté les différences individuelles ne pouvant évoluer que dans les sphères privées pour établir des codes et des règles d'usage de l'espace, cet ensemble de facteurs qui est à l'origine de ce qu'on pourrait appeler «civisme» et «urbanité».

### **II.1.7. L'espace public et la place publique**

L'espace public partie non bâtie d'un espace affectée à des usages publics, est d'abord un espace collectif.

#### **II.1.7.1. La formation et l'origine de l'espace public**

Dans la période qui remonte entre 14000 et 7600 ans au paléolithique en Mésopotamie le village s'impose comme cadre de la communauté dès le début de la sédentarisation avec une expression spatiale de famille ou de clan. C'est la période durant laquelle l'homme était chasseur-cueilleur. Entre 8000 et 4500 ans au néolithique en Mésopotamie, la pratique agricole a poussé à la multiplication des villages où l'homme passe au stade d'éleveur-cultivateur, qui plus tard donneront la ville. L'agglomération prend une allure de cité. A la fin du néolithique, durant le 4e millénaire la cité se consolide pour prendre une allure d'une cité avec un caractère urbain de plus en plus achevé. Le caractère urbain s'achève peu avant le 3e millénaire. L'accent est alors mis sur la hiérarchie entre les édifices<sup>61</sup>.

Dans cette période l'espace public à son propre sens et assez rare, selon Margueron les places publiques n'étaient pas un élément normal de la ville orientale, même si des aires assez vastes s'étendaient à l'occasion devant un édifice public ou une Ziggourat. D'une tradition de l'intérieur et l'univers extérieur, un lieu d'achèvement des caravanes, abrite un marché qui devient un foyer très actif de la vie quotidienne. Il existe cependant un exemple de marché organisé autour d'une place triangulaire à l'intérieur de la ville.

Les rues étaient dallées ou en terres tassées. L'organisation de la voirie n'est pas toujours homogène. Le réseau se diversifie à partir d'artères maîtresses et des rues de plus en plus étroites se faufilent vers l'intérieur des blocs qui constituent chaque quartier divisé en module.

---

<sup>61</sup> On y voit les différents quartiers corporatifs et l'orientation nord-sud des axes de voies qui pourrait être à l'origine des axes de la ville romaine plus tard. On voit se former des axes de circulation mieux tracés et une meilleure structuration de l'espace urbain. La cité est enfermée dans une enceinte rectangulaire régulièrement rythmée de tours. Deux portes la mettent en relation avec l'extérieur. Une porte méridionale menant au centre du pouvoir, l'autre septentrionale qui dessert la ville elle-même, structurée par une artère maîtresse Nord-Sud.

Il y avait des rues sécantes et d'autres radiales. Chacune assure une fonction supplémentaire. Les radiales entraînent les eaux de pluie vers l'extérieur, et les sécantes ont des sous-sols pour absorber l'eau sur place.

Dans les villes développées on trouve entre huit (08) et dix-huit (18) portes, Babylone en avait neuf (09). Au centre de la ville existe une place avec un temple et une ziggourat et sur le pourtour, des chapelles et des dépendances. Il y a une vaste esplanade sur la voie processionnelle, qui elle est dallée. Véritable épine dorsale de la cité desservant le grand palais Royal. Elle forme un grand axe rectiligne qui réunissait tous les pôles majeurs de la cité et se prolongeait vers le Nord, vers le Trésor et le palais d'été. Le reste du réseau viaire était dominé par de grandes artères, sortes d'avenues sur lesquelles se branchaient les circulations secondaires<sup>62</sup>.

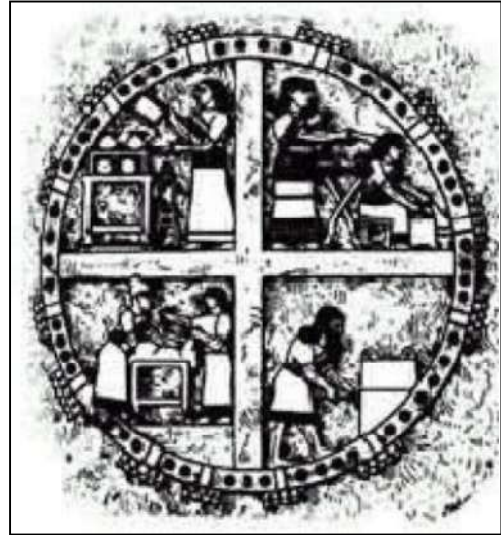


Fig.2. La ville mésopotamienne a une pureté géométrique. Source : D'après M.Coppa, Storia del Urbanistica dalle origini al ellenismo.

### II.1.7.2. L'espace urbain dans la ville historique

La qualité architecturale des espaces urbains à travers les principales périodes de l'histoire n'existe que très peu dans les études historiques ou contemporaines spécifiques à l'espace urbain. Revenant aux considérations de l'Abbé Laugier sur les promenades et les entrées de villes ou à l'analyse de l'Acropole d'Athènes que fait Auguste Choisy. D'une manière générale, les urbanistes et les architectes abordaient le cadre urbain et l'espace mais sans les nommer en tant que tels, même par des auteurs d'autres disciplines qui étaient destinés aux concepteurs.

Les savoirs concernant le vide de l'espace urbain sont peu formalisés et ne se sont pas beaucoup renouvelés. Un aperçu sur l'évolution des espaces urbains historiques nous évoque la logique conceptuelle de chaque type d'espace ainsi que leurs effets spatiaux, les caractéristiques géométriques et leurs qualités spatiales. Les trois variables qui ont déterminé les modes de constructions de l'espace urbain sont la dimension, la forme et la situation.

<sup>62</sup> KHENOUCHEA Taieb. « L'espace public, entre vocation publique et sensibilité de l'espace » thèse doctorat en urbanisme, Constantine, Université Mentouri Constantine, p 6.

Au deux premières échelles, nous verrons plus loin la distinction entre une préoccupation liée aux phénomènes de croissance spatiale et de développement économique d'une part et une perception de la ville fondée sur des parcours urbains et des séquences visuelles, que l'on retrouve chez Kevin Lynch et qui concerne les aspects sémiologiques de la perception visuelle d'une ville. Le dernier élément sera basé sur la perception fondée sur les lois physiologiques, elle s'exprime à l'échelle du fragment urbain : combinaison spatiale des éléments fondamentaux que sont la rue et la place.

Dans les tendances actuelles apparaît la ville fonctionnaliste avec la perte de l'espace urbain, examinées à travers les principes des trois sphères culturelles distinctes (Le Corbusier, Walter Gropius et Patrick Geddes).

### **II.1.7.3. Usage et appropriation de l'espace public**

L'appropriation de l'espace est l'un des mécanismes du rapport homme/environnement. Cette notion, au sens large, désigne selon Fisher<sup>63</sup> l'acte de faire sien, de s'attribuer la propriété de quelque chose, même si elle ne nous appartient pas légalement. Elle se manifeste à travers l'exercice d'un contrôle sur l'espace, utilisé comme signe à l'intention d'autrui, ce qui fait d'elle aussi un aspect de la relation aux autres<sup>64</sup>.

L'appropriation est également une action qui peut être permanente, se poursuivant dans le temps ou temporaire, variant selon les moments de la journée, les saisons ou autres.

Cette action sur l'espace laisse des empreintes, et aide les personnes et les collectivités à incorporer l'espace transformé dans leurs processus cognitifs et affectifs de façon active et actualisée, c'est-à-dire à leur fournir des significations individuelles et sociales à travers des processus d'interaction.

C'est donc une transformation qui confère à l'espace une nouvelle identité et assure à l'individu et au groupe une meilleure adaptation.

L'idée d'une appropriation de l'espace public peut paraître erronée car elle semble contredire les principes de la vie communautaire et du bien commun à tous. Cependant l'espace public peut faire l'objet de plusieurs niveaux d'appropriations, Un niveau individuel grâce à un mécanisme de marquage temporaire ou permanent ou l'inscription d'un «espace personnel».

<sup>63</sup> FISHER R. J. « The social psychology of intergroup and international conflict resolution ». New York, 1990. NY: Springer-Verlag Publishin. p.55.

<sup>64</sup> PROSHANSKY, «The City and Self-Identity Environment and Behavior» 1978 10:147-169

Le premier niveau, le marquage est selon Sommer et Fisher un fort indicateur de l'appropriation, c'est un processus désignant dans l'espace des limites ou barrières ne pouvant être franchies que selon des règles sociales bien déterminées.

Le deuxième niveau, l'espace personnel est une sorte d'enveloppe invisible qui constitue l'extension de l'individu dépassant ses limites corporelles. Grâce à cette enveloppe, l'usagé se définit dans l'espace à travers l'affirmation d'une place. L'espace devient alors ma place selon l'usage et l'activité.

Cet espace personnel se dilate et se rétrécit selon la situation et le contexte. Il joue le rôle de régulateur des rapports sociaux. Selon E. T. Hall plus il y a de sympathie entre les gens, et plus il y a de cohésion : la distance est automatiquement réduite. Par contre, plus il y a d'antipathie, plus l'écart est grand.

Cependant l'appropriation dépasse parfois les limites tolérables pour constituer une occupation agressive de l'espace, ce cas se manifeste clairement chez les Sans Domicile Fixe (SDF) où des espaces domestiques prennent naissance sur des bouts de trottoirs appropriés constituant des inédits chez-soi et entre soi. L'autre niveau d'appropriation est collectif, il consiste à la volonté d'introduire dans la matérialité de l'espace, l'histoire, la tradition, la mémoire collective et les particularités sociales, culturelles et psychologiques des sujets maints dans l'espace concret.

L'appropriation de l'espace devient alors une tentative de décodage et de requalification sociale d'un espace concret qu'on pourrait considérer au départ comme neutre ou indifférent.

## **II.2. L'espace public urbain entre théorie et approches**

L'analyse de l'espace public selon la synthèse des différents travaux et théories des spécialistes sera structurée en six différentes « ailes » du polyptyque :

L'analyse du contexte historique de la place, celle de son contexte urbain, celle de la composition urbaine, celle des fonctions, des usages et des appropriations, l'analyse perceptive, l'analyse sociales et l'analyse systémique en vue de l'établissement d'un diagnostic synthétique.

### **II.2.1. Une lecture de la place publique à travers le contexte historique**

Un cadrage historique des places à travers Huit périodes clés permettant d'appréhender l'évolution au cours du temps de la conception des places.

### II.2.1.1. La place, espace public clé de la ville à travers l'histoire

Au cours des siècles, la ville européenne a bâti son urbanité et facilité son fonctionnement social et économique autour de places, pièces maîtresses d'un plus vaste système d'espaces publics. Ce système inclut dès le Moyen-âge des rues et des ruelles, auxquelles se sont ajoutés à partir du XVI-XVIII, les jardins publics, les boulevards, les promenades. Les places sont néanmoins restées les points focaux de ces systèmes d'espaces publics, au moins jusqu'à une époque très récente.

Les places n'ont ainsi pas cessé de se modifier, s'appropriant d'héritages anciens, réinterprétés par les nécessités urbaines d'époques successives. Des nouvelles places ont en même temps vu le jour, traduisant de façon plus directe les nouvelles conceptions urbanistiques.

L'analyse de toute place doit ainsi s'interroger sur l'historicité et sur la signification de cet objet urbain qui a vu sa fonction évoluer au cours du temps. La question de la place est inscrite dans la problématique actuelle de l'urbain et du public<sup>65</sup>.

#### A. L'agora grecque « 500 AV. JC »

La cité grecque s'est développée d'une manière empirique. Elle s'organisait autour d'une place principale qui est l'agora. C'est un lieu d'échanges politiques, culturels, commerciaux, le foyer du verbe et de festivités. L'Agora était un acte conscient, première forme urbaine.

L'Agora d'Athènes : Athènes (7<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> siècle), une ville du citoyen, Tous les citoyens avaient le droit de participer au gouvernement de la cité. Cette démocratie s'est projetée même dans l'aménagement de la cité. Toutes les activités publiques comme les débats politiques et philosophiques se déroulent en plein air et parmi ces espaces, on trouve l'Agora. Cette dernière a été modifiée à maintes fois, temples, fontaines, encadraient l'espace qui répond à très grand degré de besoins (une structure dimensionnelle et fonctionnelle)<sup>66</sup>. Il y avait également cette tentative d'équilibrer entre le plein et le vide par l'emplacement de structure, l'emplacement de statues et la subordination d'arbre. L'homme était une unité de mesure de l'espace par le maintien du sens de l'échelle humaine dans le dimensionnement des structures

<sup>65</sup> MERLIN Pierre et CHOAY Françoise. « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement ». Paris, 1996, Presses universitaires de France. p.16 ;

<sup>66</sup> Les athlètes s'entraînaient aussi dans l'Agora avant d'introduire la gymnastique et la course. Les philosophes occupaient un coin de l'Agora.

environnantes de l'Agora et par l'équilibre des proportions des colonnades qui rythment les trois côtés de l'Agora.

## B. Le Forum Romain

Le forum est pour les Romains la place publique, Le premier forum est celui de Rome, datant de l'époque de la fondation de la ville. Centre mythique de la fondation de la cité. C'est une place dallée, rectangulaire, fermée et encadrée de portiques (allées couvertes dont le toit est soutenu par des colonnes), les édifices utilisés à cet effet sont toujours des édifices publics. Il est courant qu'à Rome, la construction d'un nouveau forum soit décidée après l'accession au pouvoir d'un empereur (le forum républicain, le forum de César, le forum d'Auguste, le forum de Trajan).

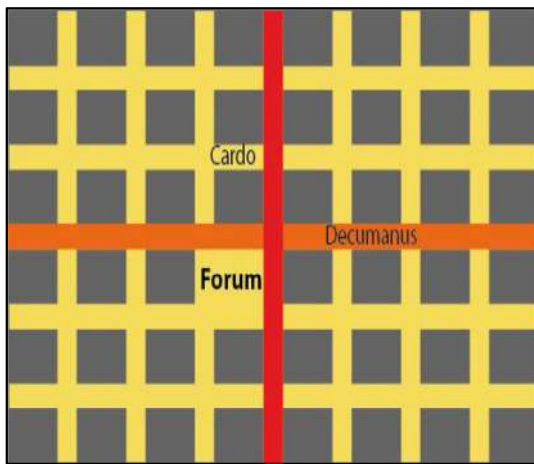


Fig.3. Principe d'organisation de la ville romaine. Source : <http://unice.fr/universite>

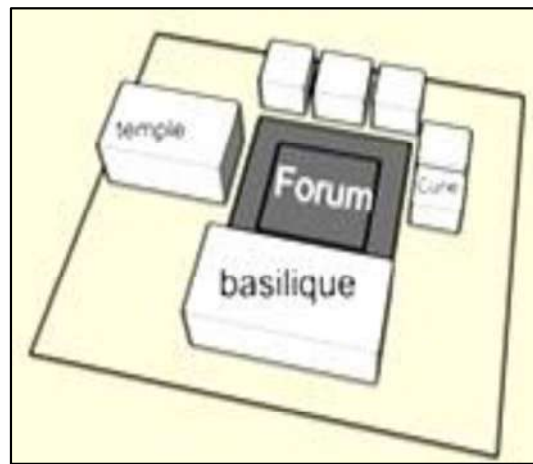


Fig.4. Forum par rapport aux édifices. Source : <http://unice.fr/universite>

Le forum n'est pas simplement un espace vidé au centre de la ville, mais l'espace public ouvert donnant un sens à toute la structure urbaine. Il s'agit d'une différence majeure avec le rôle qui sera assigné aux places dans les structures urbaines du Moyen-âge.

## C. La place du Moyen-âge

La ville médiévale, un ensemble de petites dimensions, très serrés sur elles-mêmes, et contrainte spatialement par son système défensif. Une planification organique ne comporte pas de plan préconçu. Camillo Sitte et Leonardo Benevolo<sup>67</sup> soulignent ainsi l'émergence, dans la ville européenne du moyen-âge, de trois places principales, bien différenciées et rayonnant sur l'ensemble de la ville : la place civique de l'hôtel de ville, la place religieuse de

<sup>67</sup> SITTE Camillo. « L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements ». Paris, 1980, L'équerre, p320 ; Et BENEVOLO Leonardo. « Histoire de la ville ». Marseille, 1980, Parenthèse. pp.257.



la cathédrale et la place du marché. D'autres places et placettes abritent de façon plus locale des fonctions religieuses ou commerciales (marché) au sein des quartiers.

La ville du Moyen-âge avait trois problèmes pratiques concernant ses places : le dégagement de la place, la localisation des places et l'articulation des places. La localisation des trois places principales est également liée à des considérations pratiques, outre que symboliques. (Voir fig.5).

En se référant à Zucker<sup>68</sup>, la place de l'église et la place du marché partageaient l'espace central de la ville. Elles sont parfois fusionnées dans un seul espace, mais plus souvent, ces deux espaces sont instincts et adjacents. Selon C. Sitte, la disposition des rues est importante pour l'harmonie de la place<sup>69</sup>.

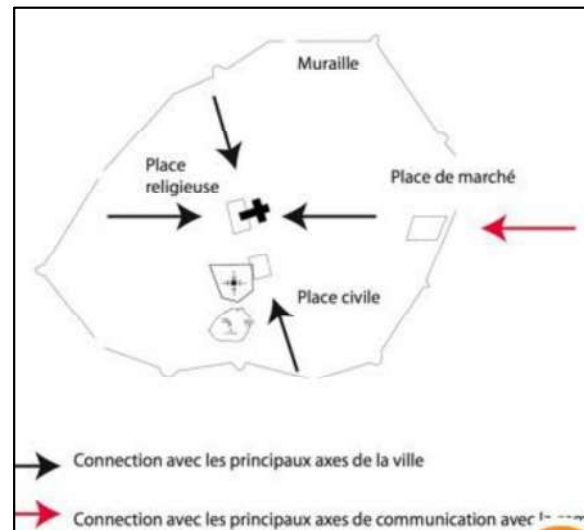


Fig.5. Localisation des places dans la ville au moyen âge. Source : <http://unice.fr/universite>

La différence avec le forum romain est également évidente en ce qui concerne la spécialisation des fonctions (place marchande, place religieuse, place civique) et l'insertion au sein de tissus urbains non planifiés.

- **La place Del Camp « Sienne »** : la fin du XIIIe siècle marque le début de la planification des places. La place Del Campo à Sienne est une place semi-circulaire, les côtés de pierres du pavement constituent le seul décor de la place. L'espace ouvert qui devient place du marché est éventuellement pavée, souvent par simple nécessité car cet espace se trouve congestionné et émergé de pluie. Le pavage est divisé symboliquement en neuf sections d'autant qu'il y a de quartiers dans la ville.

#### D. La place de la Renaissance

La conception de nouvelles configurations pour la place<sup>70</sup>, espace public clé au sein de la ville, montrant quelle est la puissance de la nouvelle conception urbaine de la Renaissance<sup>71</sup>,

<sup>68</sup> ZUCKER P "Town and square" New york, 1959, édition Columbia university press, p67;

<sup>69</sup> La place du Moyen-âge est un espace visuellement renfermé par les constructions environnantes. Les rues évitent toute traversée de la place et arrivent souvent de biais sur les angles de la place ;

<sup>70</sup> Redécouverte et réappropriation des travaux de Leon Battista Alberti (De Re Aedificatoria, 1485) et des textes théoriques de l'antiquité, tel que le De Architectura de Vitruve.

susceptible de concevoir et créer, si les moyens lui sont donnés, une véritable ville idéale. Il s'agit à la fois de créer des nouveaux espaces publics articulant le palais du seigneur à la ville constituée, de lui donner une nouvelle centralité au sein de l'espace urbain et d'asseoir symboliquement la légitimation du nouveau pouvoir de conceptions architecturale plus modernes et rationnelles.

Pour des raisons pragmatiques, « la relation église-palais-place occupe ainsi le centre de la réflexion urbanistique de la Renaissance<sup>72</sup>. »

#### – Les caractéristiques des places de la Renaissance

Au XVe les facteurs socio-économiques ont été développés à travers le moyen Age. Le passage de la place du marché au palace et villas a marqué la fin du marché médiévale de la ville et le début du marchandisme moderne (de la citadelle fortifiée au marché large et développé, cette croissance dans l'espace était la clé du commencement de la période de la renaissance).

À la Renaissance comme au Moyen-âge, la place constitue encore élément clé de la structure urbaine. Selon C. Sitte<sup>73</sup> « [...] au Moyen-âge et pendant la Renaissance, les places urbaines jouaient encore un rôle vital dans la vie publique, et par conséquent il existait encore une relation fondamentale entre ces places et les édifices publics qui les bordaient. »

Les différents changements de cette période sur le plan de la structure sociale et politique a été accompagnée de changement également dans la planification urbaine à savoir : la planification des rues, des places, de nouvelles architectures, incluent l'église qui est devenue un endroit où se déroulaient les activités plus politiques que religieuses. Les constructions entourant les places sont devenues monumentales. Il y avait bien sûr une exception dans la planification des places du marché où il y avait un contrôle de dimensions et de proportions.

Ce qui change être les deux époques est d'abord le type de bâtiments donnant un sens à la place : la cathédrale œuvre collective des citoyens remplacée par une nouvelle église commandité par le pouvoir en place, l'hôtel de ville avec son beffroi, symbole de l'indépendance du pouvoir municipal remplacé par le palais du seigneur, nouveau maître de

<sup>71</sup> La Renaissance européenne (XVe), époque charnière entre l'époque médiévale et l'époque moderne, est une période historique qui eut comme origine la Renaissance italienne (Venise, Florence). elle fut principalement marquée par les travaux de Brunelleschi et Alberti ;

<sup>72</sup> LAVEDAN Pierre, HUGUENEY Jeanne et HENRAT Philippe. « L'Urbanisme à l'époque moderne, XVIe-XVIIe-XVIIIe siècles ». Paris, 1982, Arts et métiers graphique, p.310 ;

<sup>73</sup> Sitte C. *op. Cit.*, p.16.



la ville, chef militaire et patron des arts et des sciences. Les formes également sont différentes. À l'irrégularité de la place du Moyen-âge s'oppose la régularité géométrique des places de la Renaissance (places carrées et rectangulaires, parfois octogonales).

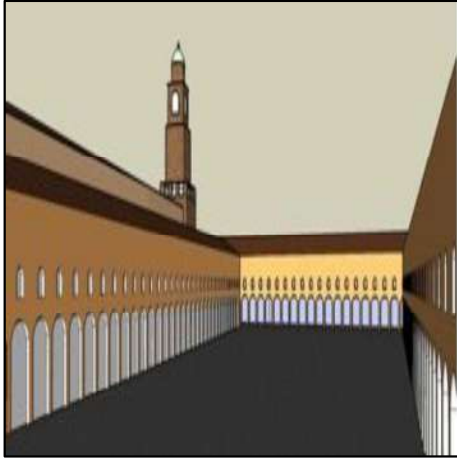


Fig.6. Piazza Ducale à Vigevano, Italie.  
Source : <http://unice.fr/universite>.

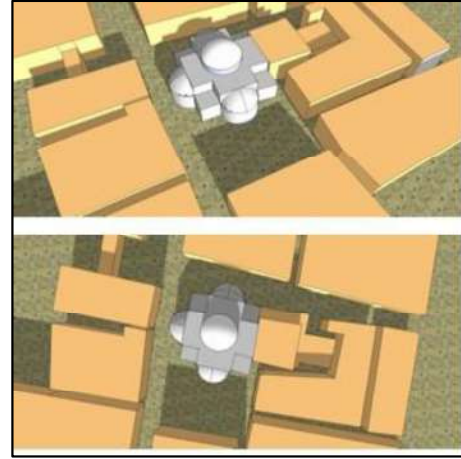


Fig.7. Place de Steccata, Parme, Italie.  
Source : <http://unice.fr/universite>.

Les places n'étaient plus que des espaces fonctionnels, de simples vides entourés de constructions. On cherchait plutôt à organiser l'espace et à l'embellir.

Les places de la Renaissance témoignent la capacité des architectes de cet à cet période à articuler les pleins et les vides de l'espace urbain pour atteindre le résultat le plus harmonieux possible par rapport à la perception humaine. L'existence de quelques éléments décoratifs urbains tels que les fontaines, l'obélisque et sculptures a donné une volumétrie et une organisation de la place de la renaissance. L'échelle monumentale et les proportions importantes reflétaient l'essor de la force politique de l'époque.

### E. La place baroque et néo-classique

Formellement la période (XVIIe) est la continuation des expériences artistiques et intellectuelles de la Renaissance. L'art et l'architecture de cette période sont appelés baroque<sup>74</sup>.

De même, le XVIIIe proposera des évolutions des formes urbaines et architecturales renaissantes et baroques dans le signe de la continuité plus que de la rupture.

Au niveau de l'espace urbain, la ville commence à être conçue pour la première fois comme un espace à parcourir et assume la dimension de la très grande ville. Mais la révolution

<sup>74</sup> Un terme qui apparait pour représenter le tombeau de l'église. Une architecture connue par sa qualité dynamique, par ses intérieurs lumineux et par l'élaboration de modulation organique des formes et du détail.

industrielle mettra à mal les schémas élaborés par l'antiquité et la Renaissance et codifiés dans les règles strictes de l'art urbain.

Les fonctions portées par l'espace urbain de la période baroque et néoclassique sont développées et complexes.

La place baroque, lieu clé de l'espace urbain, est ainsi conçue par rapport aux réseaux d'axes perspectifs qui tentent de donner une dimension unitaire à l'espace urbain. Elle est symétrique, souvent traversée de bout en bout par des rues principales et configurée par rapport au bâtiment public qui la commande. Délimitée par des bâtiments, des colonnades ou des portiques, elle est parfois ouverte sur un côté, permettant au regard de gagner le grand paysage. La conception et l'évolution successive de la Place du Popolo à Rome, fournissent un bon exemple de la traduction spatiale autour d'une place des nouvelles conceptions urbaines baroques et néoclassiques.

L'urbanisme baroque met à contribution les effets de la perspective et de la symétrie, ainsi que les configurations des rues pour mettre en valeur la place.

Cet élément conventionnel du langage urbain, ne sera plus conçu pour la valeur d'usage de son espace public, mais pour sa capacité à servir de scène à d'autres éléments architecturaux ou figuratifs, renvoyant à la symbolique du pouvoir.

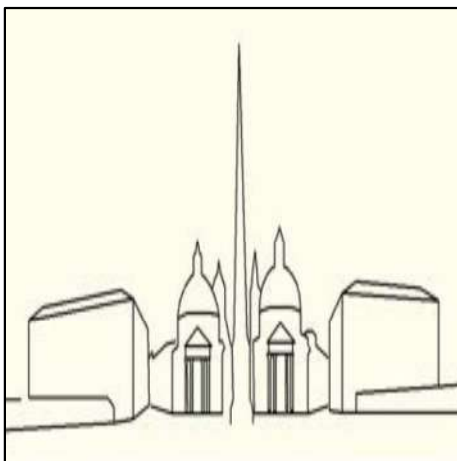


Fig.8. Vue à partir du nord de la Place Del Popolo, Rome. Source : <http://unice.fr/universite>

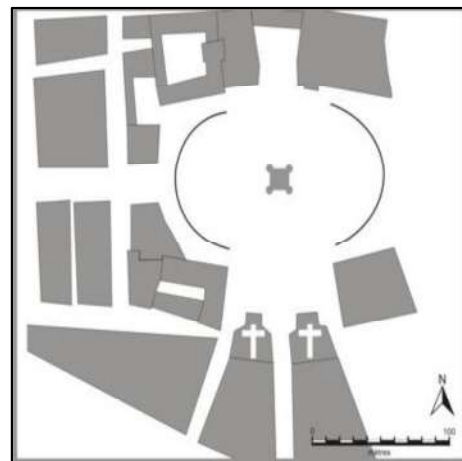


Fig.9. Place Del Popolo, Rome. Source : <http://unice.fr/universite>

## F. La place du modèle Haussmannien et les grandes mutations de la pensée du XIXe

Le XIXe où la révolution industrielle a pris place, a vu l'expansion des premières grandes villes. L'architecture urbaine s'est écroulée devant l'éclectisme de tous les styles néo-gothique, néo-renaissance, néobaroque et néo-classique. La monumentalité était le symbole du développement et de la puissance au XIXe.

Pour remédier à cette ville « malade », trois réformes urbaines européennes majeures ont marqué le XIXe à savoir les planifications régulières, culturaliste et utopiste.

La première proposait d'opérer par la démolition des grandes rues, la seconde par la préservation des caractères historique de la ville et d'améliorer ses assainissements par des petites opérations et la troisième par la conception de nouveaux types de villes et généraliser leurs applications partout dans le monde. Cependant, ce qu'il faut noter, c'est que seulement la planification régulière (par le Baron Haussmann 1809-1891) a pu avoir une réelle marque.

Dans la planification régulière, l'importance donnée à la voirie et sa structuration à l'échelle urbaine, fait que les nœuds deviennent des carrefours de circulation et non des places. Ces nœuds servent en même temps de points de repère à l'échelle urbaine grâce à la présence de monuments mis en perspective des grands axes. La création de « places » est en ainsi le sous-produit de la superposition de percées : la convergence de plusieurs boulevards dans les points-clés de l'espace urbain, crée des places-carrefours de grande dimension. Les places créées par Haussmann sont en forme de cercle ou de demi-cercle. A partir des places-carrefours sont tracés un certain nombre de voies rayonnant en étoile qui permettent l'interconnexion avec d'autres places-carrefours.

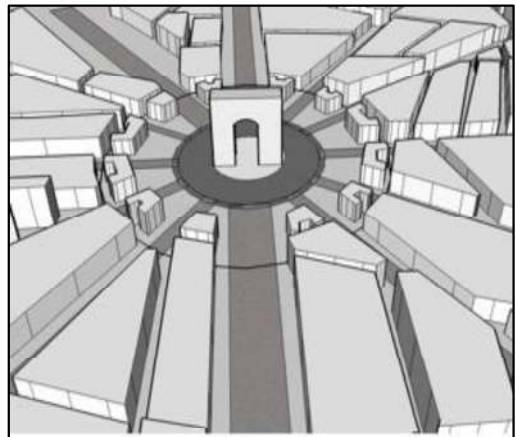


Fig.10. La place du Général de Gaulle et l'arc de Triomphe à Paris. Source : <http://unice.fr/universite>.

Nœuds de mobilité des véhicules et éléments centraux du paysage urbain perçu, elles ne sont plus l'espace public visuellement fermé et essentiellement piéton polyvalent en termes de fonctions d'usage. Elles sont des points de repère indéniables dans l'espace urbain.

La planification culturaliste était représentée par Camillo Sitte 1843-1903: cette réforme était motivée par l'appauvrissement de l'espace urbain et la rupture avec les modèles traditionnels. Le focus était dans l'amélioration artistique que relève des références historiques.

La planification utopiste était représentée par G. Fourier, R. Owen et E. Howard. Les deux premiers appartenaient aux socialistes utopistes. Ils basaient leurs idées sur une vision idéaliste de la nature humaine, le renforcement des relations sociales et le sens de

communauté et l'accentuation de l'identité du groupe. Cependant, ils ont accordé moins d'importance à l'environnement spatial et aux considérations esthétiques.

A la fin du XIXe, E. Howard, proposait une ville où les considérations sociales et physiques étaient les principaux rapports.

### G. La place dans l'urbanisme des trente glorieuses

Avec la disparition des alignements des bâtiments, la rue perd son urbanité pour se réduire à une route de circulation automobile. Sont alors explorées des nouvelles solutions permettant de créer de toute pièce des espaces publics au sein des nouveaux complexes architecturaux. L'utilisation d'une dalle en béton armée, reliant les bâtiments entre eux et abritant des fonctions complémentaires, sera une solution technique tellement répandue que l'on commencera à parler d'« urbanisme de dalle » pour désigner les réalisations de l'époque.

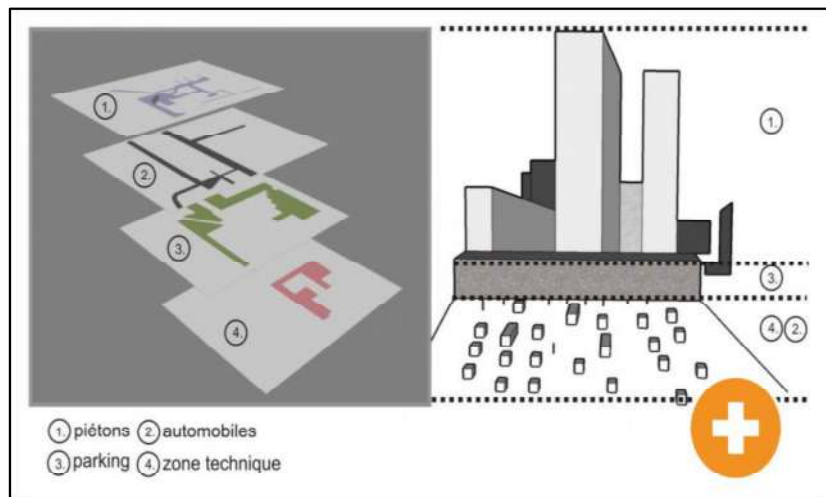


Fig.11.Schéma de l'urbanisme de dalle. Source : <http://unice.fr/universite>

Vue normalement comme espace public dédié au grand ensemble dans lequel il s'insère, la place sur dalle est un espace réservé aux piétons et abrite les services nécessaires à l'ensemble bâti qui l'entoure. Il peut s'agir des commerces de proximité pour un quartier résidentiel ou des services de restauration dans un quartier des affaires. La présence de nombreux locaux associatifs le rend plus un espace communautaire qu'un espace public proprement dit au sein de certains quartiers d'habitation, la desserte par une ligne de métro ou de tramway permet en revanche le développement d'une activité commerciale de plus grande portée spatiale. L'absence de rue débouchant sur la place (on n'y arrive que par des cheminements piétons) limite en tous cas la visibilité de cette offre commerciale à partir des grands axes routiers qui bordent le quartier. Dans un fonctionnement urbain dépendant de plus

en plus de la mobilité motorisée individuelle, la place sur dalle intègre également l'accessibilité automobile. L'espace urbain est ainsi réorganisé de façon verticale<sup>75</sup>.

## **H. Les CIAM<sup>76</sup> et la place du XXe siècle**

La conception moderne de l'organisation urbaine prenait source des principes de « la charte d'Athènes 1933 » qui divise la ville en ses quatre zones fonctionnelles : habiter, travailler, circuler et relaxer. L'espace urbain n'a pas été défini dans la charte d'Athènes.

On peut noter que les rues couloirs et les places publiques traditionnelles ont disparus, on trouve à leur place des blocs de tours disposés en une série rectangulaire ou linéaire indépendant du système de rues et places<sup>77</sup>. L'espace public ne continue pas de fonctionner comme avant mais sous forme de centre civique, l'ensemble des activités administratives sont abritées dans des structures closes.

## **I. L'aménagement des places publiques à partir du XXe siècle**

### **– Le stade de non-aménagement**

Dans la période d'après-guerre, l'ensemble des pays concernés a connu une phase de reconstruction. Les villes se trouvaient face à un stade zéro d'aménagement urbain. Ils devaient tout reconstruire et tout aménager d'une façon rapide et accélérée. On s'est acharné sur la reconstruction de tout ce qu'a détruit la guerre, sans se soucier des espaces extérieurs urbains. Les espaces publics ont été réduits à de simples entrées d'immeubles et à de simples espaces de stationnement de voiture.

### **– Le stade de l'aménagement rudimentaire**

Cette période était marquée par l'application du zoning et la construction des grands ensembles. Les espaces publics sont renfermés dans des équipements. C'était la période de normalisation où tout projet doit respecter certaines normes<sup>78</sup>.

<sup>75</sup> Le sous-sol est dédié aux rampes d'accès automobile, aux parkings, à l'éventuelle desserte par une ligne de métro et aux différents équipements techniques nécessaires au fonctionnement du quartier. Le RDC est réservé aux piétons et à l'activité commerciale. Les étages sont occupés par les habitations ou par les bureaux ;

<sup>76</sup> Dès 1928, les CIAM « congrès internationaux d'architecture moderne », préparèrent la fameuse charte d'Athènes qui fut rédigée par le Corbusier et éditée par la suite en 1942. Cette charte fut la bible idéologique des reconstruc-teurs qui devaient construire tout ce qu'a démoli la guerre mondiale ;

<sup>77</sup> Beaucoup de villes sont devenues physiquement incohérentes et socialement disparates. Les habitants urbains souffraient d'insatisfactions sociales et physiques de son organisation, ce qui a intensifié les problèmes de frustrations, de ségrégations, de solitudes, de bruit et de l'environnement pollué ;

<sup>78</sup> Les équipements destinés aux jeux sont réduits à de simples éléments d'aménagement à savoir : les bacs à fleurs, toboggans et rarement des bancs pour s'asseoir.

### – Le règne de l'aménagement simulacre

Les espaces publics ont connu un autre développement, les architectes ont introduit des formes variées et des peintures murales pour échapper aux formes rigides du zoning. Au milieu d'une place, une sculpture est censée faire oublier que le zonage et les perspectives monumentales restent la règle.

On commence à s'intéresser au mobilier urbain à savoir les bancs et les corbeilles à papier. On pense aussi à l'éclairage public comme élément de décoration urbaine. L'aménagement des arbres ne se fait plus d'une façon linéaire et l'intervention des paysagistes ont donné un résultat plus ou moins satisfaisant.

L'espace public était cerné dans des opérations faites à la fin de chaque projet. On lui donne peu d'importance, c'est un espace résultant de l'agencement de plusieurs volumes et est le négatif de l'espace bâti. Il y avait quelques tentatives d'aménagement en mobilier par les services techniques, les dessinateurs et les paysagistes mais ce changement n'a touché en effet que le côté esthétique de l'espace.

#### II.2.1.2. La métamorphose des espaces publics

La vie des espaces publics devient primordiale, l'aménagement urbain devient un tout indissociable de pleins et de vides, c'est le résultat de toute une étude préalable qui dessine les lignes directrices du projet d'aménagement. L'espace public devient un élément important de la composition urbaine.

### – Typologie des places

Dans leur ouvrage « Méthode illustrée de création architecturale <sup>79</sup> », Claire et Michel Duplay ont défini la place comme l'une des figures urbaines de base. Selon ces deux derniers, une typologie <sup>80</sup> nourrit l'imagination et précise les choix successifs que le concepteur devra faire. Ils ont classé la place selon neuf critères : La position dans le maillage, le tracé géométrique, les dimensions, la génération du bâti périphérique, les éléments composés du bâti, le traitement des angles, le traitement du centre, la liaison de plusieurs places entre elles, les particularités du site.

<sup>79</sup> DUPLAY Claire et DUPLAY Michel, « Méthode illustrée de création architecturale ». Paris, 1982, Le Moniteur. pp.448 ;

<sup>80</sup> Une typologie est un classement des données selon un ou plusieurs critères significatifs dont on aura déterminé les différentes valeurs. Les critères peuvent être indépendants ou dépendants, ordonnés ou pas, quantitatifs ou non.



## II.2.2. Une lecture de la place publique à travers le contexte urbain

Le contexte urbain d'une place est constitué de tous les éléments externes à la place et à ses abords qui jouent un rôle essentiel pour comprendre son aménagement et son fonctionnement en tant qu'espace public urbain. Il est fait d'un site et d'une situation qui devront être appréciés à différentes échelles d'analyse, trois échelles d'analyse seront évoquées : la place au sein de l'ensemble de l'espace urbain et métropolitain dans lequel elle se situe. La seconde est celle de la place et de son (ses) quartier(s). La troisième se focalisera sur des éléments de contexte encore plus local, notamment le rapport entre la place et les rues environnantes, ouvrant déjà sur des premières considérations de composition urbaine.

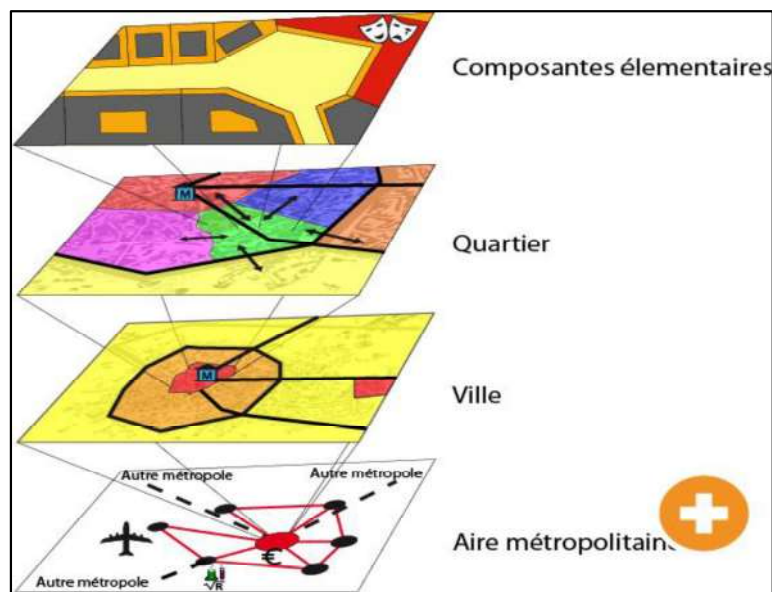


Fig.12. Schéma des différentes échelles d'analyse. Source : <http://unice.fr/universite>.

### II.2.2.1. La place dans l'espace urbain et métropolitain

Positionner une place dans l'ensemble d'un contexte urbain ou métropolitain signifie la situer par rapport aux éléments clés structurant ces espaces, une ville et, à une échelle plus vaste, toute une aire métropolitaine sont en effet structurées par un ou plusieurs centres, par une multitude de pôles attractifs ou répulsifs.

Caractériser le contexte d'une place revient alors à situer la place dans les champs et les réseaux définis par les principaux éléments de l'espace urbain et métropolitain. Or les places, espaces publics majeurs au sein de la ville, ne subissent pas seulement de façon passive ces champs et ces réseaux, mais elles contribuent à les déterminer.

Une différence à faire entre les places structurantes au niveau urbain, et celles structurantes au niveau métropolitain.

Certaines places constituent des pôles de centralité pour un ensemble urbain et sont conçues par rapport à des éléments qui relèvent directement d'une centralité urbaine (l'hôtel de ville, le marché citadin, un haut lieu de l'histoire urbaine, etc.).

D'autres contribuent à déterminer des fonctionnements métropolitains, rayonnant sur toute la métropole et concentrant sur leurs abords des fonctions rares et hautement symboliques, susceptible d'expliquer le rôle national et international de la métropole.

Comprendre le type de centralité du secteur urbain dans lequel se situe la place (centralité traditionnelle, nouvelle centralité périphérique) est une étape nécessaire à toute analyse de place dans son contexte urbain.

De manière générale, les places à rayonnement urbain ou métropolitain sont toujours situées dans des quartiers assurant une certaine centralité fonctionnelle. La centralité est ainsi conférée par le quartier et renforcée par la place.

Finalement, la plupart des places d'une ville n'ont ni un rôle structurant au niveau de la ville dans son ensemble, ni un rôle dans son fonctionnement métropolitain.

#### **II.2.2.2. La place et le quartier**

Toute place, « centrale » ou « de quartier », se situe également au sein des composantes surfaciques du territoire urbain qui sont les quartiers. Le quartier, appréhendé comme fraction du territoire urbain ayant une physionomie propre et des traits distinctifs qui lui confèrent unité et individualité ou comme une forme d'organisation de l'espace et du temps de la ville, un point de contact entre la vie sociale et l'espace urbain fondé sur la proximité, et dont le pouvoir structurant s'affaiblit dans le temps est une entité extrêmement difficile à délimiter<sup>81</sup>.

Les espaces publics, et les places en particulier, jouent un rôle important dans la structuration des quartiers. Le quartier peut d'un certain point de vue être perçu comme le champ d'un système d'espaces et d'équipements publics constituant le support des interactions humaines de proximité. La relation entre place et quartier n'est cependant pas aussi simple qu'il pourrait sembler. Plusieurs configurations peuvent ainsi se présenter.

Certaines places peuvent constituer le fondement même d'un quartier, dans la mesure où elles catalysent les fonctionnements urbains (y compris en termes de symbolique) qui est à la base de la définition du quartier (quartier comme champ de la place). Ces places peuvent par ailleurs être des places principales (jouant donc un rôle pour la ville ou la métropole dans son

<sup>81</sup> LEFEBVRE Henri, « Le droit à la ville ». Paris, 1968, Éditions Anthropos, p135.



ensemble) ou des places secondaires, de quartier. Quand elles sont des places secondaires, ces places focalisent alors essentiellement les activités et les flux liées à la vie quotidienne des habitants (commerces, administration, loisirs de proximité).

Une place secondaire, essentiellement fréquenté par les habitants (ou les usagers) du quartier environnant dépendra en revanche à fil double des fonctionnements/dysfonctionnements du quartier. La spécialisation sociale ou fonctionnelle du quartier limitera ainsi l'offre de commerces et de services disponibles sur la place, continuant à limiter l'attrait de la place pour des populations externes.

### II.2.2.3. Place à l'interface de quartiers

D'autres places peuvent en revanche se situer à l'interface de plusieurs quartiers (et donc à l'interface de champs produits par d'autres systèmes d'espaces publics). Contribuant à l'interconnexion des quartiers, ces places structurent souvent les fonctionnements urbains et les configurations urbanistiques d'un vaste secteur urbain et ont vocation à jouer le rôle de places centrales au sein de la ville. Matérialisant et symbolisant l'unité de la ville, ces places ont souvent fait l'objet d'aménagements particulier, intégrant l'arrivée de plusieurs rues principales, permettant la localisation d'équipements rares, etc. La place devient ainsi un point de passage privilégié (même si pas obligé)

entre plusieurs quartiers. Indépendamment des équipements localisés par la puissance publique, cette centralité par rapport aux flux permet d'attirer une offre commerciale et de services desservant les populations (et les usagers) de tous les quartiers environnants<sup>82</sup>.

### II.2.2.4. La place dans le tissu urbain environnant

L'analyse du tissu urbain autour de la place permet de caractériser le contexte urbain de cette dernière à une échelle encore plus fine. D'autres champs et d'autres réseaux, de portées beaucoup plus locales seront alors mobilisés pour situer et localiser la place à cette échelle d'analyse.

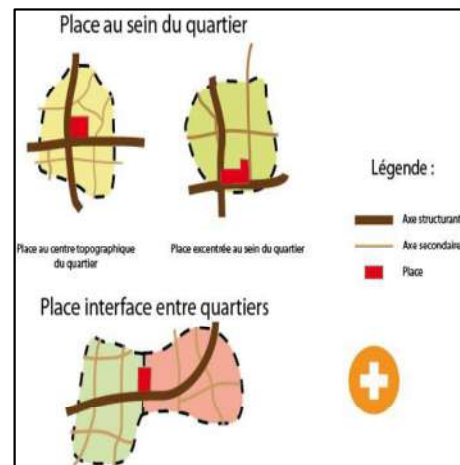


Fig.13.La place, centre du quartier, la place, excentrée par rapport au quartier, la place, interface entre deux quartiers.

Source : <http://unice.fr/universite>

<sup>82</sup> Les places principales de marché ont historiquement été localisées à l'interface de plusieurs quartiers.

D'après P.Paneraï<sup>83</sup>, dans une ville, cette image fait référence à l'imbrication de trois ensembles : le réseau des voies (et des autres espaces publics), les découpages fonciers, les bâtis. Il faut souligner la capacité d'évolution de ces trois éléments du tissu urbain au cours de l'histoire, mais aussi celle à conserver les traces du passées. Plus particulièrement, les réseaux de voies et les découpages fonciers ont une inertie temporelle bien supérieure à celle des bâtiments. C'est ainsi que des nombreuses places en cœur de ville se retrouvent entourés de bâtiments relativement récents s'alignant néanmoins sur un réseau d'espace publics bien plus ancien et respectant souvent même le parcellaire originaires des époques précédentes<sup>84</sup>.

Dans l'analyse des places du Moyen-âge, Sitte insiste sur le fait que les places centrales, sont toujours situées à proximité des principales rues commerçantes et de passage. Une place située à l'écart de ces rues est une place morte et ne remplit pas son rôle, celui de lieu de rencontre et d'échanges. En même temps, ces rues débouchent rarement sur la place et, si elles le font, y arrivent dans une extrémité périphérique et de façon coudée. La fermeture de la perspective engendrée par ces configurations a une importance capitale dans la composition et dans la perception de la place du moyen-âge.

En ce qui concerne le rapport place-rues, l'arrivée aux extrémités de la place a pour conséquence de canaliser les flux de piétons dans les parties périphériques de la place, laissant le centre libre pour les activités (commerce, spectacles, rassemblements). Les rues qui parviennent sur les côtés des places sont ainsi des ruelles plus discrètes, moins susceptibles de perturber par leurs flux le fonctionnement de l'espace public, et définissant, comme autour du forum romain un espace urbain connecté à la place de façon très capillaire.

Une autre configuration mise au point à partir de l'âge baroque est celle de constituer une place qui est sur trois côtés fermée (ou presque) aux rues définissant le tissu urbain, tout en étant délimité par un grand axe routier traversant sur le quatrième côté.

Une seconde configuration place/rue proposée par l'urbanisme du XIXe siècle est la convergence en étoile de plusieurs axes urbains sur le centre de la place, configuration typique de l'urbanisme haussmannien. Cette configuration permet d'ancrer la place dans les flux de mobilité urbaine, avec le danger de transformer le centre de la place en simple espace de

<sup>83</sup> CASTEX Jean, CELESTE Patrick et PANERAI Philippe. « Lecture d'une ville » : *Versailles*, Paris, 1980 Editions du Moniteur, p89 ;

<sup>84</sup> A Tingad comme à Pompéi, le forum se situe au sud du croisement entre les deux axes et le Cardo ne se poursuit pas après le forum. Des rues secondaires relient le forum aux axes principaux et permettent de diffuser finement l'attrait de sa centralité au sein des quartiers environnant.

circulation et de réduire l'espace public aux seuls abords des bâtiments, espace public à son tour interrompu par les flux de circulations des axes débouchant sur la place. Encore plus que la place baroque, la place haussmannienne peut intégrer dans son contexte urbain des nombreux éléments visuels en bout de perspective (souvent des architectures ou d'autres).

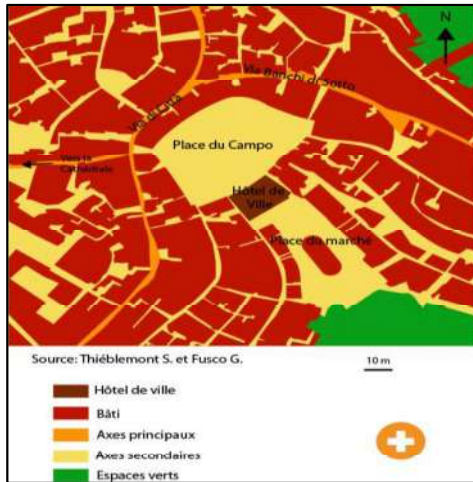


Fig.14. Plan piazza del Campo à Sienne.  
Source : Source : <http://unice.fr/universite>



Fig.15. Place Vendôme à Paris. Source :  
Source : <http://unice.fr/universite>

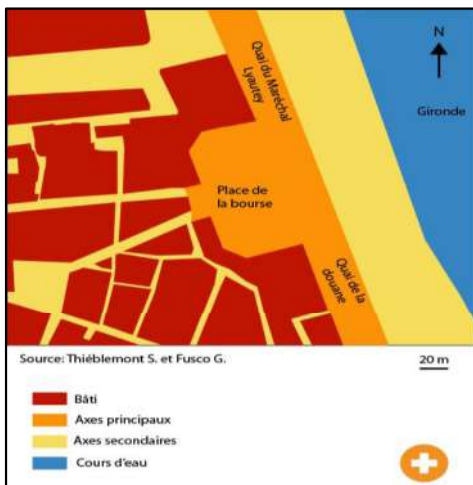


Fig.16. Place de la Bourse à Bordeaux.  
Source : Source : <http://unice.fr/universite>



Fig.17. Place Stanislas à Nancy. Source :  
<http://unice.fr/universite>

L'urbanisme de dalle de l'après-guerre revient formellement sur des configurations places-rues qui évoquent la situation de la place au moyen-âge. Protégée des flux de circulation routière, qui sont souvent mis en sous-sol à l'approche de la place, ce dernier est accessible uniquement par des cheminements piétons, aux formes les plus variées. Ce qui manque en réalité est la connexion rues principales – rues secondaires – place qui caractérisait le contexte de la place au moyen-âge.

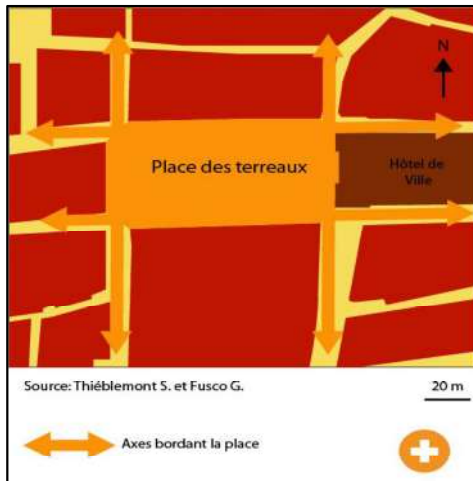


Fig.18. Place des Terreaux à Lyon.  
Source : <http://unice.fr/universite>

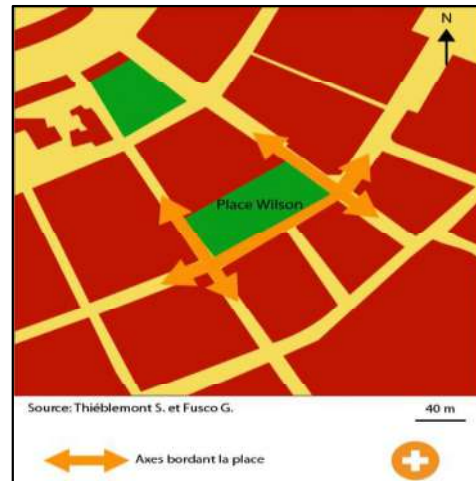


Fig.19. Place Wilson à Nice. Source :  
<http://unice.fr/universite>



Fig.20. Place de la Nation à Nice.  
Source : <http://unice.fr/universite>

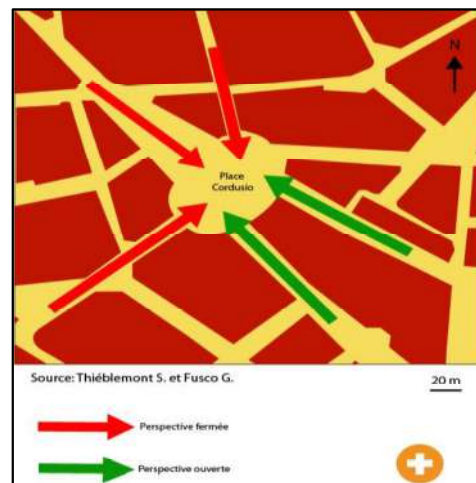


Fig.21. Place Cordusio à Milan.  
Source : <http://unice.fr/universite>

### II.2.2.5. La place dans les découpages fonciers environnants

Différencier les sous-espaces urbains du point de vue de leur structure parcellaire permet de mieux saisir le rôle de l'espace public de la place en tant qu'interface entre les parcelles bâties. Toute en ayant perdu sa capacité traditionnelle à structurer la disposition du bâti (par les règles d'alignement notamment), le réseau viaire continue à interagir avec le parcellaire de façon très directe. Chaque parcelle a en effet besoin d'un accès au réseau des espaces publics et ne peut pas dépasser la limite des ilots défini par ce dernier (l'exemple historique de la planification urbaine de Barcelone), la définition d'un réseau viaire extrêmement capillaire dans les espaces de nouvelle urbanisation, est la meilleure façon d'orienter les développements successifs du parcellaire et du bâti. Dans cette matrice urbaine

ordinaire, il devient plus aisé de positionner judicieusement les grands espaces de rupture fonctionnelle et symbolique qui sont les places publiques.



Fig.22. Place d'interface entre un parcellaire menu de centre-ville ancien et un parcellaire plus aéré développée au cours du XIX. (Cas illustrant l'exemple de la place de la Brèche à Constantine). Source : <http://unice.fr/universite>

#### II.2.2.6. Site et situation d'une place

Au sein d'une ville, on peut parler de site et de situation d'un quartier ou d'une place publique. Ainsi, le site d'une place peut être caractérisé par les traits physiques de l'espace qu'elle occupe, l'espace étant appréhendé fondamentalement en tant qu'espace support<sup>85</sup>.

Clairement le site d'une place prend appui sur les particularités locales du site de la ville dans laquelle elle se trouve. Pinon et, bien avant lui, Sitte soulignent comme les espaces urbains médiévaux se modèlent largement sur les formes du site (contraintes du relief, de l'hydrographie).

Les tentatives de l'urbanisme moderne de s'affranchir des contraintes des sites ont souvent abouti à la perte des potentialités liés à ces contraintes (vue, ensoleillement, intégration paysagère, etc.) réorientant les réalisations plus récentes vers une plus grande attention au site et à ses spécificités.

La situation d'une place est définie par le positionnement dans les champs et les réseaux de l'espace urbain à différentes échelles (ses abords directs, le quartier, la ville dans son ensemble, l'espace métropolitain). L'espace ici est appréhendé d'abord comme espace relationnel entre différentes composantes humaines. Il n'est pas étonnant le fait que certains éléments de site peuvent être différemment interprétés en tant qu'éléments de situation.

<sup>85</sup> Les localisations sommitales ou en rupture de pente peuvent être utilisées pour donner une ouverture scénographique à la place (place du Capitole à Rome, place du 24 Août à Grasse).



L'analyse de la situation d'une place est donc essentiellement une question multi-scalaire qui sera au centre de notre démarche.

Comme pour le site, aux échelles qui vont au-delà de ses abords immédiats, la place hérite des éléments de situation qui caractérisent déjà le quartier, la ville et la métropole dans laquelle elle se situe. Une place située dans un quartier central reste ainsi une place de centre-ville (ce qui n'en fait pas pour autant une place centrale).

### **II.2.3. Une lecture de la place publique à travers l'analyse de la composition de la place**

Les analyses du présent élément permettent d'appréhender plus précisément les caractéristiques propres de la place publique en tant qu'espace en soi. L'objet de cette analyse sera ainsi uniquement le périmètre de la place et les bâtiments qui la bordent.

L'étude de la composition de la place constitue le cœur de l'approche architecturale de l'espace public.

En premier lieu, l'analyse morphologique de la place consiste à dégager à partir d'un plan de masse, les caractéristiques de forme de la place.

Il s'agit de mettre en évidence les relations entre l'espace plein (bâtiments) et l'espace vide (rues, place...), la géométrie de la place et la disposition de la voirie par rapport à elle.

Cette analyse permet la compréhension des formes urbaines et de leurs genèses, en mettant en valeur leurs relations, leurs limites, leurs contenus, leurs matières, etc.

En second lieu, l'analyse typo-morphologique est une lecture de la composition architecturale des bâtiments qui bordent la place.

Elle permet d'identifier un certain nombre de caractéristiques relevant de la typologie architecturale des bâtiments tels que l'étude de leur gabarit, de leur masse, de leur système constructif, du traitement des façades (rythme, disposition des ouvertures, ornements...), de leur implantation (orientation, hauteur, etc.) ainsi que de leur plan (distribution intérieure).

L'objectif au final est de dégager des typologies architecturales des lieux, et de les mettre en relation avec leur assemblage au sein de l'espace de composition qui est la place.

Finalement, l'analyse aborde le traitement de l'espace public ouvert.

La composition de la place s'enrichit en effet d'éléments plus éphémères que les bâtiments, mais tout aussi essentiels pour lui donner une certaine cohérence : le mobilier urbain, les revêtements du sol, les végétaux, les systèmes de lumière urbaine.

### II.2.3.1. L'espace urbain et la place à travers les approches spatiales<sup>86</sup>

Une étude théorique sur les espaces publics en général qui souligne les aspects qui ont une relation directe avec les places publics en particuliers.

#### A. Descriptions des différents travaux de théoriciens

Après l'échec du mouvement moderne qui a marqué la ville, ce dernier a laissé un effet négatif sur l'espace urbain qui a généré une sorte de crise critiquée de plusieurs :

##### – L'approche perceptuelle

Une approche physico-spatiale dans sa façon de percevoir la ville, son focus est la dimension visuelle de la qualité de l'environnement. L'aspect visuel de l'espace et du paysage urbain partagé entre les trois chercheurs Lynch et Cullen et Smith avec des perspectives différentes.

Pour K. Lynch la ville doit être évaluée par la façon dont elle est expérimentée individuellement. Il a utilisé plusieurs concepts comme la qualité, imagibilité, la structure spatiale et l'identité comme éléments de bases de son approche.

Pour Cullen, la ville peut être agréable par son urbanité, ses surprises et l'échelle haute et pittoresque de ses interactions.

Pour Smith, la ville peut être comprise dans la relation de ses habilités à répondre aux besoins psychologiques et sociaux des habitants.

Les trois croient que l'esthétique urbaine constitue la science générale qui accentue l'épanouissement psychologique fondamental.

##### – Kevin Lynch

L'approche utilisée par Lynch<sup>87</sup> avait des buts plus sociaux que spatiaux, il fallait déterminer à travers des enquêtes publiques la manière dont l'espace urbain est perçu par les habitants<sup>88</sup>. Une seule expression peut résumer le manque et la carence de cette théorie et de

<sup>86</sup> Un aperçu des différentes théories et travaux en relation avec l'espace urbain. Travaux des théoriciens du domaine : trois principales approches développées (l'approche perceptuelle de Kevin Lynch, Gordon Cullen et Peter Smith / historique par les deux frères Krier/ sémantique par Robert Venturi et Christopher Alexander.) ;

<sup>87</sup> Dans son livre « l'image de la cité », Lynch a évoqué la relation entre la qualité de la ville et son image. Pour lui les gens perçoivent leur environnement d'une manière structurée et ordonnée car leur image urbaine est basée sur cinq éléments principaux, (les nœuds, les axes, les limites, les secteurs et les repères) ;

<sup>88</sup> Lynch avait pris comme cas la ville de Boston, grâce à laquelle il a pu définir les éléments de la composition urbaine les mieux perçus, critiquant ainsi l'appréhension des espaces et des monuments par les habitants.

sa contribution à la construction de l'environnement urbain, c'est qu'elle s'intéresse à la question de savoir comment plus qu'à la question de savoir quoi<sup>89</sup>.

#### – **Gordon Cullen**

Dans son livre « Townscape », Cullen s'est intéressé au détail, au vocabulaire des petits et grands éléments de la forme urbaine. Cela concerne les différents éléments qui rendent la ville appréciable architecturalement.

La théorie de Cullen s'oppose à la simplicité des pratiques de la planification urbaine, sans pour autant convaincre les spécialistes du domaine<sup>90</sup>.

Cullen pense qu'il y a des types différents de places. Il commence de l'échelle de la maison où la place est considérée comme un espace privé clos, à l'échelle des voisins quand l'espace devient un espace ouvert privé, et à l'échelle de la ville où la place est appelée la place métropolitaine où une large variété d'activité prend place. Il distingue plusieurs places, la place publique, la place populaire, la place municipale et la place collégiale.

#### – **Peter Smith**

Dans ses deux livres intitulés respectivement « the dynamic of urbanism<sup>91</sup> » et « the syntax of cities<sup>92</sup> », Peter Smith a défini la relation entre la psychologie et l'environnement bâti, il a exposé les implications de l'aménagement dans la psychologie de la perception. Il a montré l'importance des éléments de l'aménagement à provoquer les émotions. Il a exploré la nature mentale de l'homme et a insisté sur l'importance de la compréhension psychologique de l'homme et sa relation avec son environnement.

#### – **L'approche historique**

La ville dans cette approche est considérée comme une production historique et sociale. Initiée par Robert Krier<sup>93</sup>, Aldo Rossi et Clin Rowe.

Ils ont critiqué le manque de structure dans la ville moderne et ont suggéré une alternative structurée basée sur la ville historique. Ils croient que l'esthétique urbaine constitue une

<sup>89</sup> Il existe une certaine similitude complémentaire à la théorie d'Alexandre dans son ouvrage « Pattern language » qui veut dire le langage modèle ;

<sup>90</sup> Dans cette étude, Cullen a essayé de reprendre, de répertorier puis analyser les conjugaisons des éléments principaux de l'espace urbain, à savoir le végétal, les matériaux, le construit, les jeux de niveaux et les imbrications de couleurs et de formes ;

<sup>91</sup> SMITH Peter .« The dynamics of urbanism ». London, 2007, Routledge,p78;

<sup>92</sup> SMITH Peter .«The syntax of cities». London, 1977, Hutchinson,p34 ;

<sup>93</sup> Robert Krier né en 1938 à Luxembourg est un sculpteur, architecte, designer et théoricien urbain. Il est un ancien professeur d'architecture à l'Université de Technologie de Vienne, en Autriche.



science générale qui se développe dans le sens inhérent dans la typologie des villes traditionnelles.

– **Les frères Krier<sup>94</sup> « Robert-Léon »**

Léon considère que l'élément typologique le plus important dans la composition de l'espace urbain est le bâti. Il va jusqu'à donner des définitions aux surfaces, volumes, orientations, etc en essayant de renouer avec les recherches et les grandes réalisations italiennes par sa recherche de la qualité de l'espace public et de l'architecture qui l'entoure.

L'espace public pour lui doit être organisé en rapport avec le critère esthétique et symbolique. Il a donné un caractère à la reconstruction de la ville européenne et affirme que la ville peut seulement être reconstruite sous forme de rues, places et quartiers urbains.

Les rues et les places doivent présenter un caractère familier et la simplicité doit être le but de l'aménagement, la ville doit être articulée en espaces publics et domestiques, monuments et tissu urbain, architecture classique et constructions vernaculaires, places et rues, et dans cet ordre.

Il a fait un recueil des formes d'espaces urbains classés d'après leurs propriétés géométriques pour donner un aperçu sur la richesse de formes d'espaces transmises par l'histoire de l'urbanisme. Les deux frères ont procédé à une reconstruction du dernier langage de l'architecture de la ville et de tous les espaces urbains qui sont les rues et les places des villes néo-classiques. Ils ont suivi les procédures établies par Camillo Sitte avec ses notions de l'articulation et la continuité de l'espace urbain comme un volume négatif.

– **L'approche sémantique**

Il n'y a pas de questionnement dans cette approche mais seulement des essais pour découvrir et rappeler les traditions normatives.

Elle a été développée par les réformistes dirigés par les néo-rationalistes, école de Charles Moore<sup>95</sup> et Robert Venturi (principale figure de la tendance néo-rationaliste). Cette réforme exploite la tradition culturelle empirique libérale comme moyen de poser un signe architectural basé sur la sémantique (sémiologie).

<sup>94</sup> Krier dans son livre « A theory of urban space » illustre la logique formelle du système européen de la production de l'espace urbain et présente la rue couloir et la place chambre comme la meilleure solution et réponse aux problèmes de la ville contemporaine. Il a établi une typologie d'espaces urbains et a classé leurs formes et leurs dérivées en trois catégories principales suivant leur plan qui dérive du carré, du cercle ou du triangle ;

<sup>95</sup> Charles Willard Moore (1925 -1993) était un architecte américain, éducateur, écrivain, membre de l'American Institute of Architects , il en gagna la médaille d'or en 1991.

- **Robert Venturi**

Venturi<sup>96</sup> appartient à cette tradition américaine du réformisme libéral. Il a une approche particulière de l'architecture et de l'espace urbain. Pour lui, pour avoir du succès, il faut inclure l'ordinaire et utiliser tout ce qui est disponible du passé.

Pour atteindre ses principes, il exploite les potentialités de l'espace urbain dans le développement des contacts sociaux.

- **Christopher Alexander**<sup>97</sup>

Les néo-rationalistes dont Alexander fait partie se sont intéressés aux espaces urbains. Ils ont parlé de la restauration pour préciser la forme de l'espace urbain qui évoque une architecture traditionnelle et l'espace urbain rationnel et social, et qui a une finalité symbolique et esthétique avec la continuité de l'espace bâti. Dans ce sens, ils ont reconstruit la forme de la ville à travers la réinterprétation de la topologie traditionnelle des voies, places, arcades etc.

Alexander pense que c'est naturel que toutes les rues publiques aillent vers une place publique qui est un important nœud où il y a la majorité des activités. Les places publiques sont pour lui celles qui peuvent accommoder les rassemblements, les festivités, les jeux, la communication, etc.

### II.2.3.2. L'analyse morphologique de la place

Les places sont des espaces publics ouverts minéraux, connectés au reste de la ville par des accès de rues qui y débouchent et pourtant visuellement fermées par une certaine disposition du bâti autour de celles-ci. En effet, les façades du bâti qui borde la place constituent un système de parois (plus ou moins trouées) pour la place.

L'analyse morphologique de la place vise directement la question de la forme de cet espace ouvert, et en même temps fermé, délimité. Selon Bertrand et Litowski<sup>98</sup>, du point de vue de la forme « la place est une boîte<sup>99</sup> ».

---

<sup>96</sup> Dans son livre « Ambiguïté en architecture » Venturi proteste contre l'excès du fonctionnalisme et revendique la nécessité du symbolisme de l'environnement ;

<sup>97</sup> Christopher Alexander (1936) est un anthropologue et un architecte anglais d'origine autrichienne qui a retrouvé et perfectionné la théorie des « Pattern languages ». Dans son livre il liste 253 modèles qui peuvent être appliqués au niveau de la distribution spatiale de la ville à travers l'espace urbain pour obtenir un compromis entre les objectifs du concepteur et les aspirations des utilisateurs ;

<sup>98</sup> BERTRAND Michel-Jean et LISTOWSKI Hieronim, « Les places dans la ville ». Paris, 1984, Dunod. p.30 ;

<sup>99</sup> Boîte à chaussures, à chapeaux, boîte ronde, ovale, rectangulaire, carrée ; une boîte bien régulière ou fantaisiste, capricieuse ; une boîte plus ou moins haute ou plate, plus ou moins trouée ou pleine, ouverte ou fermée. Mais elle a toujours, comme toutes les boîtes, un fond, plusieurs côtés et un couvercle.

De façon plus analytique, plusieurs critères sont à examiner en ce qui concerne la morphologie de la place :

### A. La forme et les dimensions de la place

Dégager la configuration géométrique de son contour à partir du plan de masse. La forme déterminée renvoie à un certain symbolisme<sup>100</sup>.

L'étendue de la place est également en rapport avec les forces urbaines qui l'ont produite. Si conçue par rapport à l'accueil de réunions publiques (civiles, religieuses) ou d'activités commerciales (marché), la taille de la place est évidemment un indicateur de la force du pouvoir de ville (ou du quartier) dans la quelle elle s'insère.

### B. L'orientation de la place

Selon C. Sitte, la place s'organise traditionnellement autour d'un édifice principal à haute valeur symbolique qui lui donne une orientation (une direction privilégiée d'observation). Une même place rectangulaire pourra ainsi être une place en profondeur ou en largeur, selon que son bâtiment principal occupe le côté court ou le côté long du rectangle.

Cette orientation privilégiée de la place, peut influencer sur la composition urbaine de tout un secteur urbain (un axe perspectif pourra ainsi aboutir sur la façade du bâtiment principal, contribuant à orienter tout un quartier, voir tout un secteur urbain).

### C. Ouverture et fermeture de la place

La fermeture de la place est assurée par le bâti entourant celle-ci grâce à ses façades. La fermeture ne peut jamais être totale, car la place est normalement connecté au reste de la ville par l'arrivée de rues qui percent le front bâti. Le rapport entre les pleins (le bâti) et les vides (les ouvertures) le long du périmètre de la place, peut être directement calculé sur le plan pour obtenir une idée de la porosité de ce périmètre.

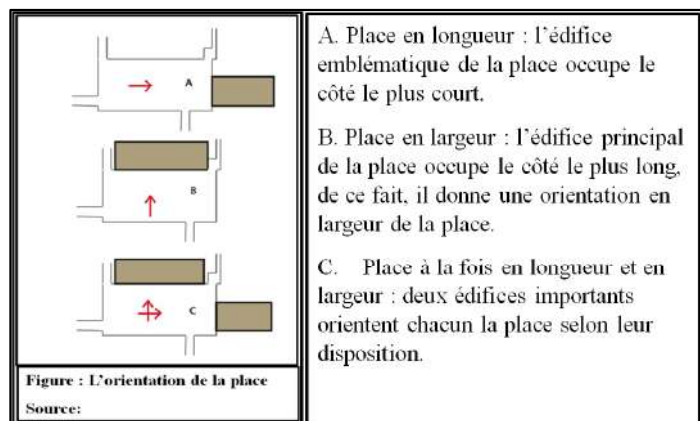


Fig.23. orientation de la place. Source : <http://unice.fr/universite>

<sup>100</sup> Une place ronde ou carrée véhicule une certaine idée de rationalité, de perfection, d'absolu, d'infini, alors qu'une place triangulaire traduira plus une image d'intimité, de proportion, de sécurité. La régularité de la place est à mettre en relation avec les différentes étapes de sa construction et de son évolution au sein du tissu urbain.

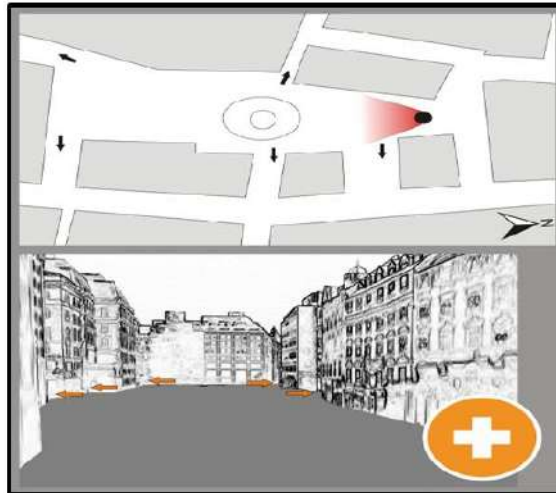


Fig.24. Fermeture de la place du Marché Neuf, vienne. Source : <http://unice.fr/universite>

#### D. L'analyse architecturale des bâtiments qui bordent la place

Le point de départ de l'analyse typo-morphologique est la relation qui existe, dans un contexte historique, géographique et culturel donnée, entre les formes des bâtiments et leurs typologies<sup>101</sup>.

Les principaux aspects relevables sur le terrain (ou plan) permettant de caractériser d'un point de vue typo-morphologique les bâtiments bordant une place<sup>102</sup> :

- Types de bâti* : une lecture architecturale (masse, le gabarit, système constructif, plan, la façade)
- La requalification des espaces publics* : le mobilier urbain, les revêtements du sol, les végétaux, la lumière.

#### II.2.4. Une lecture de la place publique à travers l'analyse des fonctions, des usages et des appropriations

La condition essentielle du fonctionnement d'un espace public est sa fréquentation. Celle-ci est tributaire de l'intérêt qu'elle peut avoir pour la population urbaine et est à la fois parmi les principales causes et conséquences de la présence d'un certain nombre de fonctions.

La notion d'appropriation renvoie par contre aux aspects formels et informels du contrôle de l'espace. Espaces publics, semi-publics et privés concourent à assurer le bon fonctionnement de la place.

<sup>101</sup> Les « types » sont des solutions formelles plus ou moins codifiées qui sont adoptées de façon répétée, par un jeu de variations et d'adaptations innombrables. Les caractéristiques formelles des « types » font déjà présager les possibilités de composition d'ensembles plus vastes, produisant des véritables formes urbaines. La composition de la place sera alors fortement impactée par les caractéristiques typo-morphologiques des bâtiments qui la bordent ;

<sup>102</sup> ALLAIN Rémy. « Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville », Paris, 2004, A. Colin, coll. U Géographie, p.122.

### **II.2.4.1. Le fonctionnement d'une place publique**

Les places publiques doivent assurer plusieurs fonctions selon Michel Sablet<sup>103</sup>. Les plus importantes selon sa classification sont :

- La satisfaction des besoins sensoriels et psychologiques ;
- Les échanges économiques ;
- Les déplacements ;
- La distribution spatiale des fonctions.

### **II.2.4.2. L'analyse des fonctions abritées par la place et par ses abords**

Dans la ville contemporaine, les fonctions abritées par une place relèvent souvent des choix d'aménagement dans le cadre du projet urbain de la ville. Les fonctions que l'on peut trouver sur une place sont différentes et se partagent l'espace. Cette cohabitation peut donner naissance à des synergies ou bien à des conflits d'usage.

Les fonctions abritées sont de différents types :

#### **A. La fonction commerciale**

Particulièrement représentative des fonctionnements urbains, elles contribuent à l'animation de l'espace public. Le commerce peut déborder sur la place à l'exemple des terrasses de restaurant ou des étalages. Le commerce peut également prendre la forme de marché de plein air, de kiosques et de commerce à la sauvette.

#### **B. La fonction récréative**

Elle se note par la présence de mobiliers urbains (bancs, chaises), de végétation et de jeux (pour les enfants et/ou pour les adultes) qui fait de la place un lieu de rencontre et de détente.

#### **C. La fonction culturelle**

Exprimée par la présence de bâtiments spécifiques (musée, église, bibliothèque, salles de spectacle) mais aussi par les manifestations culturelles qu'elle peut accueillir à ciel ouvert (concerts, fêtes...).

#### **D. La fonction résidentielle**

Elle est abritée par les bâtiments autour de la place. La fonction résidentielle introduit la prise en compte des attentes de riverains résidents dans la mise en place des autres activités et dans le déploiement de leurs temporalités.

<sup>103</sup> DE SABLET Michel. *op.Cit*, p.32 ;

Les activités se partagent à la fois l'espace et le temps de la place, car elles ont une intensité d'usage qui varie au cours de la journée et de la semaine (éventuellement de l'année).

Selon J. Jacobs, la clé de réussite de toute espace public réside précisément dans la diversité des fonctions abritées et dans sa capacité à catalyser des synergies entre elles. Il cite quatre conditions qui doivent être réunies pour créer des synergies fonctionnelles et atteindre un optimum de diversité autour des espaces publics.

Une de ces conditions repose sur le fait que chaque quartier doit posséder plus d'une fonction primaire pour que les rues et ses autres espaces publics soient remplis d'usagers qui circulent à toutes heures de la journée et pendant tous les jours de la semaine, pour des motifs divers avec la possibilité d'utiliser les mêmes équipements.

### **E. Les fonctions symboliques de la place dans les politiques urbaines**

Elles reposent sur l'utilisation de symboles en tant qu'éléments représentant conventionnellement une valeur ou une chose. Chaque société urbaine, à un moment historique donné, inscrit matériellement dans l'espace de la ville des symboles contribuant à son identité collective, ainsi qu'en ce qui concerne les places, qu'ils soient d'ordre historique, religieux, politique ou artistique. Ces symboles ont pour force d'exprimer le pouvoir, l'identité, le projet urbanistique d'une ville et donc l'image qu'elle souhaite donner de soi (prestigieuse, traditionnelle, multiculturelle, ancré dans une expérience historique traumatisante,...). L'objet urbain devient alors patrimoine. On peut aisément comprendre que les places publiques, souvent caractérisées par la convergence de parcours au sein du tissu urbain, et focalisant déjà les fréquentations des citoyens, soient des lieux privilégiés pour l'installation des fonctions symboliques urbaines<sup>104</sup>.

Tous ces facteurs expliquent pourquoi les places font l'objet des plus grands soins dans les politiques d'aménagement urbain et pourquoi des conflits d'aménagement peuvent surgir avec une passion rare dans le cas des places, dépassant la seule question des conflits d'usages de ses fonctions : c'est bien la symbolique de la place qui est en question et, avec elle, une partie de l'identité collective du quartier ou de la ville dans lesquels elle se situe.

---

<sup>104</sup> Mosquées, hôtels de ville, cathédrales, châteaux, musées, théâtres sont plus que des simples bâtiments abritant des fonctions stratégiques grâce à leurs architectures savantes ils deviennent des véritables symboles de l'identité urbaine. Ils contribuent à la composition de la place et lui confèrent une fonction symbolique de dépositaire de l'identité collective de la ville qui imprègne le fonctionnement de l'espace public de la place.

### II.2.4.3. L'analyse spatio-temporelle des usages et des flux

Les espaces publics en général et les places en particulier, offrent une large palette d'usages (repos, flânerie, restaurations, spectacles de plein air...). Toutefois, ce potentiel est différemment utilisé par les usagers. Il convient de distinguer parmi les usagers des places ceux pour qui ces lieux sont la destination finale où ils passent un moment et profitent des lieux (flâneurs sur place, personnes à l'arrêt) et ceux qui ne font que passer ou traverser la place. Les usagers en déplacement transitent par les places pour aller à un autre point de la ville. Le taux de passage est plus important à des moments précis de la journée notamment les heures de pointe correspondant aux heures d'entrée et de sortie du travail et des écoles.

Selon C. Sitte, les personnes en déplacement et à l'arrêt peuvent être représentés graphiquement en indiquant leur répartition spatiale, faisant ainsi ressortir des axes préférentiels au sein de l'espace surfacique de la place et/ou des sous-espaces de forte concentration de personnes à l'arrêt. De plus, il est nécessaire de représenter les autres flux possibles sur la place (flux automobile, tramway) pour identifier quelle est leur articulation avec les déplacements piétons.

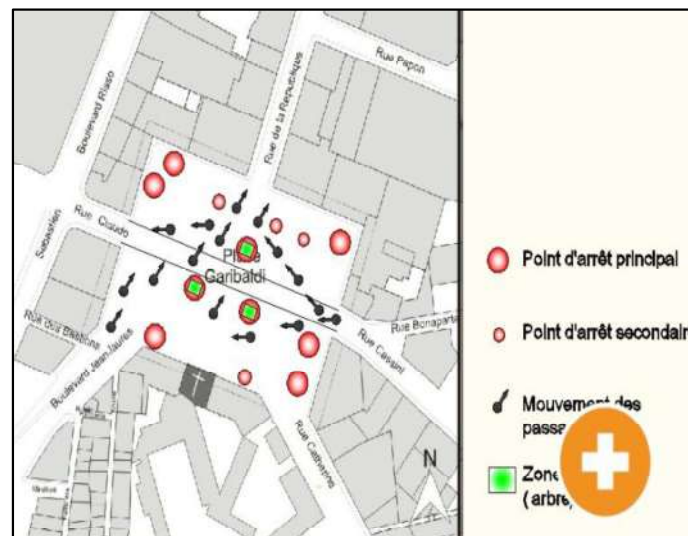


Fig.25. Carte de la répartition des personnes en mouvement et à l'arrêt sur une place. Source : <http://unice.fr/universite>

### A. La fréquentation et le vécu d'une place publique

La place est l'élément le plus important de l'espace urbain. C'est un espace clos clairement délimité par une continuité du bâti autour de lui. La place n'existe pas par elle-même, mais comme une partie d'un ensemble. Sa forme, sa qualité spatiale et esthétique, les activités qu'elle abrite et le symbolisme qu'elle représente donne à la place la faculté d'un



espace public par excellence. C'est le cœur de la ville, le point de rencontre, le centre de l'attraction et de vie urbaine.

La place se caractérise par deux aspects, la manière dont elle est conçue et celle dont elle est utilisée. Vécu et forme sont toujours intimement liés.

L'importance de la place est déterminée par son vécu et sa fréquentation. On se demande alors qu'est ce qui détermine son vécu et qu'est ce qui renforce sa fréquentation.

La place peut être vécue de plusieurs manières selon ses différents aspects, fonctionnels, formels, émotionnels et informationnels.

#### – **L'aspect fonctionnel de la place**

Les activités qu'abritent la place et ses alentours attirent les gens. Le type des activités commerciales, culturelles et administratives déterminent à la fois son public, sa fréquentation, l'ambiance humaine et conditionnent l'intensité et les rythmes des mouvements et des flux. Rhode, dans ses études affirme que « la disponibilité des fonctions localisées à l'intérieur, autour, ou à côté de l'espace, constituent la source majeure de l'utilisation de la place » L'existence de ces services de communauté autour des places est un indicateur de succès.

#### – **L'aspect formel de la place**

La forme géométrique et esthétique de la place détermine son caractère. Les parcours, les courants de circulation et les moments d'arrêts sont en relation avec l'aménagement de la place. L'aspect formel de la place dépend également de l'effet du soleil (partie ensoleillée et autre ombragée), de la continuité et discontinuité des parois, de la nature et l'inclinaison du sol, de son revêtement...etc.

#### – **L'aspect émotionnel de la place**

Les places publiques sont aussi des espaces émotionnels. Elles créent chez les usagers un ensemble de réactions psychologiques et des sensations variées (auditives, tactiles, olfactives, émotionnelles, culturelles). La satisfaction des besoins sensoriels et psychologiques des usagers est l'un des aspects qui accentue la fréquentation de l'espace tel que les promenades, la contemplation, la tranquillité, la rêverie, la découverte et le plaisir.

La validité de l'espace peut aussi être obtenue par la création de cheminements calmes dont l'attrait est l'aboutissement d'une succession de lieux tranquilles qui offrent beauté, originalité et mystère.



La capacité émotionnelle de la place dépend de beaucoup d'éléments qui aident à changer un espace d'émotion. Pour attirer les gens dans certains lieux, il faut jouer sur l'originalité des formes, des couleurs, et des équipements qui composent ces espaces et qui créent chez les usagers cette envie de venir utiliser l'espace.

#### – L'aspect informationnel de la place

Le caractère publicitaire et d'information accentue la fréquentation d'une place. Selon certains besoins, l'utilisateur fait le choix d'un lieu par rapport à un autre et cette sélection est basée sur la proximité et facilité d'accès, l'attraction des activités et leurs natures diverses ainsi que la facilité de lecture et de perception.

La position de la place est très importante. La relation avec les rues doit être intégrale. La bonne place commence au coin de la rue, si c'est un coin chargé, elle aura une vie sociale. La ligne de vision est importante. Si les gens ne voient pas l'espace, ils n'iront pas l'utiliser. Le piéton juge consciemment ou inconsciemment la rue ou la place dans laquelle il se trouve. Il le juge aussi selon l'offre d'information et l'offre de diversité.

### II.2.5. Une lecture de la place publique à travers l'analyse de la perception de la place

Depuis les années 1960 et les travaux novateurs de K. Lynch s'intéressent aux perceptions et aux représentations, c'est-à-dire aux images du monde construites par les habitants dans leur pratique quotidienne des espaces.

La perception de l'espace est un élément déterminant dans la caractérisation des espaces publics. L'ensemble des éléments de représentation spatiale des espaces publics urbains avec leur diversité (images visuelles d'abord, mais également valeurs, symboles, sensations, impressions, odeurs, etc.), interagissent tous avec d'autres aspects de l'espace public (fonctions, usages, fréquentations, composition, etc.).

Les images, les valeurs, les symboles attribués aux espaces publics urbains varient d'une personne à une autre car les perceptions reposent sur des critères d'appréciation ou de répulsion subjectifs.

#### II.2.5.1. La perception de l'espace urbain : principes et fonctionnements

Le processus perceptif<sup>105</sup> est l'ensemble des moyens et des facteurs qui permettent à chaque individu d'élaborer des images et des représentations mentales de l'espace.

<sup>105</sup> Ce processus a été formalisé par A. Bailly dans son ouvrage fondateur « La perception de l'espace urbain » (1977), et qui conduit progressivement à passer d'une réalité objective à une perception diverse et subjective.

Bailly a dressé un schéma pour mieux expliquer le processus de perception (fig.27). Dans ce schéma, on voit clairement les liens entre l'espace réel, objectif et physique, et ses significations symboliques, construites à partir de lui : il y a donc bien une interaction entre la réalité et la perception.

Ce schéma est important pour la compréhension de la ville. Comme le précisent Moles et Rohmer<sup>106</sup>, « l'espace n'existe qu'à travers les perceptions que l'individu peut en avoir, qui conditionnent nécessairement toutes ses réactions ultérieures... ».

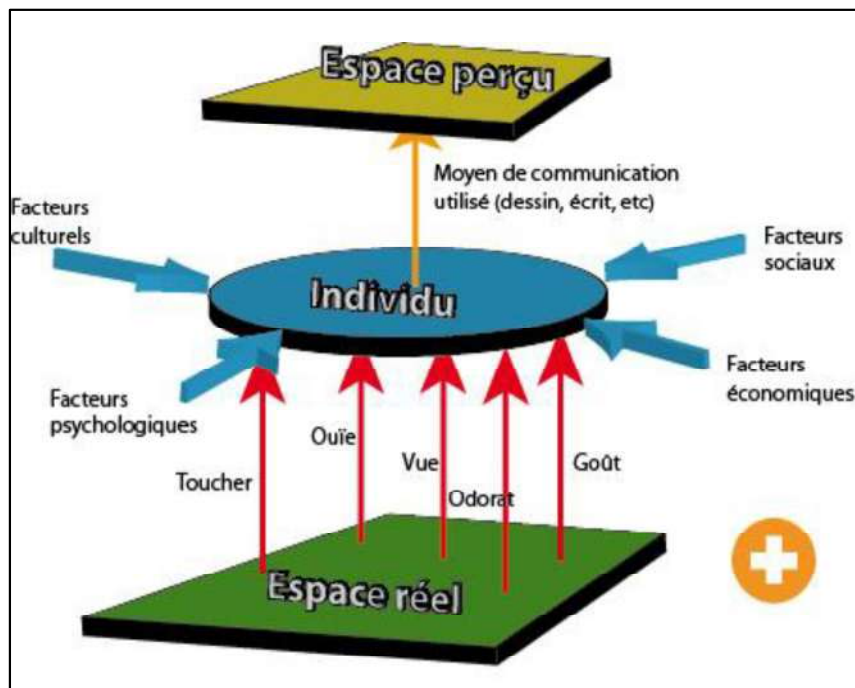


Fig.26. Le schéma de perception de l'espace selon A. Bailly. Source : <http://unice.fr/universite>.

En effet, les images mentales produisent des sensations qui construisent un puissant lien entre l'individu et son milieu, ce qui favorise la fréquentation et l'appropriation de l'espace voire même son identification.

Ces quelques principes de la perception de l'espace peuvent être appliqués au cas de l'espace urbain. Le paysage d'une ville se manifeste sous plusieurs aspects : sa réalité physique (tissu urbain, cadre bâti, espaces publics...) et sa dimension immatérielle (les différents comportements et pratiques de la population, son mode de vie...).

La perception urbaine se construit avec l'individu et son identité personnelle (vue, ouïe, toucher, odeur, ses expériences, son histoire, ses compétences, sa mémoire, ses connaissances,

<sup>106</sup> MOLES Abraham et ROHMER Elisabeth. « Psychologie de l'espace ». Paris, 1972, Casterman, p162.

sa culture, son savoir, ses coutumes), à la fin des symboles particuliers se définissent et permettent d'identifier, d'interpréter, d'évaluer, et de s'approprier et de pratiquer l'espace.

Les cartes mentales<sup>107</sup> montrent comment la perception des usagers filtre et déforme l'espace physique de la ville. Elle peut être définie comme la représentation organisée qu'un individu se fait d'une partie de son environnement spatial.

Les analyses proposées par Lynch restent à un niveau essentiellement qualitatif. Les recherches plus récentes sur la syntaxe spatiale proposent précisément d'analyser de façon quantitative l'impact des structures physiques des tissus urbains (notamment en termes d'axes visuels délimités par le bâti sur le réseau viaire) sur la lisibilité des espaces urbains, sur leur fréquentation et sur leur fonctionnement (notamment commercial).

Le cas des places publiques et leur rôle dans la structuration des configurations d'axes visuels au sein du tissu urbain ont été plus particulièrement étudiés par V. Cutini<sup>108</sup>.

### **A. Perception et comportement**

Les espaces publics tout comme les espaces intérieurs entre les bâtiments sont définis par la façon dont les gens s'y comportent et la manière dont ils sont utilisés. L'espace public constitue le point focal des activités et des expériences sociales et psychologiques des usagers. L'interaction entre les gens et leurs environnements est une question importante à poser. Les aménageurs urbains doivent comprendre le bien être des gens afin de leur créer un environnement plus agréable, plus attirants et plus plaisant à vivre. Ils doivent comprendre cela pour restructurer la ville et pour concevoir des places désirables par les gens.

### **B. La perception**

La perception n'est pas basée sur une réponse isolée d'un état particulier, mais comme une réaction spontanée pour un état d'ensemble qui relie la perception avec le contexte et les expériences antérieures de l'observateur. Il y a un élément important qui affecte le comportement des gens qui est le facteur culturel. La réserve d'expériences dans la mémoire humaine a un effet important sur le comportement et les réactions émotionnelles des gens.

---

<sup>107</sup> L'idée de la carte mentale a été d'abord introduire par les psychologues, dans la tentative d'étudier les modalités de la perception spatiale des individus. Elle a été successivement développée par les géographes comme outil d'analyse des espaces en tant qu'espaces perçus Gould et White, sans oublier Lynch qui a été parmi les premiers auteurs à employer les cartes mentales pour la représentation des espaces urbains.

<sup>108</sup> Cutini V., 2003, Lines and squares: Towards a configurational approach to the morphology of open Spaces, Proceedings of the 4th International Space Syntax Symposium London 2003, en ligne: <http://www.spacesyntax.net/symposia-archive/SSS4/fullpapers/49Cutinipaper.pdf>

Le développement des études de la perception a montré l'évidence de l'implication de la psychologie dans les réactions vis-à-vis de l'environnement bâti. Donc, il y a une relation étroite entre le développement mental et l'environnement perçu.

#### – **La perception d'après A. RAPOPORT**

La perception de l'environnement est la communication entre le monde et l'individu qui le perçoit. Rapoport définit la perception en trois étapes : perception environnementale<sup>109</sup>, perception cognitive<sup>110</sup>, perception d'évaluation<sup>111</sup>.

### **C. L'imagibilité**

Pocock et Hudson définissent l'image en disant que si la perception est un filtre qui intervient entre l'homme et l'environnement, l'image est le résultat de ce processus relié à l'environnement objectif.

Si on peut détailler la définition de concept, nous devons donc développer les trois travaux :

#### – **L'imagibilité selon Boulding**

L'image pour Boulding est une connaissance subjective. Pour lui, tout comportement dépend de cette image. C'est une accumulation organisée des connaissances de l'individu sur lui-même et sur le monde extérieur.

Boulding a donné dix dimensions du concept de l'image, qui sont rapportés par A.Rapoport:

- 1-l'image spatiale qui donne la situation de l'individu dans l'espace ;
- 2-l'image relationnelle qui reflète l'univers autour de l'individu comme système de régularité ;
- 3-l'image temporelle qui représente l'écoulement du temps et la place de l'homme dedans ;
- 4-l'image personnelle qui exprime l'image de l'individu au milieu de l'univers de personnes et de leurs organisation autour de lui ;
- 5-l'image de valeur qui exprime l'ordre dans l'échelle du meilleur ou du mauvais ;

<sup>109</sup> La perception comme un essai de comprendre les aspects de l'observation du monde d'objets et de gens qui dépendent de la nature de l'observateur ;

<sup>110</sup> La cognition est la recherche d'autrui, et un processus d'imposer un ordre. Le type d'ordre varie avec le style cognitif des groupes particuliers ;

<sup>111</sup> L'évaluation de l'environnement est influencée par les aspirations, valeurs, normes culturelle et les expériences antérieures.

6-l'image affective, est une image émotionnelle qui exprime des sensations et des effets ;

7-la subdivision de l'image dans la conscience, le subconscient et l'inconscient ;

8-la dimension de certitude et d'incertitude de l'image. L'image peut être certaine et claire ou incertaine et vague ;

9-l'image de correspondance qui exprime la dimension de réalité et d'irréalité. C'est la correspondance de l'image elle-même avec des réalités extérieures ;

10-l'image privée et publique, exprime l'image de l'individu ou l'image partagée avec les autres.

Ce qui est remarquable est que Boulding a nié l'environnement physique et son influence sur l'image. Ces concepts aident à comprendre les villes et les espaces ainsi que la relation homme-environnement et leurs impacts sur le comportement humain.

#### – **L'imagibilité selon Lynch**

Les plus grands travaux sur la perception sont ceux de Kevin Lynch. Dans son livre « l'image de la cité », il a développé une approche systématique basée sur la dimension sociale que spatiale. Il a noté certains éléments visuels pour construire l'environnement en se basant sur des images perçues par les habitants de la ville.

Lynch crée alors le concept d'« imagibilité » des formes urbaines, qui correspond à leur capacité à provoquer une image chez l'individu et par là faciliter la création d'images mentales collectives.

Au-delà des filtres subjectifs, la morphologie, la forme physique de la ville joue alors un rôle fondamental dans la production de l'image perçue à travers cinq types d'éléments constitutifs du paysage urbain : les voies, les limites, les nœuds, les points de repère et les quartiers.

#### – **L'imagibilité selon Cullen**

Cullen s'est intéressé sur l'impact visuel que la ville a sur ses habitants. Il a développé son propre vocabulaire pour interpréter l'environnement urbain. Il a exposé le sens de la découverte qu'il a expérimenté en circulant à travers les rues de la ville, et a expliqué comment cela pouvait avoir un effet émotionnel sur le piéton. Trois concepts sont importants : mouvement de l'observateur, sa position et contenance de l'environnement perçu et filtration.

### **II.2.5.2. La place urbaine perçue**

Comme celle de l'ensemble de l'espace urbain, la perception d'une place publique peut être étudiée au moins à deux niveaux : celle de la symbolique et des images qu'elle dégage, liées au vécu et aux valeurs socioculturelles de ses usagers, et celle plus physique de la perception visuelle des éléments qui la composent. L'une et l'autre renvoient simultanément à plusieurs échelles d'observation et de perception.

#### **A. La perception symbolique de la place**

En ce qui concerne la perception symbolique<sup>112</sup>, la place lieu par excellence où se déroule la pratique collective et quotidienne de la vie publique citadine, garde son symbolisme (symbole de centralité) fort dans le paysage urbain perçu par les habitants.

A la fin du XIXe siècle, C. Sitte soulignait la tendance des sociétés modernes à produire des bâtiments spécialisés (hôtels de ville, tribunaux) pour abriter des fonctions qui, dans la ville européenne traditionnelle, se déroulaient sur la place publique.

M. Albwachs étudie ainsi le processus par lequel une mémoire collective émerge de l'interaction des mémoires individuelles, par l'intermédiaire de la création de symboles et de discours partagés par les groupes sociaux. Albwachs souligne également que les images spatiales, et in primis celles des « vieilles pierres de la cité » et de ses éléments de centralité, jouent un rôle essentiel dans la constitution de la mémoire collective.

Des éléments objectifs viennent en tous cas structurer les perceptions des différents groupes d'usagers de l'espace public, éléments qui seront successivement filtrés, réélaborés et finalement perçus en tant que symboles. Pour les places centrales des villes, le cadre architectural (façades de bâtiments ou de monuments historiques) contribue à la création d'une symbolique de centralité urbaine. Aujourd'hui des fonctions commerciales, culturelles et touristiques viennent néanmoins transformer la perception de ces espaces centraux.

#### **B. La perception visuelle de la place**

La perception visuelle de la place a également ses spécificités. Selon M. Bertrand et H. Litowski, ils existent au moins deux lectures visuelles de la place<sup>113</sup> : celle de la place en relation avec la ville et celle de la place en tant qu'espace propre.

---

<sup>112</sup>Dans la perception du cadre de vie, l'homme ressent plus souvent l'environnement sous forme de symboles que de signes. La plupart des communications humaines passent par ces symboles.

Avant Lynch, l'architecte anglais G. Cullen avait déjà étudié la séquence visuelle qui caractérise la perception de l'espace urbain de la part du piéton qui s'y promène.

M. Bertrand et H. Listowski analysent de façon plus précise l'effet des différentes configurations rue-place dans la constitution de la séquence visuelle. Ils proposent également un schéma pour l'analyse visuelle de la place en tant qu'espace en soi.

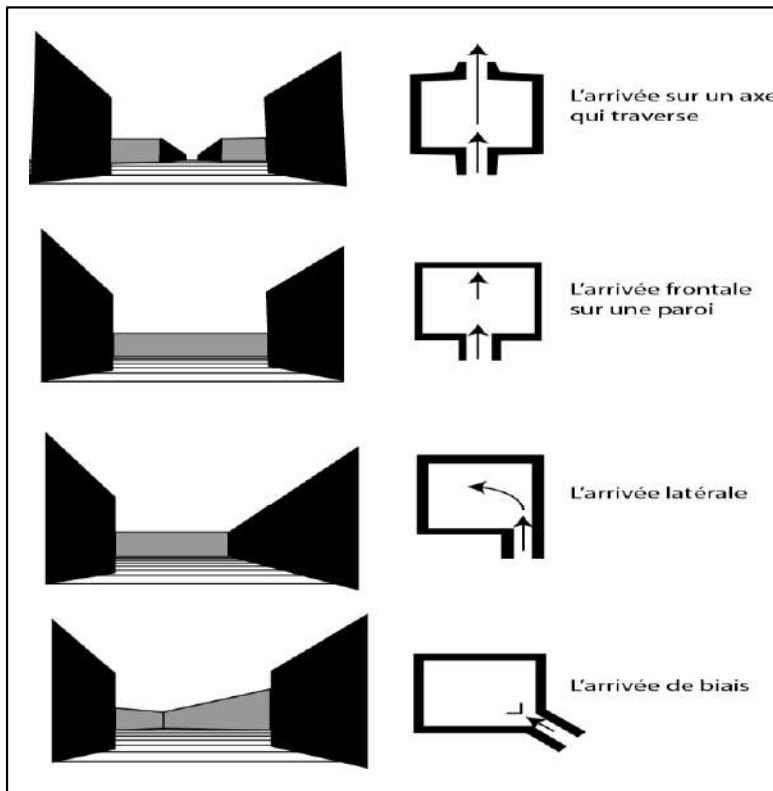


Fig.27. L'influence de la configuration rue-place sur la perception de la place d'après Bertrand et Listowski. Source : <http://unice.fr/universite>

### C. Les éléments accentuant la perception de la place

Le paysage urbain est considéré comme une combinaison d'éléments naturels et artificiels. Ces éléments qui sont la végétation, l'eau et les façades, le traitement du sol, le mobilier qui l'entourent contribuent à l'animation de l'espace et son utilisation.

Whyte certifie que la source majeure de l'utilisation de la place est la disponibilité de l'eau, des arbres, de la nourriture et plus que tout des sièges.

### D. La perception de l'analyste et celle de l'utilisateur

La perception d'un espace donné diffère selon les individus. Un usager perçoit l'espace différemment selon les époques, son statut socioprofessionnel, ses habitudes et ses

<sup>113</sup> Dans les deux cas, trois éléments concourent à définir la lecture visuelle de la place : l'angle de vue, l'hauteur de l'horizon et la vitesse.



sensibilités. La première image qu'il mémorise est l'espace bâti qui l'environne et dans lequel il développe des sensations.

Le processus de perception repose donc sur ces images dont les informations sont soit appréciées et valorisées, soit évaluées négativement, soit finalement ignorées.

Selon K. Lynch et par M. Albwachs, l'ensemble de ces perceptions individuelles produit une image collective de l'espace urbain.

C'est cette image qui devient dominante et dont les politiques et les professionnels de l'aménagement se servent pour orienter leurs actions.

Parmi les acteurs de l'espace urbain, un rôle particulier est assigné précisément aux professionnels de l'aménagement, les analystes de la ville, détenteurs de savoirs spécifiques et de la légitimité sociale pour imposer certains points de vue dans la façon d'aborder les problèmes de l'espace urbain<sup>114</sup>.

L'éventuelle convergence/divergence entre les perceptions de l'analyste et des usagers prend toute son importance dans un contexte où l'aménagement urbain est devenu une discipline fondamentalement collaborative ces dernières décennies.

Jarvis souligne ainsi une limite intrinsèque des représentations de type « vision sérielle » proposés par Cullen<sup>115</sup>.

La vision sérielle ou toute autre détermination d'une séquence visuelle est la vision et la perception de l'espace de la part d'un seul individu, l'analyste, qui choisit les points de vue sur son parcours, réalise les clichés (ou les croquis) et les interprète d'un point de vue de la symbolique visuelle.

### **II.2.5.3. L'Approche perceptuelle selon les théoriciens**

Kevin Lynch a fait de nombreuses études concernant la perception en ajoutant la connaissance des structures du paysage, sa perception et sa mémorisation par le citoyen utilisateur, cette approche avait un but social que spatial a été développée en détail dans son ouvrage « l'image de la cité », tout en effectuant des enquêtes publiques pour déterminer la manière dont l'espace urbain est perçu, remettant en cause la manière dont les espaces étaient appréhendés et ressentis par la population.

---

<sup>114</sup> BASSAND Michel. « Vivre et créer l'espace public », Lausanne, 2001, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, p224 ;

<sup>115</sup> Cullen ne considère pas les réactions des autres usagers de l'espace urbain. Il place au centre de son Townscape un analyste particulièrement cultivé en termes de perception et de lecture visuelle.



Selon Lynch, « il ne faut pas considérer la ville comme une chose en soi, mais en tant que perçue par ses habitants...<sup>116</sup> »

A travers cette approche on va essayer de définir le rapport de communication qui s'établit entre l'utilisateur et l'espace public et la façon dont celui-ci est perçu, senti et vécu. C'est donc à travers la qualité de l'espace que l'utilisateur apprécie le paysage urbain. Ceci est confirmé par Jean Michel Bertrand dans son ouvrage « pratique de la ville » qui affirme que les images de l'environnement sont le résultat d'une opération de va-et-vient entre l'observateur et son milieu.

#### II.2.5.4. La séquence visuelle, outil d'analyse de l'espace urbain

La séquence visuelle<sup>117</sup> est une approche d'analyse de la perception visuelle des espaces urbains, axée sur la reconstruction, par le dessin, la photographie ou la vidéo, de la succession d'images qui se dévoilent à l'observateur qui se déplace dans la ville. Dans cette exploration, les paysages perçus parlent à l'observateur avec un langage particulier, perceptif et symbolique.



Fig.28. analyse de l'espace urbain par la technique de séquences visuelles montées à l'aide de la photographie.

Source : <http://unice.fr/universite>

<sup>116</sup> Kevin Lynch, op.Cit, p56;

<sup>117</sup> Le premier auteur à avoir clairement codifié l'analyse des séquences visuelles est l'architecte anglais Gordon Cullen. Dans son ouvrage fondateur, Townscape (1961), Cullen propose le terme de vision sérielle (serial vision) pour la représentation, par le biais de croquis, de la succession d'images perceptibles par le piéton en déplacement dans l'espace public d'une ville ;

Les architectes français Panerai, Depaule et Demorgon<sup>118</sup>, opérationnalisent l'approche des séquences visuelles proposé par Cullen.

Leur méthode permet d'introduire un véritable langage basé sur les notions de plan et de séquence.

Pinon fournit une bonne synthèse de l'approche de la séquence visuelle dans l'analyse des espaces publics. Il relie la méthodologie de la séquence visuelle à la tradition plus générale de l'analyse pittoresque, puisant ses racines dans les travaux des architectes anglais et allemands depuis le XIXème siècle.

#### – Définition d'une séquence

Plusieurs plans enchainés et portant sur les mêmes éléments du paysage urbain, constituent une séquence. Pour changer de séquence, une rupture est nécessaire, liée à un changement des éléments perçus ou de la façon de les percevoir.

### **II.2.6. Une lecture de la place publique à travers l'analyse psycho-socioculturelle de la place**

#### **II.2.6.1. Le besoin d'un espace social**

L'homme veut toujours satisfaire ses besoins, ce qui le met dans une situation d'interaction avec son environnement physique. L'organisation de cet environnement physique peut donner une liberté de choix pour l'individu pour atteindre sa destination. Delà, il influence son comportement, sa communication avec les gens et la formation des groupes sociaux. Cette idée a été affirmée par Proshansky qui explique que l'homme dans ses tentatives de satisfaire ses besoins est toujours impliqué dans une interaction mutuelle et d'échange avec son environnement physique.

L'espace structuré et l'environnement architectural jouent un rôle vital dans l'interaction sociale régulière et constituent un vrai noyau de la vie sociale et du comportement humain.

Les espaces urbains ont plusieurs modèles d'utilisation. Les parcs, les places et les rues peuvent avoir des modèles d'utilisation entièrement différents d'une saison à une autre ou durant les différents moments de la journée. La différence de l'utilisation de l'espace urbain dépend aussi des tendances des usagers et leur mode de vie. L'espace urbain peut être vu

---

<sup>118</sup> PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcelle. « Analyse urbaine ». Marseille, 1999, Parenthèses, p192.

comme un point focal de la vie sociale et de ses activités. Il est à la fois un espace physique et un espace social et culturel.

J. Gehl dans ses études sur le comportement humain, il expose les différents besoins sociaux de l'homme tel le besoin de contact, de s'identifier par rapport aux autres, d'estimation sociale, de connaissance, de divertissement et d'être passif. Peter Smith appelle cela l'espace social intensif. La forme urbaine renforce la vie sociale. Les villes aménagées de places sont caractérisées par une grande fréquence et une grande intensité d'interaction sociale et symbolisent la vie urbaine d'une communauté.

### **II.2.6.2. L'approche sociale**

L'observation de la vie sociale est en réalité une entreprise qui fait appel à diverse disciplines telles les théories et les méthodes de l'ethnologie, de la linguistique, de la sociologie et de la psychologie sociale, il faut également tenir compte des conclusions d'études historiques, géographiques et économiques lorsqu'il s'agit de planifier et de mettre en œuvre des études sociologiques à poursuivre sur le terrain.

L'approche sociale permet d'analyser le comportement des gens, l'usage et pratique des espaces publics, ainsi que le degré de fréquentation de ces espaces selon les catégories d'âge, de sexe, de statut professionnel...etc.

Les rapports de voisinage sont un autre indicateur de la vie sociale des quartiers et leur permet d'apprécier leurs ambiances spécifiques.

#### **A. L'espace selon les sociologues**

Ledurt croit que l'espace n'a pas de signification que relativement à la vie des hommes qui occupent les lieux. Gardin partage cette idée, pour lui l'espace n'est pas un vide.

Pour Rémy<sup>119</sup> et Voyé l'espace a un pouvoir, on peut le mesurer à la capacité de celui-ci de contribuer à organiser les réseaux d'identification (il existe une signification sociale<sup>120</sup>).

#### **B. L'espace public selon les sociologues**

Appelé aussi espace collectifs urbains ou espaces extérieurs, ces espaces sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous.

<sup>119</sup> ALLAIN Rémy, *op.Cit*,p.44 ;

<sup>120</sup> Pour Manuel Castells, il n'y a pas de théorie spécifique de l'espace mais tout simplement un déploiement et spécification de la théorie de la structure sociale.

Ledurt considère l'espace collectif comme une étendue concrète qui réalise la sphère vivante de la vie de chacun. Michel De Sablet partage cette idée et rajoute que les espaces publics sont à la fois des espaces formels, espaces en creux définis par les bâtiments qui les bordent d'une part et d'autre part ce sont des espaces de vie collective et de sociabilisation où se déroulent les activités propres à la vie collective d'une ville<sup>121</sup>.

### C. La place selon les sociologues

Place, c'est à la fois le négatif des constructions environnantes et le lieu physique qui les unit, elles sont la contrepartie inévitable.

La place est considérée comme une figure urbaine exceptionnelle, lieu de repère dans la ville, lieu d'identification sociale et culturelle à travers les symboles et l'image qu'elles projettent, c'est un lieu de mémoire.

La place d'après Ledurt n'est pas le centre topographique des habitations rassemblées ou l'emplacement d'un vide, elle est le lieu social du culte et en général des réunions périodiques.

Bertrand considère la place comme un espace à la fois « convergent » selon la terminologie urbanistique (attire les citadins), et un espace « divergent » qui impose une certaine relation aux structures urbaines alentours (tracé des rues, localisation des commerces, itinéraires des transports publics, flux de circulations...etc.)

Paul Zucher<sup>122</sup> définit la place comme un parc de stationnement psychologique dans le paysage urbain, elle fait de la communauté une communauté et non seulement un ensemble d'individus.

#### II.2.6.3. Pratique/ usage

L'usage du lieu est un processus complexe qui ne saurait être réduit à un comportement physique ou à une expression sensorielle, à une expérience émotionnelle où à une compréhension logique, sa structure comprenant toutes ces dimensions.

La pratique par contre est l'ensemble des activités s'y déroulant qui définit la nature des espaces.

<sup>121</sup> « Le temps et la mémoire font partie de la composition de la ville. La forme et la qualité de l'espace public en tant qu'espace infini est unitaire, rationnel et social ». SABLET Michel. *op.Cit*, p167;

<sup>122</sup> ZUCKER Paul. «town and square», New york, 1959, edition Columbia university press.

#### **II.2.6.4. Comportement chez les sociologues**

Le comportement social dans les sciences sociales, le comportement inclut tous les aspects internes et externes de ce que l'homme fait et ne fait pas. C'est l'ensemble des échanges, des mouvements, et des réponses que l'homme fait dans une situation variée et un endroit donné<sup>123</sup>. Le comportement est donc un ensemble d'actions et d'attitudes, donc une manière d'agir.

J. Zeisel qui s'est intéressé à la relation qui existe entre l'environnement et le comportement, et divise ce dernier en plusieurs éléments constitutifs qui se résument dans : l'acteur, l'acte, les relations socioculturelles, le contexte et l'environnement physique comme expliqué dans le tableau.

Il y a lieu aussi à évoqué ici l'interaction environnement-comportement et l'influence de la culture sur cette relation.

#### **II.2.6.5. Perception chez les sociologues**

Pour Schulz, le but de la perception est de nous donner une information permettant d'agir de manière appropriée. Il affirme que la perception ne résulte pas uniquement des données sensorielles mais concerne au contraire l'individu dans sa totalité.

La perception selon Rapoport passe par trois processus à savoir la perception environnementale, la perception cognitive et l'évaluation environnementale, pour lui la perception est un sentiment que l'individu a envers son environnement qu'il soit physique, naturel ou social. Cullen par contre considère que la perception varie selon la position de l'observateur par rapport à son environnement, qu'il soit en mouvement ou en arrêt.

D'après B. Benyoucef, c'est un concept qui rend compte d'un processus complexe de communication entre l'homme et l'espace, à la fois physiologique et psychologique. C'est la faculté que possède l'espace urbain de véhiculer diverses informations qu'ont les habitants afin de découvrir une image collective d'un espace.

#### **II.2.6.6. Imagibilité chez les sociologues**

Les images selon Ledurt ont des fonctions sociales, il y'a des images conservatrices et des images utopiques.

---

<sup>123</sup> D'après Cousin « les relations primitives, relativement instinctives, la plupart du temps inconscientes, structurent un comportement élémentaires.»

Les images de la ville, quant à elles ont une réalité collective, elles jouent un rôle dans les pratiques à travers lesquelles la ville se forme, change, évolue ou se maintient, se cristallise et persévère dans son être.

Une image de l'environnement peut être selon Lynch analysée à travers trois composantes : identité, structure et signification.

C.N. Schulz puise ses références essentiellement dans les essais de Heidegger. Il reprend les mêmes concepts de base à savoir : l'habiter, le lieu<sup>124</sup>, selon une dimension existentielle. Il définit le lieu en termes d'espace concret, vécu, humainement approprié par opposition à un espace abstrait, indéfini.

A travers les mécanismes de perception chez C.N. Schulz, nous citons les concepts clés dans cette approche : « l'espace concret, Identité, caractère, structure<sup>125</sup>. »

#### - *Loi de Gestalt*

La théorie de la psychologie de la Gestalt<sup>126</sup> est basée sur « les parties sont conditionnées par le tout ». Cela veut dire que nous ne percevons pas des objets absolus isolés (abstrait) mais des ensembles relatifs.

Selon Schulz les dimensions du langage architectural (topologie, typologie, morphologie,) permettent la visualisation de l'espace.

### **Conclusion**

A partir d'une synthèse sur la lecture de l'évolution de la notion de l'espace public, basée sur une analyse omni-dimensionnelle (historique, morphologique, fonctionnelle, perceptuelle et sociale). Nous avons pu constater que la production de l'espace public prend naissance à partir de la notion du « vide », ce dernier jouant un rôle structurel dans l'organisation et la définition de l'espace public dans un tissu urbain quelque soit la période (antique, médiévale, renaissance, baroque,...), il est considéré comme étant un espace d'échanges politiques, culturelles, commerciales, un espace de communication, et de toute autre activité liée au caractère public.

<sup>124</sup> Pour Schulz, le lieu n'est pas fixe, n'est pas statique, le lieu se transforme selon des degrés de variations et de changement ;

<sup>125</sup> Pour B Benyoucef « le concept de structure est fondamentalement lié à celui de l'orientation et l'identification en terme de fonction psychique de base.... Pouvoir se situer dans un milieu signifie retrouver un ordre, qui implique un espace structuré » ;

<sup>126</sup> Principe de la psychologie de la Gestalt : lorsqu'une symétrie simple s'atteint selon deux dimensions nous voyons une figure plane ; si la symétrie requiert trois dimensions, nous verrons un solide.

Les lectures dans les différentes périodes soulignent, la vision complémentaire de chaque théoricien envers les modalités de formation de ce dernier.

La période moderne a marqué le grand changement de la conception de cette entité, reléguée désormais à des espaces vides, envahie progressivement par un trafic automobile, faisant partie intégrante de l'espace public, la place devint alors un nœud de circulation hostile aux piétons.

Considérée comme étant récente, la notion de « place » n'est apparue dans l'urbanisme occidental qu'à la fin des années quatre-vingt, ce qui renvoie au questionnement sur son origine dans l'urbanisme arabo-musulman et particulièrement maghrébin, sujet que nous traiterons dans le prochain chapitre.

***CHAPITRE III***

***L'ESPACE PUBLIC URBAIN DANS L'AXE***

***GEOGRAPHIQUE : TEMPOREL ET***

***SPATIAL***



## **Introduction**

L'ensemble des rapports et de significations parvenus à l'homme et son cadre de vie (l'environnement qui l'entoure), ne se limitent pas uniquement sur les expressions visuelles, au contraire il représente la configuration des systèmes spatiaux de son espace, autrement dit, la relation qui prend place entre les structures physiques architecturales et les structures conceptuelles et sociales de chaque entité spatiale géographiquement et temporellement définie.

Le questionnement sur la naissance, le sens et la valeur de l'espace public dans le contexte des villes arabo-musulmanes est clairement posé dans le présent chapitre grâce à une profonde réflexion sur la spécificité de la ville islamique accompagnée d'une comparaison avec les autres tissus urbains (de la ville gréco-romaine, de la ville médiévale, des villes traditionnelles de l'Europe occidentale), est la démarche plus raisonnable à suivre qui permet de faire ressortir les caractéristiques des villes du monde musulman.

### **III.1. L'espace public urbain dans le monde arabo-musulman**

Pour les anciens orientalistes (Beyhum. N et David. J.C<sup>127</sup>), en dehors des espaces princiers et communautaires, l'espace public en tant que lieu de débat civique et lieu d'accès public n'existe pas dans les villes arabes, même les voies peuvent être empiétées par le privé, d'où une forme d'instabilité de l'espace public.

Mais, à travers son analyse des villes arabes Ottomanes, Raymond <sup>128</sup> a mis en évidence l'existence des espaces centraux à caractère public, quoique cette distinction s'opère en termes de fonctions. D'autres soulignent la prééminence de la propriété privée, en ce sens que les biens appartenant à tout le monde n'existent pas dans les villes arabes.

Dans La Mecque, il existait bien un espace de délibération avant l'avènement de l'Islam. Les Quraychites débattaient de leurs affaires économiques et sociales à Dar Nadwa. Il n'y a pas de propriété éminente, la terre appartient à Dieu et à son

---

<sup>127</sup> BEYHUM Nabil et DAVID Jean-Claude, « les espaces du public et du négoce à Alep et Beryrouth », 1993, Les Annales de la recherche, Espaces publics en ville ;

<sup>128</sup> RAYMOND André, « grandes villes arabes à l'époque ottomane », Paris, 1985, Sindbad. pp.236.

représentant sur terre. Certains statuts fonciers (Habous, Collectifs, Guichs) rendent compte du caractère inextricable du binaire public/privé.

« La catégorie de « public », dans le sens de appartenant à tous, n'existerait pas en droit musulman. Ce qui pourrait être considéré comme ouvert à tous, ne serait, juridiquement, que ce qui n'appartient à personne et qui resterait, sous certaines conditions, toujours susceptible d'une appropriation privée<sup>129</sup> ».

Dans l'espace urbain, la notion public-privé est généralement approchée en tant que versus du dedans et du dehors, du domestique et de l'extra domestique, cela institue une séparation nette entre ce qui est intime et relevant du domaine de la femme et ce qui est public et renvoyant à l'univers extérieur de l'homme. Dans les villes arabes, la corrélation est faite systématiquement par rapport à la sexuation de l'espace urbain (ce qui dénude les espaces publics de leurs réelles valeurs spatiale et sociale).

Dans le présent chapitre, nous considérons espaces publics l'ensemble des espaces physiques incluant le réseau viaire, les rues, les jardins, les places, les parcs...en somme tous les espaces non bâtis « vides » ouverts au public.

Nous nous investirons sur l'importance des espaces publics dans la structure urbaine des médinas et la mesure dont ils sont pris en compte dans la valorisation du patrimoine.

### III.1.1. Naissance et formation des cités traditionnelles

Du nomadisme arabe à la naissance du noyau initial des premiers établissements humains, suivit d'une expansion et amalgame urbains, le modèle de la cité islamique a comme origines les premières implantations (site naturel, implantation militaire, implantation sur des sites historiques, origines composites, lieux saints).



Fig.29. Damas d'après Braun. Source : Jouaed Mesfer. Cité islamique d'hier et d'aujourd'hui

Les modes de formations des cités sont différents entre formation spontanée et création volontaire, ou des modes de formation mixtes.

<sup>129</sup> JOHANSEN Baber. «The claims of men and the claims of God», 1980, Pluriformiteit en verdeling, Nijmegen, pp. 65-66. Cité par BEYHUM Nabil, DAVID, *op.Cit.* p.45.

Le processus de développement des cités est accompagné de facteurs de développement à plusieurs types et formes composant l'image globale de la cité traditionnelle avec ses caractéristiques générales (ossatures et structures urbaines, unités d'habitat).

#### **III.1.1.1. Les cités traditionnelles dans le développement urbain récent**

La croissance des villes et noyaux traditionnels tend avec le temps vers le déséquilibre en adoptant une nouvelle forme de développement urbain influée de facteurs historiques et politiques, économiques, démographiques. Cela donne lieu à différents modes d'extension des agglomérations (développement compact autour de la cité, dédoublement de l'emprise urbaine, éclatement autour de la « cité »).

#### **III.1.2. L'espace urbain du monde arabe**

L'ensemble des concepts manipulés par les différents chercheurs et auteurs spécialistes de la question, à savoir, « ville arabo-musulmane », « médina », « cité traditionnelle », « noyau historique », « centre historique », désignent la même entité historique et géographique, à savoir « la vieille ville » ou « la ville traditionnelle » héritée en tant que patrimoine dans le monde arabe ou maghrébin.

##### **III.1.2.1. La ville arabe dans l'évolution temps/espace**

L'espace qui contient aujourd'hui le monde arabe est celui qui a connu la genèse de la vie urbaine mondiale, celui qu'apparaîtront des systèmes urbains de plus en plus articulés, expressions de constructions politiques impériales, centrées sur la méditerranée et ses axes d'échanges commerciaux et culturels.

##### **III.1.2.2. Les héritages urbains antérieurs à l'islam**

Les découvertes de l'archéologie confirment que le Moyen-Orient comme le lieu privilégié de l'origine et du développement des premières villes. En quatrième millénaire avant J.-C., en Mésopotamie sous forme d'organisation de l'espace et d'individualisation d'un centre qui localise édifices religieux et civils. L'urbanisation se diffuse durant les deux millénaires suivants.

Dans la période hellénistique ouverte par les conquêtes d'Alexandre le Grand et culminant avec l'empire romain voit la mise en place de véritables systèmes urbains diffusés à travers un modèle urbanistique nouveau caractérisé par une organisation

spatiale dominée par un centre où se regroupent l'agora, le temple, le marché et les bains publics, renforcée plus tard par des éléments architecturaux produits par les arabes vivant sur les confins de l'empire romain (Palmyre, Petra, Madain Saleh).

Géographiquement, l'impact urbain de la période hellénistique est très inégal, concentré au Moyen-Orient et moins touché au Maghreb berbère en dépit d'un regain d'importance des quelques cités déjà établies comme Cirta (actuelle Constantine).

En l'an 634 débute la conquête arabe, et dans l'espace de cent-vingt ans propage l'Islam de l'Espagne à l'Inde accompagné d'un effet d'urbanisation considérable, à cette époque le monde arabe constituait l'ensemble le plus urbanisé au monde.

Claude Chaline<sup>130</sup> dans son ouvrage « Les villes du monde arabe », se pose deux questions sur les effets urbanisants de la conquête arabe entre une création urbaine ou une appropriation des agglomérations existantes. Par suite sur le façonnement de la société par un type urbain original (selon lui, de qualifié d'arabe, d'islamique ou de moyen-oriental)

### **III.1.2.3. Une phase privilégiée d'urbanisation**

La diffusion de l'Islam est jalonnée par un nombre important de créations urbaines, en Moyen-Orient on marque la création de : Al Basra en 635, Al Kufa en 638 (arabisation de l'Irak), puis Fostat, en 641, un départ de l'agglomération du Caire. Au Maghreb, Kairouan en 670, Monastir, Sousse, Mahdia, vers l'Ouest Biskra en 680, Fés en 810, Méknès en 940, Marrakech en 1070, au XIe siècle. Les kharidjites ont fondé les villes du Mzab, aux confins du Sahara.

La société arabe fondée sur des bases tribales et sur des valeurs de nomades, ne s'est transformée que progressivement en une société urbaine complexe, assimilant les codes de conduite de droit islamique, bases d'une forme originale de vie urbaine. L'espace légué par le mode hellénistique est largement oblitéré par de nouvelles formes d'utilisation de l'espace, comme Sauvaget l'a, par exemple, montré à propos de Damas.

Lapidus et Wirth mettent fortement en doute l'existence de caractéristiques véritablement propres à la ville arabe en s'interrogeant sur l'importance effective du facteur religieux islamique dans l'organisation spatiale de la cité.

---

<sup>130</sup> CHALINE Claude « Les villes du monde arabe ». Paris, 1990, Masson collection Géographe. p.189.

H. Djaït soutient au contraire le caractère hautement spécifique de la ville arabe et islamique, il en fait une catégorie à part entière quand il voit dans Al Kufa le prototype réfléchi des cités arabes à leur âge d'or, les Xe et XIe siècles. Son organisation spatiale se compose d'une aire centrale, ou « sahn », qui ne contient que des édifices publics et de zones résidentielles périphériques, délimitées par des voies rectilignes conduisant au centre (hypothèse prenant en compte l'héritage urbain arabe du Yémen et La Mecque).

Un point de vue plus technique est surtout par ceux qui, comme Bairoch, Bonine, restituent la ville arabe médiévale dans la grande famille des villes de l'âge préindustriel et l'analysant comme l'amalgame de cultures, de religions et d'éléments bien antérieurs à l'Islam, tout en remarquant des spécificités surprenantes par leur permanence jusqu'à l'aube des temps contemporains.

#### **III.1.2.4. L'identification des caractères originaux de la ville arabe traditionnelle**

L'épanouissement de la civilisation urbaine arabe aux XIe et XIIe siècles favorisé par les activités économiques, scientifiques et artistiques, structuré par un réseau de ville dense basé sur les échanges commerciaux. Les éléments de similitudes sont assez forts entre ces villes soulignés par les géographes de ce temps à l'image d'Ibn Hawqalet Mugaddari.

L'analyse historique distingue l'homogénéité dans cet ensemble urbain et relève :

- d'un stade de développement préindustriel et a donc toute chance de se retrouver dans toutes les villes médiévales, arabes ou non ;
- d'une prédétermination par le code social régi par l'Islam et qui s'est entièrement substitué aux principes découlant du droit romain.

#### **III.1.2.5. Caractères historique et techniques**

Relevant de l'époque médiévale, la cité arabe traditionnelle expriment des préoccupations défensives (murailles), des adaptations au milieu local et des technologies encore rudimentaire, on y observe les caractéristiques suivantes:

- le groupement au centre de l'agglomération, des édifices représentatifs de la foi (mosquée du vendredi) et du pouvoir (citadelle, palais) remonte à l'époque babylonienne et se retrouve dans toute l'Europe médiévale. La concentration du commerce et de l'artisanat (souk, bazar) le long de quelques vois, et la

spécialisation fonctionnelle de l'espace existe déjà dans les villes byzantines et la localisation préférentielle de ces activités près de la grande mosquée commence à se réaliser vers les XIe et XIIe siècles ;

- les réseaux de voies étroits, sinueux aboutissant aux portes de la ville et déroutant l'étranger, ceci peut être interprétée en triple point de vue : technologique (c'est l'espace nécessaire au passage du chameau et de sa charge qui détermine le gabarit des voies, 1.6m de large et 3.2m de hauteur s'il y a un chamelier), climatique (constitution des microclimats) et social (raison d'intimité).

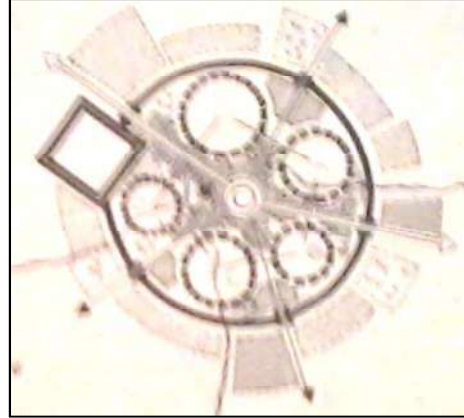


Fig.30. Organisation schématique de la cité traditionnelle. Source : Jouaed Mesfer. Cité islamique d'hier et d'aujourd'hui.

#### III.1.2.6. Expression d'un code social

Maints éléments de la ville arabe puisent leurs sources des modes de vie et des comportements individuels ou collectifs dont la référence est islamique :

- la priorité donnée à l'introversion (murs extérieurs aveugles ou percés de quelques ouvertures sur la rue, cours centrale, domination de la vie familiale) ;
- structures d'habitat en grappe desservant des voies quasi privées en forme d'impasse ;
- l'importance de la vie privée et la codification de la pratique des espaces urbains conduisent à une parfaite opposition entre espace public et espace privé ; L'espace public ne prend quelques ampleurs que dans le centre ville avec présence des fonctions de centralité, chaque espace ayant sa signification collective, ses pratiques et ses rites. L'espace privé prend une extrême importance<sup>131</sup> ;
- la forte tendance à la ségrégation spatiale en quartiers homogènes, disposant d'équipements de proximité (mosquée, hammam, commerces), une homogénéité constituée sur une base religieuse<sup>132</sup>.

<sup>131</sup> Une analyse de l'affectation des sols dans la médina de Tunis indique que 69% de la superficie va aux usagers résidentiels, incluant les cours intérieures, 12.5% aux voiries, y compris les impasses, le reste aux activités religieuses et économiques ;

<sup>132</sup> L'association entre la grande mosquée et les souks ne vaut pas pour les villes du Mzab.



### **III.1.2.7. La période ottomane entre léthargie et consolidation urbaine**

Généralement accusé d'avoir été peu favorable à l'essor urbain, l'apport de l'Empire ottoman en dehors de sa partie centrale et notamment de Constantinople qui devient la plus grande ville mondiale au XVIIe siècle.

Cependant le seul fait de l'unification territoriale ait favorisé considérablement les échanges économiques, A. Raymond s'est attaché à démontrer que cette période ne saurait, sans nuance, être considérée comme celle de l'immobilisme urbain.

Certes, les Ottomans conquérants ont rarement enrichi un système urbain déjà élaboré, globalement, les villes arabes ne changent pas fondamentalement dans cette période, ni dans leur morphologie, ni dans leur organisation, les transformations significatives se résument dans le renforcement du rôle des corporations, la fragmentation de l'espace urbain résidentiel (en quartier), la réintroduction du chariot comme moyen de transport qui a amené à l'intervention sur le gabarit des voies principales et des travaux d'équipement pour l'approvisionnement en eau et des concours d'opérations pour l'évolution urbaine.

### **III.1.2.8. Les ruptures urbaines dues à la colonisation**

La quasi-totalité du monde arabe entre dans la sphère d'intervention directe des puissances coloniales (en Algérie plus d'un siècle, quelques décennies en Syrie et au Liban) à l'exception de la péninsule arabe qui n'est touché que marginalement comme à Aden ou très temporairement lors de la découverte du pétrole le long du Golf.

Dans le domaine urbain cette période coloniale s'accompagne d'un véritable bouleversement des situations existantes. Le monde arabe loin de la révolution industrielle n'a pas partagé l'explosion d'urbanisation, cette période était caractérisée :

- par un important transfert de population étrangère ;
- par créations urbaines: l'apparition d'un très grand nombre de centres urbains ;
- inégalement transformés en fonctions des options de politiques générales ;
- en termes strictement urbanistiques les effets de la colonisation ont fortement tendu vers un dualisme urbain, les tissus anciens étant, selon les pays inégalement transformés en fonctions des options de politiques générales.

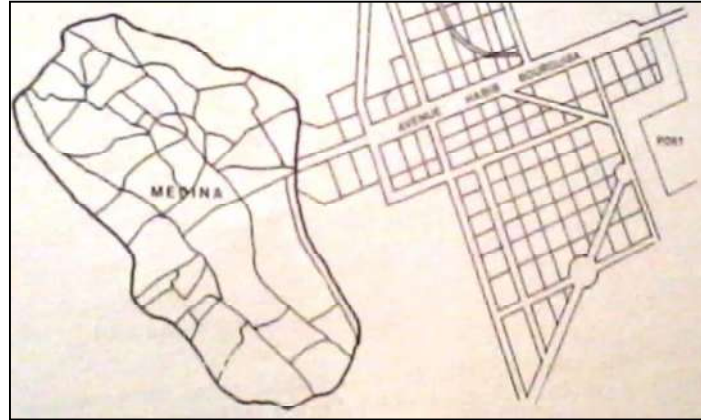


Fig.31. Dualité morphologique Médina, nouvelle ville cas de Tunis. D'après C. Brown. Source : Jouaed Mesfer. Cité islamique d'hier et d'aujourd'hui.

En Algérie, les interventions motivées par des préoccupations d'ordre, d'hygiène et d'embellissement, ont été de règle pratiquement à tous les niveaux dimensionnels (percées ouvertes dans les tissus anciens, des secteurs de vieilles villes sont réaménagés sur trame régulière, une place d'arme est établie, mordant sur la médina et servant d'élément de liaison vers les quartiers nouveaux de style européen).

La systématisation du dualisme est née à la fin du XIXe siècle, mais elle ne trouve son expression la plus achevée et sa philosophie qu'à l'époque de Lyautéy.

Les villes traditionnelles doivent être conservées en l'état, et mission est donnée à l'urbaniste Prost, (1913/1923), d'élaborer les plans des villes, physiquement séparées des médinas et conforme aux conceptions de l'urbanisme de l'époque.

La période coloniale constitue le point de départ d'une accélération des processus d'urbanisation pour la majorité des villes arabes, ces derniers ont conservé jusqu'à l'époque contemporaine, en relation avec l'empreinte de l'Islam, une ambiance commune, fondée moins sur des formes extérieures que sur des comportements et des pratiques de l'espace.

Désormais plus que rupture, il y a bouleversement et le dualisme de la ville a fait place à un « tripartisme », l'opposition quartier anciens et modernes, ne résiste guère aux effets de clivages sociaux.

### III.1.2.9. Le dynamisme des espaces urbains du monde arabe

Pour Claude Chaline, toutes les villes arabes, quelque soit leur dimension, connaissent depuis quelques décennies, une double transformation :



- densification fonctionnelle et résidentielle du tissu existant ;
- intense étalement périphérique (processus de concentration et déconcentration relative).

Il a souligné que la plupart des villes arabes sont dans une phase exceptionnelle de transition avec un syndrome de désorganisation, de dysfonctionnement, avec quelques situations maîtrisée avec des effets et des limites de la planification urbaine ainsi à une apparition des grands schémas d'aménagement spatial.

Certaines villes évoluent selon un urbanisme d'abondance (Koweït, Riyad) et d'autres selon un urbanisme sous contrainte où une double contrainte a épuisé les tentatives de planification urbaine.

Dans le cas d'Alger et en 1986, dans l'Algérie indépendante et qui affiche une volonté planificatrice en tout domaine, l'aménagement de l'agglomération est confiée au C.O.M.E.D.O.R (Comité Permanent d'Etudes et de Développement, d'Organisation et d'Aménagement), relié directement à la présidence de la république, un projet concrétisé par le Plan d'Orientation Générale de Développement et d'aménagement de l'agglomération d'Alger. Ce projet était abandonné en 1984 le C.N.E.R.U. entreprend la confection d'un nouveau plan fondé sur une hypothèse de freinage de la croissance algéroise et sur des options de développement à forte densité. Ce plan na pas eu plus de suite à partir de 1984.

Le cas d'Alger se caractérise par une succession de projets, sans application pratique et une absence de document durable de référence pour les divers acteurs de la décision en urbanisme<sup>133</sup>.

### **III.1.3. L'évolution de l'espace urbain des cités islamiques dans le temps et l'espace**

Les mutations économiques, sociales des dernières décennies ont entraîné une accélération urbaine qui a transformé l'image de la ville et les caractéristiques de la vie urbaine, posant le problème des noyaux anciens dans l'évolution générale de la cité. Ce problème se pose en termes de développement internes des noyaux historiques et des rapports entre ces derniers et le reste de l'agglomération d'autre part.

---

<sup>133</sup> Dans le cas de Tunis, un plan élaboré, approuvé officiellement (le plan directeur du grand Tunis en 1962 par un urbaniste italien). Dans le cas de Damas, un document officiel proposé en 1968 (le schéma directeur par les urbanistes Ecochard et Banshoya).

Deux réponses possibles à ces problèmes selon J. Msefer<sup>134</sup> :

- d'une part les tentatives d'interventions sur le milieu historique à travers des opérations de rénovations, réhabilitation, restructuration, etc... ;
- et d'autre part, les actions visant à désenclaver, à relier et rééquilibrer le noyau historique par rapport aux extensions urbaines plus récentes.

La cité traditionnelle islamique n'a souvent pas perdu sa cohérence traditionnelle, parallèlement au développement d'une autre cohérence fonctionnelle contemporaine dans les nouveaux quartiers, même si les fonctions initiales ont dû quelquefois d'adapter au monde moderne. Pour les simples raisons que le monde musulman est marqué dans son contexte par une civilisation très forte étroitement liée à la religion et ayant des prolongements importants dans l'organisation et le mode de vie urbains, suite à la renaissance culturelle et politique évidente témoignée après la domination coloniale et pour certains un développement économique brusque et important. Il y a donc dans les villes du monde musulman cohabitation et juxtaposition de deux systèmes urbains différents.

Dés lors et pour comprendre la « logique » de création de l'espace des agglomérations des noyaux historiques, il est évidemment nécessaire de bien comprendre le processus de formation et de croissance des cités traditionnelles initiales.

### **III.1.3.1. L'urbain arabo-musulman: naissance et morphologie**

Les principales manifestations de l'urbaine arabo-musulmane pose la question de leurs existences sous forme d'un modèle urbain propre à une aire culturelle spécifique de la « Ville arabe », « ville islamique » ou plutôt « ville arabo-musulmane »<sup>135</sup>.

Pour Stefano Bianca, les manifestations de l'urbain islamique ne peuvent être prédéfinies ou théorisées puisque ces dernières varient en fonction de la période et de la région concernée.

Dans le cas des premières apparitions de l'urbain arabo-musulman, la création d'une ville marquait l'avènement d'une dynastie ou le fait d'un acte arbitraire d'un chef

---

<sup>134</sup> MSEFER Jouad. « villes islamiques, cités d'hier et d'aujourd'hui ». 1984, Conseil international de la langue française. Institut international d'architecture méditerranéenne. p.34 ;

<sup>135</sup> Les appellations sont nombreuses. Aussi, Claude Chaline avertit dans son ouvrage des malentendus possibles maintes fois répétés au cours de l'Histoire « de vouloir identifier une culture avec un type urbain à la fois unique et original ». C'est pourquoi il recommande de se pencher d'une part sur l'individualité des états et, d'autre part, sur la globalité de l'aire culturelle arabe.

militaire. Dans une région où le climat désertique occupe une grande partie du territoire, les remparts de la ville faisaient office de frontières entre le sédentarisme et le nomadisme.

Quant aux géographes et urbanistes, leur approche de l'urbain repose sur «une forme particulière d'organisation de l'espace » (Arnaud<sup>136</sup>). Le souci de poser une définition à la ville a longtemps préoccupé les géographes et historiens arabes.

Ainsi, Ibn Khaldûn<sup>137</sup> définit le fait urbain musulman comme le résultat d'un ensemble de facteurs politico-économiques et culturels: « On comprend dès lors que le terme urbanisation (Umrân) soit employé [...] comme synonyme de processus d'évolution et de transformation matérielle, intellectuelle et morale d'un même milieu social<sup>138</sup>.»

A la vue de ces différentes variantes, nous considérons que l'urbain arabe s'appuie essentiellement sur une définition opérationnelle. Il est donc extrêmement difficile de s'appuyer sur des acquis théoriques principalement occidentaux.

Aussi, la ville trouve sa signification (son identité) non pas dans ses limites spatiales, mais bien par son historicité. L'urbain dans le monde arabe relève de l'imbrication de différentes formes et usages appliqués à la ville, et ce, sur une période historique longue de plusieurs siècles.

Garcin identifie, à la période médiévale, trois types de formes concernant la ville arabe : la ville gentilice (IXe-XIIe) organisée autour du palais (pouvoir politique) ; la ville des cavaliers (XIIe-XIVe), marquée par les premières formes d'activités économiques au centre de la ville et enfin, la ville musulmane traditionnelle, plus dense, qui prend forme à partir du XV<sup>e</sup> siècle dans un contexte de récession démographique.

Aussi, l'urbanisme arabo-musulman tient compte de trois facteurs<sup>139</sup>:

- l'aspect sécuritaire expliquant la forte concentration de l'habitat intra-muros ;
- l'organisation religieuse autour de laquelle se définissent la vie urbaine et l'activité économique, structurant, en partie, les comportements socioculturels.

---

<sup>136</sup> BARTHEL Pierre-Arnaud. « À Tunis, l'espace public ferait-il peur aux dirigeants? » : *De la fabrication « encadrée » des lieux à leur subversion compensatoire*, 2005, in Hossard. p.68 ;

<sup>137</sup> Intellectuel musulman du XIVe siècle ;

<sup>138</sup> Ibn Khaldûn cité dans Chabane, Djamel. « La pensée de l'urbanisation chez Ibn Khaldûn (1336-1406) », Paris, 1998. L'Harmattan villes et entreprises, p.97-98 ;

<sup>139</sup> BARTHEL Pierre-Arnaud, *op. Cit.* p.69.

Selon Bianca, la tradition urbaine, l'architecture et la forme de la ville arabo musulmane peuvent être perçues comme étant l'expression la plus aboutie des valeurs spirituelles et des croyances religieuses.

En effet, sa spécificité réside dans son système d'intégration culturelle reposant de manière univoque sur la pratique religieuse quotidienne de la société et de l'individu. Tout en rappelant l'histoire de la naissance de l'Islam et du rapport entretenu entre le céleste et le terrestre, Stefano Bianca parle d'une possible « religion urbaine », dont la force majeure se situe dans l'harmonie sociale et les contacts humains.

Selon Durand cette approche renvoie à celle développée par l'historien Numa Denis Fustel de Coulanges considérant que la religion serait à l'origine de l'urbanisation. De ce fait, l'auteur apporte un élément de contraste au sacro-saint principe de la « ville » souveraine occidentale à travers laquelle l'Homme s'émancipe de la « nature » divine. C'est pourquoi la pertinence de la notion de « planification » au sens moderne du terme n'est pas justifiée.

En définitive, la configuration « multifocale » de l'urbain arabo-musulman (du moins pendant une certaine période) se définissait non pas par une grille rationnelle de rues et de places, mais par la construction de bâtiments individuels<sup>140</sup>.

Pour le géographe Eugen Wirth, il faut renoncer à l'appellation de « ville islamique » au profit de la « ville orientale », dès lors que le souk est la seule innovation, le seul héritage de l'Islam (Train), dans les villes du monde arabe. Cette idée est reprise par Franck Mermier qui, toutefois, met en garde contre les nombreux raccourcis possibles: « le souk serait un des principaux vestiges d'une citadinité traditionnelle dont il aurait représenté la forme la plus achevée. Il aurait ainsi symbolisé l'ancrage spatial d'un ordre social et d'un modèle de l'échange économique et social en partie révolus ».

Reprenant la définition de Donal Potter qui considère le souk comme « l'échantillon représentatif d'une société » et de sa culture (matérielle et morale), Franck Mermier adopte ici une approche économique de l'évolution des villes arabo-musulmanes.

Pour Nora Lafi et Odette Louiset, le modèle de la « ville arabe » n'existe qu'à travers de son opposition avec la « ville coloniale » du XIXe-XXe siècle. Aussi, nous

---

<sup>140</sup> À la question « existe-t-il un modèle de ville arabe ? », la réponse reste sujette à la nuance.

choisirons le terme de «villes arabes » au pluriel afin de traiter de l'unité de la culture arabe et de sa capacité à s'exprimer dans chaque lieu de manière particulière<sup>141</sup>.

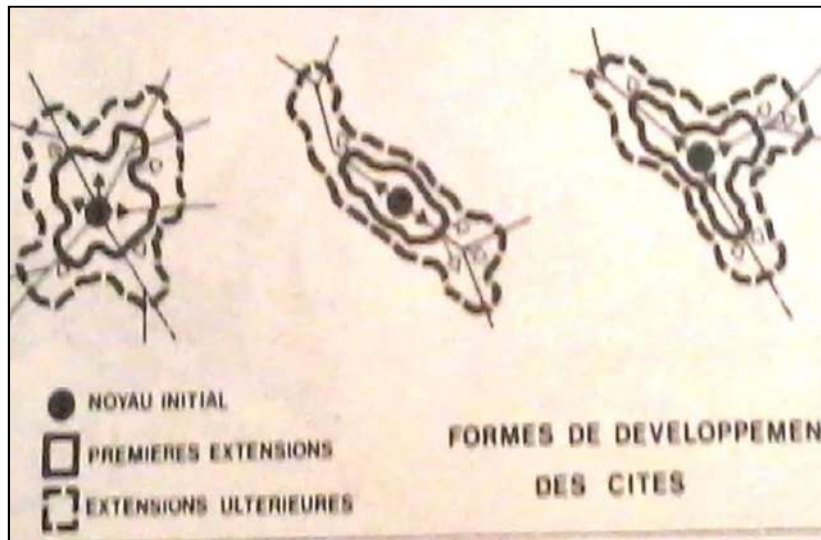


Fig.32. Formes de développements des cités (de gauche à droite : concentrique, linéaire, en étoile).  
Source : Jouaed Mesfer. Cité islamique d'hier et d'aujourd'hui

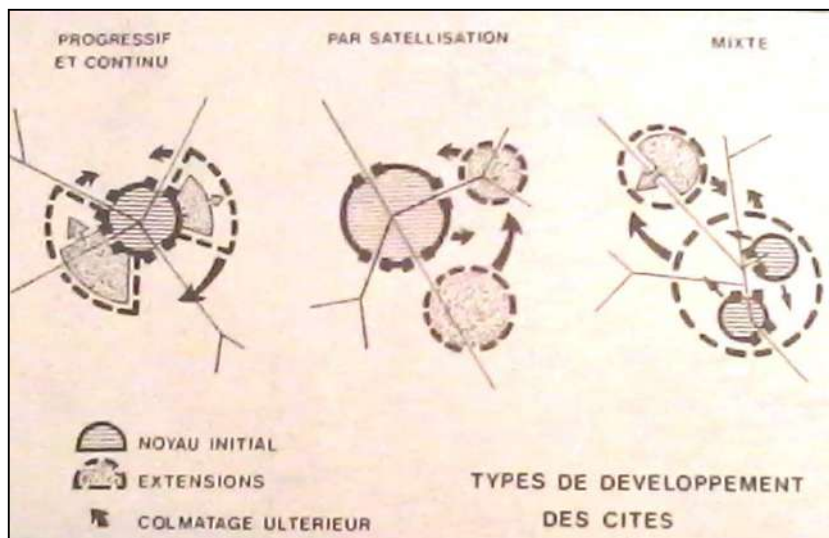


Fig.33. Types de développements des cités. Source : Jouaed Mesfer. Cité islamique d'hier et d'aujourd'hui

Les premières formes urbaines apparues au temps de l'Islam naissant résultent de choix généralement liés à des enjeux économique-culturels ou des considérations géopolitiques.

Si par définition la morphologie d'une ville évolue en fonction de son site et de sa situation, il n'existe toutefois pas de schéma absolu, mais une combinaison de formes s'adaptant à la réalité physique d'un site et d'une situation.

<sup>141</sup> Peaneraï, *op.Cit.* p.89

### III.1.3.2. La médina : un centre historique dans l'urbain « arabo-musulman »

#### III.1.3.2.1. Caractéristiques générales de la Cité traditionnelle islamique.

C'est à travers plusieurs expériences urbaines qu'a commencé à se dessiner un modèle de ville, il a par la suite inspiré la tradition urbaine islamique. Médine, « ville du prophète », une référence pour les autres cités du monde musulman.

Plusieurs questionnements se posent sur le modèle de la ville islamique ou la ville orientale.

D'après certains auteurs comme Von Grunebaum ou les frères Marçais, c'est l'organisation sociale et politique de la cité qui caractérise la ville islamique, mais des historiens montrent que jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle les villes du monde musulman gardent une forte autonomie dans leur gestion et ressemblent, en cela, aux villes byzantines.

L'existence d'un pôle central principal, garant de l'unicité de la ville est matérialisé spatialement par la grande mosquée ou la mosquée de Vendredi, lieu de regroupement de toute la communauté, avec une multitude de fonctions et d'activités urbaines gravitant autour de cet espace, lieu de symbole et de démarcation du mono centrisme de la ville islamique, malgré l'existence de plusieurs quartiers ou unités urbaines autonomes, suffisamment équipées, pour obéir à leur propre logique, mais gardant le relais avec le centre principal dans un tout cohérent .

Grande mosquée et marché urbain forment le cœur de la cité traditionnelle islamique, un centre religieux et un centre économique prennent lieu au croisement des grands axes des parcours et s'affirment comme les pôles d'interaction sociale. Le centre religieux cohabite aisément avec le commerce, sans la moindre « opposition sémantique ».

Du point de vue morphologique ce sont les commerces qui gravitent tout autour de la mosquée ce qui renforce d'avantage cette centralité et faisant d'elle un espace introvertis, qui n'obéit pas aux règles géométriques classiques mais, entre dans une logique informelle pour manifester d'avantage et donner un autre sens symbolique à la centralité.



Fig.34. Place du marché vieux Alger 1852.

Source: www.delcampe.com



Cet excentrisme trouve d'ailleurs une explication logique du fait de la hiérarchie spatiale et fonctionnelle qui l'entoure au niveau des activités, il y a une ségrégation entre le propre et le sale, le convivial et le nuisible, entre le public et le privé, etc.

Il est clair, que les produits les plus nobles qui entourent en premier, dans un cercle excentrique la mosquée.

Le binôme souk/mosquée exclut tout type d'édifice public majeur représentatif d'un quelconque pouvoir de la ville, aucun bâtiment, ou institution urbaine n'est présente.

Une matérialisation spatiale et fonctionnelle est très claire à l'intérieur même de la médina, il y a opposition entre le centre et la périphérie. Toute activité noble est plus proche du centre et tout ce qui est nuisible est rejeté à l'extérieur. Il y avait une ségrégation sociale et une ségrégation spatiale. En d'autres termes, il y avait deux formes d'hiérarchie distinctes; l'une spatio-fonctionnelle entre la médina et sa campagne qui l'entoure dans une relation de symbiose ; et l'autre, socio-spatiale à l'intérieur même de la médina entre son centre et sa périphérie, de façon conviviale.

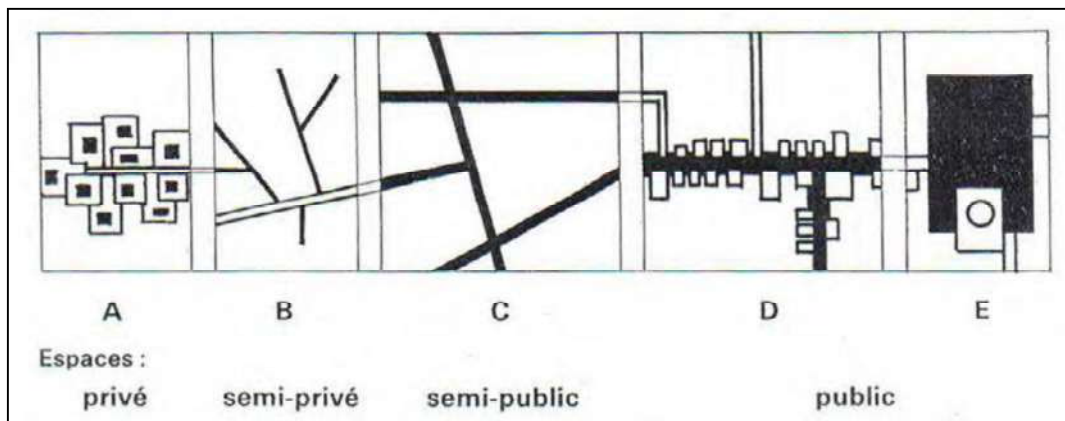


Fig.35.hiérarchisation des espaces publics dans les tissus anciens. Source : Touaa, cité par Miossec dans, TROIN.J.F (dir.), Le Maghreb, hommes et espaces, éd. Armand Colin-collection, 1985, Paris.

Parmi les caractéristiques générales de la médina on cite :

### A. La centralité

Le raisonnement d'Eugen With révèle que la ville musulmane tire son originalité essentiellement de ses structures commerciales : Depuis le Moyen Age islamique, les villes du Moyen Orient se distinguent en particulier par leur Sûq, quartier central des affaires...Le Sûq est même la caractéristique et le signe distinctif le plus frappant des villes de culture islamique. C'est également l'avis de Louis Massignon pour qui la ville est essentiellement, bâtie sur l'idée de marché, un avis aussi partagé par J.Sauvaget qui

dit à propos de Darnas : « Les souks...sont, en définitive, la principale raison d'être de l'agglomération<sup>142</sup>».

C'est donc bien, d'après ces différentes affirmations, les fonctions économiques, et en particulier commerciales qui constituent l'élément dominant dans l'organisation spatiale des médinas, ne laissant qu'un rôle secondaire à la mosquée et au siège du pouvoir. Fonctions qui se répartissent autour de la grande mosquée selon un principe hiérarchisé significatif de l'importance des différents métiers ou de leur degré de nuisance.

Cette organisation de l'espace urbain de la cité qui converge autour d'un noyau centrale, lieu privilégié de rencontres, de pratiques donne alors naissance à une structure urbaine multifonctionnelle faite de plusieurs volés principales mais qui, souvent, reflètent aux premières apparences l'image d'un système de voirie extraordinairement confus.

## **B. Le réseau de communication**

Le Tourneau écrit, à propos des villes du Maghreb : « c'est à un dédale, à un labyrinthe que fait penser la photographie d'une ville musulmane quelconque. Au lieu de s'intégrer dans un ensemble conçu à l'avance, les immeubles ont force les voies de communication à les contourner, à se faufiler tant bien que mal au milieu d'eux. Il en résulte une extraordinaire multiplicité de voies sans issue et des tracés de rues très rarement rectilignes.<sup>143</sup>»

C'est en général la première image frappante que l'on reçoit après le premier contact avec la cité. Mais très vite cette ville labyrinthique s'estompe pour laisser place à une cité composée d'un réseau de communication très hiérarchisé qui s'étend sur toute la ville. Les voies de communication se classent sur une échelle ayant trois degrés différents. D'une part les axes principaux avec les principales voles de communication qui relient généralement entre elles les portes de la ville et sur lesquelles se greffent les activités. Ensuite un réseau secondaire constitué de rues étroites plus ou moins régulières qui permettent de pénétrer dans le tissu résidentiel tout en reliant entre elles les artères principales. Enfin le troisième type de voles est fait d'impasses, d'espaces de transition qui permettent l'accès aux différents petits groupes d'habitation.

---

<sup>142</sup> RAYMOND André, *op.Cit*, p. 168-169 ;

<sup>143</sup> LE TOURNEAU Roger. « Les villes musulmanes d'Afrique du Nord », Alger, 1957, La Maison des livres. p20.



### **C. Le quartier**

Outre les caractéristiques précédentes, un des autres caractères importants de la médina, est son découpage en différents quartiers qui se développent autour du noyau central en zones vouées, presque exclusivement, à la résidence. Ils sont constitués d'unités d'habitations accolées les unes aux autres.

Ces quartiers ne sont qu'une représentation à taille réduite de la médina, ils ont aussi leurs activités, bien sûr beaucoup plus restreintes, et des mosquées. Leur localisation pourrait rendre leur présence gênante lorsqu'ils étaient trop proches du centre, ou d'une nécessité importante lorsqu'ils étaient situés près des portes du fait de leur relation directe avec la campagne. De cette organisation spatiale qu'est la médina, il en ressort une forte caractéristique : la hiérarchisation. Mais la formation de cet espace reste encore à préciser<sup>144</sup>.

### **D. Les souqs : rôle et situation dans la ville**

L'ensemble des souqs ou marchés urbains est un des éléments fondamentaux de toute cité arabo-musulmane. Lieu de rassemblement par excellence, les souqs étaient consacrés au cœur de la ville, c'est-à-dire à proximité de la grande mosquée, constituant ainsi avec elle un des pôles essentiels à partir desquels s'organisent le système urbain et la vie de la cité.

Les artères principales de l'ensemble urbain partent des portes de la ville et se croisent dans les souqs qui étaient autrefois l'arène de la vie économique de la cité, le siège des activités commerciales et artisanales. Ils fonctionnaient comme une place d'échange de toutes les couches de la population.

Le nombre et la diversité des souqs dépendent de la taille de la cité, chaque type de commerce regroupé dans un espace disposant d'une place ou d'une cour, d'une rue et ainsi la place ou la rue porte la désignation des corps de métiers<sup>145</sup>.

Les artères du centre sont les plus animées et fréquentées de la ville caractérisée des ambiances sonores et olfactives spécifique à l'organisation médinale, les rues y sont parfois couvertes pour atténuer les effets du soleil brûlant et assurent la ventilation<sup>146</sup>.

---

<sup>144</sup> A Constantine, la structure urbaine paraît avoir suivi une formation identique aux autres grandes villes du monde islamique : un cœur de cité formé d'une zone à forte densité commerciale entouré de quartiers fractionnés en sous quartiers formés d'îlots constitués par la juxtaposition de cellules d'habitation selon un schéma très serré ;

<sup>145</sup> El-Attarin (parfumeurs), el-Koutbiya (librairie), es-Serajin (selliers), en-Nejarin (menuisiers), ed-Debbaghin (teinturiers)...etc.

Plusieurs artères sont souvent assez animées et il n'est pas rare qu'on y trouve une fontaine publique. Autour des souqs et des places publiques, il est important de noter l'existence des fondouks ou khan pour les commerçants passagers.

Les productions les plus importantes de l'industrie, des enchères publiques étaient tenues régulièrement dans les places publiques, souq, ou cour d'un fondouk.

Les placettes sont caractéristiques des quartiers commerciaux, marchands et chaland s'y rencontraient pour y conclure leurs affaires en profitant de quelques ombrages, les artisans installés autour des placettes, sortaient travailler en face à leur boutiques alternant leur atelier.

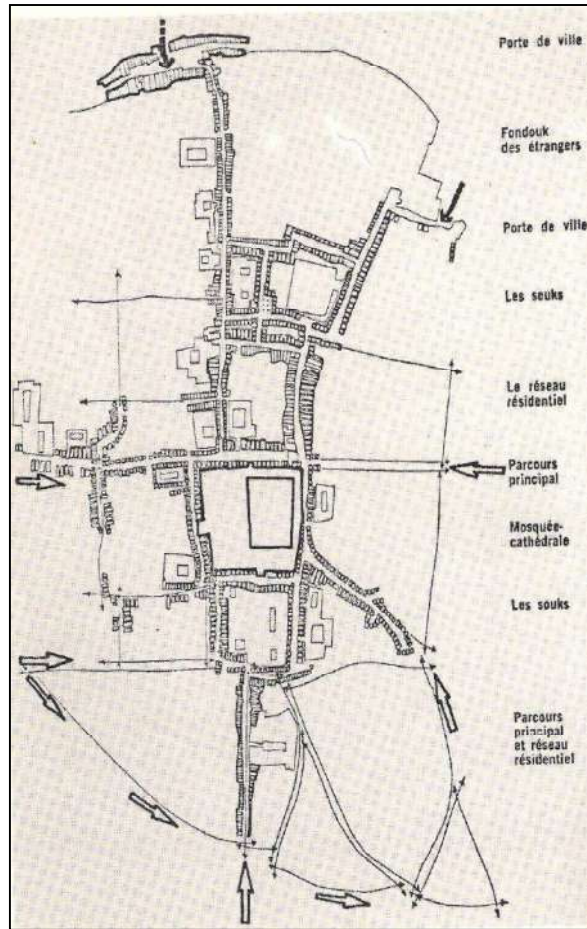


Fig.36.schéma général de l'organisation urbaine, exemple : Tunis. Source : B.Bertrand, Architecture d'aujourd'hui, n°153, 1970-1971.

### E. Le Maydan « la place publique traditionnelle »

La ville arabo-musulmane s'ordonnait autour des principaux pôles de rencontre que sont la grande mosquée et le marché où le tissu urbain, très dense, laissait rarement place à de grands espaces ouverts. Les placettes qu'on y rencontre étaient généralement à vocation commerciale et artisanale. La journée y était rythmée par la vie économique et religieuse. A l'écart du cœur de la cité, sur des terrains extra-muros à proximité des remparts, près des portes les plus fréquentées ou bien sur une grande place ouverte (maydan) dans les villes importantes, de nombreux divertissements attirants le public<sup>147</sup>.

<sup>146</sup> Système simple, une claie en roseaux légèrement surélevée pour permettre une bonne aération ;

<sup>147</sup> Des cercles se formaient alors autour de conteurs, de jongleurs, d'acrobates, de charmeurs de serpents, de musiciens, de chanteurs, de danseurs ou de clowns, de mimes, de prestidigitateurs auxquels se mêlaient des guérisseurs, des diseurs de bonne aventure, etc. Ibid.

« Dès le milieu de l'après-midi, tandis que l'animation commerciale et l'intensité du travail diminuaient dans le centre, on avait la possibilité de se rendre dans quelques cafés (ceux-ci n'avaient pas la même importance sociale que dans certains pays occidentaux) ou de se diriger vers de nombreuses attractions et distractions.<sup>148</sup> »

### **III.1.3.3. La médina: un centre historique dans l'urbain arabo-musulman**

La médina (ville en arabe) constitue le centre géographique, historique et symbolique des villes arabes, radioconcentrique, protégée par une importante enceinte et généralement située le long d'un axe maritime ou fluvial, elle est, par définition, le site et la situation originelle même de la ville. Rapidement abandonnée après les premières manifestations de l'urbanisation (déplacement de populations en périphérie) et de la colonisation européenne au XIXe -XXe siècle (création du quartier européen ou de la ville coloniale), la médina est aujourd'hui l'objet d'importants débats.

L'Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis (ASM<sup>149</sup>) définit la médina d'aujourd'hui comme une ville historique ayant développé des relations synchroniques avec les nouveaux quartiers modernes au cours du XIXe et XXe siècle et dont sa préservation « intéresse, aussi bien, son ordre urbain que ses diverses typologies et activités.<sup>150</sup> ». Aussi, il faut y voir, dans la médina, un ensemble intégrant la modernité en fonction des besoins locaux sans être figé dans des pratiques héritées du passé. Cette perspective de recherche « technique et culturelle », menée par le géographe Nadir Bouzama, apporte quelques éclaircissements quant au rapport qu'entretient le vieux centre avec le littoral.

### **III.1.4. L'espace public de la Médina dans la ville duale**

L'approche de l'espace public traditionnel et son appropriation dans notre recherche se base sur une double lecture qui prend en considération le tissu d'origine et son évolution, basée essentiellement sur des fondements culturels sociaux<sup>151</sup>. Il est considéré selon son allusion sémantique comme forme et comme représentation.

---

<sup>148</sup> KARIBI Khadija. « Les espaces publics, une composante négligée », In acte communication le 11 et 12 octobre 2012 « *La ville, patrimoine vivant Mise en valeur sociale, économique et patrimoniale de l'architecture traditionnelle des villes méditerranéennes*, Salé Maroc ;

<sup>149</sup> Acteur de premier plan dans la sensibilisation, la promotion et la restauration du patrimoine urbain tunisien ;

<sup>150</sup> PIZZONI F et MARTY-GAUQUIE Henry. « Exposition médina 2030 ». Paris, 2010, BEI, p12 ;

<sup>151</sup> BOUCHANINE Navez. « L'Évaluation des projets de développement urbain : actes de l'atelier de Rabat » Actes de l'atelier international de Rabat, 1993. p9 ;

#### **III.1.4.1. L'espace public comme forme**

L'espace public de la médina est un espace structuré, hiérarchisé, aux formes topologiques bien définies. Il est limité par des façades urbaines ne dépassant généralement pas les trois niveaux. Sa trame en arbre n'obéit pas à un ordre géométrique précis mais le tracé irrégulier et la forte articulation des espaces dénote une importante topologie des lieux. C'est un espace hiérarchisé du privé au public. De l'impasse pratiquement fermée à l'usage public à la ruelle, généralement partagée par les habitants du lieu, on parvient à la grande<sup>152</sup> artère commerçante, animée et mouvante

En dehors des grandes artères commerçantes, les seuls élargissements dans l'espace public de la médina correspondent aux anciens points d'eaux, publics par excellence. Elles n'ont pas de configuration géométrique claire mais sont d'une signification topologique considérable.

En tant que forme urbaine, l'espace public de la médina offre une image très contrastée, des artères principales qui s'emblent s'enfler pour contenir le flux d'usagers et d'activités surtout commerçantes, des ruelles et impasses, tournées plus vers l'intérieur privé que vers l'extérieur public, jouant le rôle de filtre.

En dehors des rues marchandes, l'espace public avec ses ruelles étroite et tortueuses, ses perspectives courtes, du fait de la sinuosité des axes et l'absence de perspectives claires, semble volontairement hostile, vide de dynamisme et d'attraction, cet espace n'invite pas les promeneurs et les flâneurs.

Les intersections n'offrent aucun choix en particulier et aucune incitation à être empruntées ni appropriées par d'autres fonctions que le passage. Le plus souvent elles se valent et laissent le profane dans une sorte de difficulté à faire un choix.

#### **III.1.4.2. L'espace public comme représentation**

La médina se détache de l'ensemble urbain de la ville car elle conserve un certain prestige lié à son histoire urbaine et son unification sociale aboutissant au système urbain.

Ce prestige contraste pourtant fortement avec la vétusté de certains de ses espaces, une situation conflictuelle qui fait d'elle une référence culturelle et un point d'encrage car elle présente, la continuité mentale de l'espace d'habitation auquel elle est finalement

---

<sup>152</sup> Le terme «grande» est relatif à l'échelle de la médina et de ses composantes urbaines car à partir du moment où l'on change d'échelle les espaces de la médina, même les plus grands, entrent dans la sphère du relativement petit.

intégrée<sup>153</sup>. En même temps la médina dégradée, vétuste et insalubre représente un lieu de marginalité sociale et d'exclusion.

La modicité et la petitesse de l'espace (conçu pour une population réduite), conjuguée avec le flux abondant de visiteurs au quotidien, offre une image de désordre et de chaos qui confère à cet espace une ambiance particulière qu'on ne retrouve pas ailleurs. Les limites des grandes artères, et les entrées des ruelles plus exigües sont strictement résidentielles et mènent aux impasses. Seule l'accessibilité et l'usage collectif des habitants leur donnent un aspect «semi public». Du fait de cet usage réduit, l'approche d'intrus ou d'étrangers devient toute de suite repérable et donc contrôlable.

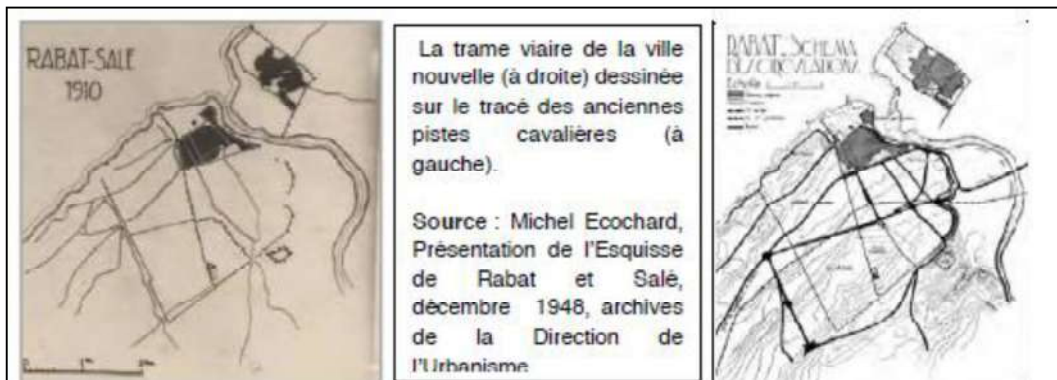


Fig.37. La trame urbaine du tissu de Rabat. Source : Karibi.K

Les espaces publics traditionnels témoignent d'une richesse non encore explorée. Leur conception intégrait des indicateurs social, topographique, climatique, architectural...ce qui a fait leur spécificité.

La trame structurelle a été réalisée en respectant le site et en prenant en considération les activités à implanter et le rôle social de chaque sous-trame.

Cette approche a produit des formes d'espaces publics diversifiés, ce qui fait de chacun de ces espaces un cas unique. Cette diversité est d'autant plus soulignée par des changements d'échelles et des éléments architecturaux (couverture ou non des passages, portes, plafonds des Sabas, arcades...) rentrent également dans la perception.

La dimension visuelle, laquelle est marquée par les changements des largeurs des rues, par la topographie, par la morphologie, par les effets de lumière et d'ombre, par les odeurs...l'ensemble définit les moments d'arrêt ou de circulation, le piéton est guidé

<sup>153</sup> PAGAND Bernard, « la médina de Constantine de la cité traditionnelle au centre de l'agglomération contemporaine », 1988, Poitiers, doctorat de 3ème cycle, Etudes Méditerranéenne. p122.



dans son cheminement selon des axes de parcours qui constituent ce lien formel et fonctionnel entre les espaces publics dans la médina. L'axe brisé, la déviation et l'implantation inclinée des équipements accentuent ce cheminement.

Dans ce tissu, le repère urbain est approché différemment que dans la ville moderne. Le minaret devient un élément organisateur et visuel, qui peut être appuyé ou non par des fontaines. Ainsi, la perspective et le recul cèdent la place à la découverte et au rapprochement, ce qui a contribué au façonnement du charme énigmatique et insaisissable des médinas<sup>154</sup>.

La topographie peut même appuyer la perspective en soulignant un point d'aboutissement et elle paraît plus courte que la réalité<sup>155</sup>.

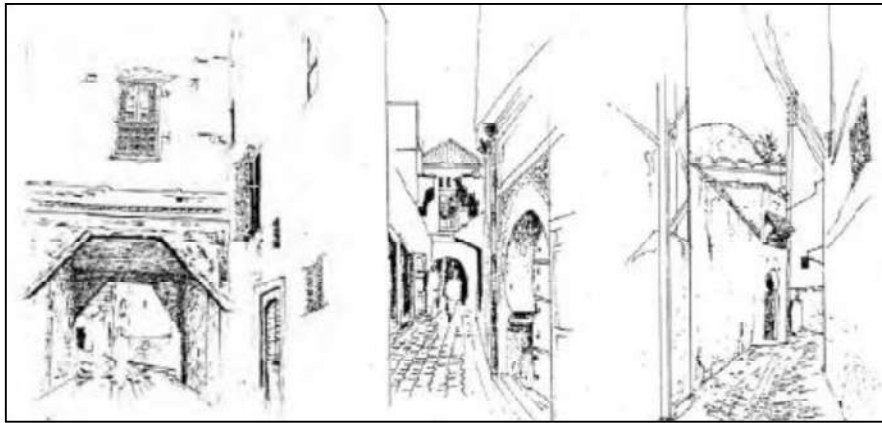


Fig.38.Espaces publics de la médina de Meknès. Source : Karibi.K

S'il est plus facile d'établir un classement typologique des places (carrée, rectangulaire, demi-circulaire...) dans la ville moderne, celles de la médina semblent indéfinissables et multiples. Pourtant, elles ont leur propre logique d'organisation.

Chaque élément contribue à la composition de l'espace public. Les places peuvent être créées par bifurcation de deux rues qui se rejoignent pour créer un dégagement dédié à recevoir une mosquée par exemple.

Le dégagement (place, Rahbat) s'adapte à l'échelle de l'équipement qu'il accueille (mosquée, four, fondouk), se transforme en noyau d'activités (épiciers...), ou accueille des éléments urbains et naturels (fontaine, arbres...).

<sup>154</sup> Les éléments de repères changent en fonction du recul dont dispose le piéton ainsi le minaret comme élément de repère passe au second plan au fur et à mesure qu'on s'y approche, les couvertures de rues, les sabbats, prennent le relais et deviennent repères.

<sup>155</sup> Dans la médina de Fès, la topographie devient repère, il suffit juste de suivre le sens descendant de la pente pour en sortir.

Cette stabilité physique et formelle de quelques médinas du Maghreb s'explique par le fait qu'à chaque destruction, il y a reconstruction et substitution de bâtisses selon la même typologie, tout en préservant le cadre général de l'armature globale. Le tout était géré par un cadre législatif subtil où les valeurs sociales avaient tout leur poids.

L'espace public dessert les terrains et les bâtiments privés, il permet les trajets dans la ville. « L'espace public possède sa propre logique (y compris ses propres réseaux) qui renvoie à une convention sociale<sup>156</sup> » appuyant l'importance et le rôle de l'organisation sociale (normes sociales) sur la définition de la forme urbaine de l'espace public.

Dans le cas des villes sahariennes est différents d'autres, L'espace de rue est tracé à partir des cheminements anciens des « *seguias* » et obéit à leur itinéraire. L'accès aux différents quartiers du tissu urbain traditionnel de la ville de Biskra, ce fait a travers ces rues souvent appelée Shari.



Fig.39. L'espace public de la ville du M'Zab de Ghardaïa en Algérie. Source. A. Belakhal

Quant aux places appelée Rahbat, on distingue deux types de places dans le tissu urbain traditionnel de la ville. Le premier type caractérisée souvent par l'existence d'une mosquée, une vaste place de forme irrégulière, assure aux fidèles le groupement avant et après les heures de prière, comme elle serve d'espace de jeux pour enfants et de stationnement pour les véhicule. Le second type semble que ce type de place est le résultat d'intersection de rues. De dimensions moins importantes que la place de la mosquée et de forme irrégulière. Ce type de place n'est pas animé comme la précédente, mais elle serve comme un espace de jeux pour enfants et de regroupement des jeunes.

---

<sup>156</sup> MANGIN David et PANERAI Philippe, *op.Cit.* p55.

Les ruelles donnant accès aux différents paries d'un quartier, souvent appelée Zgag. Les impasses commencent des rues et ruelles et conduisent aux habitations, souvent appelée Hara.

### **III.1.4.3. Les espaces appropriés et les pratiques sociales de la médina**

L'appropriation dans la médina est une affaire d'usage, de rentabilité, d'utilisation de l'espace à des fins surtout commerçants. Les espaces publics bien structurés n'offrent aucune possibilité d'appropriation physique, tous les espaces sont déjà affectés à quelque chose, rien n'est laissé au hasard. L'espace bâti étant consommé, les seules nouvelles constructions squattent les espaces des maisons qui tombent en ruines. L'utilisation de l'espace est régulée par des codes d'usage séculaires que tous les habitants connaissent et respectent.

Chargés de symboles et de signes, ces espaces laissent croire à une production réfléchie qui connote un projet social admis et assimilé. Tout cela contribue à faire de l'espace public de la médina un lieu positif.

Même l'exiguïté actuelle de l'espace public, ne semble pas avoir de répercussions négatives, les antagonismes dans les lieux de commerces sont tolérées et l'espace personnel rétréci sans problèmes.

Seules les grandes artères sont animées et ambiantes, appropriées de manières diverses. On y trouve le commerce (légal et permanent dans les magasins, ou illicite chez les ambulants et revendeurs temporaires ou occasionnels).

A cela s'ajoute un flux de circulation piétonne de populations très variées de toute catégories socio-économiques, de différents âges et sexes, un mélange entre les habitants des lieux et d'autres venus de partout de la ville, essentiellement pour faire le marché. Les espaces commerciaux de la vieille ville ont, en effet, la réputation d'être abondants en marchandises. On y trouve un peu de tout<sup>157</sup>.

Les intersections entre ces espaces collectifs et les ruelles ne sont pas cependant des lieux de rencontre, ni des espaces pour les étrangers, elles représentent les premiers seuils et filtrent vers l'espace privé. Cependant, elles sont les lieux d'appropriation préférés des bandes de jeunes qui surveillent les entrées et sorties de ces espaces.

---

<sup>157</sup> En périodes de pénuries par exemple, le marché noir y prolifère d'une manière surprenante.



Le soir ou le vendredi, boutiques fermées, on ne retrouve aucun marquage indiquant une appropriation possible, l'espace retrouve sa forme d'origine et son calme, en attendant une nouvelle appropriation le lendemain.

#### **III.1.4.4. Affectation de l'espace public traditionnel**

Ils s'ingéniaient à capter l'attention des citoyens, à charmer des spectateurs de plus en plus nombreux qu'ils tenaient en haleine des heures durant.

Dans les grandes cités, la grande place ou « Maydan » était utilisée de différentes manières. En plus des animations, elle servait également d'espace pour les parades officielles, les courses de chevaux, etc. c'était aussi la scène où avaient lieu les événements publics notoires, tels que réunions politiques et insurrections, tels qu'exécutions et funérailles publiques de quelques personnages distingués. Le meilleur exemple de ce qu'on vient de décrire est celui de la place Jamàa el-Fna à Marrakech. L'espace public traditionnel n'est pas à la même origine dans les cités traditionnelles.

#### **III.1.5. Revalorisation d'un espace public médinal**

##### **III.1.5.1. Au Maroc : la place Djamaa el-Fna à Marrakech**

La patrimonialisation de cette place revient outre certainement au nombre de visiteurs qu'elle reçoit, selon certains, puisque elle a agi comme un frein à la modernisation de l'espace.

Depuis 2001, la politique vise à renforcer les mesures de protection existantes, dans le cadre de cette sauvegarde et de cette mise en valeur, le Plan d'Aménagement<sup>158</sup>, contraint de composer avec cette nouvelle distinction internationale accordée à la place, a préconisé les mesures suivantes :

- L'interdiction de circuler pour les automobiles autour de la place ;
- La rénovation des façades adjacentes ;
- L'homogénéisation des parapets des commerces et du mobilier urbain ;
- La rénovation du dallage ;
- La réhabilitation des façades ;
- La limitation des hauteurs qui entourent la place à 8,50 m ;

---

<sup>158</sup> Jennie KRIBECHE YOUCEF- ALI : Architecte Maître d'œuvre, Responsable du BET chargé de l'élaboration du PPSMVSS de Constantine.

- La construction d'un parking non loin de la place, afin de pallier au déplacement en masse des à la Médina de la ville, et à la place principalement, qui est un pôle d'attraction important autant pour les habitants de la ville que pour les allogènes (restaurants, commerces, poste, banques, administration, etc.) ;

La revalorisation des principaux axes issus de la place et menant à l'extérieur de la médina, par le biais de :

- La requalification des principaux jardins : jardins de la Koutoubia, Arset Moulay Abdeslam, Ars et El Beylik...
- La recherche esthétique dans le mobilier urbain : plantations, arbres, éclairage public, revêtement des sols, poubelles...

La patrimonialisation de la place Djemââ El Fna avait un objectif principal lié au développement du tourisme par la modernisation de la place. La revalorisation de la place Djemââ El Fna, a d'abord été d'ordre international, puisqu'elle a été le premier site « immatériel » à être déclaré « patrimoine oral de l'humanité».

En termes de revalorisation prescrite par le plan d'aménagement de la médina de Marrakech, les usages de la place Djemââ El Fna ont été les principaux concernés :

- La conservation de la sauvegarde des pratiques sociales qui s'y développent grâce aux différents acteurs qui font son originalité était la première condition, puisque cette originalité en a fait justement, et à elle seule, un patrimoine universel ;
- La circulation et la mobilité ont été réglementées, et la place devient ainsi piétonne de 11h à 22 heures ;
- Un nouveau dallage a été installé sur l'ensemble de la superficie de la place, pour la différencier des autres espaces publics environnants ;
- L'ordonnancement des façades, et l'harmonisation des hauteurs des bâtiments entourant la place ;
- Le mobilier urbain ;
- Les jardins publics environnants ont également été concernés par la revalorisation.

Les enjeux économiques liés à l'attractivité touristique dans cette place, sont les principales sources de revenus du Maroc, et delà ils ont dominé les intentions de revalorisation, même parfois, au détriment de sa valeur patrimoniale.

La place s'anime en fin de journée, devient le siège de nombreuses activités distractives et se couvre progressivement d'une multitude de cercles plus au moins grands autour de chaque attraction, cercles de spectateurs composés en bonne partie de touristes qui constituent en eux-mêmes une nouvelle attraction parmi d'autres.



Fig.40.La place Djamaa el-Fna à Marrakech. Source: www.routard.com

### **III.1.5.2. En Algérie: La revalorisation de la « place des martyrs »**

A l'époque beylicale, comme la plupart des grandes villes arabes, Alger s'organisait autour d'une zone centrale, située au point de convergence des trois rues principales : la rue Bab al- Gazira (ou de la marine) conduisait vers le port ; La rue Bab Azzun menait à la porte du même nom, qui était située au sud de la ville ; La rue de Bab al- Wad (Bab el- Oued) débouchait sur la porte nord de la ville.

A l'intérieur de cette espèce de triangle que définissaient ces trois artères, on trouvait réunis tous les points vitaux de la ville. Parmi les centres du pouvoir, le palais du Dey « [...] C'était là encore, et dans les environs immédiats, que s'élevaient la plupart des principales mosquées (mosquées à hutba) qui étaient le centre de la vie religieuse et aussi culturelle et judiciaire [...]»<sup>159</sup>

Dès l'occupation d'Alger par les français, leur première intention a été de créer un espace central, où l'armée pourrait à la fois manœuvrer, et avoir le contrôle sur l'ensemble de la ville. Il s'agissait en somme d'une « place d'armes ».

---

<sup>159</sup> RAYMOND André, *op.Cit.* p.102.

Le tissu traditionnel d'Alger n'offrant aucun espace libre et étendu pouvant être destiné à une telle vocation, la région située au point de rencontre des trois rues principales fut adoptée. La création de cette place monumentale au cœur d'Alger reflétait en fait une volonté militaire d'affirmer sa supériorité. La zone en face du palais du Dey fut choisie à cet effet. Ce qui exigea une démolition rapide et complète des constructions situées sur le terrain retenu, qui s'étendit même à des édifices religieux, dont la mosquée Sayda, pour construire une façade sur la place, avec possibilité de réutiliser les matériaux de démolition.

La réalisation finale qui en résulta fut la « place du gouvernement » actuellement place des martyrs.

Dans le cadre d'une prescription du Centre national d'étude et de recherche urbanistique (CNERU), en charge de l'élaboration du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la Casbah (PPSMVSS), un chantier d'archéologie a été engagé au niveau de « la place des martyrs ». Ces investigations et ces sondages ont permis dans un premier temps d'effectuer les découvertes suivantes<sup>160</sup> :

#### **A. Le quartier des souks ottomans**

Au sud de l'emprise, dans un premier sondage, les restes du quartier des souks d'époque ottomane ont été mis au jour. Deux rues pavées distribuaient des échoppes et des ateliers d'artisans. Un atelier de ferronnerie présente des sols de travail construits en briquettes sur des voûtes encore en élévation, ainsi que des aménagements liés au travail du métal, des forges et des fours.

#### **B. Une basilique paléochrétienne**

Dans les niveaux sous-jacents, une basilique paléochrétienne a été découverte. Il s'agit d'un bâtiment de taille respectable dont la nef principale fait près de 10 m de largeur. Les limites des collatéraux n'ont pu être reconnues car les murs se situent en dehors de l'emprise du diagnostic

Le dernier sol, qui recouvre un état primitif, est constitué d'une mosaïque polychrome qui pourrait remonter au IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle de notre ère. La partie périphérique comporte

---

<sup>160</sup> MAHAUT Tyrrell et DUREUIL Catherine, « Aux origines d'Alger: un diagnostic archéologique place des Martyrs ». Alger, 2009, Institut national de recherches archéologiques préventives. p45.

un décor de cercles sécants noirs sur fond blanc avec croix centrale. Le décor central est constitué de cercles dentelés alternativement rouges et verts, et d'une série de panneaux carrés décorés de « nœuds de Salomon ». Il subsiste la base d'un piédestal mouluré dans ce qui pourrait être l'abside ainsi que les traces d'encastrement de panneaux d'un chancel dans le chœur.

Après l'abandon de l'édifice religieux, une nécropole est installée dans les ruines du bâtiment. Cet ensemble recouvre un édifice plus ancien remontant au Haut-Empire romain, dont ne subsistent que les fondations. Au nord de l'emprise, un autre sondage a révélé un quartier d'habitation de l'époque ottomane, repris et transformé pendant la colonisation. Il surmonte les murs de maisons romaines occupées jusqu'à l'antiquité tardive.

Ces résultats sont encore provisoires, puisque les niveaux les plus profonds de la place des Martyrs n'ont pas encore été dégagés laissant espérer des vestiges de l'époque punique, voire des vestiges proto et préhistoriques.

Néanmoins, une fois l'hypothèse de la présence de vestiges archéologiques vérifiés, il a été convenu d'inscrire cette opération, considérée comme première du genre dans le monde arabe, dans le cadre de la réalisation de la grande station du métro d'Alger à la place des Martyrs, à l'instar des stations de métro réalisées à Rome ou à Athènes.



Fig.41.la place des Martyres à Alger pendant les fouilles. Source : Jennie KRIBECHE. Y. A. Mémoire de Magistère.

Par conséquent, grâce au PPSMVSS de la Casbah d'Alger, il a été démontré que l'étude historique d'un espace public inscrit à l'intérieur d'un centre historique, peut jouer un rôle déterminant dans sa revalorisation. En effet, cette étude avait établi que les deux axes principaux de la ville algéroise romaine passaient dans la partie basse de la

Casbah, et que cette même partie avait abrité à l'époque ottomane, le cœur de la ville beylicale. L'objectif du PPSMVSS était donc, de vérifier ces hypothèses et tenter de mettre à jour des vestiges historiques potentiels.

A l'instar de la place Djemââ El Fna à Marrakech, les enjeux culturels traduits par la patrimonialisation de la place des Martyrs lui a permis d'être revalorisée, en tant que lieu identitaire de grande valeur en plein cœur d'Alger. Ce plan vert s'est étendu jusqu'au niveau des espaces publics. Il prévoyait un square ou une placette sur chaque 500 mètres de chaque logement. Un traitement particulier a été prévu pour les rues et les trottoirs, un véritable équilibre de l'écosystème effectué de l'échelle de la ville jusqu'à celle des espaces publics.

### **III.2. L'espace public urbain à travers les expériences étrangères : pour une étude comparative**

Traiter les différentes expériences étrangères de l'aménagement des places publiques et la vie qui se déroule dans ces lieux. L'expérience française comporte les différents projets de places dans le grand Lyon et les villes nouvelles à savoir de réaménagement de la place des terreaux, la recomposition de la place de bourse et la restructuration de la place des célestins et l'étude de la place des roches à l'Isle d'Abeau, la place de la croix petite à Cergy-Pontoise et l'agora de la ville nouvelle d'Evry dans les villes nouvelles françaises.

Concernant l'expérience américaine et allemande, on y traite l'aménagement et le vécu de deux places, une place à l'échelle de la ville, celle de Rockefeller à New-York et une place à l'échelle du quartier, celle de Neumarkt à Stuttgart.

#### **III.2.1. L'expérience Française**

##### **III.2.1.1. Aménagement des places à Lyon**

La place a joué un rôle prépondérant dans la structure de l'espace, c'était un centre de convivialité et de sociabilité des cités anciennes. Malheureusement, ce rôle structurel et social est quasiment absent dans nos villes contemporaines. Ce phénomène est très apparent dans les grands ensembles qui souffrent d'une double exclusion : l'éloignement par rapport au centre et celui du désert social engendré par la densification de l'habitat rejeté vers les anciennes friches agricoles.

Durant ces dernières années les urbanistes, intellectuels et les citoyens se sont penchés sur ce problème. Plusieurs études ont été faites sur l'aménagement et le traitement des espaces publics. Les autorités et les professionnels lyonnais ont décidé de répondre à ce problème par une politique de réaménagement du grand Lyon. Un programme de rénovation des espaces publics a été lancé concernant plus d'une centaine de sites dont la restauration d'une quarantaine était achevée fin 1993.

On perçoit à travers ce programme de rénovation cette volonté d'adapter le patrimoine de la ville à la vie contemporaine. Un service d'espaces publics travaille avec l'agence d'urbanisme de la ville à la mise au point d'une stratégie des espaces publics du grand Lyon. Il y a eu la désignation d'un chef de projet unique par opération ou encore la mise en place d'un groupe de pilotage des espaces publics.

En complétant le travail des urbanistes et des architectes, plusieurs artistes et plasticiens ont dû intervenir et ont joué un rôle très appréciable dans le traitement et la finition des espaces publics urbains. Ils ont tenté d'exprimer leur propre vision de l'espace et de son vécu tout en répondant aux exigences des futurs usagers d'autre part. En agissant sur les sensations et les signes matériels, chaque détail du décor conditionne le bon usage de la ville. La cohérence de l'aménagement repose sur la possibilité d'intégrer les éléments du décor urbain dans le paysage lyonnais. Ces espaces devaient être aménagés en mobilier urbain pour créer une certaine harmonie avec l'utilisation d'éléments naturels tels que l'eau, la verdure, la lumière.

Les espaces publics, notamment, les places devaient jouer le rôle d'espace d'échange, de rencontre, d'expression etc. ils devaient être le reflet d'une identité, d'une mémoire, le produit d'un travail d'équipe avec la collaboration de plusieurs acteurs y compris les usagers. Il fallait introduire en parallèle la diversité dans les espaces publics des grands ensembles qui souffrent de monotonie tout en préservant le caractère original des anciens noyaux.

La majorité des grands ensembles en France ont connu la projection de ces recommandations sur terrain. Les places dans ces quartiers sont conçues d'une manière illogique dépourvue de tout élément ou mobilier qui permettent de créer une vie de qualité. La ville de Lyon a connu plusieurs interventions où chaque espace est traité différemment de l'autre.



– ***Les nouveaux aménagements de la presqu'île :***

Les interventions dans la presqu'île entre Saône et Rhône ont donné la priorité aux transports en commun et aux parkings souterrains afin de libérer l'espace pour les places qui retrouvent leurs statuts de lieu de rencontres, de communications et de sociabilité.

Cette partie du territoire lyonnais constitue un carrefour exceptionnel où se fait le croisement des fleuves, d'histoire et de gens de différentes composantes sociales. La politique engagée par la municipalité cherche à mettre en valeur ces spécificités, tout en respectant un plan d'ensemble unificateur. Une politique d'urbanisme et en particulier d'espaces publics a fait lancer une vaste politique de reconquête et de requalification de ses espaces. L'approche suivie est basée sur certains principes :

- faire un espace vivant à travers l'attribution d'une variété de fonctions ;
- considérer que ces espaces publics existent pour un meilleur usage de ses habitants ;
- réaliser des espaces de notre temps sans pour autant reprendre intégralement ceux du passé ;
- prendre en compte l'identité de la ville ;
- faire ces projets de manière planifiée sous la direction des professionnels tout en associant pleinement les acteurs intervenants et les habitants de la cité.

Ces principes constituent le fil conducteur de l'action d'aménagement des espaces publics à Lyon. D'après Henri Chabert, vice-président chargé de l'urbanisme de grand Lyon, leur action s'inscrit dans une réflexion générale qui fonde la politique d'urbanisme à partir du SDAU et jusqu'au plan d'occupation des sols.

Le travail d'aménagement a été commencé d'abord par la silhouette urbaine et par l'application de trois importants plans à savoir le plan vert sur l'ensemble de l'agglomération, le plan lumière et le plan bleu qui exprime le rapport de la ville avec ses cours d'eau et ses fleuves.

– **Le plan vert**

Le plan vert passe par plusieurs échelles de projection, de l'échelle de la ville à celle de l'espace public. La projection des espaces naturels enveloppant la ville était le premier objectif de cette opération, de ce niveau on effectuait des coulées vertes vers le



centre de l'agglomération assurant cette articulation entre l'espace vert péri urbain à celui du centre urbain.

Cette coulée verte est matérialisée par quatre grands parcs situés aux quatre points cardinaux reliés entre eux par des plantations le long des avenues et constituent ainsi un réseau végétal. Ce plan vert s'est étendu jusqu'au niveau des espaces publics. Il prévoyait un square ou une placette sur chaque 500 mètres de chaque logement. Un traitement particulier a été prévu pour les rues et les trottoirs, un véritable équilibre de l'écosystème effectué de l'échelle de la ville jusqu'à celle des espaces publics.

– **Le plan lumière**

L'application du plan lumière s'est effectuée en respectant certains principes, parmi ceux-ci la connaissance du patrimoine architectural de la ville, de son site, ses quartiers et ses grands axes. Ce plan lumière a permis d'apporter des ambiances lumineuses confortables et de façonner un véritable paysage nocturne.

Une étroite collaboration s'est effectuée entre concepteurs de l'espace et éclairagistes pour reprendre les qualités du jour en nuit. Les espaces publics constituent un vrai support de la mise en scène nocturne.

– **Le plan bleu**

Le plan bleu renoue entre les deux grands cours d'eau la Saône et le Rhône. C'est un schéma d'aménagement des rives et de leur environnement de proximité. Ce plan intègre également toutes les rivières qui font la richesse du paysage de la partie Ouest Lyonnaise.

### **III.2.2. L'expérience Allemande**

– **La place Neumarkt à Stuttgart « Allemagne »**

En Allemagne, les espaces extérieurs ont trouvé leur importance dans les cités résidentielles de forte densité. Les habitants fuient l'étroitesse de leurs logements qui sont mal aérés et sans confort pour passer la majorité de leurs temps dans les espaces extérieurs qui deviennent le prolongement des espaces intérieurs des logements. Dans les quartiers riches, caractérisés par le grand confort de ces habitations, ce phénomène reste absent, on voit peu de personnes utiliser les espaces extérieurs.

La place joue un double rôle structurel et fonctionnel. L'aménagement des places d'une manière planifiée par les urbanistes et les paysagistes a donné des espaces extérieurs agréables à vivre.

Les places sont ouvertes à toutes les catégories d'âge exerçant des activités diverses. Prenant comme exemple la place « Neumarkt » où l'auteur Inge-Wertz-Heede a vécu pendant son enfance et sa jeunesse. Cette place fait d'un quartier assez dense. Elle jouait bien son rôle d'espace de communication et de rencontre. Le vécu de cette place varie pendant la journée, la semaine et la saison. Dans le vécu quotidien de la place, plusieurs événements se passent :

- le matin : la place est fréquentée par les femmes et leurs enfants et par les vieux. Ces derniers sont assis généralement sur les bancs pour bavarder et regarder les autres. Les femmes également se reposent sur les bancs tandis que leurs enfants jouent par terre ;
- L'après-midi : les enfants s'ajoutent aux usagers de la matinée après l'école pour jouer à des jeux simples 'à cache-cache, à la marelle ...etc.' l'été comme l'hiver, les vieux et les jeunes promènent leurs chiens dans la place ;
- le soir : dans cette partie de la journée, les jeunes occupent la place pour jouer au football et laissent après à leur tour l'espace aux jeunes couples qui s'asseyaient sur des bancs.

Par contre, en ce qui concerne le vécu hebdomadaire et occasionnel de la place, une fois par an la place sert de foire et de chaque mardi gras de l'année, elle sert de point de départ et de dispersion du cortège du carnaval. La place sert aux fêtes privées et publiques et aussi aux rassemblements des parties politiques et aux associations d'usagers, chaque semaine, elle sert comme place de marché.

### **III.2.3. L'expérience Américaine**

- **La place Rockefeller à New York « Etats Unis »**

Le centre Rockefeller, est l'une des meilleures réalisations architecturales du XX<sup>e</sup> siècle qui a eu beaucoup de succès. Il est situé à l'ouest entre la 48<sup>e</sup> et 55<sup>e</sup> rues et 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> avenue. Il a été bâti en 1930. C'est un groupe de 211 constructions composé de théâtre, de rues souterraines, d'espace publics ouverts et du gratte-ciel de Manhattan. Il contient

encore plus de trente restaurants en plein air, des crémeries, des boutiques, studios de radiodiffusion,...etc. Environ 240.000 utilisent le centre dans les jours de semaine. Il représente le cœur de la ville New York. Les nouveaux venus, américains ou étrangers regardent le progrès technologique du XXe siècle, sa force, sa grandeur et son ambiance le propriétaire a su coordonner entre l'art, le commerce et le travail d'une façon qui n'a jamais été réalisé auparavant.

Le centre Rockefeller est un endroit où les gens ne vont pas seulement pour travailler, ou parce qu'ils veulent voir un concert mais parce que le centre est devenu un point focal de l'expérience urbaine. Il est l'un des plus attractifs au monde. Il donne aux gens le sentiment du meilleur.

La place Rockefeller qui existe aujourd'hui était avant la place centrale. Elle est aménagée de verdure, de fontaine, c'est un aménagement particulier qui incite les gens à emprunter la périphérie pour profiter de la vue vers la place d'une part et vers les vitrines des boutiques d'autre part et rend ainsi l'espace central potentiel et profitable. Les planifications ont créé une promenade en bas des constructions, des plantes et une fontaine attractive dans le centre. La place Rockefeller a été modifiée plusieurs fois au cours du temps. En 1932 John Wernich a illustré de nouveaux concepts de la place rectangulaire avec une large fontaine dans sa limite occidentale qui a attiré l'attention des piétons vers les boutiques souterraines et a provoqué l'affluence des gens vers l'entrée du côté de la statue. Quand ce projet fut approuvé, les aménageurs ont engagé Paul Manshup pour exécuter la sculpture de la fontaine.

La place Rockefeller est considérée comme l'une des plus célèbres des Etats Unis, si elle n'est pas la plus célèbre. Le flux piéton intense vers cette place renforce cette idée. La place Rockefeller est légèrement enterrée de deux cents pieds de chaque côté. Elle est loin de l'idéal en termes de proportions quand on compare les dimensions de la place avec les bâtisses qui l'entourent. Ce déséquilibre de proportions exagérées crée dans une certaine mesure une intensité spatiale, un sens fort et solide de fermeture, qui est une qualité essentielle à n'importe quel espace urbain. La petitesse de la place donne cette sensation d'enclos qui la différencie des autres espaces des places proches qui sont plus grandes et plus exposées.

La place est accessible par une pente douce de la promenade matérialisée par le rez de chaussée des bâtisses qui l'entourent. La place et le bâtiment du RCA ont une grande

influence sur les gens. En bas de ce bâtiment commence une sculpture au milieu d'une fontaine, celle-ci enrichit la place et attire l'attention des gens qui peuvent être spectateurs à travers la rue centrale du niveau supérieur de la place. Il y a des gens qui viennent comme touristes et restent dans l'une des terrasses de cafés. Ils peuvent de là avoir des vues générales sur la place. D'autres gens viennent pour le shopping, pour le théâtre, pour les bureaux et passent à travers cet espace. Cette place est un espace pour tout le monde. Il n'y a pas une autre place dans la ville où il y a tant de concentration et dont l'intérêt public est généralisé.

Si la place est agréable et tant utilisée, c'est en partie grâce à ses activités. Elle attire les gens parce qu'un nombre important d'individus la traverse automatiquement. Ils vont aux bureaux, au cinéma, au théâtre, au musée de 'New York de l'industrie et de science' et à l'exhibition permanente des arts et d'artisanat. La place en elle-même est utilisée pour plusieurs événements et distractions culturelles, athlétiques, militaires et politiques « les campagnes électorales ». Plusieurs exhibitions, concerts, champs et autres distractions sont présentes toute l'année. Il y a une variété de jour et de nuit. En hiver, la place est transformée en patinoire qui attire beaucoup de patineurs. En été, elle retrouve ces activités cafés-restaurants. Il y a beaucoup de choses plaisantes à faire et à voir. C'est une place qui a beaucoup de sens et qui a pu refléter ou réincarner les places et leurs rôles dans la renaissance et les périodes classiques.

Pour conclure cette étude comparative, nous constatons que l'expérience française a donné des leçons sur la façon d'aménager et de réaménager des espaces publics trop souvent délaissés, en redonnant la vie aux places en ajoutant des éléments simples que ça soit dans les quartiers anciens ou dans les banlieues et les grands ensembles. Quant à la place « Neumark » en Allemagne et la place « Rockefeller » aux Etats Unis, elles constituent un lieu d'expression sociale et culturelle. Leurs rôles structurels sont très importants par leurs insertions dans la trame urbaine, leurs formes, leurs dimensions et leurs aménagements.

## **Conclusion**

Puisant ses origines du modèle gréco-romain, l'espace public de la médina avait son essence dans la ville arabo-musulmane, fidèle à son caractère central, cette dernière se compose d'une multitude d'éléments qui structurent son tissu urbain. Chaque élément contribue à la définition de l'espace public traditionnel.

Le système urbain de la cité traditionnelle est dominé par un centre regroupant généralement une mosquée et un souk. Ces deux composantes structurantes forment le cœur de la cité, se croisaient aux grands axes spatio-fonctionnels hiérarchisés du public au privé (souk/place, rue, ruelle, impasse), marqués par une importante activité commerciale. Du point de vue morphologique, l'espace public traditionnel par son introversion n'obéissait pas aux règles géométriques classiques.

Du point de vue d'une lecture perceptuelle et d'ambiance, l'espace public traditionnel présente une richesse non exploitée, la définition de sa forme se basait sur des indicateurs sociaux ainsi que le respect de la morphologie du site (topographie, climatologie...). Quoique sa logique de conception n'est pas la même dans toutes les cités traditionnelles.

Récemment la notion de place a fait son apparition dans le langage urbain traditionnel où ce pan d'espace public était qualifié autrement et traité sous différentes formes : Maydan, Rahbat...etc. Contrairement au classement typologique des formes topologiques des places dans les villes modernes, celles des médinas sont multiples et indéfinissables.

Plus tard, avec les interventions coloniales qui ont affecté la majorité des noyaux historiques arabo-musulmans, l'ordre urbain a été en quelque sorte bouleversé par les différentes interventions du colonisateur au sein de l'espace médinal (cas de l'Algérie). Dans cette optique nous nous interrogeons sur le degré de stabilité et d'instabilité de la forme urbaine de chaque médina, celle qui a gardé sa typologie (Maroc) et celle qui a fait objet de nouveaux modèles urbains (Constantine). Un point que nous aborderons dans le prochain chapitre, portant sur la logique de formation et de naissance du noyau historique de la ville de Constantine.

**CHAPITRE IV**

**L'ESPACE PUBLIC URBAIN DU SECTEUR**

**SAUVEGARDE DE CONSTANTINE**

*« Ce n'est pas à son passé si fertile en péripétie que Constantine doit l'atmosphère qu'on y respire, de drame et de passion. J'en crois plutôt responsable ce Rhumel qui a suscité les épithètes les plus hyperboliques, saisissant, fantastique formidable, vertigineux, dantesque et j'en passe ! »*

*L'Afrique du Nord, Gabriel Audisio.*

## **Introduction**

« La mémoire de la ville est vive. Mais elle reste parcellarisée, discontinue et surtout sélective [...] L'histoire de Constantine est étroitement liée à l'histoire urbaine de la ville....Elle est l'histoire de la ville [...] <sup>161</sup>»

Le noyau historique de Constantine est un composite des couches civilisationnelle de différentes époque, un cachet à qui s'ajoute le mystère de son paysage naturel, les classent comme une des villes uniques au monde avec un palimpseste urbain très diversifié. A la fin, elle est une « capitale céleste » comme l'a nommée Abderrahmane Khelifa <sup>162</sup> dans son ouvrage sur cette perle de l'Algérie.

### **IV.1. Constantine une cite symbolique de SARTIM BATIM à nos jours**

#### ***Constantine, lecture historique d'un Palimpseste***

Comme métaphore de l'identité, le palimpseste <sup>163</sup> porte toutes les traces évocatrices de la mémoire (Traces vivaces, enfouies, refoulées ou ignorées. Mais la réalité est implacable).

« La ville porte avec patience la mémoire, elle porte les heurs et les malheurs, les stigmates de ses habitants, les générations choisissent leur «traits identitaires », la ville non. Elle enregistre tout, elle est un véritable palimpseste mémoriel, et rien que pour ca elle mérite mieux. <sup>164</sup>» Ici on utilise la métaphore du terme grec « palimpsestus » (gratter du nouveau), assimilé à la ville historique de Constantine, qui est composé d'une stratification de couches de civilisations.

#### ***Le secteur sauvegardé de la vieille ville «centre historique » de Constantine***

Dans les villes du Maghreb la notion de « centre historique » est focalisée sur la « Médina », à Constantine cette notion est attribuée même pour une partie des quartiers anciens de la ville coloniale. Elle est une caractéristique spécifique culturelle et spatiale

---

<sup>161</sup> BOUCHAREB Abdel wahab, « Constantine : le connu, le méconnu et l'inconnu » ; Colloque Musée Cirta 2013. p3 ;

<sup>162</sup> KHELIFA Abderrahmane. « Cirta Constantine, la capitale céleste », 2011, Editions Colorset. p47;

<sup>163</sup> Le palimpseste est un manuscrit dont l'écrit a été effacé pour écrire de nouveaux textes sur un même parchemin. Cependant, il faut comprendre que les traces de l'ancienne écriture ne disparaissent pas complètement. Par conséquent, le palimpseste comporte les textes fraîchement apposés et les traces des anciens non complètement disparus ;

<sup>164</sup> BOUCHAREB Abdel wahab, *op.Cit*, p4.

de la ville de Constantine et de son dynamisme social et économique accompagné d'une transformation continue de la configuration de l'espace urbain.

L'avènement de la loi « 98.04 » sur le patrimoine avec son chapitre III sur la naissance de la notion de secteur sauvegardé, s'agit en effet des ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architecturale, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur.

En 2003, a été promulgué le décret « n°03-324 » du 5 octobre 2003, d'application de la loi 98-04, et relatif aux modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés « PPSMVSS »<sup>165</sup>. Il tient lieu de plan d'occupation des sols (POS) pour les secteurs sauvegardés<sup>166</sup>.

#### **IV.1.1. Chronologie urbaine : de « Sartim Batim » à Constantine**



Fig.42. Carte de situation de la ville de Constantine. Source : Archive de Constantine.

##### **IV.1.1.1. L'étude typologique de la vieille ville de Constantine**

###### **A. Etude physique et géotechnique**

###### **B. La géomorphologie : présentation du territoire**

Depuis l'antiquité Constantine a imposé sa place dans le grand Maghreb occupé par des tribus et des regroupements sociaux définis à partir d'obstacles naturels (oueds,

---

<sup>165</sup> La loi a promulgué aussi pour les secteurs archéologiques un « PPSMVSA », Plan Permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs archéologiques.

<sup>166</sup> La vieille ville de Constantine est classée comme secteur sauvegardé, elle est délimitée conformément à l'article 2 du décret de classement: nord-ouest et ouest : escarpements rocheux ; sud-ouest : centre culturel Mohamed L'aid El Khalifa situé à la Place du 1er Novembre 1954 ; sud : quartier Bardo.



montagnes, mer...). Le territoire du site historique de Constantine est caractérisé par une diversification entre oueds, collines et plaines, il est composé de trois grandes unités territoriales limitées par des barrières hydrographiques qui confluent vers oued Kébir lequel aboutit à la mer.

### **C. Caractéristiques du relief**

Constantine doit beaucoup à la valeur de son site sa naissance, il est appelée différemment : «cité aérienne », «cité du ravin », «bled el haoua»

Le ravin étroit du Rhumel, long de 2800m, profond de 37m à l'entrée des gorges et de près de 200m à sa sortie, enserre un bloc énorme de calcaire, véritable acropole naturelle. Assurant la protection des populations établies sur la hauteur, il a délimité la première aire urbaine : le « ROCHER » l'élément le plus marquant du site, il présente la forme d'un prisme à base trapézoïdale, ses arêtes coïncidentes avec les quatre points cardinaux.

### **D. Caractéristiques géologiques**

Suite à un accident géologique, le ravin du Rhumel a eu forme, de nature le Rhumel ne débouchait sur le site de Constantine, il l'évitait complètement par quelques kilomètres à l'ouest, allant en ligne droite de l'actuel polygone d'artillerie au pont d'Aumale (tel était le cours du fleuve au milieu de l'époque quaternaire).

Suite à un évènement qui a modifié ce premier aspect causant un important déplacement du niveau de base du Rhumel (au début du quaternaire récent). Après une forte attaque du Rhumel qui amorçait une boucle butée contre le rocher de Constantine sur la falaise, des parois calcaires commençaient à dissoudre suivit d'une infiltration, les cassures agrandissaient les premiers et elles ont ouvert des arches naturelles<sup>167</sup> (véritable galerie souterraine captaient toutes les eaux superficielles du torrent ancien qui trouvèrent une évacuation vers le Nord).

#### **IV.1.1.2. Histoire urbaine de la vieille ville de Constantine**

Le site de Constantine figuré d'une immense pierre dure, le Rocher ceinturé par une muraille naturelle d'un seul accès étroit. Il était ainsi depuis l'homme de la pierre, et il a été presque isolé des territoires avoisinants, par sa nature formelle d'une véritable

---

<sup>167</sup> Ces arches naturelles expliquent le nom de Souf Djimar « rivière des défilés obscurs » que les écrits de Léon l'Africain, Marmol et l'abbé Poiret( 16ème et 18ème) siècle attribuent au Rhumel.

forteresse, son site a toujours été convoité par l'homme de la préhistoire, car il leur inspiré quiétude et sécurité.

Masqueray l'assimilait à une Kalaà, « un espace tabulaire, isolé de tout autre relief, abrupte et inabordable, sauf en un seul point aisé à boucher ou à défendre, pourvu d'eau, assez vaste pour que toute la tribu puisse s'y tenir au moins momentanément».

Le passage de chacune des civilisations succédées sur son territoire se faisait sur les vestiges de l'existence précédente. La date de sa fondation n'est toujours pas confirmée suite à l'absence des fouilles archéologiques, les hypothèses restent à vérifier.

Phéniciens, romains, vandales, byzantins, arabes, turcs, et les français, ont différemment façonné son image et son devenir culturel, social, politique, économique, religieux...etc.

### **A. Constantine préhistorique**

Pendant cette période, le Rocher témoin son occupation par l'homme préhistorique de la pierre, formant une citadelle naturelle, l'homme primitif y trouvait des excavations naturelles au pied du Rocher, lui servant de grotte, pas loin des cours d'eau et des sources, et facile à se défendre.

L'homme a d'abord occupé le bas de Constantine, en se regroupant en tribus. Passant à un véritable lieu d'échanges, Constantine est devenue petit à petit un grand marché pour les populations qui venaient de toute la région<sup>168</sup>.

Les découvertes archéologiques au site de Constantine et de sa province ont montré une existence préhistorique. Grottes paléolithiques et néolithiques, sources thermales (plusieurs grottes ont été habitées par l'homme préhistorique, la grotte de l'Ours, grotte du mouflon et la grotte des pigeons). Les fouilles de ces grottes ont fait découvrir des restes d'industrie du paléolithique moyen et du néolithique<sup>169</sup>.

---

<sup>168</sup> EL BEKRI, « Description de l'Afrique septentrionale », 1965, p 131-132 ;

<sup>169</sup> Des dolmens ont été retrouvés, au niveau des lieux de sépulture de l'antiquité en haut de djebel Sidi M'cid, faisant preuve d'une nécropole mégalithique (H. Fournel). D'autres ont été retrouvés à la base du Rocher au dessous de la grotte de l'Ours et surtout un peu plus au Nord, sur la rive droite de Oued Zied, au lieu dit « les jardins de Salluste». Rajoutant la découverte d'un cimetière préhistorique à Békira qui remontait au néolithique récent, des gravures rupestres d'animaux qui remonte aux temps néolithiques récents ont étaient retrouvées entre le Khroub et El Haria. A Tiddis, on a trouvé plusieurs dolmens ; Selon E. Mercier «Histoire de Constantine» les anciens habitants quittaient les cavernes après avoir acquis un certain degré de civilisation et de familiarisation avec le Rocher pour s'y établir. Un nouvel emplacement d'une cité royale ;

La ville est très ancienne et les historiens n'arrivent pas encore à situer sa date de naissance, nommé « SARTIM BATIM »<sup>170</sup> par les commerçants phéniciens pendant leur passage à la ville, puis « Kirta, Kirtan » qui veut dire la forteresse, elle ne portait le nom de Cirta qu'à la fin du 3ème siècle av J-C. Un mot punique dérivant de « Kart » signifie « Ville »<sup>171</sup>.

### **B. Constantine préromaine**

Aucune source d'informations sur la forme urbaine du site pendant cette période nous était disponible, la cité préromaine a probablement évolué à l'intérieur du rempart naturel (le Rocher). Cette cité possédait une acropole élevée sur la partie culminante du site, représentée par la Kasbah.

A cette époque, Cirta fut l'une des capitales du royaume numide des Massaysiles, elle joua un rôle très important, son commerce se développe, et ses citoyens menèrent une vie comparable à celle des habitants de Carthage. Elle fut l'une des symboles de la lutte entre les deux peuples numides (Massyliens et Massaysiles) pour la domination de tout le territoire.

Sous les rois numides, elle était riche, entourée de remparts, et possédait un palais royale sous le règne de Syphax, Massinissa et Micipsa, avec quelques monuments et une acropole occupant en partie au moins l'emplacement de la kasbah actuelle<sup>172</sup>.

Durant son règne Massinissa a embelli Cirta, et développa des relations avec les grecs qui initièrent les cirtéens et les numides à la pratique des arts. L'architecture, la sculpture, la gravure et la musique furent encouragées<sup>173</sup>.

Après son fils, Micipsa, développa considérablement sa capitale une inexpugnable cité (embellissement, construction de plusieurs édifices et établissements).

Sous le règne de Juba II, Cirta était devenue un symbole du savoir. Elle était le lieu de rencontre des savants et des lettrés. Elle était devenue un véritable centre de civilisation.

---

<sup>170</sup> Appellation d'un des premiers rois de la Numidie Yuba fils Thispias Cirthe sur le nom de sa mère. YaKUT EL HAMAOU. MOAAJAM EL BOULDAN ;

<sup>171</sup> DJEMAI-BOUSSOUF Faima, « Mise en évidence des structures permanentes comme méthode de revalorisation du patrimoine bâti : cas de Constantine », thèse de Magister, EPAU, Alger, 2002.p187 ;

<sup>172</sup> MERCIER Ernest, « Constantine avant 1937, Notice sur celle ville à l'époque du dernier bey, dans « Constantine, son centenaire » », Vol. 44, de recueil des Notices et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine. p88;

<sup>173</sup> KADDACHE Mahfoud, « l'Algérie dans l'antiquité », 1982.p34.

Après cela Cirta passa sous la domination Romaine, suite à son importance Rome lui accorda le statut des grandes villes Romaines et s'y investir pour occuper la région. (cf, *Planches typo-morphologiques ANNEXE VI*)

### **C. Constantine romaine: la confédération cirtéenne**

Cirta a atteint son apogée et son panorama splendeur à la fin du IIIème siècle, des édifices publics, des statues et des arcs de triomphe décoraient ses rues et ses places. Des ponts avaient été établis sur le ravin. L'eau amenée de Boumerzoug coulait en abondance et remplissait les immenses citernes établies pour sa distribution en ville.

Vers 248 après J.C, on arrive à la christianisation de Cirta, suite à l'organisation de l'église d'Afrique par Saint-Cyprien. Elle était une des chefs-lieux des principaux évêchés de Numidie. Elle devait être au moment de la révolte d'Alexandre une des plus opulentes cités de toute l'Afrique, capitale de la Numidie et elle continua à prospérer pendant des siècles. (cf, *Planches typo-morphologiques ANNEXE VI*)



Fig.43.Reconstitution de la cité romaine. Source : « Cirta une clé pour Constantine ».

En l'an 311 après J.C, Cirta la numide-romaine fut détruite totalement par les légions de MAXENCE. Mais suite à la victoire de CONSTANTIN (l'an 313 après J.C), elle fut reconstruite par son ordre de réinstaller la capitale de la Numidie et elle prend ainsi son nom, Constantine, qu'elle porte maintenant depuis dix sept siècles.

### **D. Constantine pendant le passage des vandales**

En l'an 455 AP J.C. les Vandales occupèrent la ville de Constantine Mais suite à leur désintéressement de son endroit, ils la délaissèrent pour aller résider à Hippone et en 1949, on a découvert dans les jardins du Hamma, un trésor de monnaies romaines et vandales.

Après les Vandales, les Byzantins s'emparèrent de Constantine. Elle fût sous leur règne la capitale de toute la province.

### **E. Constantine sous la domination byzantine**

Une garnison byzantine s'était établit dans le Castellum (Kasbah actuelle). Un officie «Guntharis» qui dirigeait la ville vint s'y installer en tant que Duc de la Numidie<sup>174</sup>.

Une église fût édiflée au capitolé sur l'ancien temple et les byzantins utilisaient des matériaux récupérés sur les édifices romains pour leur construction et l'embellissement de la ville de Constantine qui régna jusqu'à l'apparition de l'Islam.

La cité de Constantine pendant la domination byzantine s'est caractérisée d'un cachet sécuritaire, pour protéger les territoires des attaques des rebellions.

A l'intérieur de la cité et par souci de protection comme besoin primaire, on note un renforcement de la ville par des fortifications qui épousait les contours du ravin et garnies de tours, un deuxième niveau d'enclos est réalisé par les places fortes environnantes qui déterminaient l'enclos régional.

### **F. L'islamisation de Constantine**

La ville de Constantine régna sous la domination byzantine jusqu'à l'arrivée de l'Islam au Maghreb, d'après P.L. Cambuzat, Constantine fût occupée par les arabes musulmans au début du VIIIème siècle. Ils l'ont choisit par la suite comme un lieu stratégique pour faire soumettre les tribus environnantes. Elle fût réellement conquise plus tard et devint «citadelle de l'Ifriqiya Fatimide<sup>175</sup>».

Pendant le règne des Fatimides, Constantine abritait une communauté latine et chrétienne qui coexistait avec les berbères arabisés et islamisés. On note la prise du pouvoir par les Zirides qui y installaient leur «siège du gouverneur». Sous le règne des Hammadites Constantine fût intégrée dans le territoire commandé par Bejaïa.

Selon El Idrissi, le peuple de Constantine était riches, ses habitant commerçants faisait le commerce avec les arabes et s'associaient entre eux pour la culture des terres et pour la conservation des récoltes. Le blé qu'ils conservaient dans les souterrains y restait

---

<sup>174</sup> MERCIER Ernest, *op. Cit.* p89-90 ;

<sup>175</sup> KADDACHE Mahfoud, *op. Cit.* p35.

souvent un siècle sans éprouver aucune altération. Ils recueillaient beaucoup de miel et de beurre qu'ils exportaient à l'étranger.

- **La grande mosquée de Constantine** : fût construite sous le règne des Hammadites, construite sur les ruines de temples romains, et avec les matériaux récupérés dans une partie de sa construction. Il était consacré depuis l'antiquité au culte.

G. Yver la classe dans l'époque des premiers souverains Hafside XIIIème siècle, tandis que G. Marçais juge qu'elle est d'âge indéterminé, mais postérieure au XIIIème siècle.

La salle de prière est la partie la plus intéressante de l'édifice.

Spacieuse, de forme à peu près carré, elle comporte six nefs séparées par des colonnes, empruntées à des monuments anciens, qui supportent des arcades, sur lesquelles est posé un plafond rustique à poutres apparentes.

La période du XIIIème au XVIIIème siècle dans la ville de Constantine était caractérisée par une stérilité archéologique.

### **G. Constantine sous la domination hafside**

Pendant cette période d'occupation Hafside, on constate l'établissement des institutions politiques, militaires, religieuses et commerciales, en plus de l'agrandissement de la Kasbah qui leur devient le centre d'administration et de défense, on note aussi la fortification des remparts, la création de nouveaux jardins et le renforcement du système défensif de la ville.

Cependant cette période était caractérisée d'un permanent état de guerre, des conflits entre princes gouverneurs de la ville et leurs rivaux qui commandaient Bougie aux nombreux sièges et des pillages qu'a vécus Constantine.

On a même été obligé de rompre les ponts toujours intacts depuis l'époque romaine, pendant la résistance aux attaques d'Ibn Rania. Rétablis plus ou moins de nouveau, mais coupés encore une fois lors de la révolte d'Ibn El Amir.

Abou Zakaria, à l'image des souverains hafside relevait les constructions de la ville pour des raisons défensives. En 1284 il avait agrandi la Kasbah (La Kasbah construite à l'époque almohade, fut restaurée à deux reprises sous les hafside), l'entoura de murs et en fit une véritable ville, une citadelle renfermant le palais du gouverneur et tous les services de l'administration. Par suite Abou l'Baka Khaled continua son œuvre en 1310.

Dans l'état hafside, Constantine était l'une des principales villes qui était rivalisée avec Bougie pour la prédominance dans l'Algérie occidentale.

Une lecture de la carte de Constantine faite par Brunswick nous montre l'apparition de la ville et ses remparts avec ses deux principales portes, Bâb el Oued et Bâb el Kantara reliées par une voie traversant la ville de part en part ; la Kasbah et les deux quartiers Rahbat Essouf et la Batha.

#### **- Travaux d'Abou-Zakaria et d'Abou Yahia <sup>176</sup>**

El Khatib, auteur constantinois, rapporte qu'Abou Zakaria affectionnait beaucoup Constantine et ses habitants, qu'il y séjournait souvent et qu'il y effectua plusieurs travaux : Il agrandit la mosquée de la Kasbah, la répara et la restaura complètement. Il élargit la Kasbah en reconstruisant les murailles et les rues, et y établit la résidence royale vers la fin de l'année 683 Hijri (1284).

Abou Yahia, quand à lui, avait été pour Constantine un véritable bienfaiteur. Il y avait fait de nombreuses constructions et avait doté la mosquée de la Kasbah et la grande mosquée (actuellement rue nationale) de revenus garantis par des fondations habous. A cette époque Constantine avait l'aspect d'une grande cité commerçante (grand marché de blé et de laine). Les ruines laissées par les romains avaient, depuis longtemps, été utilisées ou couvertes par la construction des masures indigènes et, en dehors de la Kasbah, tout le plateau qui s'abaisse en pente vers le ravin ne devait présenter qu'un amas de maisons informes au milieu desquelles certaines mosquées conservaient encore quelques aspects de grandeur. (*cf, Planches typo-morphologiques ANNEXE VI*)

#### **H. Constantine sous les turcs**

La ville de Constantine a été livrée au pouvoir ottoman, au passage de Khair-Eddine en 1522, après plusieurs révoltes farouches des hafsides contre les administrateurs turcs<sup>177</sup>. Il y a eu en même temps des périodes d'épidémie, de peste (1602/1603 et 1634) et des années de sécheresse (1604/1613). Dans cette période la ville a connu l'édification de deux zaouïas : Sidi El-Tlemsani et Ibn Mahdjouba.

Il a fallu attendre le XVIIIème siècle pour assister à un renouveau de la civilisation, à l'époque turque (au temps où les Beys étaient presque indépendants du Gouvernement

---

<sup>176</sup> Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé de Constantine, p34 ;

<sup>177</sup> La première en 1568, la seconde en 1572 et la troisième en 1600 par Cheikh Sidi Yahia Slimane.



d'Alger). Pendant cette période, Constantine connaîtra une stabilité et une richesse sous le règne de 41 Beys de 1647 à 1837 et en particulier sous les cinq derniers Beys.

-Sous le règne de Kelian Bey (dit Boukemina) (1713/1736) il édifia la mosquée du Souk El Ghezal (actuellement mosquée Hassan Bey). Achevée en 1730.

- Hassan Bey (dit Bou Hassan) : 1736/1754. Il donna plus de régularité aux rues et construisit d'élégantes bâtisses parmi lesquelles on cite : la mosquée de Sidi avait inauguré son palais en 1835, Lakhdar et celle de Sidi Abd El Rahmen El-Quaraoui.
- Salah Bey (1771- 1792) : il fit beaucoup pour l'embellissement de la médina de Constantine ; il fit édifier la mosquée de Sidi El Kettani, deux medersas, un nouveau quartier pour les juifs<sup>178</sup> et fit restaurer le pont d'El Kantara en 1792.
- Ahmed Bey (dit El Hadj Ahmed Bey) 1826/1837: C'est ce Bey qui opposa une résistance farouche aux Français pendant les deux sièges de Constantine de 1836 et 1837. Il l'année qui précéda la première invasion Française.

### **I. La chute de Constantine en 1837 : la colonisation française de la ville**

Constantine a vécu plusieurs tentatives d'occupation, la première a eu lieu en automne 1836 sous le commandement du général Clauzel. Cette tentative fût un échec. Ce n'est qu'en octobre 1837 que la ville pris par les ottomans fût assiégée par les Français.

#### **IV.1.2. Les études et les projets sur la vieille ville de Constantine**

##### **IV-1.2.1. Les études**

La vieille ville de Constantine dans la politique de l'aménagement urbain :

- En 1960, deux études ont été produites, l'une, dans le cadre général de l'aménagement de l'agglomération réalisée par J.H. CALSAT<sup>179</sup> et l'autre par le du BERU<sup>180</sup>. Elles visaient respectivement à faire sortir le centre européen du Rocher et l'amélioration des conditions de son habitat ;
- En 1975, une préoccupation posée en termes de « zone à rénover » par le PUD.

---

<sup>178</sup> EISENBETH. Grand Rabbin, « Le judaïsme nord-africain, étude démographique sur les israélites du département de Constantine », p23 ;

<sup>179</sup> J.H. Calsat (architecte-urbaniste), l'enquête urbaine à Constantine, Atlas de Constantine 1960 ;

<sup>180</sup> Bureau d'études et de réalisations urbaines, étude préalable à l'aménagement du Rocher de Constantine 1960.



- En 1978/1979, le Rocher n'est alors que l'objet de débats qui gravitent autour de trois axes: garder les activités, préserver l'héritage, détruire et construire autre chose<sup>181</sup> ;
- En 1982, le Wali en place envisageait la construction des tours sur le Rocher. Mais l'actualisation du PUD par le CNERU, repose le problème de la médina en terme de rénovation, s'attachant à la préservation des monuments classés et insiste sur le caractère exceptionnel du site, lui aussi classé, ainsi que les gorges du Rhumel.

Le PUD prévoit la décongestion de l'ancien centre par : le déplacement de quelques fonctions, la diminution de la densité d'habitat, restreindre la circulation mécanique.

- En 1984, l'instruction présidentielle (N°13 de 1984) impliquant une nouvelle conception de l'aménagement urbain, où la ville est considérée globalement et ou la restructuration des espaces périphériques, rénovation des quartiers centraux et revalorisation du patrimoine sont des axes clés. Celle ci est très vite suivie par la création d'un périmètre de rénovation dans la ville au lieu dit « le Rocher » et le bureau d'urbanisme de Constantine URBACO a été chargé par l'A.P.C d'une restructuration et rénovation du centre ville.

D'autres études se succédèrent à cette dernière en 1988, en 1993 et en 1996, sans un réel aboutissement<sup>182</sup> :

- En 1992, une instance de classement est ouverte en vue de classer la médina comme site historique (J.O N°22, 22 mars 1992) ;
- En 1993, dans le cadre d'une convention APC-IAU, l'étude de la résorption de l'habitat précaire, bidonvilles et vieille ville, a été confiée à l'institut d'architecture et d'urbanisme de Constantine ;
- En 1994 (septembre), dans le cadre de la convention APC-IAU, un POS de la basse Souika, un exercice pédagogique réalisé par des étudiants en fin de cursus approuvé par le conseil communal ;
- En 1995- (3 mai), constitution d'une ligue qui avait pour tâche le classement de la médina à un niveau international ;

---

<sup>181</sup> C'est cette dernière opinion qui prévalait en 1982, on envisageait la construction de tour sur le Rocher.

<sup>182</sup> Voir l'aménagement du centre ancien de Constantine, B.PAGAND et B. SAHRAOUI, in cahiers de l'URBAMA n°14, 1998, PP.109 à 123, Université François – Rabelais TOURS.

- Le PDAU épouse la même démarche suivie par le PUD pour le fonctionnement du groupement d'urbanisme de Constantine et donc les mêmes implications sur le centre. Pour le centre historique que constitue le vieux rocher, il propose la dédensification et la rénovation des tissus urbains à court terme ;
- En 2003, la création d'une cellule chargée de la mise en œuvre des opérations de sauvegarde, de réhabilitation et de gestion urbaine de la vieille ville de Constantine.

### **A. le Master plan, 2003**

Le Master plan est une étude qui a vu le jour en 2003 dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et l'Italie. Ses objectifs essentiels étaient de donner un élan majeur au patrimoine historique et culturel, de maintenir certains traits fondamentaux du tissu social et économique, et en même temps d'intégrer les innovations techniques dans cette perspective de sauvegarde et de mise en valeur.

Parmi ses principales propositions faites dans le cadre d'un plan directif pour la Souika :

- La création de nouvelles places dans la partie basse ;
- La création de jardins et d'infrastructures touristiques dans la partie basse de la Souika.

### **B. Le projet «Mellah Slimane», un projet de réhabilitation concrète plus qu'une étude**

Initié par la wilaya de Constantine en 2005, ce projet consistait en une réhabilitation des VRD, réfection du pavage de la rue, réhabilitation des constructions donnant sur les deux accès de la rue, la place Bab El Jabia et la place Ladjabi.

### **C. Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé**

Le PPSMVSS tient lieu de plan d'occupation des sols (POS) pour les secteurs sauvegardés. Il est élaboré en trois phases :

- Diagnostic et mesures d'urgence ;
  - Etude historique et typologique et avant-projet du PPSMVSS ;
  - Rédaction finale du PPSMVSS.
- *Phase I : diagnostic et mesures d'urgence.*

Dans cette phase, il est impératif de dresser un bilan de l'état de fait, de l'état de conservation du bâti, et de l'état de conservation des réseaux (voirie, alimentation en eau potable, assainissement, électricité, gaz).

Ce plan d'urgence sera accompagné d'un guide d'étalement provisoire, transmis aux autorités concernées pour exploitation et mise en œuvre.



Fig.44. Découpage du secteur sauvegardé en zones homogènes d'après le PPSMVSS. Source : PPSMVSS Constantine. Juin 2010.

▪ ***Phase II : étude historique et typologique et avant – projet du PPSMVSS***

Cette phase est basée, essentiellement, sur une lecture approfondie du tissu ancien qui compose le secteur sauvegardé.

L'avant- projet du PPSMVSS découlera ainsi de la superposition des résultats du diagnostic (phase I) sur les données historiques et d'en étudier l'évolution à travers le temps, pour dégager des schémas d'aménagements basés une perspective de mise en valeur globale du secteur, et dans le but de répondre aux attentes des différents acteurs de la ville et principalement la population locale.

▪ ***Phase III : Règlement du PPSMVSS***

Une fois ces schémas d'aménagement adoptés, le règlement consistera à énoncer :

- Les règles d'utilisation des sols et les servitudes ;
- Les différentes opérations envisagées sur le cadre bâti dans le cadre de l'intervention dans le secteur sauvegardé: restauration, réhabilitation, reconstruction... ;
- Les normes quant aux matériaux à utiliser et ceux à proscrire, aux hauteurs à respecter, à la façade urbaine, etc.

### **Les schémas**

- Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT 2025) ;
- Le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire Nord-est (SRAT 2025) ;
- Le Schéma Directeur des Aménagements touristiques (SDAT 2025) ;
- Le Schéma Directeur des Biens et Grands équipements Culturels ;
- Le Schéma Directeur des Zones Archéologiques et Historiques ;
- Le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine de Constantine (SDAAM) (en cours d'élaboration) ;
- Le Plan de Modernisation Urbaine de Constantine<sup>183</sup> ;
- Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) ;
- Le « Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en valeur du secteur sauvegardé ».

#### **IV.1. 3. Programme 2015 « Constantine Capitale de la Culture Arabe »**

Une prospection sur l'apport des interventions pour l'événement de « Constantine Capitale de la Culture Arabe » au secteur sauvegardé de Constantine : une aubaine de survécu du secteur sauvegardé (Voir programme détaillé en ANNEXE)

Les grands axes d'intervention qui ont une relation avec la présente recherche sont :

- Réhabilitation et mise en valeur des places principales ;
- Réhabilitation et mise en valeur des ruelles.

#### **IV.2. L'espace public de la vieille ville de Constantine : lecture méthodique d'un substrat urbain**

##### **IV.2.1. La métamorphose de l'espace public du secteur sauvegardé constantinois**

###### **IV.2.1.1. La ville précoloniale**

Trois périodes déterminaient le paysage de la cité :

###### **A. Cirta à l'époque romaine**

Au milieu du 3ème siècle AP.J.C, par absence de plan des ruines romaines qui étaient encore debout en 1837, un essai de reconstitution nous permettra de connaître la physionomie de Constantine vers le milieu du IVème siècle et ce en nous inspirant des

---

<sup>183</sup> Wilaya de Constantine, Un grand projet de modernisation urbaine d'une capitale régionale « Constantine, métropole intérieure méditerranéenne », Constantine, 2010.

découvertes archéologiques faites sur place depuis l'occupation française, et des ouvrages écrits parus à ce sujet, particulièrement ceux de Charles Vars<sup>184</sup>. (cf, *Planches typo-morphologiques ANNEXE VI*)

– **La ville romaine**

Sa superficie a toujours été déterminée par celle du rocher. La ville, dont la forte position a été déjà constatée par « Salluste »<sup>185</sup> occupait un plateau en forme de trapèze. Il était bordé à l'est et au nord, par le ravin profond du Rhumel, et présentait des flancs abrupts au sud et à l'ouest. Il n'était accessible qu'au sud-ouest, par un isthme, beaucoup plus étroit jadis que de nos jours.



Fig.45.Le site du Rocher de Constantine. Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine. Juin 2010.

Selon la description d'El Idrissi (géographe arabe du 12ème siècle) emportée de celle de Léon l'Africain et complétant la notice d'El Bekri(le seul auteur qui ait donné la carte et la configuration de la ville) : « Elle est bâtie sur une espèce de promontoire isolé de forme quadrangulaire ; il faut faire plusieurs détours pour y monter. On pénètre par une porte ouverte du côté de l'Ouest<sup>186</sup> ».

– **Le capitole**

Élevé au sommet et à l'angle nord-ouest du plateau, le capitole occupant presque l'emplacement actuel de la Kasbah (quartier militaire). Il a servi d'acropole et de citadelle, aux rois Numides, aux Romains, aux Byzantins, aux Arabes et puis de quartier militaire aux Français.

---

<sup>184</sup> VARS Charles, « Cirta, ses monuments, son administration », 1895, p37 ;

<sup>185</sup> CHARLIER R.A, « Jugurtha de Salluste : problème de Cirta ».p19 ;

<sup>186</sup> EL IDRISSE, « Le Maghreb au 12ème siècle de l'hégir », texte établi et traduit en français par M.Hadj-SADOK, p 121- 123.



Fig.46. Restitution de la ville à l'époque romaine de la fin du 3<sup>e</sup> siècle. Par M. Elie Juge. Source : « Cirta une clé pour Constantine »

#### - Le forum et la voie triomphale

Selon la tradition des villes romaine le forum est au point central de l'intersection de deux grandes voies croisées à un angle droit, mais la topographie de la ville ne permettait pas l'application de ce rituel, l'emplacement forum de Cirta n'est pas fixé. Certaines hypothèses le situent sur l'emplacement actuel de la place de la Brèche, d'autres le mettraient plus volontiers sur la place actuelle du palais. A la fin nous constatons qu'une voie triomphale partait de la place de la brèche, menait directement à la place du palais en se tenant à dix ou quinze mètres plus haut que la rue Caraman. Si cette dernière place est bien l'ancien forum, la voie triomphale devait le traverser et se prolonger en ligne directe vers le capitole en coupant le palais au dessous de son antre actuel.

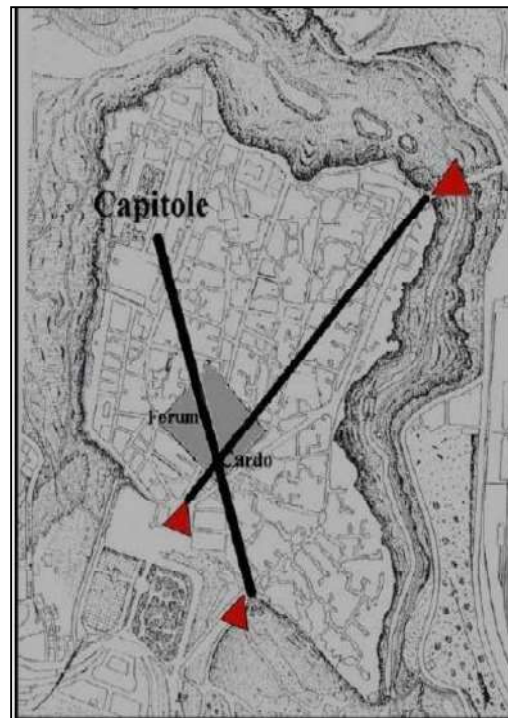


Fig.47. Croisement des axes de la ville Romaine au niveau du forum, Actuel site de la place du Bey. Essai de restitution. Source : K. Boufenara, thèse de magister. 2008

La place Nemours actuelle était bordée, dans sa partie inférieure et sur les faces est-nord, de beaux édifices, de statues et de dédicaces<sup>187</sup>.

<sup>187</sup> VARS Charles, Cirta, *op.Cit.* p38.



On estime que l'axe reliant le cœur de la cité (centre économique) à la Kasbah (siège du pouvoir), comme voie d'implantation primaire ou principale car elle relie les deux entités les plus importantes de la ville peut présenter le cardo de la cité romaine (reste une hypothèse).

– **Les voies principales**

Cinq voies principales pénétraient l'ensemble de la cité, partant du seul accès à la ville de la place Nemours, dont lesquelles figurait la voie triomphale qui menait directement au capitole en traversant la place du Palais, pour aboutir vers l'entrée de la Kasbah. Une des voies se dirigeait vers la place Rahbat- Essouf et desservait le vieil amphithéâtre établi sur l'emplacement du marché aux huiles.

La première partie de la rue Caraman et la rue de France n'existaient pas. Mais sur la voie triomphale, vers le sommet de la place d'Aumale, devait se brancher une rue intermédiaire passant d'abord devant un temple dédié à l'impératrice Julie, femme d'Auguste, suivant le trajet de la rue Caraman, jusqu'à la place Négrier. Une grande voie partant de la place Nemours se dirigeait vers le carrefour Perrégaux, comme la rue Nationale dans sa première partie. Une dernière voie horizontale partait de l'entrée où se trouve maintenant la porte Djabia et devait se raccorder à la grande voie supérieure.

– **Les amphithéâtres**

La cité se dotait de trois amphithéâtres, un sur la rive droite de la rivière depuis le pied de la pente du Mansourah jusqu'au ravin. La gare actuelle en occupe le centre. Les autochtones appelaient Ksar el Ghoula. Salah Bey les fit démolir et employa leurs matériaux à la restauration du pont d'El-Kantara, en 1792.

– **Emplacement des vestiges préexistant**

( cf, planches typo-morphologiques ANNEXE VI)

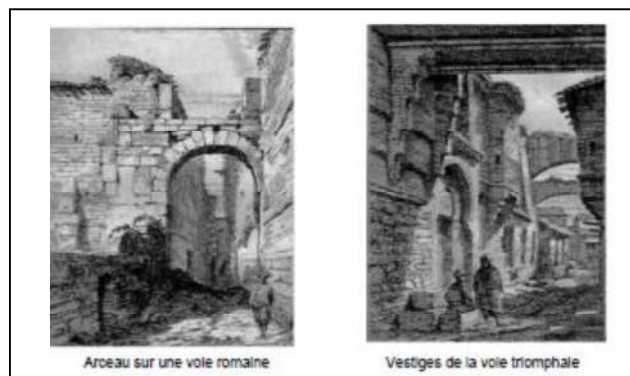


Fig.48. Vestiges romains, Source : « Exploration scientifique de l'Algérie ».

## **B. Pendant la période turque**

La médina sous la domination turque a connu une grande période de stabilité politique à une qui a engendré la stabilité urbaine, cette dernière avait son apogée au XVIII<sup>e</sup> siècle où la de Constantine s'est prospérée économiquement<sup>188</sup>.

### **- Structure de la ville**

Hassan Bey a donné plus de régularité aux rues, une prolongation El Keibir, le long duquel fut édifiée la mosquée Sidi Lakhdar.

Salah Bey a introduit un remarquable développement urbain, une extension de la ville vers le Nord où elle ne s'étendait pas plus loin que le carrefour appelé Maaad el Hut (la poissonnerie), agencée d'une place appelée selon le métier qui s'y pratique *rahbat essouf* (place de la laine), situé à l'extrémité des zones habitées.

Un autre lieu commercial existait celui de *Souk el Asr*, bordée d'une madrasa et une mosquée (Sidi Kettani) et pas loin un palais édifié au nom d'un Bey.

Création du nouveau (le Charaâ), il regroupa la communauté juive (mettre fin aux affrontements avec les musulmans et pour un contrôlant cette communauté).

La médina de Constantine offre donc une multitude d'espaces ayant chacun une fonction spécifique.

### **- Enceinte et Système de défense**

La cité est protégée par une enceinte, mais le site par sa topographie qui forme un rempart naturel, permet à celle-ci de ne pas se développer tout autour de la ville.

### **- Les portes de la ville**

Pendant l'arrivée des français en 1793 la ville se dotait de quatre portes (trois sur la face Ouest du rocher et une sur sa face Est).

Ravoisier confirme l'existence des quatre portes déjà cités et précise qu'il y avait deux autres plus anciennes.

**-Bâb et Djedid** : au Nord de l'isthme relier la médina à la colline du Koudiat.

---

<sup>188</sup> D'après Peyssonnel (qui visitait la région en 1724-1725), Constantine ne présentait alors « que des maisons mal construites...des rues étroites et mal percées, mal propres dans l'hiver, sans pavé, sans...aucun édifice qui méritât la moindre attention ».



**-Bâb el Oued** : au dessous de Bal el Djedid, la principale porte de la cité. Elle donnait accès au Bardo où se trouvaient les écuries du Bey. De cette porte s'étendaient des chemins vers le sud et vers Alger.

**-Bad el Djabai** : au dessous de Bâb el Oued, permettait de rejoindre le Rhumel.

**-Bâb el Kantara** : à l'Est du Rocher donne accès à l'autre côté du ravin par un ancien pont romain.

**- Organisation et fonctionnement de l'espace médinois : une introversion confirmée**

La médina de Constantine était divisée en quatre grands quartiers résidentiels (d'après Mercier) en 1937 :

Chaque quartier se subdivisant en sous-quartiers appelés « Houma » ou « *Hara* ».

Le sous-quartier lui-même est formé de plusieurs îlots et bien qu'ils soient situés et nommés, ils ne sont pas clairement délimités.

Une *zenka* regroupe un nombre plus ou moins important de maisons selon l'importance résidentielle de la rue, des impasses et derbs qui s'y greffent. Les équipements dépendent eux aussi de cette proportion. On attribuait à une « *houma* » ou une « *Zenka* » le nom des plus anciennes familles, ou celui de la famille la plus riche qui y habite et possède une ou plusieurs propriétés.<sup>189</sup>

**- Les quartiers**

La Casbah du Nord Ouest, Tabia à l'Ouest, Bâb el Djabia au Sud et El Kantara au Nord Est. Un quartier commercial (*souk el Tajjar*) occupait le cœur de la cité. Leur limite n'était pas définie. Ce redécoupage n'est pas aléatoire, car il correspondait à une organisation de l'espace, chaque partie se dotait d'un petit souk, une mosquée et plusieurs hammams.

**- Les sous-quartiers**

Formés de plusieurs îlots ces sous-quartiers venaient en continuité, leur nombre s'égalait à celui des fours (Kouchas) de la ville et au nombre de réservoirs publics : une quinzaine<sup>190</sup>.

---

<sup>189</sup> E. MERCIER, *op.Cit.* p67.

<sup>190</sup> Il y a 19 sous-quartiers : Keddida, Mahla el Amamara, Ech-chara (charaa), Tabia el Kebira., Houma Souari, Hara el Hamara, Tabia el Barrania, Dar el Bey, Sidi el Djellis, Houma el Messassa, El Batha, Houma Sidi Boumaza, El moukof, Mila Seghira, Ech Chott, Houmma Taobbala, Bir el Menahel, Souika, Sidi Rached. Leur limite n'était pas définie.

- **Les îlots**

Les îlots possédaient des limites, mais ils ne correspondaient pas à une structure fonctionnelle comme quartier

- **Les voies de communication**

▪ **Les voies principales**

Quatre artères principales qui reliaient une multitude de rues étroites coupées d'impasses et qui étaient généralement sans de nom.

Une rue de Bab el Djedid jusqu'à la Casbah organisée en plusieurs constructions particulières. Au dessus de cette rue s'étendait le quartier de Tabia lui même divisé en Tabia el Kebira et Tabia-el-Berrania.

D'El-Moukof (actuelle rue Didouche Mourad) pour rejoindre *Souk el Acer*, passant devant Dar el Bey et en traversant Souk el Ghezal (marché de laine filée).

La principale artère du commerce et des métiers partait de Bâb el Ouad à *Rahbat Souf*. Une série de *souks* se formait comme dans la plupart des grandes villes islamiques.

La rue partante de Bâb el Djabia jusqu'à Bâb el Kantara est la seule rue qui depuis une porte, traversait directement la ville pour rejoindre la porte opposée, en passant par La *Souika* (petit marché).

L'organisation de ces voies principales permet de franchir les zones commerciales et accentue la différenciation entre l'espace d'activités et l'espace résidentiel<sup>191</sup>.

▪ **Les rues secondaires**

Elles mettent en relation les différents espaces de la ville avec son centre, elles sont plus étroites que les précédentes.

▪ **Les impasses**

Ces des espaces de transition appartient particulièrement aux riverains leur longueur est faible (de 15 à 70 m) regroupent 4 à 20 maisons et ne présentent pas de ramifications compliquées.

Le système viaire est soumis à une organisation sociale planifiée protège d'avantage la vie familiale, elle répond doublement dans l'organisation de la structure de la ville, du

---

<sup>191</sup> Les pentes étant très fortes, les rues descendaient à pic et portaient des appellations significatives : Zellaika (la glissante), Zerzaih'a (la glissade), et Derdaf (les petits pas).

centre au quartier et vers les portes (intérieur-extérieur), et depuis le quartier vers la mosquée (centre du quartier). (*cf. pl. anche's typo-morphologiques ANNEXE VI*)

- **Le cœur de la cité**

Le centre de la ville précoloniale se caractérise par les fonctions religieuse, culturelle et économique. Cette aire centrale est représentée par l'ancienne grande mosquée (djemâa el kebir) et les zones soukuières qui longent les voies primaires.

Une disposition caractéristique des villes musulmanes. En Islam, il n'existe pas d'incompatibilité entre l'activité lucrative et le culte. Au contraire, le voisinage ou le rapprochement des souks avec la mosquée ne peut que faciliter la pratique religieuse.<sup>192</sup>

- **Le centre religieux**

La mosquée élément central de l'organisation de la médina, symbole des fonctions religieuse et culturelle de la ville précoloniale (le lieu de prière quotidien et de la prière du vendredi. Elle est aussi le lieu de rassemblement par excellence)<sup>193</sup>.

- **Les quartiers commerciaux**

A l'image des médinas, le cœur de la cité est caractérisée par la concentration des activités commerciales, unifiée elle forme un ensemble urbain cohérent. Le quartier commercial occupe la voie principale de la cité qui débute du Bâb el Oued pour rejoindre Bâb el Kantara. Son prolongement se rompt avec Rahbat Souf (place de la laine).

---

<sup>192</sup> « A partir de là, on trouvait, en allant vers le nord, les « Attärin (droguistes), le Süq al-Mawqif (de la station). Les Sarrägin (selliers), les Harrätin (tourneurs), puis, à partir de la petite place située en face de la Grande Mosquée, le long de la rue la plus occidentale : les Sabbägin (teinturiers), les Harräzin (cordonniers) ; puis, sur des rues adjacentes, les Sabarliyyin (f. de chaussures de femmes), les säga (orfèvres), le Süq al-Gazl (de la laine filée) ; et, en reprenant la rue, le süq al-Halq (des gens), les Haddädin (forgerons), les Qazzäzin (passementiers), les Attärin droguistes), et enfin le süq al-Kabir (grand souq). Sur la rue située à l'est : les Garäbilyyin (fabricants de tamis), les Neggirin (menuisiers), les Raqqäquin (parchemineurs). Enfin, sur la rue située entre ces deux itinéraires, au centre donc de cette zone commerciale, les Barädiyyin (fabricants de bâts), les Haddärin (marchands de légumes), le süq al-Tuggär (négociants), les Gazzäria (boucher), les Qassäin (fabricants de plats en bois), les Haräsifiiyyin (marchands d'artichauts), les fahhämin (marchands de charbon) et le süq Qahwa Dabbän (marchands du café des mouches)».

<sup>193</sup> Pendant les règnes des cinq beys de la période allant de 1713 à 1792, les monuments les plus considérables ayant été édifiés sont : La mosquée de souk el Ghezal, la mosquée et la medersa de Sidi Lakhdar, la mosquée et la medersa de Sidi Kettani. Selon Ernest Mercier, il y avait à Constantine à l'époque Ottomane 79 édifices religieux dont 10 Djamaa : Djama'a El Kebir étant la plus grande et la plus importante mosquée de la ville. Constantine comptait à la veille de sa chute 107 établissements religieux dont 59 Mosquées, 35 Zaouias, 4 Medersas et 9 Marabouts ;

En 1776 sous le règne de Salah Bey, cet axe se déplace à l'intérieur des remparts, limité au Sud-ouest par Rahbat el D'jemal<sup>194</sup>, localisée à coté de la porte de Bâb el Oued. La partie centrale de la cité occupée par Souk Ettedjar, une zone d'activité des négociants abritait les deux des trois caravansérails (fondouk) : fondouk Din Nuwäwa et fondouk al-Zait (aux huiles).

- **Les quartiers résidentiels**

La zone centrale constituait l'espace public et elle cachait derrière elle la zone résidentielle où seuls les équipements urbains élémentaires tels que la mosquée, la zaouïa, le souk, le bain et le four, ont droit de cité. Les quartiers résidentiels, au nombre de quatre, se subdivisent en une vingtaine de petits quartiers<sup>195</sup>. (cf, *planches typomorphologiques ANNEXES VI*)

- **Principales interventions beylicales**

▪ **Le Bey Bou Hanek**

- L'ouverture ou la rectification du *tracé des rues* ;
- L'édification de la mosquée Sidi Lakhdar.

▪ **Ahmed El Kolli**

- La construction de la caserne des janissaires<sup>196</sup> à *la place des chameaux*.

▪ **Salah Bey**

- Restauration du pont El kantara, construit par les romains ;
- Extension de la ville par la création d'un nouveau noyau urbain « Souk el Acer », où il fit édifier ses maisons, la médersa et la mosquée Sidi El Kettani, un marché et de nombreuses boutiques.

▪ **Hassan Bey**

- Restauration de la vaste construction appelée « dar el Bey », démolie ultérieurement par les français, dans le cadre de leur interventions urbaines sur le tissu<sup>197</sup>.

---

<sup>194</sup> (un ensemble d'échoppes et d'ateliers d'une surface de plus de deux hectares, elle regroupait 25 des 28 marchés identifiées) ;

<sup>195</sup> Près du palais du bey et de la grande mosquée étaient installés les hauts fonctionnaires et les vieilles familles citadines dans de belles demeures, le bas quartier de Souika abritait quand à lui le menu peuple ;

<sup>196</sup> Transformée durant l'occupation française en siège du « Trésor ».

- **Ahmed Bey**

- Construction du palais du Bey, qui s'étend sur plusieurs pâtés de maisons.

- **Les activités économiques**

Vue la considération des lieux abritant l'activité économique de la cité comme composante de l'espace public médinois par excellence, nous procédons à une description détaillée de cette entité :

- **Les souks**

L'organisation médiévale de la médina de Constantine a été bien gardée intacte, des quartiers entièrement étaient consacré à des souks dont l'occupation était centrale. Ces marchés urbains (souks) sont un élément fondamental de la cité. A leur niveau, une somme de fondouks et un grand nombre d'échoppes longeant les voies, soit regroupés autour d'une place<sup>198</sup>.

- **Les places et les marchés**

Le Bey considérait Constantine comme son siège, donc elle avait droit à tous les honneurs d'une capitale. Les différents écrits et les plans sur la médina montrent l'existence de plusieurs « *places et Rabhats* ».

Aux portes de la médina, un espace abritait tous les échanges commerciaux régionaux, *Rahbat Z'raâ* (marché aux grains), *Rahbat El djemel* (marché de bétail) et de part et d'autre de la porte de Bâb el oued. Près de Bâb el Kantara existait une *place* qui recevait des marchandises arrivant de l'est du pays et de Tunisie.<sup>199</sup>

A l'intérieur du tissu urbain, les *places publiques* ponctuent l'espace en replissant une fonction vitale de la médina (l'activité commerciale).

- **Rahbat Essouf** : le centre des souks, il accueillait la clientèle du grand et petit marché ;

---

<sup>197</sup> E. MERCIER, *op. Cit.*p91 ;

<sup>198</sup> Ces souks étaient spécialisés et le nom de métier transparait dans la désignation de la rue ou de la place (nedjarin, haddadin, debbaghin, djezzarin, Rahbat essouf,...). Leur répartition dépendait aux impératifs de propreté de chaque activité (les tanneurs (debbaghin) sont installés à la périphérie de la ville (bord du Rocher), ce qui leur permettait l'évacuation des détritrus.

<sup>199</sup> E. Mercier, *op. Cit.*p91.

- **Souk El Aceur** : un marché de fruits et de légumes, restructuré par les français, se tient toujours sur son emplacement d'origine sur la place de la mosquée d'El Ketania ;
  - **Souk El Djemââ** : marché hebdomadaire de fruits et légumes. Il a disparu en cédant son emplacement à la construction du lycée d'Aumale (Rédha Houhou) ;
  - **Souk El Ghezal** : marché de la laine filée se tenait près de Rahbat Essouf.
- **L'activité artisanale**

L'artisanat représentait l'activité essentielle des habitants qui utilisait des matières premières telles que le cuir, le bois, la laine, les métaux...etc.

La vente de leurs produits se faisait dans les souks. Chaque spécialité est affectée selon une hiérarchisation du propre au moins propre. (*cf, mlanches typo-morphologiques ANNEXE VII*)

#### **IV.2.1.2. La ville coloniale**

La première tentative d'occupation de Constantine a eu lieu en automne 1836 sous le commandement du général Clauzel. Ce fut, un échec. C'est qu'au 13 Octobre 1937 qu'on assiste la chute de la ville.

L'organisation du « Roche»<sup>200</sup> a changé pendant la colonisation, un tripartisme de l'espace est imposé par la présence de la population juive et chérifienne à côté de celle d'origine musulmane. (*cf, Planches typo-morphologiques ANNEXE VII*)

#### **A. Interventions urbaines sur la médina pendant la colonisation**

Pendant la colonisation le génie militaire français s'occupant du domaine urbain de Constantine, a poussé la ville derrière sa muraille. En 1837, on a commencé les premières transformations où on constatait le grand nombre des équipements militaires, une démolition totale de toute la partie haute de la ville (6 hectares).

En 1844, on a séparé le Rocher en deux quartiers, une partie haute pour les européens et une partie réservée aux Arabes.

La forme urbaine de chaque partie est différente, et l'intervention a engendré un tissu hybride : traditionnel et colonial<sup>201</sup>.

---

<sup>200</sup> Le « Rocher » une appellation du noyau historique de la ville de Constantine

<sup>201</sup> Au quartier européen, un tracé basé sur des percements et alignement des rues et création des places, le quartier arabe a conservé son irrégularité.

Une nécessité de faire joindre les deux extrémités de la médina pour relier les deux grandes entrées de la ville a entraîné l'élargissement des voies (la percée de l'axe le plus important celui de la *rue nationale* à partir de la «*Brèche*» jusqu'au au pont d'El Kantara) et par là même la gare de l'autre côté du ravin<sup>202</sup>.

- ***L'intervention coloniale sur le rocher*** : les remparts du Rocher ont été remplacés par des *boulevards*, le tissu ancien est bordé d'une ceinture de bâti colonial constituant un obstacle du cachet traditionnel. Son intérieur a subi des reconstructions selon le modèle colonial et des percements *élargissant les ruelles* de la médina<sup>203</sup>. La création *d'avenues* prévues pour répandre plus d'air, d'espace de lumière et de végétation.

### **B. L'impact de l'intervention coloniale sur le tissu urbain**

Un bouleversement à double aspect, avec l'importation d'un modèle urbanistique de l'outre mer. La métamorphose de l'espace médinois pendant cette période se résume :

#### **- La première étape (1837-1873)**

Les interventions urbaines étaient planifiées par le Service du Génie militaire :

##### **▪ Les premières substitutions de l'espace traditionnel**

La première occupation a commencé par l'emprise du palais du Bey, et la transformation de la Kasbah en 1840. La première occupation n'a pas influencé la morphologie de la ville, vu son utilisation des structures déjà existantes.

##### **▪ L'ordonnance Thomas Bugeaud (9 juin 1844)**

Elle a donné au Rocher un statut administratif, la ville divisée en deux entités socio-spatiales identifiées «quartier arabe » et « quartier européen ».

- Un plan de la commission d'alignement et de nivellement des rues donna naissance à un véritable quartier (percées haussmanniennes coloniales). La rue impériale, la rue Caraman, Rue de France... ;

---

<sup>202</sup> Cette modification a apporté un ensemble de modifications sur l'espace de la ville, dont la coupure de la grande mosquée et le renouvellement de sa façade, de nombreuses maisons traditionnelles ont été amputé et supprimé. Des mosquées et des zaouïas ont entièrement disparu.

<sup>203</sup> Une attitude protectrice du colonisateur a été matérialisée sur le plan architectural et urbanistique par des opérations de sauvegarde telles que la conservation des grands centres urbains du moins ce qui en reste et la restauration des monuments arabes.

- Des souks tels, E Rahba (le hall aux grains), Souk El Kebir (le grand marché) et Souk E Smara (marche des maréchaux-ferrants), sont les premiers à disparaître au profit des nouveaux percements militaires.

La place, devant le palais, a été régularisée et agrandie et la rue Caraman a été ouverte entre El Moukof et la place Nemours, laquelle a été formée par la démolition des constructions occupant son périmètre.

Souk El Acer a été agrandi et est devenu la *place Négrier*. Souk El Djemaâ a fait place au collège.

La place de Rahbat essouf a été régularisée, ce qui a donné le plus rude coup au vieux Constantine, c'est évidemment la percée de la rue nationale, faisant communiquer la porte Valée avec celle d'El Kantara, la halle aux grains avec la gare, la route de Philippeville avec celle de Batna. Cette rue, la plus large de celles de Constantine est partie de la *place Nemours* pour venir directement Ech-Chott en traversant la grande Mosquée et le carrefour d'El Batha.

- **Décret sur les rues de Constantine : novembre 1859**

Il précisait toutes les formalités qui régissaient l'alignement, l'élargissement ou la formation de rues projetées, reconnues nécessaires à l'exécution des travaux. Il autorisait, entre autres, l'expropriation et l'acquisition des immeubles ou terrains, même en dehors des alignements pour recomposer le parcellaire lors de la formation des rues afin d'y élever des constructions.

Démolition du rempart et de la porte Valée (Bâb El Oued) 1866.

- **L'esplanade Valée : 1866**

Le conseil municipal vote la création de l'esplanade et la plantation d'arbres. Ce projet est considéré de « haute utilité publique » dans un pays chaud et dans une ville à configuration particulière.

- **La place Nemours**

Cette place connue jusqu'à présent sous le nom de « *La Brèche* », a joué un rôle important dans l'urbanisation de la ville<sup>204</sup>.

---

<sup>204</sup> Jusqu'à la vielle de l'indépendance, les équipements de grande importance administratifs et culturels européens étaient implantés sur l'Ouest du Rocher entourant une place importante (la Brèche) créée à l'occasion de la prise de la ville suite à l'omission du rempart et l'extension de la ville vers le centre européen. Cette zone d'extension s'organisait autour de l'ancien centre ville européen qui était situé sur la *place Damrémont* (avec Mairie, Postes, Banques...)



La place de la Brèche était la jonction et la zone charnière de la ville et le lieu de rencontre des différentes communautés. Cette place présentait le centre ville par excellence à cette époque.

#### **IV.2.1.3. La ville postcoloniale**

Après l'indépendance (1962-1970), la ville de Constantine a été caractérisée d'une stagnation urbaine, plusieurs retards ont marqué son territoire en plein vocation urbanistique, elle a acquis l'héritage de la colonisation avec tous ses avantages et ses inconvénients. (*cf, planches typo-morphologiques ANNEXE VII*)

##### **A. La médina post coloniale : La médina/centre ville**

La Médina (noyau historique) a gardé sa vocation administrative et commerciale, elle a conservé son rôle du centre de toute la ville par excellence, à l'usage même régional.

Elle est considérée comme la représentation du centre pour les habitants de Constantine, malgré que cette notion ait été partagée avec le nouveau centre européen (Koudiat, St jean...). Le centre se limite qu'à une partie de la médina, Souika (le quartier traditionnel au Sud de la cité) étant exclut.

La médina recevait un très important flux d'habitants, puisque elle offre des rues très commerçantes et très fréquentées, faisant d'elle un pôle attractive.

C'est l'espace privilégié pour le contact pour les usagers (ses cafés, les souks, commerce légal et illégal...). Elle représentait un support pour un certain mode de vie « moderne », ce qui lui affecte un paradoxe (tradition/modernité).

Elle accueillait un nombre très important d'équipement à vocation administrative et culturelle et commerciale ce qui entraîne une saturation du réseau de circulation interne du rocher.

##### **B. Rocher entre polarité et répartition des équipements urbains**

La lecture de l'espace public dans Le secteur sauvegardé de la vieille ville de Constantine, sera basée dans notre recherche sur la résultante d'une stratification historique du la structure économique, En raison de la place qu'occupe l'activité commerciale dans l'espace public médinois de la ville, répartis essentiellement au centre historique, le long les rues commerçantes et les places, Rahbat, souk,...

Le recensement de l'activité commerciale actuel de la vieille de PPSMVSS de Constantine a abouti à un total de 2442 commerces sur l'ensemble du périmètre de sauvegarde, dont 527 ont été constatés fermés lors de l'enquête.

### **C. Les activités commerciales**

D'une manière générale, les caractéristiques principales du paysage commercial<sup>205</sup> de la médina post- coloniale peuvent se lire ainsi :

L'activité commerciale est exercée en trois manières :

- Le commerce réglementé : activités commerciales régies par les lois et règlements en vigueur (registre du commerce, impôts) ;
- les galeries algériennes (SNNGA) ;
- La bazarisation: une forme d'exercice de l'activité commerciale, qui a fait son apparition récemment dans la vieille ville de Constantine, et qui prend de plus en plus de l'ampleur au dépend du patrimoine bâti (conversion de hammam et maisons) ;
- Le commerce de gros a persisté dans le secteur ancien de la ville ;
- Les grands marchés situés toujours au centre: le marché couvert situé au niveau de la Brèche, Souk El Acer et le marché couvert à St Jean... ;
- La concentration commerciale a impliqué un développement de rues commerçantes très important particulièrement sur les principales voies européennes (la rue Ben M'hidi) et sur les ruelles des parties encore existantes de l'ancien centre commercial traditionnel ;
- Les étalages se situent essentiellement sur la rue de France, jusqu'au Souk El Acer, la rue Hadj Brahim, une partie de la rue Kedid Salah, toute la rue Rouague Saïd jusqu'à la place Beloucif (Rahbat Souf) ;
- Le commerce informel: occupe illégalement et sous la forme d'étals les rues et les ruelles traditionnelles et les pourtours de quelques, la vente ambulante et le « Trabendo » (marché noir). Ce commerce s'adresse à tous les types de clients, il propose une marchandise étrangère (France, Italie, Egypte, Tunisie, Lybie, Maroc). Les commerces ambulants sont estimés à 500, soit 75% de ce que

---

<sup>205</sup> D'après l'étude de Jean Chabin réalisée en 1967, et qui a souligné le rôle joué par le Rocher dans le commerce de la ville en général. On constate que le noyau historique de Constantine abrite 75% des commerçants de gros, 60% des commerçants ambulants, sans compter le monopole du commerce du tissu.

compte la ville. Ils sont situés à la limite du Souk, dans le quartier de Sidi Djeliss ou à proximité des grossistes.

#### **IV.2.2. Diagnostic et répertoration de l'espace public de la médina de Constantine**

Dans cette partie de recherche nous nous sommes basé sur le tableau de dénomination des places, rues et ruelles de la vieille ville de Constantine aux différentes périodes de son histoire et une réalisée à la base des différentes cartes de la Vielle Ville de Constantine de l'Archive de la Wilaya et les archives gardés à Ex-En Provence en France : « PLANCHE TYPO MORPHOLOGIQUE »

##### **IV.2.2.1. Lecture analytique (typo morphologique)**

La lecture du substrat urbain de la vieille ville de Constantine, permet de faire sortir de sa trame urbaine les différentes typologies qui témoignent l'histoire de sa continuité ou sa rupture historique.

Nous nous intéressons à celle spécifique à l'espace public traditionnel comme production locale métamorphosée de différents modèles étrangers. Notre lecture méthodique de l'espace médinois se divise sur deux tissus différents :

- Le tissu traditionnel datant d'avant la colonisation française ;
- Le tissu colonial qui remonte au milieu du 19ème siècle.

A partir d'une étude typo-morphologique qui donnera suite à celle de l'analyse urbaine de l'espace médinal dans les périodes marquantes de l'histoire urbaine de la ville, déjà entamée (ci-avant), élaborée à travers la stratification des différentes cartes urbaine de l'évolution du tissu de la médina. (*cf, Planches typo-morphologiques ANNEXE VII*)

Dans ce diagnostic, une lecture historique de la structure économique et ses mutations est essentielle à fin de comprendre la logique de l'espace public médinois (l'approche du vide de la médina) :

- Identification des activités persistantes «les permanences» dans le vieux Rocher.
- Identification des activités anciennes disparues, et définition de celles-ci permet a restitution d'un atout d'épanouissement d'une rue ou d'une entité publique.
- Connaitre les nouvelles tendances et leur impact sur l'espace public (attractivité...)

- la partie coloniale dans le territoire de la vieille ville sera prise en compte dans la présente lecture, car elle figure dans la limite du secteur sauvegardé.

Le visionnement des différentes cartes du secteur sauvegardé (archives) de la ville de Constantine nous a permis de répertorier l'ensemble de l'espace public qu'on synthétise ainsi:

### **A. Les Parcours historiques**

- **De souk al jum'a à souk al 'Acer**

Cette entité de la ville garde une identité symbolique dans la mutation historique de Salah Bey bâtisseur et urbaniste.

Sûq al Jumu'a<sup>206</sup> était devenu un nouveau centre ville, lieu de résidence du Bey, lieu de prière et haut lieu officiel d'enseignement cette « Houma », ce petit quartier gagne en prestige et en valeur sociale. Seul le marché hebdomadaire de la ville, avec les quatre marchés quotidiens, il allait prendre de l'ampleur avec les constructions que fera Salah Bey à partir de 1774. (Actuel Sûq al 'Acer)

- **Mellah Slimane « ex Perrégaux », la rue structurante de la Souika**

C'est un axe périphérique délimitant le centre historique de la ville antique, densifié plus tard, son tissu est dédoublé par le passage de cet axe qui offre un parcours centralisant, puis un parcours centralisant bordé d'échoppes.

Sous le règne ottoman, la rue Mellah Slimane faisait partie du réseau primaire, réseau fréquenté par toutes les catégories de la population, et où se développent les activités les plus attractives de la ville, notamment celles religieuses et commerciales. Elle constituait en effet la première partie d'une des principales rues qui reliaient entre-elles, deux des quatre portes de la ville : Bâb El Jabia et Bâb el Kantara.

Durant l'occupation française, la rue Mellah a été légèrement touchée par les alignements sur sa structure urbaine traditionnelle (alignement, suppression de sabbats...). La rue Nationale percée au cœur du tissu traditionnel, faisant communiquer

---

<sup>206</sup> Ce souq a fait l'objet de plusieurs interventions, ponctuelles mais suivies, qui lui donneront une envergure nouvelle. Il est à la jointure avec Shara' al yahoud, sur lequel il grignote son emplacement. Les hésitations relevées dans quelques actes à propos de la localisation de la Grande Mosquée que Salah Bey venait d'édifier située parfois à Shara' et souvent à Souk al Jumu'a prouve peut-être que ce Sûq était en train de prendre son autonomie onomastique et territoriale.

la porte Valée avec celle d'El Kantara, amputa la voie traditionnelle reliant Bâb El Jabia à Bâb El Kantara d'une partie de son parcours (voir planche typo morphologique).

Le tronçon préservé représentait la rue Perrégaux. Un plan d'alignement et de nivellement fut produit en 1850. Ce plan classait les rues en grandes et petites voiries. La rue Perrégaux faisait partie de la première catégorie. Elle était désormais une large voie dotée de deux accès principaux, matérialisés par *deux places* créées pour la circonstance : *la place Bâb El Jabia*, suite à la démolition de la porte du même nom, et *la place El Ajabi (ex Molière)*, sise sur la rue Nationale. Elle divise la médina en deux parties :

- Une partie basse vouée principalement à la vocation résidentielle ;
- Une partie haute où se développe l'activité commerciale, qui se relie peu à peu à travers les pénétrantes au quartier colonial, par la rue Larbi ben M'hidi.

L'axe Mellah Slimane est caractérisé par une richesse typologie architecturale et urbaine distingué, elle abrite trois typologies de construction (traditionnelle, coloniale et hybride<sup>207</sup>)

Pour son emplacement au sein du secteur sauvegardé actuel, la vieille ville dite « SOUIKA » coté nord qui relie le centre ville de Constantine et les quartiers CHERAA et la CASBAH. Elle délimite les parties suivantes :

-la partie basse de la rue de l'échelle, menant à la place des chameaux. Elle est située sous le pont de Sidi-Rached, à son extrémité en direction du centre-ville.

BAB DJABIA rue de l'Echelle, SAIDA, rue BEY ABDELLAH, ZENKATT EL MESK, SIDI BOUANABA rue Sellahi Tahar (ex rue des Zouaves), EL BATHA.

La rue Mellah Slimane, autrefois nommée rue Perrégaux, se prolonge depuis la place Bâb El Djabia de l'entrée du pont de Sidi Rached, jusqu'à la rue said Bentchikou (Chott) et la place Med El Adjabi, elle divise le quartier Souika en deux parties : la Souika haute et la Souika basse.

---

<sup>207</sup> « Cette procédure a extériorisé ce qui devrait être intériorisé, introverti et dissimulé ; pour donner naissance à une architecture "hybride", composée de deux tendances contradictoires et opposées : une architecture "mixte" qui réunit tradition et modernité à la fois, qui recouvre et maquille la maison traditionnelle d'un faux parement cachant une réalité autre que celle qui se voit de l'extérieur. » BAKIRI Rym. Thèse de Magistère 2011, p 161.



Fig.49.Localisation de la rue MELLAH SLIMANE. Source : Karima BOUFENARA, 2007.

La rue Mellah Slimane connu actuellement par la mémoire collective « Souika », garde toujours son symbolisme d'antan au sein des habitants, ses caractéristiques et ses spécificités, elle préserve sa vocation de rue commerçante depuis l'époque turque à nos jours. Elle regorge de petits commerces, et reste un point de grande affluence de la population. C'est un lieu nostalgique et source d'une mémoire de lieu des usagers à la recherche de sensations d'antan.

Mais elle subi beaucoup de transformations sur son cachet architectural, et la squattassions de son espace par le commerce informel et les modifications non réglementé, avec un état de dégradation flagrant dans ses abords et ses ruelles (causes principale, surcharge et les eaux infiltrées). (cf, *Panches typo-morphologiques ANNEXE VI*)



Fig.50.La rue mellah Slimane (ex Perrégaux). Source : Master Plan.2003.

– **Souk Ettedjar, le cœur de la vieille cité de Constantine**

Comme dans la plupart des médinas, à Constantine l'activité urbain n'était pas fragmente sur l'ensemble de la cité, mais se concentrait dans sa partie moyenne, pour former un ensemble spatial unifié, souk et Ettedjar, qui se greffait sur la principale voie de la cité.

Sous le règne ottoman, L'ensemble qui en fait le cœur de la cité jalonné d'échoppes se prolonger le long des rues et ruelles centrales, dont une des quatre principales rues de

l'époque, celle qui reliait Bâb el Oued à Bâb el Kantara (le principal ensemble soukier de la ville). Quant à l'organisation fonctionnelle de souk et Etedjar, elle était purement traditionnelle, puisqu'elle regroupait les diverses corporations d'artisans.

Dans ce même ordre de hiérarchisation urbaine de la cité musulmane, la grande mosquée y occupe une place stratégique. Les métiers très réputés dans le milieu urbain comme les métiers d'ouvrage du cuir se trouvent directement à proximité de la grande mosquée.<sup>208</sup>

La Souika na pas d'accès pour le véhicule, elle la partie de la cité qui conservé son réseau viaire traditionnel.

Les voies commerçantes très attractives, la majorité des voies est à sens unique où les véhicules roulent très lentement

Aujourd'hui, Souk Et Etedjar a subi une légère amputation de son parcours suite aux percées et aux alignements opérés par la politique urbaine colonial sur le tissu traditionnel, son tracé au cœur de la vieille ville subsiste, et son attractivité au sein de l'ensemble de la ville n'a jamais été aussi importante.

La rue des bouchers et celle des bijoutiers y existent encore. Celle des cordonniers et autres artisans de la chaussure a gardé l'âme en la matière, grâce aux magasins de chaussures qui y sont aujourd'hui installés.

Des magasins de costumes traditionnels ont vu le jour en grand nombre, ce qui ne compromet guère le cachet traditionnel de cette partie<sup>209</sup>.

## **B. Les Souks**

### **- Souk el G'hzel**

Transformé pendant la période coloniale et connu sous les appellations de : au début par « ADJT MONRY », « ED DREIBA SOUK EL REZEL ». Plus tard avec les percés, il était transformé en une grande artère « CARAMAN », l'actuelle rue « DIDOUCHE MOURAD ».

### **- Souk al 'Asr: « ex place Négrier » actuelle « PLACE BOUHALI SAID »**

---

<sup>208</sup> E. Mercier. *op. Cit.* p97 ;

<sup>209</sup> La revalorisation de cette partie de la vieille ville, se fera par la restitution de certaines activités artisanales pour qu'elle devienne en quelque sorte Souk Etedjar d'antan, aux grandes potentialités touristiques.



Une création qui a eu lieu après la grande restructuration de la ville opérée sous Salah Bey, c'est une Place commerçante qui portait autre fois le nom de la *place des caravanes* ou *place du caravansérail*. Elle a été créée suite à une restructuration d'un quartier mitoyen à l'ancien souk El Jemâa, où plusieurs constructions ont été démolies pour donner naissance à cette place, destinée dès le départ à une vocation commerciale. Des édifices de grande importance ont été implantés tout autour, telles que la mosquée El Kettani (classée comme monument historique), Dar El IMAM... Souk El Acer est un repère urbain de la ville de Constantine et en est resté pour tous les constantinois de toutes les générations.



Fig.51.Souk El Acer au seuil de la mosquée El Kettani. Source : archive de Constantine.



Fig.52.Place Négrier. Source : Archive de Constantine.



Fig.53.L'activité commerciale à Souk El Acer. Source : Aissa Benhadouche.



Fig.54.Commerce informel à Souk al 'Acer. Source : Aissa Benhadouche. 2002.

Elle a été l'objet d'un alignement et de régularisation par les français, mais elle a gardé sa vocation commerçante d'origine, puisqu'elle servait, durant l'occupation française, à la vente aux enchères des objets et des vêtements d'occasion. Une autre activité commerciale s'exerçait également dans cette place, celle de l'orfèvrerie indigène, qui en occupait tout un côté<sup>210</sup>.

<sup>210</sup> Il s'agissait d'ateliers tenus soit par des arabes soit par des juifs, complètement ouverts, avec un simple rebord sur l'extérieur qui les sépare de la rue ;



Cette place du Souk constituait à son tour un repère où se réunissaient toutes sortes de personnes de toutes les nationalités, venues dans le but de faire des affaires.

Aujourd'hui, elle constitue l'un des marchés les plus anciens de la ville. Sa spécification est la vente des fruits et légumes (en plus de l'installation d'une poissonnerie). Cet espace n'a pas été épargné par la prolifération du commerce informel, qui se manifeste dans des étals occupant tout l'espace de circulation, ainsi que les artères principales qui mènent au marché en question, telles que la rue Manaâ Makhoulf, issue de la rue du 19 juin et aboutissant à Souk el Acer<sup>211</sup>.

Aujourd'hui, elle est dans un état dégradé (rejet des eaux usées, des stands dont la couverture menace de tomber, un mur de soutènement en mauvais état, des murs environnants qui menacent ruine, la prolifération du commerce informel, l'entassement des ordures ménagères...)<sup>212</sup>.

### C. Les Rahbats

- **Rahbat Essouf** : « place de la Laine /place des Galettes<sup>213</sup>/place Beloucif »

Une place qui date de l'époque beylicale, à vocation commerciale (C'est un lieu de commerce situé à l'extrémité des zones habitées), elle a été agrandie, durant l'occupation coloniale. Autrefois marché de la laine, « la place fit l'objet d'une régularisation en 1855 »<sup>214</sup>

A l'instar des autres places de la ville, elle abritait en son centre une plate- forme sur laquelle se tenait le marché arabe, et autour duquel se vendait au printemps, étalé dur des draps, tout ce que renfermait Constantine et ses environs de roses et de fleurs d'orangers.

---

<sup>211</sup> En plus des chefs de ménages qui la fréquentent pour acquérir des denrées alimentaires à bon marché, le commerce informel et les magasins spécialisés dans le tissu d'ameublement, attire une importante clientèle féminine ;

<sup>212</sup> La réhabilitation de Souk el Acer est une opération lancée par la direction du commerce de la wilaya de Constantine, dans le cadre de la réhabilitation de tous les marchés de la ville, avec un objectif principal, celui de doter le marché des normes d'hygiène et de salubrité, loin de sa considération historique et symbolique ;

<sup>213</sup> Comme les boulangers arabes étaient installés dans les environs, une partie du pain qu'ils confectionnaient en forme de galettes, était destiné à des femmes venues spécialement en acheter pour aller le revendre ailleurs ;

<sup>214</sup> BELABED- SAHRAOUI B, « Pouvoir municipal et production de la ville coloniale Constantine « 1854- 1903, Thèse de doctorat d'état, Institut d'architecture et d'urbanisme, Constantine 2004.p67.

Plus tard, un hangar central, construit par les français, abritait les étals de fruits et légumes, ainsi que des petites boutiques réservées principalement au commerce de la mercerie.

Elle constitue le point de convergence de sept artères traditionnelles de la vieille ville, dont des rues stratégiques dans l'activité commerciale constantinoise, telles que la rue Kedid Salah spécialisée dans la bijouterie et la Rouag Saïd. Elle n'a pas d'accès pour le véhicule, elle a conservé son réseau viaire traditionnel.

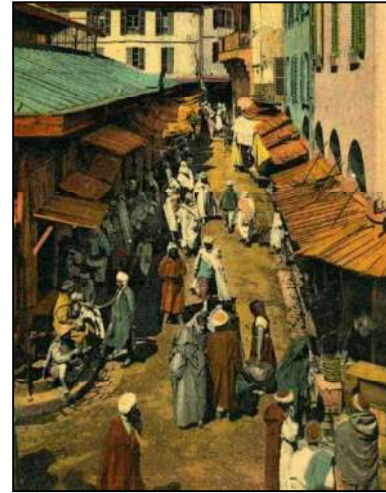


Fig.55.La place des galettes à l'époque coloniale. Source : [www.delcampe.net](http://www.delcampe.net).

Elle abrite actuellement aussi bien le commerce organisé à l'intérieur du hangar central conçu à cet effet<sup>215</sup>, et le commerce informel qui s'étale sur les espaces de circulation environnants.

Pour ce qui est du commerce informel, la place Rahbet Essouf, a connu ces dernières années une expansion incontrôlable.



Fig.56.Etals commerce informel à Rahbet Essouf. Source : [www.delcampe.net](http://www.delcampe.net).

De par les boutiques spécialisées dans le commerce traditionnel qui l'entourent, elle constitue un repère urbain par rapport à l'ensemble de la ville, des étals aux produits de diverses natures qui attirent un flux piéton important<sup>216</sup>.

Aujourd'hui la majorité des magasins de Rahbat Essouf ainsi que celle des magasins qui l'entourent abritent des activités d'origine artisanale, telles que la bijouterie, la mercerie et la confection des costumes traditionnels. Le prêt à porter féminin occupe également un nombre important de ces magasins.

<sup>215</sup> Une structure métallique selon des hypothèses, elle revient à Gustave Eiffel.

<sup>216</sup> Une quantité importante de produits et d'étals qui entravent la circulation dans la place et qui dénature la structure même de cet espace public historique. Même l'hygiène y est compromise, vu les déchets qui sont abandonnés sur la place après le départ des commerçants ;

Les murs de la mosquée Sidi Mimoun recouverts de vêtements et d'accessoires féminins, le soleil ne décourage pas la clientèle, une lingerie étalée sans aucune pudeur, des foulards, des babouches, des accessoires pour cheveux...»

- **Rahbat Edjemaïl** : « LA PLACE DES CHAMEAUX, PLACE BEN HAMADI, ACTUELLE RUE DES FRERES BARAMA »



Fig.58. Désignation de la place des chameaux 1837. Source : www. Cité d'hier et d'aujourd'hui.

Cette place, autrefois stratégique pour le fonctionnement commercial global de la ville, a connu, depuis l'indépendance, une tournure qui a un peu nuit à sa situation dans la ville<sup>161</sup>.

Selon le descriptif d'Eliaou Gaston Guedj<sup>162</sup>, « La Brèche qui jouxte à l'ouest la ville indigène débouche sur la *place des Chameaux*. Elle sera dès lors le cœur de la ville nouvelle. Trois grands axes sont dessinés à partir de cette place. Le premier se dirige vers le bas du ravin, ce sera la rue Nationale, devenue plus tard la rue Georges Clemenceau qui finit au pont d'El Kantara. Une ligne directe est tracée vers le « Kar Chara », elle formera les rues Caraman et de France. Le troisième axe débouche sur l'abîme, ce sera le boulevard Joly de Brésillon.»

<sup>161</sup> Selon Tahar Ouattar. La présentation de cette place, en tant qu'espace urbain, à travers les écrits et les photos. Dans son roman « Ez-zilzel », en parlant de la place des chameaux (Rahbet Ledjmal) telle qu'elle était en 1973, il a écrit : « Rahbat al djamal est resté tel quel. Mais sur ce marché étroit ne tiendraient pas cinquante chameaux. Pourquoi donc les anciens l'ont-ils appelé ainsi ? A l'origine, la place était sans doute immense, mais petit à petit ça a changé ... » ;

<sup>162</sup> Un article de Eliaou Gaston Guedj « Constantine », a parlé de cette place telle qu'elle était en 1837, en ces termes « En s'engouffrant dans la brèche, les troupes se retrouvent sur le caravansérail devenu plus tard la place des Chameaux. Tout autour est accolé un enchevêtrement de bâtisses s'appuyant les unes sur les autres. »

La société d'archéologie de Constantine utilisa en 1853 un local situé au bas de la place du CARAVANSERAIL (place des chameaux), comme musée pour sauvegarder sa collection sur le patrimoine historique de la ville.

Un important marché, occupant la place des chameaux, à l'extérieur de la porte Bâb El Oued, où les Souafas tenaient foudouks et boutiques pour la vente des produits du sud (burnous et tapis). Ce marché tenait son nom des caravanes venant des provinces du Sud, qui devaient s'arrêter au niveau de cette place, à la limite des remparts de la ville, se défaire de leurs marchandises et rebrousser chemin. Elle a subi aussi l'alignement, elle a gardé sa destination principale comme dernière station des caravanes.

Avec la construction de la halle aux grains, les caravanes y déchargeaient tôt le matin leurs fardeaux dans la plate-forme qui entourait la halle, et qui était assez large pour contenir les nombreux chameaux qui s'y rendaient, sans pour autant qu'ils ne provoquent un quelconque encombrement.

En effet, elle constitue aujourd'hui pour la société locale un lieu infréquentable pour la jeune féminine. D'où la prolifération de commerces exclusivement destinés aux hommes, dont la majorité expose une marchandise importée. Une destination incontournable de tous les jeunes gens de la ville.



Fig.59. La place du Caravansérail. Source : cartes postales.



Fig.60. La place du Caravansérail. Source : gallica.bnf.fr.

Sa fréquentation est purement masculine, elle abrite un important espace de transactions commerciales. Cette place connaît également la prolifération des différents maux sociaux, et qui s'étendent à la place du 1er novembre située à ses limites.

#### D. Les places

- **Place de La Brèche** : ex-place de Valée, Nemours, actuelle « place 1<sup>er</sup> Novembre »



C'est la jonction entre les des deux centres (médinal et colonial) de la ville de Constantine, constituant ainsi son cœur de son centre et son point de gravité (le point de convergence et de contact de la ville duale). A l'origine son emplacement était occupé par la muraille de la médina et son point d'accès par la porte de Bâb El Oued.

L'histoire urbaine de l'espace de la Brèche doit sa naissance en grande partie à l'essai de restitution du tissu médinal, par sa jonction à la nouvelle extension vers le centre Européen (Koudiat, St-Jean, Belle-vue).

Cet espace symbolique dans la mémoire des lieux pour les habitants de la ville de Constantine, d'où l'assaut des français, en creusant une « Brèche » dans la muraille de la Médina en 13 Octobre 1837. La muraille a disparu plus tard avec les deux portes.

Par suite l'espace de la Brèche a reçu plusieurs changements au niveau de son aménagement, de *l'esplanade de Valée* (au seuil de la porte Valée et le square Valée)<sup>163</sup>.



Fig.61.L'espace de la Brèche pendant l'assaut.  
Source : Archive de Constantine.

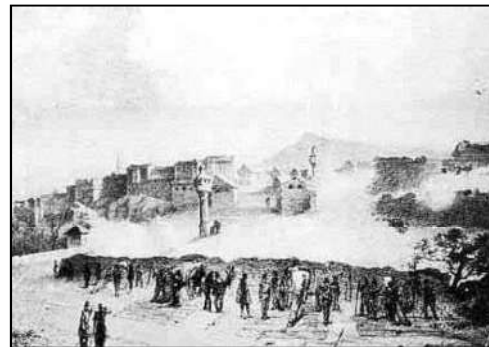


Fig.62.Place Valée abritant le petit marché (période coloniale). Source : Archive de Constantine.

L'espace donne lieu plus tard à *la place Nemours*, encadré par le théâtre qui a été construit sur l'emplacement de la caserne des janissaires<sup>164</sup>, et desservie par la *rue Georges Clemenceau*, dite aussi *Triq J'diada*, actuelle *rue Larbi Ben M'hidi*, la *rue Caraman* actuelle *rue Didouche Mourad*, la *rue de France* actuelle *rue du 19 juin 196*, *Boulevard Joly de Brésillon* actuel *boulevard Zighoud Youcef*.

De la place Nemours, la seule entrée de la ville à cette époque, partaient cinq voies principales, pénétrant en éventail dans les quartiers, dont la *voie triomphale* qui menait directement au capitole pour aboutir vers l'entrée de la Kasbah.

Cette place est à la base de l'organisation de tout le tissu médinal, par l'application du modèle haussmannien.

<sup>163</sup> Le projet d'embellissement de la place qui constituait l'entrée de la ville, est présenté après l'approbation de démolition de la porte Valée (Bab El Oued) 1882 ;

<sup>164</sup> Elle a été construite sous le règne du Bey Ahmed Ben Ali dit El-kolli (1756-1771).

Dans les années (1934/1937), cette place était connue par le nom de « La Brèche » et d'ailleurs jusqu'à nos jours, elle est appelée ainsi, creusé dans la mémoire collective de la ville. Elle a subi diverses interventions d'élargissement et de régularisation, Après l'indépendance, la place prend le nom du 1<sup>er</sup> Novembre (date symbolique de la révolution Algérienne), delà on constate l'importance donné aux place par la volonté politique d'ancré une mémoire de la ville à travers ces espaces emblématique de la ville.

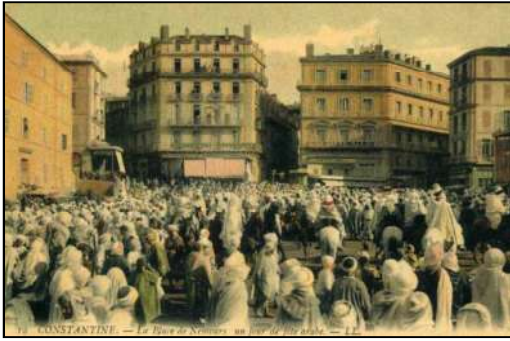


Fig.63.Place de la Brèche avec le bâtiment du magasin à orges démolé plus tard. Source : archive de Constantine.



Fig.65. Place du 1<sup>er</sup> Novembre (ex-Nemours) et les différents changements avant l'indépendance. Source : archive de Constantine.

La place du 1<sup>er</sup> Novembre témoigne de son tour plusieurs opérations d'aménagement (Voir les différentes figures), un espace partagé en deux par des voies de circulation du trafic, dont une partie représentée par une esplanade (au dessus du marché) où on a aménagé de kiosques de consommation, et une placette juxtaposée à l'entrée de Rahbat Edjemal, encadré par les bâtiments du théâtre régional, de la banque et de la grande, elle est le pole d'attractivité d'un flux important, et reçoit plusieurs activités (Bus du don de sang, de la bibliothèque mobiles, quelques stand des différentes manifestations, les sit-in public, la vente en marché noir du devise, des écrivains publics, des vendeurs ambulants...),on rappelle qu'une proposition d'aménagement a été refusé, qui consistait au passage de l'actuel tramway par son espace.

Voici quelques dates marquant la métamorphose de l'espace de la Brèche :

- 1865- Percement de la rue Nationale (Triq Edjdida) ;
- 1908- Construction du crédit foncier ;
- 1912 à 1915- Construction du boulevard de l'abîme ;
- 1914- Construction du palais de justice ;
- 1926-Construction de la banque d'Algérie ;
- 1934 à 1937- Aménagement de la place de la Brèche ;

- Après l'indépendance : projet de souterrains (espace commercial et de décongestion du flux piéton sous l'espace de la Brèche<sup>165</sup>).

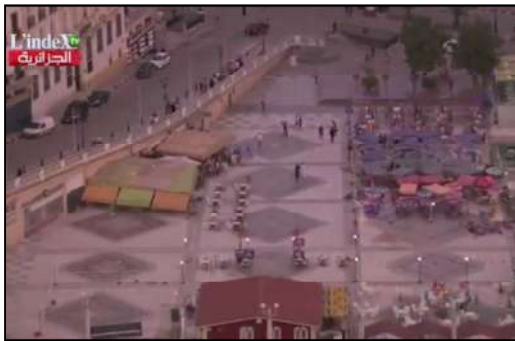


Fig.65. Vue du ciel sur l'esplanade de la Brèche.  
Source : traitement de l'auteur à partir de la vidéo de Yann Arthus Bertrand (Constantine vue du ciel) 2014.



Fig.66. Place du 1<sup>er</sup> Novembre actuelle.  
Source : Auteur 2014.

#### - **La place des martyres (ex-Lamoricière)**

Une espace participant à la jonction des deux centres (traditionnel et colonial) de la ville de Constantine, avec celui de la place du 1<sup>er</sup> Novembre. C'est un espace de contact conçu au modèle occidental néoclassique et relié à la place de la Brèche par un boulevard Ben Boulaid (appelée l'allée des squares et plus tard l'Avenue de Lamoricière).



Fig.67. Place des Martyres (ex-Lamoricière).  
Sources : Archive de Constantine.



Fig.68. Place des Martyres, regroupement des supporters de l'équipe nationale de football. Sources : internet.

<sup>165</sup> « Les institutions habituelles de la vie administrative républicaine prennent place aux abords proches de la Brèche. Sur le boulevard Joly de Brésillon, une mairie (1903), construction monumentale à quelques dizaines de mètres du centre ville, ... Un peu plus loin sur le même boulevard, et dans le même style, avec une allure un peu plus sévère, la préfecture (1886) occupe toute une rue voisine. Une poste digne de l'importance qu'est appelée à prendre la ville est construite en 1908 sur le côté sud de la place de la Brèche. Un magnifique théâtre (1883) en occupe la face est, tout contre la place des Chameaux ou place de Nemours, ... » Eliaou Gaston Guedj.

C'est un nœud très important de la circulation trafic de la ville. Un emplacement de centralité par excellence et un passage rituel des habitants, renforcé par sa juxtaposition au square Benaceur (ex square de Valée), et de l'autre coté la place en face des hôtels qui est en réaménagement vers une autre image (projet en cours 2015), symboliquement, elle est le lieu de commémoration du 1<sup>er</sup> Novembre (tire de balles à Minuit au souvenir des Martyres de la révolution algérienne en1954).<sup>166</sup>



Fig.69.Place des Martyres (ex-Lamoricière). Sources : traitement de l'auteur à partir de la vidéo de Yann Arthus Bertrand (Constantine vue du ciel) 2014.

Sur cette Planche la métamorphose de la place des Martyres (ex-Lamoricière), avec les différents aménagements à travers les périodes d'avant et d'après l'indépendance, les points importants à relever, le remplacement du bâtiment de Hall des grains, par celui d'Air Algérie (appelé El Khalifa, ex-garage Citroën), et la disparition du Casino, avec le nouveau encadrement de la place, celui des hôtels Ibis et Novotel) à la place de la station des Bus (Boumezou), un espace ouvert et un vide qui caractérisé la place, encadré par les hôtels pour lui donner plus d'encadrement.

- **La place du Bey** : ex- Sidi Fergane, place du Gouvernement, place du Palais, Actuelle place du Commandant Si El –Houas

C'est une place adjacente au palais du Bey, créée suite à une démolition de plusieurs maisons, la place Si El Haoues assurait plusieurs fonctions avant son réaménagement tel que le regroupement et repos par l'existence de trois cafés, le stationnement au niveau du parking illicite, un espace de transition et de service (culturel et religieux, existence de deux agences bancaire, la bibliothèque militaire et la mosquée Hassen Bey). Le palais et la mosquée participe à son symbolisme au cœur de

<sup>166</sup> Rituel de l'hymne national et le drapeau Algérien chaque année.



la médina de Constantine, elle est supposée occuper l'emplacement de l'ancien forum romain.



Fig.70.Kiosque de la place du palais. Source : www.delcampe.com.

Pendant la colonisation, elle a été régularisée par un aménagement constitué d'espace vert, de bancs et d'un kiosque en plein centre, pour accueillir les exhibitions musicales militaires.

Cette place espace public assure la transition entre la partie centrale du vieux Rocher et la partie Casbah, elle a connu des travaux d'aménagement au niveau des revêtements du sol cours de la restauration du palais du Bey (actuellement converti en un musée). Elle relie entre deux artères importantes de la vieille ville, Rue du 19 Juin (ex rue de France) et la rue Abdellah Bouhroum (haut quartier de la Casbah).

- **La place de Sidi Djeliss** : ex-Zenka BEN SAMAR

C'est une place à caractère irrégulier, un modèle des places du modèle arabo-musulman, elle est d'une superficie moyenne et d'une forme presque triangulaire. Elle occupe un endroit névralgique dans la transition vers l'accès de la médina par sa porte de Bâb El Kantara.

Un lieu de convergence de plusieurs rues, marqué par la présence de l'activité artisanale. Son encadrement est de caractère résidentiel, formé de maisons traditionnelles connues (maison des fqrats, la maison des nègres (dar el wasfan), et autres de mythe où on pratiquait des rituels, la «nachra»).

Suite à ces maison, une mosquée « MASJID EL-IKHLASS » encadre la place avec des petits magasins. A son milieu une fontaine ou « AIN SIDI DJLISSE » se dresse au centre de la place.

La mosquée de Sidi M'hamed Djeliss (lieu d'apprentissage du Coran) avec son importante superficie allant jusqu'à l'école Jule ferry aujourd'hui où se trouve le tombeau de sidi M'Hammed Djeliss.

La place abritait un petit souk quotidien (produits laitiers) dans ce que l'on nommait la «qasma». Marquée par la présence des artisans du passé comme les maréchaux-ferrants, les ferronniers, les ramoneurs, les forgerons, les dinandiers et les chaudronniers, des confiseurs et des dinandiers. La fontaine était un lieu de regroupement, de repos, d'hygiène et d'animation pour les habitants et les voyageurs (des photos marquent la présence d'une deuxième fontaine, qui servait d'abreuvoir pour les bêtes des caravanes qui transportait la marchandise jusqu'à Sidi Djeliss). Ce qui fait que la place était grâce à sa fontaine très animée.

Cette place n'a pas témoigné une intervention coloniale directe sur son espace, à l'exception des abords (l'école).



Fig.71.Fontaine Ain Sidi Djeliss. Source : [www. Constantine d'hier et d'aujourd'ui.com](http://www.Constantine d'hier et d'aujourd'ui.com).



Fig.72.Place Sidi Djeliss. Source : [www. Constantine d'hier et d'aujourd'ui.com](http://www.Constantine d'hier et d'aujourd'ui.com).

Aujourd'hui la place n'est pas revalorisée à sa vraie valeur d'antan, elle est désertée jour et nuit. Elle ne marque que le rare passage des habitants et les enfants de l'école d'à coté. Cela peut revenir au déplacement des activités artisanales (il n'en reste que quelques confiseurs et des dinandiers), la vieille fontaine reste le seul élément qui lui attire des gens.

#### - **La place café Nedjma « Molière »**

Situé au carrefour (ex careffour Pérregaux) entre la Rue Larbi Ben Mhdidi (ex Rue National) et la rue Mellah Slimane (Echott), encadré d'une Médersa d'un style néo mauresque et par l'ancien lycée de jeunes filles (actuel lycée Soumaya). Elle représente un moment d'arrêt pour donner suite à la rue Nationale (Trik Jedid) qui débouche au pont d'El Kantara.



Fig.73.Place Molière. Source :Archive de Constantine.



Fig.74.Place Café Nedjma ex place molière. Source :internet.

#### - La place Kouchat Ezziat

C'est une place qui n'est pas vraiment connue, elle est située à la basse Souika vers la maison Daikha, on y accède par un Sabbat de la rue DAARA KADOUR ex rue KLEBER. Il y existe une trace d'une fontaine, elle est entourée par un ensemble de maisons traditionnelles constantinoises, et d'après quelques sources un Four (Kouchat EZZIAT) marquait l'activité de son espace.



Fig.75.Sabbat rue Daara Kadour ex rue Kleber. Source : [www.constantinemaville.com](http://www.constantinemaville.com).



Fig.76.Fontaine Kouchat Ezziat Source : [www.constantinemaville.com](http://www.constantinemaville.com).

A l'heure actuelle, elle est désertée et la fontaine (Aîn Kouchat Ezziat) est obstruée. C'est un lieu à mettre en valeur, en parallèle des travaux entamés pour la revalorisation de la maison Daikha.

- **Place khemisti** : Redir Bou El- R'Rarate, place d'Orléans, place Khemisti Mohamed



Fig.77.Place Khemisti. Source : Auteur 2014.

- **Placette el Ajabi (Placette Jabia)**



Fig.78. Place El Ajabi ex place de l'échelle.  
Source : [www.constantine-ma-ville.com](http://www.constantine-ma-ville.com)



Fig.79.Place Jabia ex place de l'échelle.  
Source : [www.constantine-ma-ville.com](http://www.constantine-ma-ville.com)

- **Place Echarra (Place téléphérique)**

Née suite à la disparition d'un nombre important de maisons (ex-Charaà Lihoud-quartier des juifs-) installé par Sallah Bey à l'époque. Elle est actuellement occupée par la fonction de Parking, elle a abrité dans une partie de son espace la station téléphérique (Tatache Belkacem), quant à la partie restante, elle fait l'objet d'un projet pour l'événement Constantine Capitale de la Culture Arabe en 2015, où on va installer une galerie métallique d'exposition.



Fig.80.Place Téléphérique ex place Echarra.  
Source : Constantine ma ville



- **BATHA** : ex place Fontahiles

Elle relie le rue Sidi Nemdil, l'escalier qui mène au Chatt rue Benchicou Saïd et le sabbat rue Berachi et la sortie à la rue Nationale rue Ben Cheikh Lefgoune. Elle abrite des activités diverses, et attire un flux important, par sa situation. Les passagers l'empruntent venant de la rue Mellah Slimane pour aller à la rue Didouche Mourad ou à Echott. Encadrée de plusieurs maisons traditionnelles, avec quelques vendeurs de grillades, d'un café, chaussures et claquettes, Kalb Elouz (d'ailleurs cette place est connu par ce produit préparé traditionnellement et qui par sa spécificité attire la majorité des usages, spécialement en mois de Ramadhan), des vendeurs informels de plantes, de livre



Fig.81. Bain Maure El Batha. Source : [www.constantinemaville.com](http://www.constantinemaville.com).

- **R'SIF** (ex place J LE FAVRE)



Fig.82. ex place J Le Favre, R'Sif. Source : [www.constantinemaville.com](http://www.constantinemaville.com).

### C. Les rues

Un élément primordial à rappeler, est celui du principe de création des rues actuelles, qui était fait suite à une intervention coloniale et une opération chirurgicale sur le tissu ancien de la médina de Constantine. Le modèle dit haussmannien, un modèle Français appliquée au Grand Paris, où l'alignement des rues tend à leur régularisation et leur élargissement, et cet ensemble débouche généralement vers dégagement, un point ou un nœud dans la ville (point de repère, un monument, une place...).(cf, *Planches typo-morphologiques ANNEXE VII*)

Dans le cas de Constantine, ces axes monumentaux débouchent vers les ponts, suite à la particularité de son site, les grandes artères (Rue Didouche, Rue Ben M'hidi, Bouhali, Boulevard de l'Abime) commencent de la place de la Brèche et mènent vers les ponts de Bâb El Kantara et Sidi M'cid, à ce niveau un dégagement important marque l'accès vers le pont qui donne naissance à une place ou un espace ouvert.

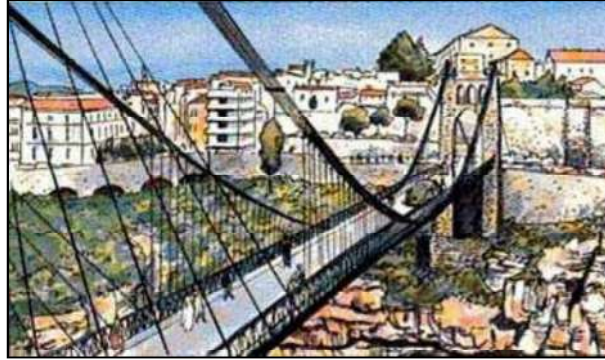


Fig.83.Espace ouvert au pied des ponts, suite à une débouche des différentes axes de la ville. Source : Archive de Constantine et dessin extrait de la BD »Carnets d'Orient » de J. Ferrandez.

De l'autre côté un recule et l'autre côté de la Brèche, ils s'y rassemblent pour aller vers le Boulevard Ben Boulaid, qui donne de son tour à la place des Martyres, marquée par l'élément central d'une perspective (l'immeuble Air Algérie en actuelle transformation pour un musée d'art moderne). (cf, *planches typo-morphologiques ANNEXE VII*)

#### - L'avenue Ben Boulaid

C'est une liaison entre les deux jonctions du cœur de la ville de Constantine, il relate la place du 1<sup>er</sup> Novembre et la place des Martyres, c'est un espace créé pendant la colonisation, dans une étape d'extension de la ville extra muros, une volonté de faire pousser la ville vers les faubourgs (St Jean, Coudiat...), avec le temps et l'apparition de la voiture, il est devenu un nœud de circulation très névralgique, plus que ça, il répond à un modèle d'embellissement et d'esthétique de la ville. Un espace ouvert composite, contient une avenue à double voie (35m), deux squares de chaque côté. Juxtaposé de l'esplanade et de deux places.

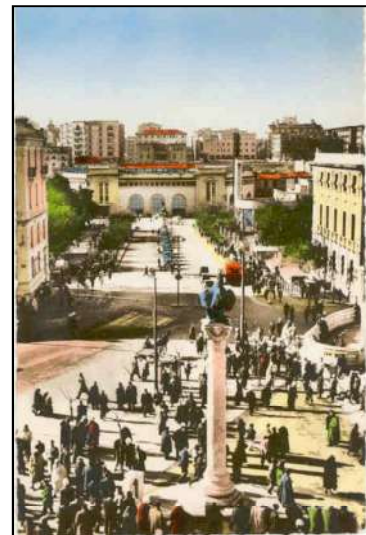


Fig.84.Boulevard Ben Boulaid (ex Lamoricière). Source : Internet et archive de Constantine.

Appelée l' «Allée des squares », plus tard l'avenue Lamoricière en 1909 (une statue était au centre de la place Lamoricière, au point de fuite de cette avenue, élargie en 1935, porte le nom d'avenue Pierre Liagre.

Il est le poumon de la ville, un espace deux transitions entre deux tissus urbains important (ancien, européen).

- **La rue Larbi Ben M'hidi**

Une spécificité de cette rue par la percée la plus importante, une architecture monumentale, qui assure la liaison entre la place du 1er novembre et le pont El Kantara, une rue commerçante qui témoigne un phénomène de bazarisation, des bâtiments à caractère résidentiel, dont quelques pièces consacrées pour des bureaux ou des cabinets de médecins, le commerce qui y règne c'est une vente de gros (textile...).

Une rue à un seul sens avec un stationnement sur un seul coté. Elle est bordée des bâtiments coloniaux qui ne dépassent pas les(R+5), offrant ainsi une certaine perspective et une ambiance à part.



Fig.85. Rue Larbi Ben M'hidi (ex rue nationale)-  
Trik Jedida-. Source : Archive de Constantine.



Fig.86. Rue Larbi Ben M'hidi (ex rue nationale)-  
Trik Jedida-. Source : Archive de Constantine.

Une artère stratégique, attire un flux piéton important suite au pôle économique qu'elle forme par les magasins des rez-de-chaussée et leurs diversités, encore renforcé par un phénomène de bazarisation. Un pôle d'attraction économique, administratif par excellence. C'est une rue à voie unique, avec une interdiction de stationnement. Elle relie la place du 1<sup>er</sup> Novembre vers la débouché du pont de Sidi M'cid, et vers la station du téléphérique située à la place du Charaâ, des ruelles perpendiculaires la relie avec



la suite du tissu de la médina, vers la rue Larbi Ben M'hidi et Bouhali Said (une très importante la relie à l'entrée de la place du palais).

- **La rue du 19 mai 1956**

Une artère qui assure la transition entre les deux monuments du règne ottoman (le palais du Bey et la complexe El Kettani).



Fig.87. la rue Caramon. Source : archive Constantine.



Fig.88. rue du 19 mai 1956. Source : Constantine ma ville

- **La rue des frères Mentouri**

Cette rue constitue le principal accès à la place Souk El Acer.

- **La rue Benchikh Lefgoune**

- **Les rues sises dans le périmètre du Palais du Bey, de la wilaya et de l'APC**

L'ensemble des rues desservent le pôle culturel constitué par le palais du Bey et l'ancien siège de la wilaya et l'APC centrale.

- **La rue Hadj Aissa Brahim**

Un des accès principaux à la fois au cœur de la cité, et au noyau du commerce informel. La spécificité de cette rue s'illustre à travers une activité traditionnelle dominante et en plein expansion exercée dans des boutiques spécialisées (mercerie). L'espace public dans sa totalité est investi à longueur de journée par des étals qui exposent une multitude de produits, variant des accessoires de fêtes, au prêt à porter importé, aux foulards, aux chaussures, à la lingerie féminine, Bref tout semble y exister....

Une densité de fréquentation importante toute la journée et tous les jours de la semaine, a favorisé une dynamique économique qui a atteint même les petites ruelles et les impasses.

Les activités informelles se sont de plus en plus matérialisées, et les espaces publics se sont depuis partagés pour se spécialiser, par type de produits.

- **La rue Rouag said**

Par sa continuité de la rue Hadj Aissa Brahim, cette rue constitue le prolongement de l'activité informelle dans la vieille ville de Constantine, jusqu'à aboutir à la place Rahbat Essouf. Spécialisée autrefois dans la dinanderie où elle constituait un pôle important en la matière, cette rue est aujourd'hui supplantée par des étals et des produits de toutes sortes.

Depuis les années 80, cette activité non sédentaire semble se stabiliser dans cette rue piétonne, où le passage des personnes devient parfois impossible, à cause de la multiplicité des étals et de l'encombrement engendré par l'étroitesse des lieux et l'importance de la foule.

Les murs extérieurs des constructions semblent participer contre leur gré à cette animation, puisque les vêtements y sont souvent accrochés pour bien exposer la marchandise.

Même la valeur sacrée des mosquées a été bafouée dans cet engrenage. La mosquée Sidi Mimoun, dont les murs sont couverts de lingerie féminine, en est un parfait exemple.



Fig.89.la rue commerçante « R'SIF » pénétrant la ruelle sur l'emplacement de la mosquée Sidi Mimoun. Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine. Juin 2010.

- **Boulevard de l'Abime** (ex-Boulevard Brésillion, actuel Boulevard Zigoud Youcef)

Une artère créée pendant la colonisation, en creusant dans la masse rocheuses, elle offre une spécificité esthétique unique de toute la ville, elle offre un panorama sur la ville et une bouffée d'air, par l'espace ouvert, un paysage splendide et un aperçu sur le monument aux morts en face, elle débouche à la petite terrasse, pour donner au pont de Sidi M'cid.



Fig. 90. Vue sur le boulevard de l'Abime.  
Source : Archive de Constantine.

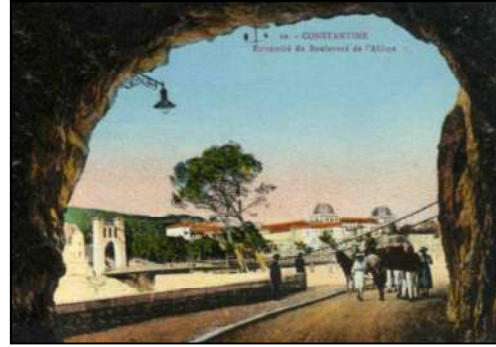


Fig. 91. Vue sur le pont Sidi M'cid à partir du boulevard de l'Abime. Source : [www.delcampe.com](http://www.delcampe.com).

- **Terrasse urbaine : Le petit carré** (à proximité du Boulevard Yougoslavie)

Un petit dégagement sur la fin du boulevard de l'Abime, donne lieu à une placette, une terrasse urbaine d'un panorama exceptionnel donnant sur le Ravin et le monument aux morts, à côté une juxtaposition par la Casbah Militaire avec sa muraille monumentale, en face l'hôpital avec sa belle construction et surplombé par la grandeur et le prestige du pont de Sidi M'cid, un lieu privilégié des jeunes, pour prendre un peu d'air, lieu abritant quelques manifestations et événement.

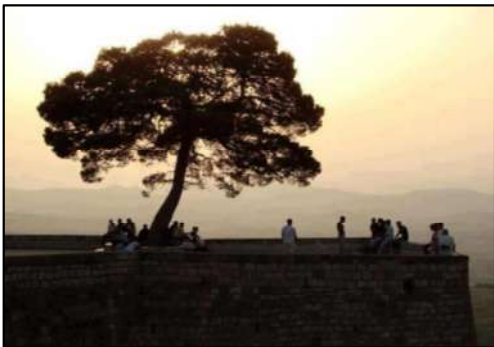


Fig.92. « Le petit Carré » terrasse urbaine située à la fin du boulevard de l'Abime. « Boulevard de la Yougoslavie ». Source : Auteur 2012.



Fig.93. La célébration du centenaire du pont de Sidi M'cid en 2012. Source : Internet.

C'est l'endroit préféré pour la prise de photo, particulièrement par des touristes, il a témoigné le déroulement du centenaire des ponts en 12 Avril 2012, organisé par un groupe social (Constantine ma ville).



Fig.94. Le petit Carré, un Ftour collectif entre les amis des réseaux sociaux et des touristes Coréens.  
Source : Auteur 2014.

– **Square : Square Benaceur** (ex Valée)

Un espace vert situé au cœur de la ville, il lui procure l'aire et la relaxation, sur le prolongement de l'avenue de Ben Boulaid, il fait respirer le tissu urbain des deux centres (traditionnel et colonial), avec un caractère unique suite à l'absence d'espace vert, particulièrement dans la Médina.

Une création pendant la période coloniale en 1865, un repère des citoyens qui y viennent se reposer, en face à d'un autre square (square Hadj Ali, ex Tani, en cours de réaménagement). Encadré dans sa partie d'en face par la nouvelle construction des deux hôtels. D'une surface d'environ un 01 HA. Il était clôturé, à l'époque, mais suite à une décision d'un Wali d'ouvrir tous les jardins publics de la ville, il ne cesse d'être fréquenté et animé. Actuellement, aménagé par des kiosques de consommation et de musique, transférés du square d'en face, il témoigne des vendeurs ambulants, et accueille chaque année l'événement du printemps Constantinois. Une fontaine marque sa centralité et son ambiance adoucissante<sup>167</sup>.



Fig.95. le square de la République  
Source : www.delcampe.



Fig.96. vue sur le square Benacer pendant le printemps Constantinois  
Source : photo T. Amireche. Thèse Magister. 2008

<sup>167</sup> REGIS Louis. « Voyages et séjours », p14-15.

## **Conclusion**

L'espace public médinois de la ville de Constantine, s'avère être d'une richesse remarquable, le diagnostic établi dans le présent chapitre démontre la diversité d'espaces publics que son secteur sauvegardé recèle.

La logique de formation de l'espace public médinois de la ville de Constantine se confirme grâce à l'analyse à laquelle nous avons procédé dans le présent travail.

En effet, la dimension religieuse, culturelle et économique jouent le rôle dans la définition de l'espace public médinal à travers l'enchaînement et l'hierarchisation (Mosquée, Sûq, rue, ruelle..). Une modalité d'organisation spécifique aux médinas du Maghreb se trouve confirmée dans l'espace constantinois traditionnel, avec la particularité la topographie de son site et de ses Rahbats placées dans les limites de la muraille.

Il en découle, un répertoire d'espaces publics composé à partir d'une combinaison d'un modèle traditionnel originel, d'un autre hybride modifié après l'intervention coloniale, et un dernier modèle pure création du colonisateur français.

Pour finir, nous avons conclu que l'espace public traditionnel n'était pas un résultat ou une conséquence fortuite dans le principe organisationnel de la médina de Constantine, au contraire, il est le produit d'une réflexion répondant aux besoins religieux, socio-économiques de l'habitant avec un choix de positionnement respectant l'intimité privée de l'époque. Certes il ne se basait pas sur l'esthétique formelle qu'on trouve au modèle occidental, mais il crée de son tour son ambiance spécifique en matière de point de repère (minaret, fontaine, odeur..) et des effets qu'il laisse sur l'utilisateur.

De cette déduction nous lançons une réflexion sur un essai de reconnaissance de ces espaces publics médinois, visant leur revalorisation comme une composante active du patrimoine de la vieille ville de Constantine. Cet essai sera appliqué sur la place Si Houes (place du palais du Bey) dans le prochain et dernier chapitre du présent travail.

## ***CHAPITRE V***

# ***REVALORISATION DE L'ESPACE PUBLIC TRADITIONNEL COMME UNE COMPOSANTE DU PATRIMOINE URBAIN : CAS DE LA «PLACE SI HAOUES» A CONSTANTINE***



## Introduction

Une analyse multidimensionnelle et multidisciplinaire de la place du palais, nous permettra de connaître les différentes logiques de formation de cet espace public, un choix effectué suite à sa situation stratégique et à sa symbolique dans la vie du constantinois à travers les périodes marquantes de l'histoire de la médina, un modèle de place hybride, conçu selon des principes d'organisation d'espace différents de chaque époque qu'a connue le tissu de la médina.

S'inspirant de la démarche géographique qui vise à la compréhension du fonctionnement de l'espace urbain qui est également une étape fondamentale de toute démarche d'urbanisme/aménagement visant à produire des préconisations pour le devenir d'un espace urbain. Une promenade historique à travers la place du palais de la ville de Constantine, nous permettra de visualiser les différentes transformations de l'espace et son appropriation par les usagers, ainsi les différentes interventions sur ce dernier. À fin de confirmer nos résultats du diagnostic effectué à travers les espaces publics du secteur sauvegardé de la vieille ville de Constantine (chapitre IV.2), notre présent cas d'étude vient pour renforcer l'hypothèse de la genèse de l'espace public médinois de Constantine et sa logique, auquel on proposera une opération de revalorisation à travers un processus de patrimonialisation.



Fig.97. Vue du ciel sur la place SI HAQUES. Source : traitement de l'auteur à partir du documentaire Constantine vue du ciel de Yann Arthur Bertrand 2014.

La place « SI HAQUES », ex « place du Maréchal Foch », « place du gouvernement », « place du palais », appelée « LA PLACE » ou « PLACE DU BEY », par les citoyens, occupe un lieu stratégique sur tous les plans d'analyse, nous procéderons nos différentes lectures de la place selon la grille de lecture du (cf, CHAPITRE II.2 » de la présente recherche.



## **V.1. Logique de l'espace public urbain traditionnel dans le cas de la « Place Si HAOUES » à Constantine**

### **V.1.1. Lecture de « la place du palais » à travers le contexte historique**

L'histoire de la place du palais est marquée par différentes époques, prenant source de l'existence romaine, mais à travers une restitution possible du forum romain dont elle occupe probablement le lieu, à sa première existence au nom de place à l'époque ottomane suite à la construction du palais du Bey, pour venir à l'époque de la colonisation où la place a témoigné un somme d'intervention, à la fin elle reçoit quelques modifications par des interventions ponctuelles après l'indépendance, jusqu'à nos jours où elle porte l'image de la dernière opération de réaménagement, voire ce que le projet de l'année 2015 va porter de nouveau pour le paysage de cette place très symbolique et riche d'histoire.

Nous essayons à travers des cartes de la ville (de l'archive), à partir de photos et des cartes postales, de retracer la logique de formation de la place SI HOUES, dont la dénomination a changé d'une époque à une autre.

*(cf, mlanches typo-morphologiques ANNEXE VI)*

#### **V.1.1.1. L'antiquité**

Depuis l'antiquité, la place avait des prémices, selon les diapositives urbaines de cette période. Nous soulignons une note importante, pour le devenir de cette place au sein de la vieille ville et même de la ville en entier, puisque, selon les écrits historiques consacrés à l'antique Constantine, la place du Bey se trouve sur l'emplacement potentiel d'un forum romain<sup>224</sup>.

Des fouilles archéologiques, dans le cadre de cet aménagement auraient pu permettre de vérifier cette hypothèse, et donner à cette place une renommée nationale similaire à celle acquise par la place des martyrs, dans la Casbah d'Alger, si les vestiges archéologiques étaient réellement découverts.

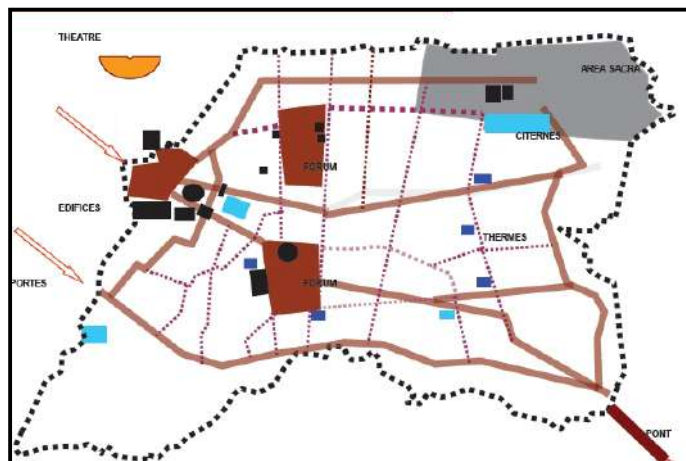
---

<sup>224</sup> A. BOUCHAREB, *Cirta ou le substratum urbain de Constantine « la région, la ville et l'architecture dans l'antiquité »* thèse de doctorat, département d'architecture et d'urbanisme, Constantine, 2006.

– *Essai de restitution du forum (ou des forums) romain*

L'arc de triomphe est à notre avis dans la direction qui mène à la place du palais. Cet arc qui marquait le passage d'une voie romaine très importante : la voie triomphale (l'arceau sur l'impasse).

Fig.98. essai de restitution du tracé des forums romains dans le tissu antique de Constantine, à l'actuel site de la place du palais. Source : A. Bouchareb, 2013.



**V.1.1.2. L'époque ottomane**

Les souks et les mosquées présentaient l'espace public par excellence et organisaient sa structure, jusqu'à la construction du palais du Bey où la place commence à prendre forme. Un système d'axes soukiers prend place sur les vestiges du tracé romain, la place du palais ne prend pas encore forme dans le tissu de la médina.

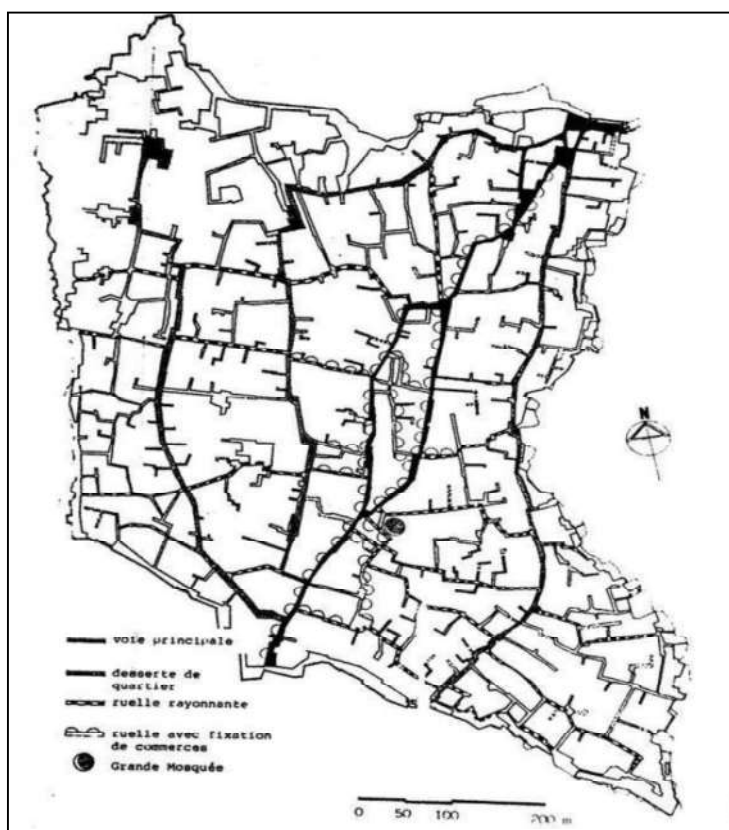


Fig.99. La structure viaire de la période ottomane. Source : A. Bouchareb, Colloque Musée Cirta Constantine. 2013.

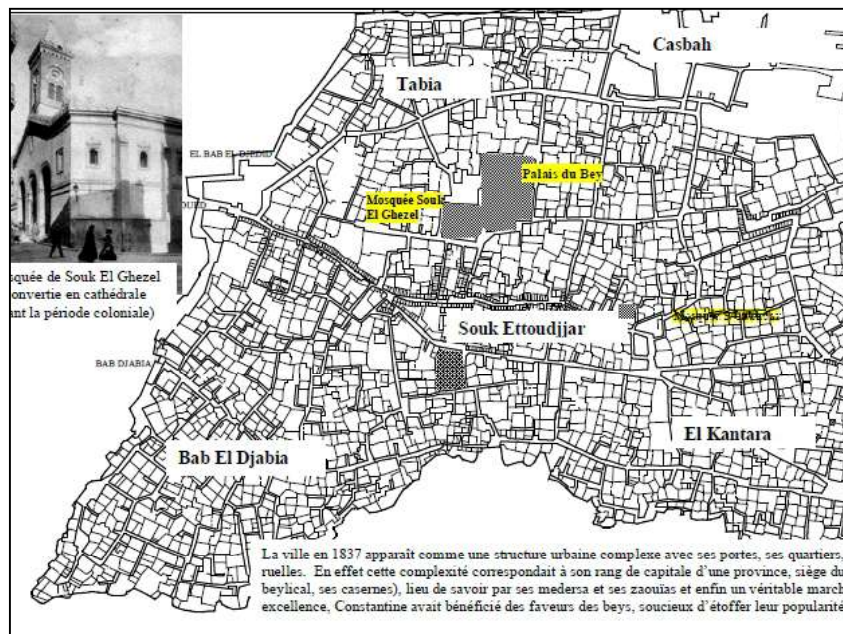


Fig.100. Constantine médiévale avec comme cœur de la cité Souk Ettedjar. Source : A. Bouchareb, Colloque Musée Cirta Constantine. 2013.

### V.1.1.3. La période de la colonisation française

Durant l'occupation française, le palais du Bey est devenu le siège de la division. Dans le cadre du processus de percées de nouvelles rues et de l'alignement de certaines rues et places, la place du palais fit l'objet d'une régularisation qui exigea la démolition de plusieurs constructions mitoyenne et engendra son élargissement. Elle fut alors destinée à abriter, le soir, des manifestations musicales militaires au profit du public. Régularisée, alignée et agrandie, la place était réservée à la promenade. Le grand palais étant occupé en par le général de division, la place vivait aux rythmes de la musique militaire qui s'y jouait en public, deux fois par semaine, aménagée en un espace rectangulaire occupant le dégagement de l'emplacement du palais du Bey.

La place d'Armes était le centre du pouvoir européen. Entourée d'immeubles à arcades, plantée d'arbres, de nombreux cafés avec leurs terrasses.

La structuration de la place d'Armes en tant que centre-ville, appuyait la position dominante de l'église catholique, l'implantation des bâtiments de l'administration française par rapport aux vestiges de la médina qui étaient les signes les plus évidents de la domination coloniale.

#### – *Expropriation et aménagement de la place Damrémont*

Le problème principal à résoudre, pour les ingénieurs du génie est de répartir ses places sur le plan d'ensemble, à déterminer le nombre, la surface, les dimensions et de les relier entre

elles. Par ailleurs, le service du génie défend avec acharnement l'existence d'une seule place centrale, située à l'intersection des deux axes réservés à l'armée afin de servir de place d'armes.

Cette place se situe le long des axes principaux de la ville (Rue Caraman...) auxquels s'accrochent les autres espaces publics. Les places forment alors une séquence le long de la rue la plus importante de la ville. La place n'est plus l'espace à angle fermé des villes de la renaissance.

La commission est certaine que la création de rues et places est autant dans l'intérêt du domaine militaire que dans celui de la commune. En effet, une rue carrossable à travers l'îlot de Dar El Bey est indispensable à l'aménagement de cet îlot pour y bâtir des immeubles privés dont le principal revenu est la location des magasins ou boutiques; la plus value de ces terrains mis en vente sera d'autant plus considérable que la rue en question déterminera un plus grand mouvement dans son parcours. La commission propose que l'adoption de ce projet soit subordonnée au principe de compensation parfaitement juste et rationnel, c'est la cession gratuite par le Génie militaire d'une superficie équivalente sur l'îlot et voisine de l'église. Si la trame primitive servit de support aux actions des militaires, il apparaît que les axes principaux furent directement commandés par la place d'armes, tranchant dans le tissu sans respecter la trame ancienne. Les éléments générateurs du plan, s'ils gardent les mêmes orientations, devinrent des tracés orthogonaux à l'intersection desquels la place d'armes a été aménagée espace rectangulaire occupant en le débordant l'emplacement de la place du palais du Bey de Constantine.

Les tracés secondaires découpent des îlots de forme carrée ou rectangulaire, conformes au mode d'implantation colonial. Par contre pour tout le reste de la ville, les tracés secondaires, tout en étant orthogonal suivent dans l'ensemble, l'ancienne trame, tout en procédant à des alignements. Un certain nombre d'impasses subsistèrent, il n'était pas question de démolir entièrement l'ancien tissu mais les rues en chicane furent rectifiées au profit de la ligne droite.

La place d'Armes était le centre du pouvoir européen, plantée d'arbres, de nombreux cafés y installèrent leurs terrasses, un théâtre y fut construit, approximativement, ainsi que les premiers bâtiments publics de la ville : mairie, poste, banque... symbolisant un ordre administratif et économique nouveau.

Des tribunaux, commissariat de police, une gendarmerie complétèrent l'infrastructure administrative et policière de la ville.

Les façades à l'architecture du XIXème siècle français remplacèrent peu à peu le long des rues goudronnées les façades aveugles des maisons traditionnelles, dites mauresques.

Le projet en discussion comporte encore la rectification de la rue Nationale, cette rectification rendrait cette rue parfaitement parallèle à la rue Caraman.

Seulement, dans son intérêt, le génie implique la commune dans ce projet et l'engage indirectement dans la création des rues. Il lui demande de prendre l'initiative par l'élaboration d'un plan d'alignement et de nivellement afin qu'il satisfasse le mieux aux besoins de la viabilité.

Le service du génie a donc procédé de la sorte pour que les rues dessinées et adoptées reviennent à la charge de la ville, et en échange il appuiera auprès du Ministre de la Guerre l'abandon gratuit du terrain à affecter à ces rues.

Pour la commission, le projet modifié assure une bonne viabilité, « il concilie l'intérêt municipal qui est un intérêt public, avec les droits de propriété du génie militaire, qui représentent un intérêt privé ».

Le Conseil adopte à l'unanimité les conclusions proposées par la commission. En 1887, le Maire soumet à l'appréciation du conseil un nouveau projet à traiter pour mettre fin aux difficultés pendantes entre la commune et la société de Dar El Bey au sujet des voies publiques à percer. Les bases définitives du contrat ont été arrêtées entre la commission et le président de la société.

La société doit se soumettre aux règlements municipaux sur la voirie, notamment pour les rues et places. Elle doit achever le projet conformément au plan annexé à l'arrêté préfectoral du 28 février 1882 et à l'arrêté du gouverneur général du 12 juillet 1882. Elle demeure chargée de toutes les dépenses des travaux dont il est question et qui comprennent l'ouverture des rues, l'empierrement de la chaussée, la construction des trottoirs, des égouts et des conduites d'eau.

Elle doit également supporter les dépenses d'expropriation nécessaires à l'exécution de ce programme et abandonner gratuitement à la commune le sol des rues et places, et gardera en toute propriété les parcelles de terrains qui ne sont pas comprises dans la voie publique ainsi que les matériaux provenant de la démolition des immeubles à exproprier. Enfin la ville, après approbation du traité, doit remplir, les formalités nécessaires pour exproprier par des



procédures d'urgence les trois immeubles (Ducasse, Biron, Ben Aïssa et Ben Simon) et payer à la Société de Dar El Bey une subvention de quatre vingt quinze mille francs.



Fig.101. L'intervention sur le tissu précolonial et la création des grandes artères et la place du Palais. Source : A. Bouchareb, Colloque Musée Cirta Constantine. 2013.

Le projet d'expropriation d'urgence autorisé par le gouverneur général, suivi par l'enquête publique, est adopté par le conseil municipal dans la séance du 17-08-1887.

La société de Dar El Bey a commencé dans les jours qui suivent les travaux destinés à assurer l'ouverture et la viabilité de la rue nouvelle de Dar El Bey, elle a soumis un projet de raccordement de la place de la Cathédrale et de la rue Caraman avec la dite rue nouvelle.

En dehors de la place à établir, le projet prévoyait une rectification du nivellement et de la chaussée ainsi que la construction d'un trottoir auquel doivent contribuer les propriétaires en vertu du décret sur les rues de Constantine; il sera mis à l'enquête pour la déclaration d'utilité publique.

La volonté de faire sortir la fonction administrative et les services implantés à la place Damrémont (place du Bey) devenu centre européen avec la transformation de la



Fig.102. Vue sur le palais du Bey (un drapeau français surplombe sa façade principale). Source : carte postale.





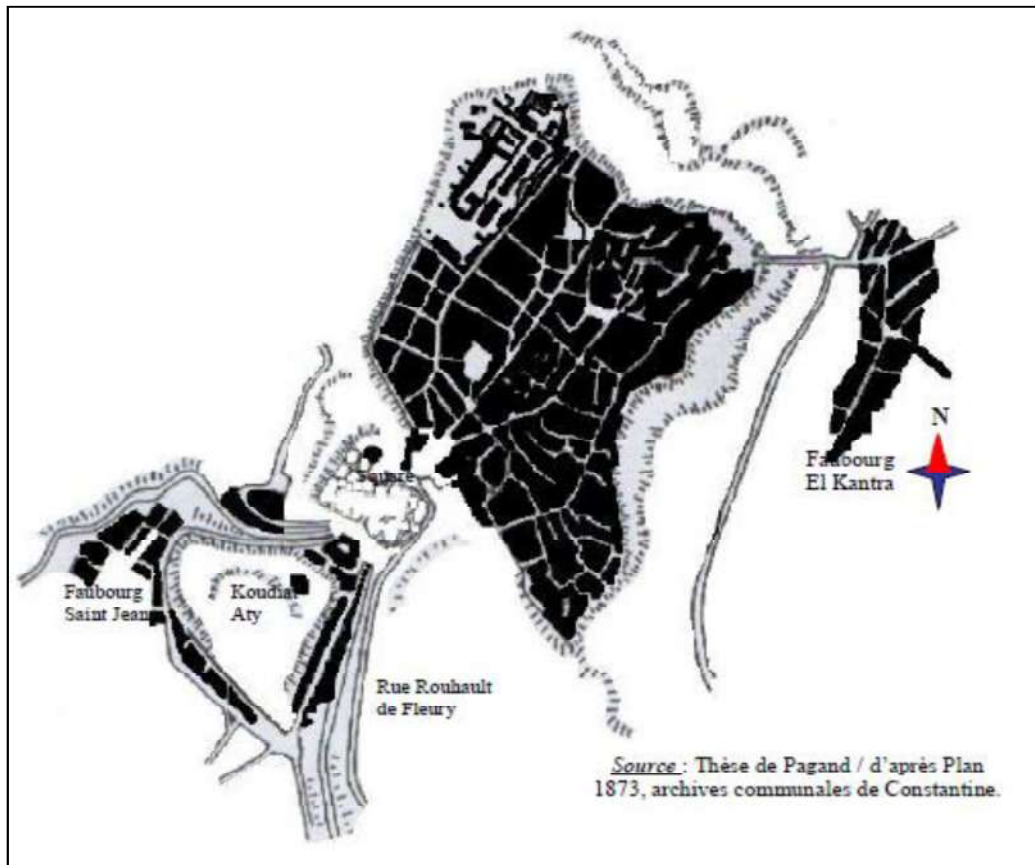


Fig.105.Constantine coloniale du 19<sup>e</sup> siècle en extension extra muros (la ville duale, deux places importantes : de la Brèche et du Palais). Source : Thèse de Pagand.

La place prend forme et la cathédrale. La place à une échelle des places publiques européenne, avec des aménagements accentuant sa forme. Elle n'est plus seulement la place d'arme de la partie coloniale de la médina, elle joue son rôle d'un espace urbain collectif de rencontre et de sociabilisation.



Fig.106.La place du palais avec la cathédrale en1893. Source : www.delcampe.com.

#### V.1.1.4. La période actuelle

A nos jours la place reprend sa place dans la ville de Constantine, grâce à la restauration du palais du Bey, accompagnée de son réaménagement et les travaux de requalification du cadre bâti colonial entourant. Deux cafés et deux banques y présents en plus de la mosquée.

#### V.1.2. Lecture de « la place du palais » à travers le contexte urbain

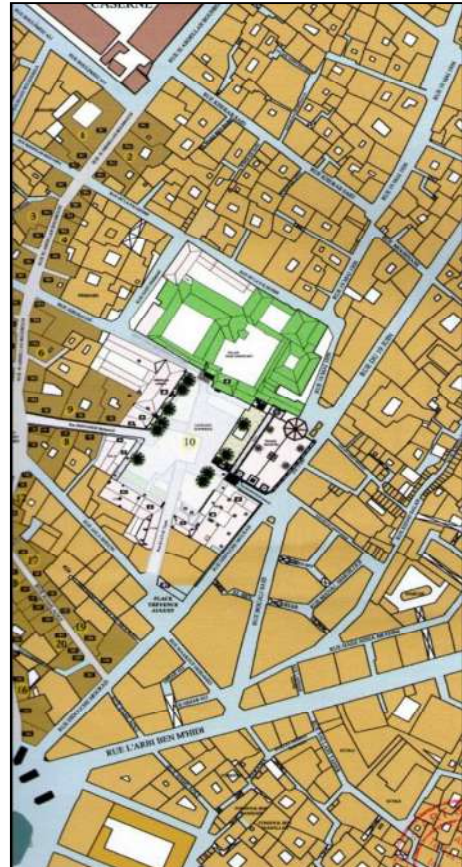
##### V.1.2.1. Situation de la place

Située au cœur du centre historique, entre la rue 19 Juin (ex Rue de France) et le quartier de la Casbah, reliée par les rues perpendiculaires à la places. Elle constitue une zone tampon entre le haut et le bas de la ville bien ouverte et bien éclairée.

Cette place qui est un espace public de transition entre la partie centrale du vieux Rocher et la partie Casbah, où les personnes de passage se côtoient dans un anonymat total, connaît actuellement des travaux d'aménagement au niveau des revêtements du sol.

Elle présente le témoignage d'histoire de l'architecture civile, publique et religieuse de la ville de Constantine.

Fig.107. : La situation de la place Si Houaes dans la trame urbaine de la Médina de Constantine Source : BET A.R.T & PATRIMOINE.



##### V.1.2.2. Abords de la place

La place publique commandant Si El Houes est un espace public particulier, visuellement enfermée entre les dix bâtiments qui l'entoure, ces bâtis sont accolés les uns aux autres formant une importante masse continue interrompue par quatre rues. Elle est bordée par dix immeubles de différentes activités (administrative, religieuse, éducative, commerciale et culturelle) dont le bâtiment du mess militaire et deux monuments sont classés national, le palais Hadj Ahmed bey qui occupe actuellement le musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine et la mosquée Hassen Bey.

Chaque façade est différente de l'autre, par son style, son décor, sa richesse en sculpture, et sa composition architecturale.

La place du palais est considérée comme un lieu de circulation, mais surtout un espace public dédié aux piétons, propice aux rendez-vous, aux petits rassemblements, à la discussion,...etc.

### V.1.3. Lecture de « la place du palais » à travers l'analyse de sa composition

#### V.1.3.1. Description de la place

La place est de forme rectangulaire (45x70) m elle s'organise en longueur, autour d'un édifice principal qui présente une valeur symbolique et historique qui est le palais du bey, il donne une orientation et une direction privilégiée d'observation.

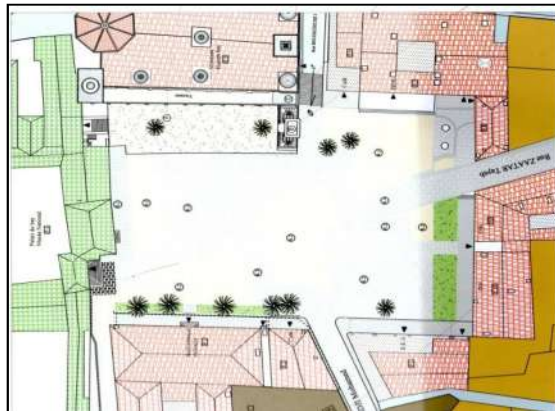


Fig.108. Vue d'en haut sur la place du palais et ses abords. Source : BET ART & PATRIMOINE.

#### V.1.3.2. Encadrement de la place

La place est bordée par dix immeubles de fonctions différentes, ces édifices datent de la période coloniale et reflète l'architecture française du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup>, avec des façades bien étudiées où le recul est suffisant permettent ainsi l'appréciation de ces façades très particulières et spécifiques a la vocation de l'édifice qui a donné une volumétrie riche en éléments architecturaux, et en éléments architectoniques (les différents éléments d'ornements et de décoration ainsi que les balustrades en fer forgé très riches).

La place est valorisée par deux monuments qui présentent un intérêt patrimonial, classés sur la liste du patrimoine national, le palais Hadj Ahmed bey qui a fait récemment l'objet d'une nouvelle vocation culturelle en 2010 par le ministère de la culture d' «un musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelle » et la mosquée Hassen bey, ces deux édifices témoignent de l'architecture monumentale de la période ottomane.





Fig.109. Abords des abords du palais. Source : photographié et traité par l'Auteur.



Fig.110. Abords des abords du palais. Source : photographié et traité par l'Auteur.

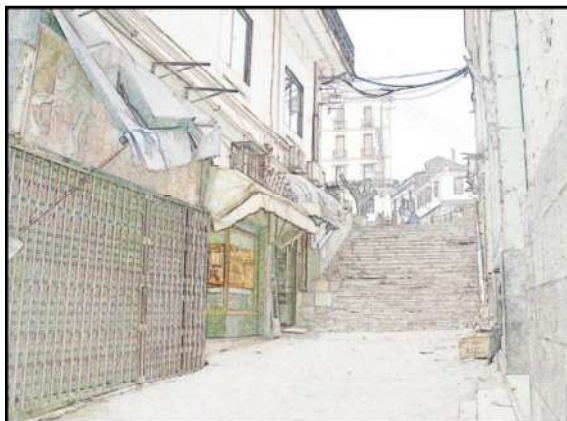


Fig.111. Accès de la place du Bey par une ruelle perpendiculaire sur la rue de Didouche Mourad (Rue de France) par l'escalier de la mosquée Hassen Bey. Source : Auteur.



Fig.112. Accès vers la place du palais depuis la place Khemisti. Source : photographié et traité par l'Auteur.



Fig.113. Accès vers la place du palais depuis la dérivée de la rue Didouche Mourad (Rue de France) Un axe donnant en perspective vers le Palais du Bey. Source : photographié et traité par l'Auteur.



Fig.114.l'effet d'encadrement de la place du Bey à l'échelle des bâtiments entourant. Source : photographié et traité par l'Auteur.



Fig.115.l'effet d'encadrement de la place du Bey à l'échelle des bâtiments entourant. Source : photographié et traité par l'Auteur.

- La surélévation de la clôture empêche la lisibilité de la façade de la mosquée.
- La mosquée est implantée au pied du palais du bey d'une différence de niveau de 2.5m, le mur de soutènement de la mosquée n'assure pas un drainage correct en raison des fortes infiltrations des eaux dans le sous-sol, ce qui a provoqué des dégradations importantes à l'intérieur de la mosquée et un autre problème qui se pose, le menace réelle de l'instabilité de la structure portante du poste transformateur électrique qui est installé au même niveau de la place (au dessus de la courbe de la mosquée).

La place est valorisée par deux monuments qui présentent un intérêt patrimonial, classés sur la liste du patrimoine national, le palais Hadj Ahmed bey qui a fait récemment l'objet d'une nouvelle vocation culturelle en 2010 par ministère de la culture d'un musée public national



des arts et expressions culturelles traditionnelle et la mosquée Hassen bey, nos deux édifices témoignent de l'architecture monumentale de la période ottomane.

La mosquée est implantée au pied du palais du bey d'une différence de niveau de 2.5m, nous constatons que le mur de soutènement de le mosquée n'assure pas un drainage catie l'isent en raison des fortes infiltrations des eaux dans le sous-sol, ce qui a provoqué des dégradations importantes l'intérieur de la mosquée et un autre problème qui se pose, le menace réelle de l'instabilité de la structure portante du poste transformateur électrique qui est installé eu même niveau de la plaça (au dessus de le coursive de la mosquée).

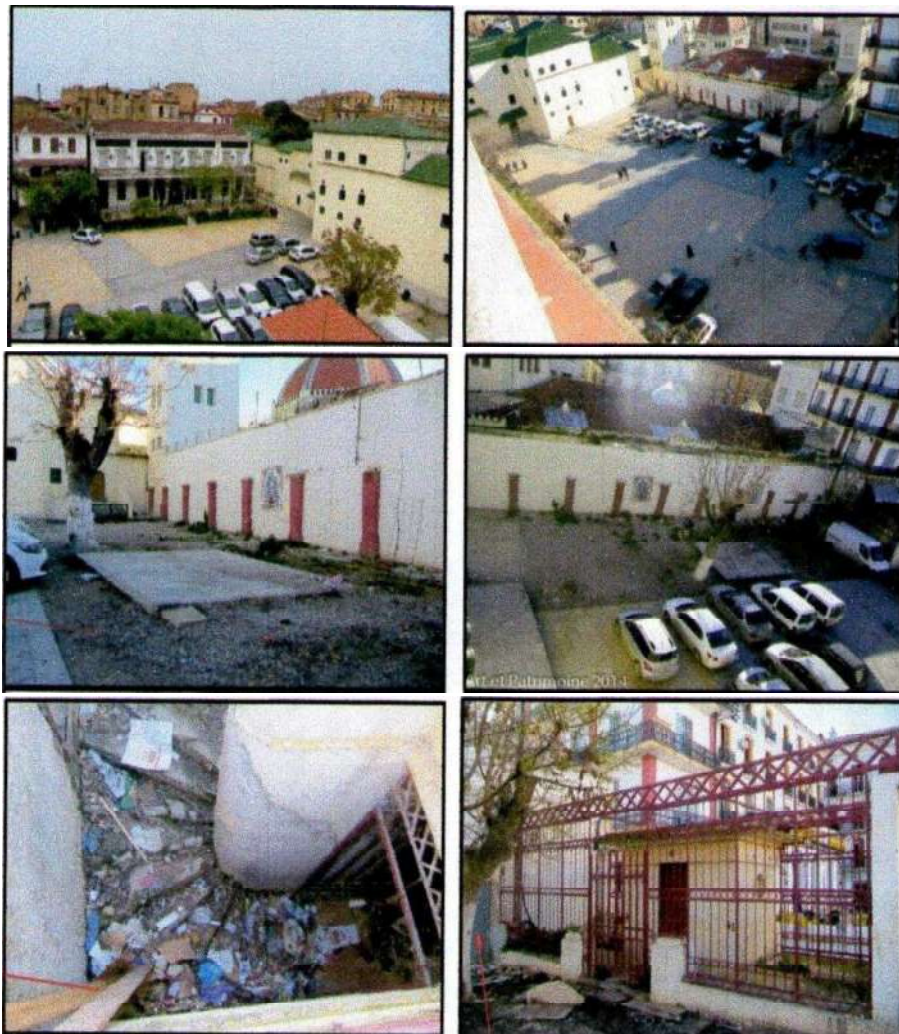


Fig.116.Etat des lieux dans l'environnement immédiat de la place Si HOUAES. Source : BET ART & PATRIMOINE.

Etant donné le non fonctionnement des sanitaires publique et l'abandon de l'espace, nous constatons que cet endroit est un lieu transformé où les habitants et les commerçants du quartier jettent leurs déchet à l'intérieur. Afin de protéger les lieux, il est indispensable d'occuper l'espace et de le faire fonctionner par son activité initiale.

La plupart des chutes qui se produisant dans cet escalier causés par l'état da dégradation des marches, nous constatons que l'escalier présente un véritable danger pour les citoyens et particulièrement las personnes âgées. Afin d'éviter tout accident et rendre l'escalier plus sécuritaire, il est recommandé da remplacer les actuelles marches par des marches en pierre qui seront exécutés selon les normes en vigueur.

Vue son emplacement stratégique, il serait judicieux de faire fonctionner ce petit kiosque afin d'animer et créer une activité commerciale au niveau de la place.

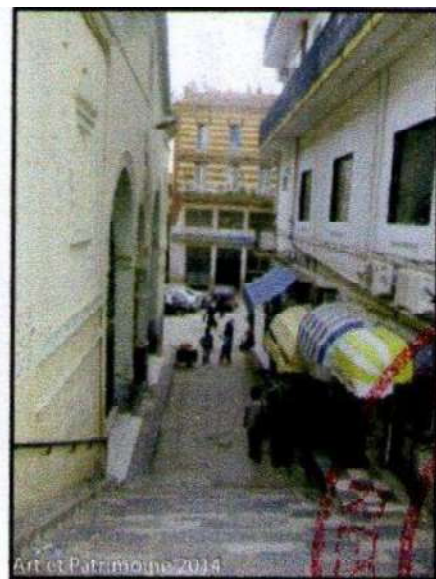


Fig.117. Accès vers la place depuis la rue Didouche Mourad. Source : BET ART & PATRIMOINE.

La place du palais du bey présente un lieu historique depuis des siècles, elle se caractérise par la richesse des compositions soignées des façades qui l'entourent, celles-ci présentent une importante masse qui enserre l'espace ouvert de la place. Ces masses bâties sont accolés les uns aux autres de tous les cotés do manière à former une masse continue interrompue



uniquement par les mes, le tout forme un ensemble cohérent et homogène, indépendamment du tracé des sols.



Fig.118. Vue du ciel sur l'encadrement de la place du palais par les bâtiments coloniaux. Source : traitement de l'auteur à partir du documentaire Constantine vue du ciel de Yann Arthur Bertrand 2014.

La place a fait l'objet récemment en 2010 d'un aménagement au sol traité pour les espaces piétons, ce tracé est réalisé avec des empreintes de béton colorée en deux couleurs dans le but de projeter les traces anciennes de la place (bâti et rue) de l'époque ottomane, le jaune pour le bâti et le gris pour la circulation mais malheureusement le résultat n'a pas été satisfaisant, vu le mauvais choix de la qualité du revêtement et la mauvaise exécution du tracé non conforme aux règles de l'art.

Afin de mettre en valeur la place historique du palais, une intervention devra avoir sur les façades pour le but de conserver le caractère architectural des façades et la particularité historique.

- le non fonctionnement des sanitaires publique et l'abandon de l'espace : cet endroit est un lieu transformé où les habitants et les commerçants du quartier jettent leurs déchet à l'intérieur ;
- la plupart des chutes qui se produisant dans cet escalier causés par l'état da dégradation des marches, l'escalier présente un véritable danger pour les citoyens et particulièrement las personnes âgées ;
- petit kiosque au-dessus des sanitaires public non fonctionnel : le fonctionnement de ce petit kiosque peut animer et créer une activité commerciale au niveau de la place ;
- l'emplacement stratégique ;
- deux monuments historiques protégés.

La place du palais du bey présente un lieu historique depuis des siècles, elle se caractérise par la richesse des compositions soignées des façades qui l'entourent (style néoclassique), celles-ci présentent une importante masse qui enserré l'espace ouvert de la place.

Ces masses bâties sont accolés les uns aux autres de tous les cotés de manière à former une masse continue interrompue uniquement par les rues, le tout forme un ensemble cohérent et homogène, indépendamment du tracé des sols.

- mauvais choix de la qualité du revêtement et la mauvaise exécution du tracé non conforme aux règles de l'art : la place a fait l'objet récemment en 2010 d'un aménagement au sol traité pour les espaces piétons, ce tracé est réalisé avec des empreintes de béton colorée en deux couleurs dans le but de projeter les traces anciennes de la place (bâti et rue) de l'époque ottomane, le jaune pour le bâti et le gris pour la circulation mais malheureusement le résultat n'a pas été satisfaisant ;
- parties près de l'école non achevée ;
- façades de valeur architecturale mal entretenues, suite aux infiltrations des eaux d'une part, et au non respect des couleurs des façades d'autre part.

#### **V.1.4. Lecture de « la place du palais » à travers l'analyse des fonctions, des usages et des appropriations**

Après la finition des travaux de réaménagement de la place et l'ouverture officielle du palais du Bey au public après sa restauration, au nom d'une conversion à un « Musée national des arts et traditions populaires », le fonctionnement de la place a connu un saut remarquable :

La place a toujours occupée une place importante dans l'ensemble urbain de la médina suite à sa valeur historique et symbolique qu'on a détaillé ci-avant, on résume son usage comme suit :

- son rôle d'espace public et ouvert permettant à l'aération du tissu très compacte de la cité traditionnelle ;
- un centre de la cité depuis des siècles, situé dans la zone centrale de la médina avec Souk Ettedjar, elle a joué ce rôle de centralité, avec toujours une hypothèse de son occupation du l'ancien emplacement du forum romain et qu'elle puisse représenter l'intersection des deux grands axes romains (Cardo et Decumanus). Elle accentue le réseau viaire actuelle ;

- à coté de son rôle de définition de l'espace public traditionnel, elle est l'une des rares places de la médina avec sa forme élargie, et cela suite à la construction du palais du Bey, qu'elle lui sert d'un espace d'accueil public ;
- en étant juxtaposée à la Mosquée Hassen Bey, elle confirme le schéma d'organisation de la cité arabo-musulmane, ayant la mosquée et les places du marché comme éléments organisateur de l'espace médinal. Sauf qu'elle est à l'exception de ne pas jouer un rôle commercial ;
- pendant la colonisation elle a servit comme une place d'arme qui accueille les festivités militaires (manifestations musicales militaires) et répond au modèle des places du génie militaire français, après son agrandissement et sa régularité formelle suite à l'intervention coloniale, tout en élargissant les pénétrante à de son espace ;
- elle est l'espace de rencontre et de sociabilité ;
- elle est l'espace public de transition entre la partie centrale du vieux Rocher et la partie Casbah, où les personnes de passage se côtoient dans un anonymat total. -Elle joue le rôle de transition entre grandes artères et parties du centre historique en les reliant par son espace et ses pénétrantes perpendiculaire à son axe de longueur ;
- un espace chargé de symbolisme dans la société ;
- elle accueille les événements nationaux de la ville (mois du patrimoine, 16 Avril...) ;
- elle reste le seul témoin des brassages civilisationnels de la médina de Constantine, elle a été métamorphosée à travers toutes les époques ;
- elle est le symbole du pouvoir, culturel et religieux au même temps ;
- elle a toujours et jusqu'au nos jours été utilisé comme parking, espace de stationnement des riverains et des usagers de l'espace ;
- elle a aussi servit pour une aire de jeux, spécialement un terrain de foot pour les jeunes du Rocher qui n'ont pas ce genre d'espace de loisir dans la médina (organisation des tournois de foot) ;
- un espace de loisir pour les jeunes qui s'y rendent pour leurs tables rondes de jeux de cartes et de domino... ;
- avec les deux cafés au niveau de ses abords, elle reçoit un flux important des gens de toutes catégories d'âge, et jante (avec le nouveau cafeteria « Oxygène » mixte qui est la destination des femmes et des touristes) qui y viennent déguster leur café dans la terrasse de la place ;

- deux banques occupaient les RDC des immeubles coloniaux encadrant la place, ce qui note une certaine catégorie de personne qui s'y rendent pour leurs services ;
- la fonction du musée affecté au palais ajoute le caractère culturel à la place ;
- l'équipement militaire abrite une bibliothèque, un usage renforçant le rôle de la place et sa fréquentation ;
- l'organisation des expositions dans les chapiteaux (mois du patrimoine, le printemps constantinois, le festival du conte...) ;
- avec sa continuité de la mosquée Hassen Bey, avec l'escalier qui les reliant, elle est animé par le flux des gens qui font la prière, généralement dans les cinq temps de la journée, et spécialement au mois de ramadhan avec la prière de « Tarawih » ;
- avec l'école qui renferme son encadrement en face du palais du bey, elle ajoute une fréquentation de force par les écoliers, qui s'y rendent pour rejoindre leur école ou profiter d'un moment de récréation dans l'ambiance de la place à laquelle ils ajoutent leurs cries ;
- elle stipule le privilège de ses habitants comme zone résidentielle aussi ;
- elle attire les étrangers visiteurs de la ville qui s'y rendent automatiquement ;
- elle occupe un espace adjacent d'une zone commerciale de la ville d'un très grand degré de fréquentation régionale, « le Bazar « EL Bey » : N° 6, Place Si EL Haouès occupant le RDC et l'étage d'un immeuble à usage d'habitation en R+3. L'accès du bazar se fait sur la rue « Didouche Mourad » ;
- elle attire les photographes et leurs expositions organisées au palais ou au niveau du café ;



Fig.119. La place du palais de la division (appelé à l'époque coloniale) comme lieu de sociabilité de toutes les catégories. Source : [www.delcampe.com](http://www.delcampe.com).



Fig.120. Kiosque musical occupant la place pendant la période coloniale. Source : [www.delcampe.com](http://www.delcampe.com).



Fig.121. La place du palais, lieu d'exposition en plein air, comme continuité des événements ayant place au palais du bey (festival du malouf, printemps constantinois, mois du patrimoine). Source : Auteur. Avril 2014.



Fig.122. La place squattée par les voitures, lieu de stationnement depuis l'époque d'avant. Source : Auteur.



Fig.123. La place comme aire de jeux et de tournois de football. Source : Auteur. 2013.



Fig.124. La place comme aire de jeux et de tournois de football. Source : [www.constantinemaville.com/facebook](http://www.constantinemaville.com/facebook).

## V.1.5. Lecture de la « la place du palais » à travers l'analyse de la perception

### V.1.5.1. Les ambiances dans la place

Sa forme rectangulaire donne le sens de l'orientation avec l'effet d'un choix limité, guidé par les différents accès, nous focalisons regard vers le palais du Bey.

Avec ses trois accès différents et la différence d'altitude qu'ils forment avec la place, trois (03) différentes ambiances peuvent être perçues :

- le cri des écoliers donne un caractère spécifique ;
- l'effet de clôture de la place ;
- la hauteur délimitant les bâtiments de l'abord de la place lui donne une échelle humaine ;
- l'ambiance olfactive est appuyée par l'odorat des cafés de la place.



Bien qu'elle ne soit pas située dans le passage d'un parcours urbains directs, elle nous y conduit suite à des chemins directs, un dédale de ruelles révèle un effet de surprise et de découverte. Cachés derrière une masse de bâtiments coloniaux de style néo classique, elle surprend son visiteur d'un autre type architectural d'une modestie qui suscite la curiosité.

Ces représentations données régulièrement par les militaires, permettaient à des liens sociaux de se tisser dans une foule aux races diverses, même si ces liens se limitaient à la rencontre et au côtoïement.



Fig.125.la terrasse du café participant à l'animation de la place. Source : photographié et traité par l'Auteur.

Dans ce croquis on voit clairement le rôle structurant que joue le minaret dans l'organisation de la place, servant comme un repère pour le parcourant de la médina. Un élément de perception auquel s'ajoutait le kiosque musical ou la fontaine qui existait à l'époque coloniale, actuellement ces deux derniers mobiliers urbains absents du paysage de la place laissant un vide monotone.

En revanche, la place expose un déséquilibre remarquable en matière de répartition de ces ambiances entre ces quatre pôles définissant son espace, où on note une absence d'animation dans le coté délimité par la

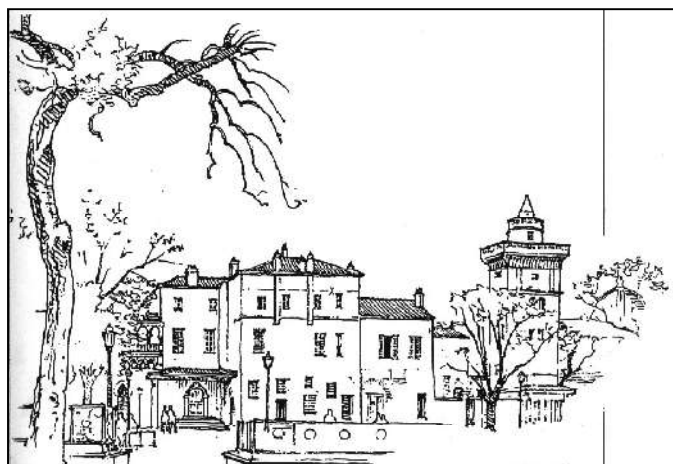


Fig.126.Croquis du paysage de la place du Bey, avec la Mosquée (ex-cathédrale), en face le palais et le minaret de la mosquée Hassen Bey, un modèle ottoman. Source : Monographie de Ferraud sur le Palais du Bey de Constantine, Parue en 1837.



banque et l'école, une ambiance noirâtre règne sur l'image générale de cette partie de la place, elle n'est généralement occupée que par des jeunes de pratiques douteuses et par les adolescents fouillant leurs classes. Cela peut être dû à l'aménagement de ce coin qui n'est pas pris en charge.



Fig.127. Un écart d'animation et d'ambiance entre les parties des deux façades en longueur de la place. Source : photographié et traité par l'Auteur.

#### **V.1.6. Lecture de la « la place du palais » à travers l'analyse socioculturelle**

La place est considérée comme un lieu pour les manifestations culturelles temporaires (exposition artistiques, artisanales, mois du patrimoine, 16 avril,...). Elle reste le seul témoin des brassages civilisationnels de la médina de Constantine, elle a été métamorphosée à travers toutes les époques.

De ce fait la place commandant « Si Haoues » est également une scène idéale pour la représentation collective de la société urbaine, des monuments à valeur patrimoniale (le palais Hadj Ahmed bey ainsi que la mosquée Hassen qui témoignent de l'architecture ottomane).

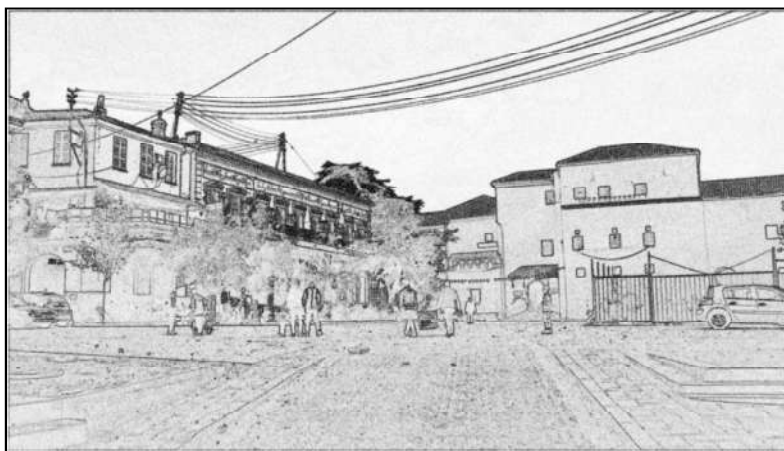


Fig.128. La place du Palais, un espace de sociabilité par excellence. Source : photographié et traité par l'Auteur.

### **V.1.7. Lecture « la place du palais » à travers l'analyse législative des politiques urbaines et patrimoniales**

Pour mieux comprendre l'apport de la législation dans la lecture de la place, nous exposerons les différents axes de la politique législative et patrimoniale en Algérie :

La législation algérienne en vigueur, identifie clairement la commune, comme principal acteur dans la gestion des espaces publics, ceci concerne aussi bien la réglementation du commerce que le schéma de circulation, l'entretien, le mobilier urbain et l'instauration de la sécurité.

Au sein de la vieille ville de Constantine, l'ensemble de ces usages posent aujourd'hui de sérieux problèmes au sein des espaces publics qui les portent, ce qui implique une défaillance de la part de la commune qui fait donc défaut à ses obligations en la matière, et qui a tendance à rejeter continuellement la responsabilité à la Direction de la culture, car il s'agit d'un secteur sauvegardé.

Même les Directions concernées, à savoir celle du Commerce et celle du Transport, auxquelles revient, associées à l'APC, la mission de remédier à ces deux points problématiques de la vieille ville, elles sont presque absentes sur le terrain. Ceci d'une part. D'autre part, toutes les expériences vécues de revalorisation des espaces publics à l'intérieur du vieux Rocher, ont démontré une certaine carence par rapport à un ou plusieurs de leurs usages. La notion de secteur sauvegardé est presque volontairement omise par les maîtres de l'ouvrage, ce qui démunie ces espaces, une fois revalorisés, de toutes les valeurs historiques et symboliques, qu'ils sont censés véhiculer.

En conclusion, qu'il s'agisse de la réglementation nationale propre aux espaces publics et à leurs usages, ou qu'il soit question de celle relative au patrimoine et à sa sauvegarde, il existe un décalage dans leur application par les instances concernées sur le terrain. Ce qui engendre tous les dysfonctionnements constatés aujourd'hui. (*cf, Annexe VI*)

### **V.1.8. Différentes interventions, projets et études sur la place**

#### **V.1.8.1. Restauration du palais du Bey**

La mise en valeur du palais du Bey par sa restauration, a beaucoup influé le devenir de la place « Si HAOUES », ex place du palais, vu la relation qui lie les deux, le palais en tant que élément prestigieux encadrant la place en rejoignant la mosquée Hassen Bey, et d'autres bâtiments coloniaux, il marque son impact par l'attractivité qu'il offre à la place, par le biais

de sa symbolique historique comme cachet et témoins de l'époque ottomane pour Constantine, aussi par la curiosité qu'il suscite dans son intérieur malgré sa modestie architecturale de l'extérieur, une des caractéristique du style local, mais qui provoque l'intérêt des passagers. On cite aussi la profonde logique formelle dans la morphologie de la place qui est défini à partir de son emplacement dans le tissu ancien de la ville et à la fin la fonction qu'occupe le palais comme un musée et sa valeurs patrimoniale par son classement.

### **A. Le palais du Bey, un joyau de l'architecture ottomane**

Le Palais port le nom de l'initiateur de sa construction, « Hadj Ahmed Bey ». D'une mère algérienne, dernier de la lignée des beys ottomans qui ont gouverné Constantine, il ordonna d'entamer la réalisation de son prestigieux palais en 1825. Pour exécuter les travaux, le Caid eddar sollicité les services de deux grands artisans : El Hadj Jabri de Constantine et El Khettabi le kabyle.

Le palais devait s'étendre sur une grande propriété, d'où la réquisition de plusieurs propriétés voisines avec un total mépris des droits des propriétaires concernés. Etendu sur un vaste rectangle, des caves et des écuries en sous- sol furent prévus pour remédier à la déclivité du terrain.

D'ordonnance assez irrégulière, les bâtiments s'organisent autour de deux grands jardins, ainsi que deux ou trois petites cours. Des carreaux de faïence et des marbres furent achetés de Tunis et de Livourne pour la décoration du palais.

Entièrement achevée en 1835, cette sublime bâtisse à laquelle le colonialisme a apporté, après la chute de Constantine en 1837, des modifications pour en faire le siège de sa division armée, n'a cependant profité à Ahmed Bey qu'une seule année...

Le palais est composé d'un rez-de-chaussée avec jardins et cours, d'un sous-sol, de 27 galeries qui distinguent l'édifice par la fraîcheur qu'elles produisent, faisant circuler l'air en période de grandes chaleurs.

La menuiserie en bois de cèdre, est sculptée et richement colorée en rouge, vert et jaune à l'instar de tous les faux plafonds. Une inestimable polychromie orne les murs du palais. L'impression de magnificence est accentuée par ce que fut la «cour principale». Selon un document d'archives, la cour de cette maison fut transformée en «un vaste bassin où les femmes pouvaient prendre des bains froids». L'eau jaillissante s'élevait à une grande hauteur et retombait en cascade dans de vastes coupes superposées et d'inégales dimensions, sur le bord desquelles un artiste avait sculpté d'élégantes rosaces et de gracieuses sinuosités.

La restauration du palais fut entamée en 1986 avec comme concept principal : récupérer ce joyau de l'architecture ottomane. L'ultime phase du projet est en cours, puisque le palais a ouvert ses portes au public, en attendant de faire les derniers travaux de restauration, ceux consacrés à la restitution de la polychromie qui orne les murs sur plus de 2000 m<sup>2</sup>, et qui a été abimée par les colonisateurs français.

Aujourd'hui, le palais du Bey est un des repères incontournables de l'histoire de Constantine et de l'Algérie en général. Sa splendeur, son architecture singulière et la magnificence des lieux, ses espaces chargés d'histoire lui ont valu le rang de « Musée national des arts et traditions populaires » auquel le palais va être prochainement promu.

La prise en charge de ce monument et l'aboutissement de sa restauration, a livré aux gens un lieu de toutes les richesses esthétique et symbolique, ouvert aux habitants, il occupe le lieu d'intérêt des différentes catégories de la société, ainsi les visiteurs étrangers.

Même plus et comme cité ci-avant, cet établissement a joué le rôle d'un élément d'attractivité pour la place. En revanche l'importance donnée pour l'aménagement et la revalorisation de cette dernière n'était pas à la même hauteur de celle du palais.

### B. L'aménagement de la place

Cette opération a été initiée par l'APC de Constantine, en préparation de l'ouverture prochaine au public du palais du Bey, après de longues années de travaux de restauration. L'aménagement de cette place était alors indispensable pour faire de l'ensemble historique (palais et place), un lieu touristique et culturel d'envergure.

Le palais du Bey est l'œuvre du dernier bey ottoman, Ahmed Bey. Il s'étend sur une surface de 5100 m<sup>2</sup> dont 2915 m<sup>2</sup> bâtis, le reste étant réservé aux jardins.

Quant à la place publique sur laquelle il donne, elle était de dimensions modestes à cette époque.

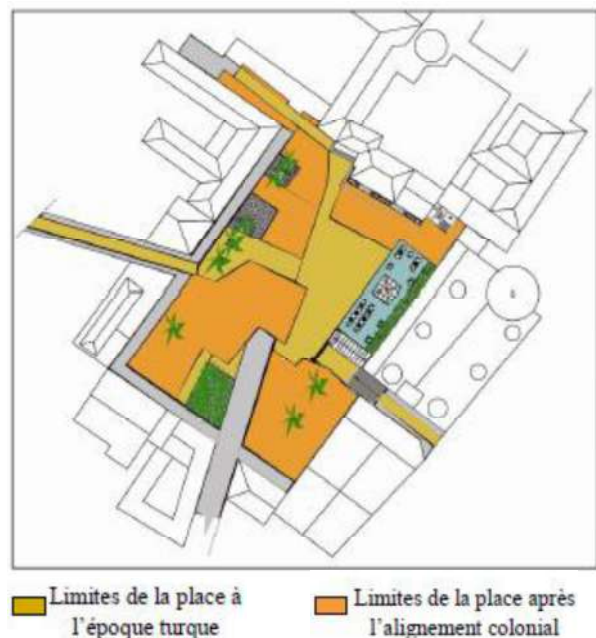


Fig.129. Aménagement de la place Si Haoues.  
Source : PPSMVSS de Constantine. Juin 2010.

Aussi, le maître d'œuvre retenu pour l'aménagement de la place Si El Houaes, opta pour un aménagement simple basé essentiellement sur un traitement du sol, qui illustre à travers des matériaux différents les mutations spatiales de la place durant les deux civilisations, beylicale et française.

#### **V.1.8.2. Apport du PPSMVSS**

Le PPSMVSS à travers son analyse minutieuse du tissu du secteur sauvegardé de Constantine, il a rapporté une somme de recommandation pour la revalorisation des espace public, suite à sa démarche qui a retracé dans l'histoire la métamorphose de l'espace public médinois (y compris la place du palais), il a pu développé une réflexion sur la genèse de l'espace public d'une manière générale et particulièrement les places.

Il a même évoqué l'usage et le fonctionnement de ces derniers dans chaque période marquante de l'histoire de la vieille ville.

Sortir à la fin avec un constat et un ensemble de déductions sur la compréhension et la lecture de l'espace public et les places de la médina.

Il souligne le rôle de la place dans le tissu, sa valeur urbaine et architecturale, son appropriation, son état et la réglementation qui le contrôle.

Certes il n'entame pas la perception et les ambiances dans cet espace, comme il ne le traite pas comme une composante urbaine qui a toujours influé l'organisation de l'espace médinal avec sa métamorphose, on note l'absence des cartes qui facilite sa lecture et sa compréhension à l'égard des autres composantes de la ville.

A la fin il propose sa revalorisation par une série de recommandations :

- La création de nouvelles places dans la partie basse ;
- comme valeur urbaines et architecturales (ses abords) ;
- comme solution de désengorgement du tissu médinal, facilitant la mobilité et gérant le flux énorme qui y présent surtout pendant la journée ;
- il favorise son attractivité par un ensemble d'action à entreprendre dans son espace (Aménagements et du mobilier urbain adéquats) ;
- il régleme les interventions et insiste sur l'hygiénisme et l'esthétique d'aménagement ;
- il souligne les potentialités et les atouts à développer dans le cadre d'une mise en valeur durable et d'envergure. (L'architecture monumentale de leurs immeubles, sa situation de centre de la médina) ;

- il répertorie des degrés de permanence u noyau historique par les différentes stratifications de la place:
  - 6ème degré de permanence : Epoque Ottomane
  - 7ème degré de permanence : Epoque coloniale
  - 8ème degré de permanence : Epoque contemporaine
- il éclaire son rôle dans la structure de l'espace public collectif, il s'agit d'établir une hiérarchie primaire / secondaire / tertiaire entre : «La hiérarchie des espaces libres a un impact sur la hiérarchie du bâti et sur le type d'implantation.» ;
- Les voies ;
- Les espaces libres (places, jardin,...) ;
- Les équipements et institutions ;
- sa valeur sociale comme espaces privilégié de la communication sociale vu qu'elle comprend l'ensemble des espaces de relations sociales et collectives du lieu ;
- il découpe le secteur sauvegardé en en zones homogènes et en sous- zones réglementaires, comme une méthode de délimitation du système des espaces libres. Cette méthode fait ressortir l'ensemble des parties non construites de la forme urbaine, que ces espaces soient publics (places, esplanades, rues...), ou privés (cours jardins).

Dans la « ZONE 1 », il situe la place: « la partie haute du Rocher, au dessus de la rue du 19 juin, la dominance est claire ; ce sont des secteurs à caractère Européen avec un alignement parfait de constructions dont les façades donnent sur la rue.

Cette entité résulte d'une suite d'opérations de percement et d'alignement établies par le génie militaire pour un souci de défense, la création de liaisons mécaniques dans le tissu traditionnel, l'élargissement de voie et l'aménagement des places étaient primordiales, la notion d'alignement fût alors la base réglementaire de ces interventions. »

Il retrace les différentes dénominations de la place à travers les différentes époques de son histoire :

- Epoque beylicale : la place est sous le nom de « SIDI FERGANE »
- Période coloniale : la place est sous le nom de « PLACE DU PALAIS »
- Actuellement : la place est sous le nom de « PLACE DE SI HAOUES »



Dans sa phase finale, le PPSMVSS dans sa partie « REGLEMENT » qui limite et conditionne le champ d'application, des règlements et des modalités d'intervention. Il définit les différentes opérations à mener (restauration, réhabilitation, reconstruction).

Composé de plusieurs articles, dans chacun une de liste d'action réglementaires d'intervention dans le secteur sauvegardé, chaque article détaille une composante de la médina. (Voir Annexes VII).

### **V.1.8.3. Projet 2015 BET A.R.T & PATRIMOINE**

Dans le cadre de l'événement de « Constantine Capitale de la Culture Arabe 2015 », et dans le cadre d'intervention dans le secteur sauvegardé, une opération dont le maître d'ouvrage est le ministère de la culture par son représentant l'annexe de biens culturelles et patrimoniales, un projet intitulé « REHABILITATION DES PLACES PUBLICS » devra avoir lieu avant l'année 2015, dont la place du palais qu'on lui affecté un budget a à sa revalorisation, le projet a été attribué à une BET spécialisé dans le patrimoine, (celui de Mr A. Badjadja<sup>224</sup>), qui était le chef du projet dans la restauration du palais du Bey.

De grands axes d'intervention ont été prévu pour la réhabilitation de la place « Si Haoues » énumérés comme suit:

- Créer une ambiance végétalisée avec des bacs à arbre libre de déplacement pendant l'organisation des différentes manifestations culturelles ;
- Restitution de la cour offrira une articulation heureuse avec la place publique Si Houes. Etant donné les problèmes d'humidité permanents et des fortes infiltrations des eaux rencontrés dans le mur de soutènement de la mosquée Hassen bey, qui a provoqué des dégradations importantes à l'intérieur et également une instabilité certaine de la structure du poste de transformation électrique, et notons qu'à l'origine existait une cour au pied de la mosquée avant sa transformation en cathédrale à l'époque coloniale ;
- Délocalisation le poste de transformation électrique et l'installer sous la place en périphérie de la cour à réaliser avec un aménagement harmonieux ;
- Restauration et mise en fonction du kiosque avec ses sanitaires publics ;
- Restauration des escaliers menant vers mosquée ;

---

<sup>224</sup> A. BADJADJA, Architecte, Restaurateur. Chef de projet des monuments historiques.

- Une fontaine au centre qui deviendra le principal centre de convergence et de visibilité de toutes les rues ;
- Un mobilier urbain adéquat qui permettrait de prendre un temps de repos afin de poursuivre le chemin vers les autres destinations et apprécier toutes les valeurs architecturales des façades ;
- Mise en une lumière de l'ensemble entre les façades et l'aménagement de la place ;

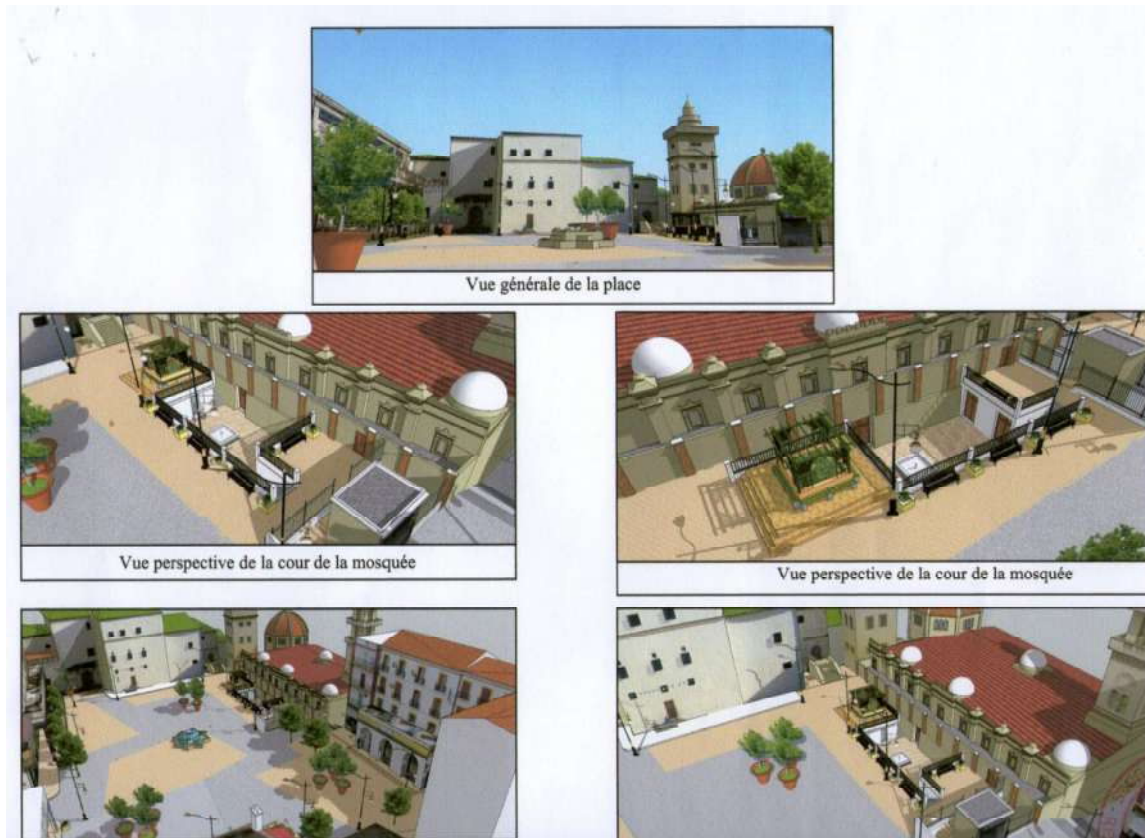


Fig.130. Vues en perspectives sur l'aménagement de la place. Source : B.E.T ART ET PATRIMOINE. 2014.

- Un aménagement partiel en espace vert du côté de l'école, tout en conservant les arbres existants ;
- Afin de mettre en valeur la place historique du palais, une intervention devra avoir sur les façades pour le but de conserver le caractère architectural des façades et la particularité historique ;
- Faire fonctionner ce petit kiosque afin d'animer et créer une activité commerciale au niveau de la place ;
- Afin de protéger les lieux, il est indispensable d'occuper l'espace et des sanitaires fermés et le faire fonctionner par son activité initiale ;

- Au niveau des escaliers, accès de la place du côté de la mosquée Hassen Bey et la rue du 19 Juin : Afin d'éviter tout accident et rendre l'escalier plus sécuritaire, il est préférable de remplacer les actuelles marches par des marches en pierre qui seront exécutés selon les normes en vigueur ;
- Afin de mettre en valeur la place historique du palais du bey, il est recommandé de préserver le cachet et le caractère particulier de l'architecture de la place et de conserver les témoins de notre histoire du savoir-faire, car la valeur architecturale des bâtiments est inestimable. Sauvegarder notre patrimoine bâti, c'est conserver et entretenir les revêtements, les fenêtres, les menuiseries, les modénatures et l'ornementation...etc.

Dans notre recherche nous n'avons pas mené une étude critique de l'opération ou du projet, car cela ne figure pas dans les objectifs de la présente recherche, on rappelle que la logique de formation de cet espace, certes nous proposerons sa revalorisation, mais à travers un processus plus profond visant son classement. (Voir détails du projet en Annexe VI)

#### **V.1.8.4. Les atouts et les pathologies de la place : synthèse**

A travers cette balade pluridisciplinaire sur l'objet de la place Si Houas, nous constatons les points suivants :

Avant d'entamer les carences de la place, il est nécessaire de faire lien à la problématique posé par notre sujet, dont on a répondu par la confirmation des hypothèses au chapitre précédent dans notre diagnostic de l'espace public médinal de tout le secteur sauvegardé.

Par le présent cas d'étude de « la place Si Haoues », on a jugé indispensable de tester la fiabilité des résultats de notre recherche.

La place du palais est l'élément charnière qui a représenté la métamorphose d'un espace médinal par différentes logiques urbaines. La place a soumis à l'hypothèse de la composante vide comme composante morphologique cohérente dans la logique spatiale de l'espace public, et elle confirme aussi l'apport de la dimension socio économique dans la conception de l'espace public médinois. Mais l'exception qu'elle porte, revient à sa réponse au modèle des places dans le modèle urbanistique européen qui caractérise la place depuis l'apparition de ce concept.

La place possède une série de points forts accentuant ses atouts :

- Sa valeur historique comme permanence du secteur sauvegardé ;

- Sa valeur formelle et de perception ;
- Sa valeur socioculturelle et patrimoniale.

D'autre part, elle reste incomplètement mise en valeur suite aux facteurs suivants :

- L'aménagement reste insuffisant pour une telle place de symbole historique ;
- Le manque de signalisation et d'orientation ;
- L'absence de plaques ou de pancartes historique sur l'espace ;
- L'inutilisation du kiosque et le caractère passif qui y règne, un manque d'attractivité ;
- Le manque d'éclairage qui donne un effet de sécurité (la nuit) ;
- Le palais n'est pas mis en lumière à l'image des monuments classés dans le monde.

De ce fait, nous allons procéder dans la suite du présent chapitre (V.2.), à la revalorisation de la place Si Houas à travers un processus de patrimonialisation réfléchi selon la méthode conventionnelle comme il est le cas à la place Djamaà El Fna au Maroc et à d'autre exemple dans le monde.

L'objectif de cette démarche de patrimonialisation et d'accentuer son importance et sa valeur comme une composante du système urbain des tissus historiques, des médinas, avec une dimension sociale spécifique à leur normes et code de vie d'antan. S'y ajoute son rôle dans la mise en tourisme de la ville et le rôle qu'elle joue pour un certain bien être de l'habitant en lui offrant une alternative d'ambiance.

A la fin nous visons son classement comme patrimoine urbain de la médina et permettre ainsi de gagner plus d'intérêt au vide comme au bâti des noyaux historiques dans les futurs interventions patrimoniales.

#### **V.1.8.5. Recommandations à l'échelle de la « Place Si Haoues »**

Une série de recommandations sont prescrits au niveau du présent chapitre à l'échelle de la place du Bey pour procéder dans la « CONCLUSION GENERALE » à des recommandations à l'échelle de tout le secteur sauvegardé de la vieille ville de Constantine.

Afin de revaloriser la place du Bey et prend profit de ses atouts, un essai de patrimonialisation se veut indispensable dans notre étude, pour une reconnaissance de la place du Palais comme patrimoine de la ville.

– *Processus de patrimonialisation de la place « SI HAOUES »*

a-Sélection : une place au cœur du tissu médinal de Constantine.

b-Justification : valeurs symbolique et historique de la place du Bey.

c-conservation : différents projets d'aménagement.

d-Exposition : à renforcer à travers des pratiques.

e-Revalorisation : une liste de recommandations pour appuyer sa revalorisation.

(Voir *Recommandations* dans la CONCLUSION GENERALE).

## **Conclusion**

La place du Commandant Si Houas, présente une exception à l'égard des autres espaces publics de la médina de Constantine, par son emplacement central dans son tissu historique (la place de la Brèche en présente aussi un cas pareil, mais historiquement elle est situé hors des limites de la muraille de la médina), et son caractère d'une place répondant à un modèle de place répandu dans le monde, mais qui porte dans ses traces, l'histoire d'un lieu à travers les différentes époques phares de la ville de Constantine (romaine, ottomanes, coloniale, actuelle), sa valeur est dotée de plusieurs paramètres et atouts parmi lesquels on cite sa relation avec deux monuments dont un classé (la palais du Bey), et un autre digne de classement (la mosquée Hassen Bey).

Hélas, la prise en charge de cet héritage urbain, reste timide et n'est pas digne d'un espace médinal métamorphosé, qui peut être mieux reconnu comme une composante active du patrimoine urbain de la ville de Constantine ajoutant sa force patrimoniale à celle du palais du Bey.

Cela doit être procédé par un processus de valorisation, dont on recommandant l'élaboration à fin de renforcer son attractivité et sa reconnaissance au sein de la population. Une démarche dont on s'inspirant du projet de patrimonialisation de la place Djamaa El F'na au Maroc, pour une reconnaissance de la place du palais comme une composante cohérente et active du patrimoine urbain de la vieille ville de Constantine.

## Conclusion générale

Pour conclure, nous faisons rappeller que la présente recherche portant sur l'espace public du tissu traditionnel, ambitionnait dans ses objectifs de départ à comprendre leur logique de formation dans la médina de Constantine, tout en symbolisant ce processus par « la vision du vide », et sa revalorisation pour mieux le prendre en charge dans toute opération de mise en valeur du patrimoine urbain de la ville.

Approcher la médina par ses « vides », après avoir fait un constat sur les différentes expériences patrimoniales de la ville de Constantine et un état général sur les différentes opérations qui y ont été menées depuis la prise en conscience réelle du legs patrimonial.

Un intérêt quasi absent à la revalorisation de ses espaces menace leur devenir, les différentes opérations de mise en valeur du patrimoine de la ville se concentrent sur le bâti de la médina. Alors que, l'animation du noyau historique ne peut être garantie que par le biais de ses espaces publics, contrairement au bâti, ces derniers représentent un pôle économique d'excellence (Mellah Slimane, Rahbat Essouf,...).

Une démarche multidimensionnelle et pluridisciplinaire s'avère être la mieux indiquée dans notre cas pour procéder à l'analyse de ces espaces publics, celles-ci portent généralement un caractère sectoriel : morphologique, fonctionnelle, perceptive... qui soulignent les composantes essentielles de l'espace public, nous a aider par la suite à proposer des méthodes (grille de lecture) afin de mieux appréhender notre question de recherche.

Cependant, il devient nécessaire d'analyser les interrelations entre les différentes composantes de l'objet urbain « espace public/place ». Pour cela nous avons procédé à une « approche systémique », pour appréhender le fonctionnement de la place dans sa complexité. L'analyse systémique des places constitue ainsi l'objet de notre diagnostic qui sera enchainé par la suite d'une série recommandations, guidée par la compréhension du fonctionnement global de la place et centré sur une approche AFOM (Atout, Faiblesse, Opportunités, Menaces, suggestions).

Appliquant notre démarche à une échelle urbaine englobant tout le territoire de la médina (son secteur sauvegardé), ensuite à une échelle ponctuelle et plus réduite, celle de « la Place Si Haoues » dite « place du Palais ». A partir du diagnostic élaboré sur les deux échelles, nous



avons pu relever les principaux traits qui caractérisent l'organisation de l'espace public médinois.

Par la suite, l'enchaînement des déductions des différents chapitres a permis d'avoir une synthèse générale sur les grands axes de réponse à notre principale question et trancher ainsi entre les hypothèses valables pour notre problématique de recherche.

L'analyse urbaine effectuée sur tout le secteur sauvegardé appuyée par quelques études précédentes ou actuelles sur le secteur sauvegardé, ainsi que le travail de stratification (l'étude typo-morphologique) sur les différentes cartes des multiples époques marquantes du secteur médinal constantinois suivit d'une étude de cas de la place du Palis du Bey, nous a permis de confirmer deux hypothèses et d'en décliner une, pour répondre à la logique recherchée.

L'organisation de l'espace public médinal est issue d'une logique basée sur deux dimensions essentielles( cf, introduction générale, hypothèse n° 3), socio-culturelle appuyée par le code social et mode de vie de la cité originel, et commerciale, par le rôle que jouaient les souks et les marchés à l'époque, c'est à partir de ces deux entités que les axes publics prennent naissance (Souk, Rahbat, placette, place), chaque espace précités représente une composante importante du tissu urbain où la forme ne faisait pas l'objet d'études lors de sa création.

L'espace public médinois est plus fonctionnel que formel, il puise sa naissance de la logique socio-économique pour avoir une forme qui répond à la structure générale de l'organisation spatiale médinal, assurant et répondant ainsi à la hiérarchisation (place publique, rue, ruelle, impasse, maison), tout en protégeant l'intimité et la privacité de l'espace résidentiel.

Au final, deux hypothèses sont valables à condition qu'elles doivent se joindre afin de répondre à notre problématique : « l'espace public traditionnel, est une composante cohérente dans le système de la ville, régit par des facteurs socioéconomiques ».

Nous avons aboutit dans la présente recherche au fait que « ***La vision de La médina de Constantine à travers ses vides a dévoilé la logique de son espace public traditionnel. Ce dernier est généré par la combinaison de deux facteurs, sa cohérence morphologique dictée par les règles sociales et culturelles*** ».

Ajoutant leur importance dans l'organisation de la structure globale de la vieille ville de Constantine, les espaces publics traditionnels, offrent par leur irrégularité formelle, des ambiances spécifiques (effets de découverte, micro-ambiances, olfactifs, sonores...), ce qui appuie leurs richesses, quoique non exploitées, ces espaces résistent aux aléas de leurs usagers.

D'ailleurs, l'activité commerciale dans la médina, confirme son attractivité et l'importance de son rôle comme pôle économique à l'échelle locale et sa symbolique dans le quotidien de l'habitant de la ville ou des touristes venus d'autres régions. Ces rôles lui procurent un espoir de survie.

Cependant, et à travers les résultats de la recherche, nous avons constaté que les souks et les places de marchés n'ont plus le même rôle que celui des anciennes époques, le souk prend une nouvelle dimension loin de celle de vente des produits artisanaux, celle des grandes surfaces (centres commerciaux, bazarisation), des centres commerciaux, rues commerçantes, ajoutant les phénomènes de gentrification par conversion des maisons et des hammams de la médina à des espaces commerciaux sans oublier l'activité commerciale informelle qui s'approprie l'espace public de la médina et le squatte en modifiant son paysage.

Une réglementation dans ce sens est appelée à être faite en urgence afin de freiner le processus de dénaturalisation de l'espace public médinal, poussant ainsi une réflexion de leur revalorisation comme une composante active du patrimoine urbain.

Il sera systématiquement indispensable de remettre à niveau ces espaces à l'actualité contemporaine quant à la mutation des espaces publics et à l'image de leurs rôles dans le bouleversement des systèmes politiques, (manifestations, sit-in, printemps Arabe, Maydan Ettahrir...). En effet, l'option d'ancrer une mémoire de la ville à travers ces espaces emblématiques (leur dénomination relatée aux événements ou aux personnages politiques) ne fera que renforcer leur rôle politique et la question de leur devenir.

Nous rappelons la crise de la décennie noire qu'a vécue l'Algérie et qui a marqué l'appropriation des espaces publics, où tout rassemblement était interdit à l'époque. Un autre point qui vient s'ajouter aux facteurs de décadence de ces espaces dans la médina.

Au final, nous déduisons l'important rôle structurel du « vide » dans la définition de la forme urbaine des noyaux historiques. Cette richesse morphologique négligée, qu'il faut exploiter positivement au compte de la médina.

L'importance d'un vide structurel se manifeste dans cet esprit du génie constructeur ancien, et sa production de l'espace répondant à des besoins multiples et d'intérêt commun, un des maillons forts de développement d'un espace urbain et la durabilité de son cycle de vie.

Il est recommandé, dans la mesure d'urgence de sauver ces espaces publics, et les intégrer dans la politique de patrimonialisation de l'ensemble du patrimoine urbain matériel de la vieille ville de Constantine, nous insistons sur le fait qu'une réussite d'une opération ou d'un processus de patrimonialisation d'un espace bâti ou d'un monument, ne peut être garantie que par la prise en compte de ses abords, donc du vide qui l'entoure, répondant à un critère du paysage culturel et urbain ou à l'extension spatial du monument vers l'espace public.

Une reconnaissance de l'espace public médinal comme élément clé de sauvegarde et de mise en valeur de la médina de Constantine et sa conservation préventive (en évitant sa muséologie), sont des critères susceptibles d'appuyer sa réactivation.

Au final, la médina de Constantine, forme par l'ensemble des ses atouts, une richesse pour le patrimoine de l'Algérie et de l'humanité, digne d'une prise en charge plus sérieuse. Dans la continuité de cette réflexion nous introduisons quelques recommandations pour essayer de remédier aux carences constatées quant à la question de son intégrité et son devenir. Ces recommandations peuvent guider de futures recherches sur d'autres problématiques concernant l'espace public traditionnel.

## Recommandations générales

Une série de recommandations généralisée sur tout l'espace public de la médina de Constantine, pourra être utile pour sa reconnaissance.

### ▪ **La mise en publicité des places publiques**

Une prise de conscience sur les valeurs symbolique, historique, architecturale, urbaine et sociale de la place est primordiale pour vulgariser cet espace au sein du public, pour cette option, un meilleur moyen de mise en valeur et celui du concept de « publicisation », il s'agit de :

- faire connaître la place par des plaques commémoratives, d'anciennes images sur des enceintes comme mobilier urbain placé au niveau de l'espace public même.
- une carte mentale est nécessaire pour aider le parcourant de la vieille ville à y accéder.

### ▪ **Une restitution symbolique et une réhabilitation culturelle**

Un mise en valeur de l'espace de la place peut être atteint à travers un réaménagement basé sur les anciennes images de la place, en y intégrant un kiosque (pour musique ou fleuriste, bookiniste...), avec une fontaine au centre par exemple. Cela doit procéder par une étude prospective et de concertation avec les différents acteurs de la place et de la ville, un sondage prospective peut servir à cette tâche, tout en prenant en compte les considérations culturelles et sociales des habitants, qui acceptons plus tard tout changement dans l'espace de la place.

### ▪ **L'attractivité et la compétitivité de la place**

Ces deux paramètres ont montré leur efficacité dans l'ensemble des expériences (*cf, chapitre III.2*).

Plusieurs paramètres pouvant renforcer l'attractivité de la place du palais, par l'injection d'animation dans la place :

- l'événementiel : organisation des événements au courant de l'année et pas seulement de façon occasionnelle comme ceux du 16 Avril et du mois du patrimoine. Il faut incarner la culture d'événements mensuels et ancrer cette habitude dans l'esprit d'activité de la société civile.



Fig.137. Le monument aux morts sert comme un espace pour des événements de la ville (lâché de ballons) organisés par des réseaux sociaux sur facebook (les amis de Constantine). Source : Auteur 2013

- l'attractivité de la place peut être assurée par la garantie de la sécurité dans son espace, jour et nuit. Une mise en lumière des monuments du palais de bey et la Mosquée de Hassen Bey est efficace pour assurer un éclairage d'ambiance de la place avec des lampadaires, ou autres de types d'éclairages.
- installation de nouvelles activités dans la place comme un cyber espace pour les jeunes, ou un espace de fête foraine pour les enfants, tout en encourageant des petites activités mobiles (des étales réglementées pour la vente des friandises, de journaux...etc.)
- assurer la compétitivité de la place au gré des autres places publiques du centre colonial qui attirent plus d'usager et de fréquentation, en lançant une prospection sur le degré de fréquentation des places de la médina en le comparant avec celles du centre européen (Pyramide, Brèche...).

En somme, il faut agir sur l'image globale des places médinales qui reflètent un côté passif, sombre aux yeux des usagers de la ville.

#### ▪ Pour une partageabilité de l'espace public

Dans cette optique, un renforcement du caractère public des places pour une multifonctionnalité de l'usage qui leurs procure plus de valeur et fait accroître leur niveau de fréquentation, pour cela nous proposons :

- le renforcement de leur perception ;
- l'encouragement du partage par les différentes activités artistiques, en invitant les créativités des amateurs de la ville.

- L'art de la rue (street art) est un investissement singulier et un des éléments clés de l'esthétisation de l'espace public.



Fig.138.Un escalier à grande échelle comme espace public accueillant une créativité d'art de la rue.  
Source: Photo réseau social Facebook. Souk Ahras 06 Novembre 2014

- afin de garder le rôle propre des places, et ne pas laisser d'autres usages squatter ses espaces, chose qui peut influencer le devenir des monuments situés aux abords (exemple du palais du Bey et de la mosquée). Dans cette vision nous signalons l'importance de la prise en charge sérieuse de la réhabilitation des espaces publics, et leur rôle à faire réussir une réhabilitation des monuments ou du bâti de la ville.

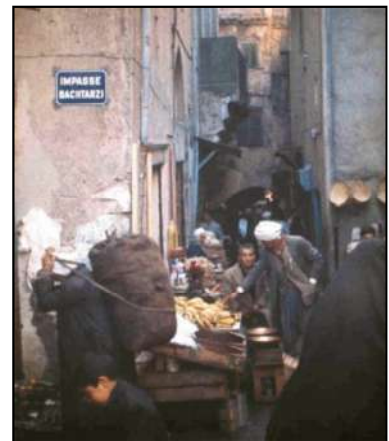


Fig.139.Appropriation de l'espace public médinal (sabbats). Source : Internet.

Pour cette recommandation nous incitons à offrir des espaces de jeux pour les habitants de la médina qui suite à la compacité du tissu de cette dernière évoquent une frustration flagrante, un réaménagement de la partie basse de Souika à cet effet est possible. Un point absent dans les recommandations du PPSMVSS de la vieille de Constantine (les enfants et la médina, un espace de non-loisir). Où les enfants s'approprient les sabbats comme espace de jeux (ces derniers sont de même squattés par le commerce informel pendant la journée).

- encourager des rituels artistiques et d'animation de la culture des usagers par l'accueil des manifestations traditionnelles du patrimoine immatériel (oral, chant, conte, ...), à l'image de la place Jamaâ el F'na au Maroc. La vieille ville de Constantine en est riche (Aissaoua, Fkirate, Hakawati, Wasfane...) et moderne à l'image de la fête de la lumière à Lyon. Cela peut être proposé par les associations



à la direction de la culture dans le cadre de notre proposition ci-avant (une place adopte un événement).



fig.140.Fête de la lumière ayant place chaque année à Lyon. Source : Internet



Fig.141.Le dégagement du monument aux morts à Constantine pour l'organisation des événements de la ville (Kahwat El 3asr) par des réseaux sociaux sur facebook (Constantine histoire et tradition). Source : Auteur 2014

- aménagement de la place par des petits espaces verts, mobilier urbain de poubelles... ;
- insérer une activité à caractère public, ou un équipement renforçant le rôle culturel des places, telle qu'une poste, un centre d'appel, une bibliothèque, une galerie d'exposition, ... ) ;
- pour régler le problème des espaces publics squattés par les commerces informels, et les extensions des magasins de commerce (Rahbat, rues commerçantes, Mellah Slimane), une réglementation des activités et de leurs espaces par une définition d'une charte d'utilisation de l'espace public dans la médina et la solution propice à fin de freiner sa dégradation ;
- en ce qui concerne les espaces publics et les places désertés dans la médina, une réanimation par la création d'activité artisanale originelle de ces espaces peut redéfinir leur vraie valeur.

#### ▪ La place un lieu d'expression publique et politique

Dans ce point nous revenant à l'importance de l'impact des événements politiques du pays sur l'usage et le devenir des places, le meilleur exemple à citer c'est les « sit-in » de la population pendant le « printemps arabe », où les places ont été occupées par les manifestants pendant des mois sans être quitter (installation de tantes, pratique de la prière collectives, préparation des slogans.), nous citons le cas de la Tunisie, l'Egypte, le Liban...etc.

Le nom des places a été changé par une volonté publico-politique, celles qui ont pris le nom d'une date symbolique du changement du système (la place de la Révolution, TAHRIR...etc). Cela ne se limite pas au cercle du monde arabe, les places ont toujours été le lieu de manifestation par excellence dans les villes du monde entier. (Lieu de revendication de droit ou de manifestations...).



Fig.142.Manifestations dans des espaces publics. Source : groupes sociaux (facebook)

Prenons comme exemple concret dans la ville de Constantine, le cas de la place du palais portant désormais le nom d'un symbole de la révolution algérienne (le Commandant Si Houas), peut faire l'objet d'un lieu de commémoration de la fête de la révolution et autres occasions dans le genre.

### **Axes d'orientation pour futures recherches**

Notre travail nous a permis de tracer les quelques pistes de recherche suivantes :

- Le rôle de la dimension économique dans la définition de l'espace public médinal cas de la haute Souika.
- L'instabilité des formes et des figures urbaines dans la médina de Constantine. Pour une répertoration d'une typologie urbaine et architecturale des espaces extérieurs. Cas de la haute Souika.
- Le rôle de la forme urbaine des tissus anciens dans la définition des ambiances urbaines.cas de la haute Souika.

## Références bibliographiques

### OUVRAGES

1. Aldo ROSSI. « l'architecture de la ville ». l'équerre, paris, 1981. 523 p.
2. ALEXANDER. C, « a pattern langage», edition oxford university press, New York, 1977.
3. ALLAIN Remy, « morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville », paris, 2004, a. colin.
4. André RAYMOND, « les caractéristiques d'une ville arabe moyenne au XVIIIe siècle : le cas de Constantine », revue de l'occident musulman et de la méditerranée, année 1987, volume 44, numéro 1
5. André RAYMOND, « le centre d'Alger en 1830." in: revue de l'occident musulman et de la méditerranée, n°31, 1981.
6. BACON E. N, «design of cities, New York », VIKING press, 1967.
7. BAILLY A.S : « la perception de l'espace urbain », édition centre de recherche et d'urbanisme cr4, paris, 1977.
8. BASTIE J. – DEZERT. « l'espace urbain ». Masson. paris 1980.
9. BENEVOLO L. « histoire de la ville '1973' » Marseille, Parenthèse, 1980.
10. BENYOUCEF Brahim. « analyse urbaine éléments de méthodologie. » office des publications universitaires.1988, 63 p
11. BERTRAND M.J, « pratique de l'espace ». édition Masson, collection géographie, paris, 1978.
12. BERTRAND 'M,J' ET LISTOWORSKI 'H', « les places dans la ville, les pratiques de l'espace », éditions DUNOD, paris, 1986.

13. BOUDIEU P. « esquisse d'une théorie de la pratique, paris-Genève », DROZ, 1972.
14. BOUDON F. CHASTEL A. « système de l'architecture urbaine, le quartier des halles a paris », paris, édition du CNRS, 1977.
15. CAMILLO. SITTE. « l'art de bâtir les villes. l'urbanisme selon ses fondements ». paris, l'équerre, 1980
16. CASTEX J., CELESTE P. PANERAI PH. « lecture d'une ville : Versailles, paris », éditions du moniteur, 1980.
17. COUSIN J , « l'espace vivant, introduction a l'espace architectural premier », édition moniteur, paris, 1980.
18. MUMFORD 'L', « la cite a travers l'histoire », édition seuil, paris, 1964.
19. CHAMPIGNEULLE 'B' « histoire de l'architecture », édition somogy, paris, 1972
20. BASSAND M. (dir.), « vivre et créer l'espace public, presses polytechniques et universitaires romandes », lausanne, 2001, 224 p.
21. C. ROSE, P. PINON, « places et parvis de France, » imprimerie nationale, dexia, éditions locales de France, 1999.
22. CASTEX J., CELESTE P., PANERAI PH., « lecture d'une ville : versailles », éditions du moniteur, paris, 1979, 236 p.
23. CERDA I. « théorie générale de l'urbanisation '1867' », Paris, le seuil, 1965.
24. CHARBERT H : « éclairer par la planification, in espaces publics, espaces de vie... des réponses lyonnaises », édition HORVATH, paris, 1993.
25. CHOAY F., MERLIN P., « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », presses universitaires de France, paris, 1996.
26. CHOAY F. « l'urbanisme, utopie et réalités, une anthologie », paris, le seuil, 1965.

27. CHOAY F. «the modern city: planning in the 19th century, New York, braziller», 1969.
28. CLAVAL P « la logique des villes ». paris, Litec, 1981.
29. COHEN J.L. « les années 30, l'architecture et les arts de l'espace », paris, CNMH/ édition du patrimoine 1997.
30. COING M. « rénovation urbaine et changement social », paris, édition Ouvrières, 1966.
31. COLLINS G. «the modern city: planning in the 20th century, new york»
32. CULLEN G. « townscape», Londres, architectural press, 1963.
33. CULOT M. PINON P. « places et monuments » Bruxelles, Mardaga, 1984.
34. DOMORGON M; DEPAULE Jean.-Charles ; PANERAI Philippe VEYRENCHÉ M, « éléments d'analyse urbaine ». Paris, DUNOD, 1980.
35. ERNEST. MERCIER, « Constantine avant 1937, notice sur celle ville a l'époque du dernier bey, dans « Constantine, son centenaire » », vol.44, de recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine.
36. ERNEST. MERCIER, « histoire de Constantine », éditions Marle Et Biron, Constantine ,1903.
37. GROSJEAN M., THIBAUD J.-P., « l'espace urbain en méthodes », parenthèses, Marseille, 2001, 214 p.
38. HILLIER B., HANSON J, “the social logic of space”, Cambridge university press, Cambridge, 1984,296 p.
39. JACOBS J., 1991, déclin et survie des grandes villes américaines, mardaga, lièges, 1960, 435 p.
40. JATON V., PHAM N., 2005, approche typo-morphologique de l'espace public, in Kaufmann A., François ROSSET (dir.), enjeux du développement urbain durable, presse polytechniques et universitaires romanes, lausanne, p.103-121.



41. KRIER R., « l'espace de la ville ». Bruxelles, archives d'architecture moderne, 1979.
42. LAVEDAN P. « la géographie des villes ». paris, Gallimard, 1936.
43. LAVEDAN P « qu'est-ce que l'urbanisme ? ». paris, h. Laurens, 1926
44. LEDRUT R, « sociologie urbaine », édition PUF, paris, 1968.
45. LEDRUT R, « les images de la ville ». édition Anthropos, paris 1972
46. LEFEBVRE H., « le droit a la ville », anthropologie, paris, 1968, 135 p.
47. LEVY B., 2008, « la place urbaine en Europe comme lieu idéal », in S. Ghervas, F. Rosset (dir.) lieux d'Europe, maison des sciences de l'homme, paris, p. 65-85.
48. LOUIS REGIS, « Constantine, voyages et séjours », Calman Levy éditeur, paris 1880
49. LYNCH K. « what time is this place? » Cambridge, Mit Press, 287 p. 1972
50. LYNCH .K, « l'image de la cite », édition DUNOD, Paris, 1976.
51. LYNCH .K , « voir et planifier l'aménagement qualitatif de l'espace »..
52. M. BASSAND, A. COMPAGNON, D. JOYE, V. STEIN, « vivre et crée l'espace public », édition presses
53. M. BESSIERE L. PINON P « sites et développement urbain » j. paris, service techniques de l'urbanisme, 1974.
54. MAVRIDOU M., “perception of three-dimensional urban scale in an immersive virtual environment, environment and planning”, volume 39, 2012, p. 33-47
55. MERENNE-SCHOUMAKER B., « didactique de la géographie organiser les apprentissages », Bruxelles, de boeck, 2005, 257 p.
56. MERLIN O. « morphologie urbaine et parcellaire, saint denis, puv »,1988.

57. MICHELONI P. PINON P. BRA. « analyse morphologique et composition architecturale », Nanterre APRAU 5, 1987.
58. P.K. SERFATY, C. KAUFFMANN, « fonction et pratique des espaces urbains », psychologie des places publics, "neuf" n°51, paris. p.11
59. PANERAI Philippe. CASTEX J. DEPAULE Jean.-Charles. « formes urbaines : de l'ilot a la barre », Parenthèses, Marseille, 1997,195 p.
60. PANERAI Philippe DEPAULE Jean.-Charles., DEMORGON M., « analyse urbaine, » parenthèses, 1999, Marseille, 192 p.
61. PINON P., « composition urbaine, ministère de l'équipement, du logement et des transports, direction de l'architecture et de l'urbanisme, service technique de l'urbanisme », paris, 1992, 106p
62. SORRE M « les fondements de la géographie humaine ». paris, armand colin, 1952.
63. SABLET M, « des espace urbains agréables à vivre, places, rues, squares et jardins », édition moniteur, paris, 1991.
64. SCHULZ C,N « l'art du lieu, architecture et paysage, permanence et mutations, édition moniteur, paris, 1997.
65. TROIN.J.F (dir.), « le Maghreb, hommes et espaces », ed. armand colin collection, paris. 1985,

### **MEMOIRES ET THESES**

1. ALI KHOUDJA Adra. « espace vert public à Constantine. De la –norme socioculturelle a la norme spatiale. », thèse de Doctorat es sciences, université Mentouri Constantine, 2011.
2. AMIRECHE Toufik. « Appropriation de l'espace urbain a la ville Ali Mendjeli » mémoire de magister, université Mentouri Constatine, 2012

3. BAKIRI Rym. « impact de l'intervention coloniale sur la vieille ville de Constantine cas des maisons hybrides ». mémoire de magister , Université Mentouri Constantine 2011.
4. BELABED- SAHRAOUI B, « pouvoir municipal et production de la ville coloniale Constantine 1854- 1903 », thèse de doctorat, institut d'architecture et d'urbanisme, Constantine, 2004.
5. BENNABAS Samia. « système d'interprétation et de traitement du patrimoine architectural : étude pour l'Algérie du cas du rocher de Constantine », mémoire magister, I.A.U. université Mentouri -Constantine, 1988.
6. BENABBAS Samia, « la réhabilitation des médinas maghrébines : foncier, procédures et financement : cas de Constantine », thèse de doctorat, institut d'architecture et d'urbanisme de Constantine, 2004
7. BOUADAM GHIAT « le centre ville de Constantine : patrimoine et renouvellement urbain, entre la réalité et la réflexion », mémoire de magister, université Mentouri Constantine, 2011.
8. BOUANANE KENTOUICHE Nassira, « le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines algériennes », mémoire magister, institut d'architecture et d'urbanisme, Constantine, 2008.
9. BOUCHARREB Abdelouahab. « Cirta Ou Le Substratum Urbain De Constantine : La région, la ville et l'architecture dans l'antiquité (Une étude en archéologie urbaine) ». Thèse de doctorat d'état en urbanisme, Université Mentouri Constantine. 2006.
10. BOUDJABI Naouel Hanane. « Les stratégies de la reconstruction de la ville sur la ville (cas de Constantine) ». Magistère en urbanisme. Université de Constantine. 2005.
11. BOUFENARA Karima. « La Réhabilitation Comme Processus Du Projet Urbain (Cas De Constantine) ». Magistère en urbanisme. Université de Constantine. 2008.

12. BOUFENARA Khédidja. « Le rôle du Génie militaire dans la production des villes coloniales en Algérie (Annaba et Constantine) ». Doctorat Es-Sciences. Université Mentouri Constantine. 2009.
13. CHABI Nadia. « l'homme, l'environnement et l'urbanisme. Tome I. université de Constantine. » thèse de doctorat, université Mentouri, Constantine.
14. DEKOUMI Djamel. « Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien (Cas De Constantine) ». Thèse de Doctorat d'état. Université De Constantine. 2007.
15. DRISS MAGHNOUS Z, « la redéfinition des espaces d'articulation dans les villes duales : l'espace de la brèche, Constantine », mémoire magister, institut d'architecture et d'urbanisme de Constantine, 2002.
16. DUVAL Damien. « régénération et réhabilitation urbaine des centres historiques arabo-musulman. Le cas de tripoli (Libye) » mémoire de maîtrise en géographie université du Québec à Montréal, 2012
17. KAIS Amor. « composition et esthétique dans la mise en forme de l'espace urbain cas de la brèche à Constantine et du cours de la révolution à Annaba.2007
18. KRIBECH Fatima Zohra. « Pour une revalorisation des espaces publics traditionnels, du traditionnel au contemporain : cas de la ville de Constantine. », mémoire de magister, université Mentouri Constantine, 2006.
19. PAGAND Bernard, « la médina de Constantine : de la ville traditionnelle au centre de l'agglomération contemporaine », doctorat de troisième cycle, université de Poitiers, 1988.
20. SAHRAOUI Nadia. « les ambiances sonores dans la médina de Constantine. vers une qualité perceptive du bruit », Diplôme d'Etudes Approfondies, Université de NANTES, 2006
21. SAMALI M. « les espaces publics tant que lieux de manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli », mémoire de magister, université de Constantine, 2008

**PUBLICATIONS ET ARTICLES SCIENTIFIQUES**

1. BALBOA Marcello. « Medina 2030 - Scénarios et stratégies. »
2. GHOMARI Fouad. « La médina de Tlemcen : l'héritage de l'histoire », Web Journal on Cultural Patrimony, I, 2007, p. 11-28.
3. FRAYSSE Patrick & REGIMBEAU Gérard. « Le patrimoine architectural entre monuments-phares et documents monumentaires ». Université Toulouse III, (LERASS), France. 2006.
4. JOLEAUD L. « Le rocher de Constantine ». In: Annales de Géographie. 1918, t. 27, n°148-149, pp. 340-356.
5. Les cahiers du CRASC n°14-2005. coordonne par AMMARA BEKKOUCHE « Eléments d'analyse urbaine. théorie et application ». Editions CRASC.
6. PAGAND Bernard. « De la ville arabe à la ville européenne : architecture et formation urbaine à Constantine au XIXe siècle ». In: Revue du monde musulman et de la Méditerranée. N°73-74. 1994.
7. PARENT Michel. « La doctrine de la conservation et de la restauration des monuments et des sites historiques: Rapport général ». In: Nessun futuro senza passato. 6th ICOMOS General Assembly and International Symposium. Atti. ICOMOS, Roma, 1981, p. 3-36.
8. POTTIER Nicole. « Espace public / Espace social ». In : Vivre les villes, à la découverte de l'architecture et de l'urbanisme de votre ville, 4ème édition, juin 2008.
9. ZEKAGH Abdelouahab. « plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la casbah d'Alger », publications d'Alger, 2007

**ETUDES ET TRAVAUX**

1. Constantine, métropole intérieure méditerranéenne, grand projet de modernisation urbaine d'une capitale régionale, wilaya de Constantine, 2011.

2. Etude de la restructuration et de la rénovation du rocher de Constantine, URBACO, Constantine, 1984.
3. Etude du plan de transport urbain de la wilaya de Constantine, bureau d'études des transports urbains, entreprise métro d'Alger, Constantine, 2009.
4. La ville, patrimoine vivant: mise en valeur sociale, économique et patrimoniale de l'architecture traditionnelle des villes méditerranéennes, projet Montada, Deuxième conférence régionale euro-méditerranéenne. Les 11 et 12 octobre 2012 Salé, au Maroc.
5. Master plan Constantine.
6. Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la casbah d'Alger, diagnostic et mesures d'urgence, CNERU, Alger, 2007.
7. Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la casbah d'Alger, étude historique et typologique et avant- projet du PPSMVSS, CNERU, Alger, 2008.
8. PPSMVSS de la vieille ville de Constantine, phase1 : diagnostic et mesures d'urgence, BET J. KRIBECHE, Constantine, 2009.
9. PPSMVSS de la vieille ville de Constantine : phase 2 : étude historique et typologique et avant- projet du PPSMVSS. BET J.KRIBECHE, 2010.
10. Réhabilitation et revalorisation du patrimoine bâti, REHABATI Skikda, 23-24 Mai 2011.
11. RENCONTRES COLLOQUES ET SEMINAIRES
12. SNAT.
13. SDAT.
14. SRAT.
15. Maintenance et conservation du patrimoine bâti. MABAT, Tlemcen 2012.



16. Aspects morphologiques et modification d'usage du bâti en Algérie : cas d'Oran et de Tlemcen, BRIKCI Daoud, TAHRAOUI Fatima, projet de recherche, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, 1994.

### **WEBOGRAPHIE**

17. [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr).
18. [www.delcampe.net](http://www.delcampe.net)
19. [www.constantine d'hier et d'aujourd'hui.com](http://www.constantine.d'hier.et.d'aujourd'hui.com)
20. [www.constantinema ville. com/facebook](http://www.constantinema.ville.com/facebook)
21. <http://unice.fr>
22. <http://unice.fr/universite>
23. <http://www.espaces-publics-places.fr>

### **LOIS**

1. Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, dite « convention de grenade », 1985.
2. Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle, 2001.
3. La charte d'athènes, 1931.
4. La charte de venise, 1964.
5. Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, 1972.
6. Loi 98-04 sur le patrimoine culturel
7. Loi 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune.
8. Loi n° 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales sédentaires et non sédentaires.

## Annexes

### Annexes I

#### CLASSEMENT DE LA VIELLE VILLE DE CONSTANTINE

La ministre de la culture, du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, du ministre de l'urbanisme et de l'habitat,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125(alinéa 2) ;

Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune ;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya ;

Vu la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, notamment son article 42 ;

Vu le décret présidentiel n° 04-136 du 29 Safar 1425 correspondant au 19 avril 2004 portant nomination du Chef du Gouvernement ;

Vu le décret présidentiel n° 05-161 du 22 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 1er mai 2005 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 01-104 du 29 Moharram 1422 correspondant au 23 avril 2001 portant composition, organisation et fonctionnement de la commission nationale et de la commission de wilaya des biens culturels ;

Vu le décret exécutif n° 03-324 du 9 Chaâbane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés ; Après avis de la commission nationale des biens culturels lors de sa réunion du 5 avril 2004 ;

#### **Décète :**

#### **ARTICLE 01 :**

En application des dispositions de l'article 42 de la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998, susvisée, il est créé un secteur sauvegardé dans la ville de Constantine dénommé "**vieille ville**".

#### PRESENTATION DU SECTEUR SAUVEGARDE DE LA VIEILLE VILLE DE CONSTANTINE

Constantine " cité aérienne ", " cité du ravin ", " bled el haoua " doit à la valeur de son site sa naissance et sa continuité.

Le Rocher de Constantine, par les caractéristiques naturelles qu'il présente constitue un point de confluence de grande importance, d'abord par son territoire environnant, ensuite par un autre beaucoup plus vaste<sup>8</sup>. Cette caractéristique fait de la ville de Constantine une nodalité très importante depuis l'antiquité, et d'une manière plus sûre et plus renforcée depuis l'époque beylicale.

L'histoire a continuellement modifié le paysage et le site de Constantine. L'époque préhistorique a laissé ses traces dans Constantine et ses environs, qui témoignent de l'occupation de la région depuis ses origines. Les occupations successives de Constantine se sont opérées chacune à sa manière.

C'est cependant le caractère éminemment défensif qui émerge de part les caractéristiques morphologique du Rocher support de la cité. La première civilisation à qui la ville doit son nom, et sous laquelle elle a connu sa première planification est la civilisation romaine ; celle-ci a peut-être conditionné les tracés qui se sont succédés sur le Rocher.

La deuxième est la civilisation Turque qui a légué ce que nous considérons aujourd'hui comme centre historique, et sous laquelle, Constantine a connu une grande importance : elle représentait un pôle beylical très important qui commandait tout l'Est Algérien.

La dernière est la civilisation occidentale représentée par les française et dont l'impact a été et est toujours, très marquant. Ces derniers, avec une technologie avancée, et une vive volonté d'occuper un site à dimensions très réduites et à barrières naturelles solides, ont pu mettre la ville dans une crise identitaire aiguë. Les symptômes de cette crise vont apparaître nettement après l'indépendance.

Avant de franchir les limites du Rocher au milieu des années 1860, et pendant une trentaine d'années, l'occupation Française s'est acharnée sur les espaces du Rocher en essayant tant bien que mal d'imposer des tracés aux îlots irréguliers de ce dernier ; ce qui donna lieu à une confrontation de deux tissus totalement différents. L'exemple le plus édifiant, est le percement de la rue Nationale actuellement la rue Larbi Ben M'hidi. On remarque nettement l'interruption d'un tissu et la pénétration d'un autre. Cette situation s'est répétée dans différentes parties du Rocher jusqu'à saturation. Après cela il a été décidé d'enclencher d'autres opérations d'urbanisation suivant trois axes : El Kantara, Belle Vue, et enfin Sidi Mabrouk. Ces axes vont servir par la suite d'assises principales pour l'urbanisation postcoloniale.

Les faubourgs ont donc constitué la première étape de l'urbanisation "extra-muros". Leur édification a eu lieu par ponctuation de l'espace à la recherche de terrains urbanisables hors des murs. C'est ainsi que virent le jour les quartiers d'El Kantara, El Mansourah et Sidi Mabrouk vers l'Est, et à l'Ouest le Koudiat Aty.

Les trois premiers faubourgs s'implantent par discontinuité du tissu où des ruptures du site sont marquantes : le Rhumel sectionne le site en deux parties.

Seule l'extension vers Koudiat Aty a prolongé le tissu déjà existant.

Après l'indépendance, Constantine a vu son rôle d'influence se consolider. Elle subit alors de grands flux migratoires qui auront des conséquences sur sa croissance.

La population de Constantine n'a cessé de croître ; cela va poser un problème pressant en matière de logements et d'infrastructures et amener les autorités à répondre à cela par de nouveaux ensembles d'habitats dans différentes localités, comme El Khroub, Hamma Bouziane, Didouche Mourad, Ain Smara, en plus du prolongement des axes déjà entamés par la colonisation.

En dépit de toutes ces transformations qu'a connu la ville de Constantine, "Le Rocher" occupait et occupe toujours une place prépondérante, due à ce qu'il représente comme centre d'échange par excellence, où ses vieux souks continuent toujours à assurer leurs fonctions. Les gens s'y rendent pour des achats d'une part, et d'autre part le Rocher est muni d'équipements importants qui s'adressent aussi bien aux habitants du Rocher, qu'à toute l'agglomération de Constantine.

En plus de ces deux aspects, il y a un important réseau routier reliant les localités avoisinantes qui aboutit au pied du ‘‘Rocher’’. L’influence et la relation qu’il développe avec son environnement fait de lui un centre historique différent des autres centres historiques des villes Maghrébines ; car contrairement à ces villes, il reste toujours actif et fait vivre toute l’agglomération de Constantine, et dépasse parfois ses limites.

Cependant les voies carrossables ouvertes par les Français à l’intérieur du Rocher qui ont engendré des flux quotidiens considérables posent un grave problème de circulation, et de stationnement.

Certes, cette polarité confère au Rocher de Constantine un pouvoir et une attention particulière; mais lui cause également des nuisances qui vont l’affecter dans plusieurs domaines.

D’abord sur son cadre bâti, où l’ossature de ce centre ancien va devenir un lieu de transit du flux migratoire issu généralement de l’exode rural qui ne sait pas s’approprier l’espace urbain. Ainsi en recherchant toujours de meilleures conditions de vie, les habitants appartenant généralement aux couches les plus défavorisées de la société, ne voient dans les maisons qu’ils occupent qu’un logement de bas standing, où toutes les commodités d’une vie décente manquent et qu’il faut quitter à tout prix ; cela se traduit par l’absence de préoccupation de la part de ses habitants, et de celle des autorités.

Cette attitude associée à l’usure de ces espaces, va causer la dégradation puis l’effondrement de plusieurs bâtisses, et créer ainsi des lacunes dans le tissu, dont deux très importantes : une dans le quartier Souika, l’autre dans le quartier Charaâ.

A côté de ce mal qui ronge le centre ancien, nous assistons à la disparition d’un savoir faire local qui est le métier des artisans, faute de moyens et d’intérêt.

« Nous pouvons dire que nous sommes confrontés à un cas de site historique intéressant et complexe à la fois, qui a toujours su maintenir sa position. Il doit aujourd’hui continuer à prospérer et à produire au milieu d’un environnement qu’il a créé. »

#### SES LIMITES

Conformément à l’article 2 du décret de classement de la vieille ville de Constantine comme secteur sauvegardé, les limites de ce dernier sont :

- nord-ouest et ouest : escarpements rocheux ;
- sud-ouest : centre culturel Mohamed L’aïd El Khalifa situé à la Place du 1er Novembre 1954
- sud : quartier Bardo.

## Annexes II

### CONSTANTINE A TRAVERS LES ECRITS

•**EL IDRISI** : dans son livre "Kitab Nuzhat Al-Mushtaq" lors de son passage à Constantine au 12ème siècle: « ... à dix huit milles de Mila, à l'est, à travers une chaîne de montagnes, on arrive à la ville de Qusantina Al-Hawa . C'est une ville peuplée qui a des souks et des marchands, des habitants aisés [...] Qusantina est une des places les plus fortes du monde, elle domine des plaines qui s'étendent au loin et ont de vastes champs de blé et d'orge... ».

•**Guy De Maupassant** : « ... et voici Constantine, la cité phénomène, Constantine l'étrange, gardée comme par un serpent qui se roulerait à ses pieds, par le Rhumel, le fantastique Rhumel, fleuve de poème qu'on croirait rêver par Dante, fleuve d'enfer coulant au fond d'un abîme rouge comme si les flammes éternelles l'avaient brûlé. Il fait une île de sa ville, ce fleuve jaloux et surprenant ; il l'entoure d'un gouffre terrible et tortueux, aux rocs éclatants et bizarres, aux murailles droites et dentelées... » (Au soleil ,1884).

•**Kateb Yacine** : « ... Constantine était implantée dans son site monumental, dont elle se détachait encore par ses lumières pâlissantes, serrées comme des guêpes prêtes à décoller... » (Nedjma, 1956).

•**Georges De La Fourchardière** : « ... Ne parlez pas de ville pittoresque tant que vous n'aurez pas vu Constantine. Accrochée au flanc du ravin du Rhumel entre le gigantesque pont de pierre de Sidi Rached et l'audacieuse passerelle jetée sur l'abîme vertigineux, encadrée de monts verdoyants, Constantine semble avoir été bâtie par un éditeur de cartes postales illustrées... » (Au pays des chameaux, 1925).

•**Alexandre Dumas** : dans sa réaction, lors de son voyage à Constantine en automne 1845 : « ... Nous jetâmes un oui universel d'admiration, presque de terreur. Au fond d'une gorge sombre, sur la crête d'une montagne baignant dans les derniers rougeâtres d'un soleil couchant, apparaissait une ville fantastique, quelque chose volante comme l'île volante de Gulliver ... », (Le véloce, 1885).

•**Gustave Flaubert** : « ... La seule chose importante que j'ai vu jusqu'à présent, c'est Constantine, le pays de Jugurtha... » (Correspondances, 1859).

•**Maximilienne Heller** : « ... Sous le ciel d'émail bleu, Constantine, après une nuit fraîche, au seuil d'une journée brûlante, flambait. Les rues quiètes, à peine troublées par les cris des vendeurs, s'ensevelissaient dans la lumière qui confond aux nappes de chrome et de soufre, le sol et les maisons. ... » (La Détresse des Revanches, 1919).

•**Benjamin STORA** : « ... Constantine ... c'était une ville gaie, où les gens faisaient la fête. Les deux principales communautés qui y vivaient étaient joyeuses [...] Une proximité physique, une sensualité se dégageaient de cette ville... » (La dernière génération d'octobre, 2003).

Constantine, si remarquable par sa situation, a servi de thème à de nombreux dictons locaux. Les habitants arabophones n'ont cessé de l'appeler "Bled El Haoua ", expression qui signifie à la fois "cité aérienne", "cité du ravin" et "cité des passions": « Leur ville, assure ABOU HAFS SIDI

•**AMOR EL OUZZAN** : ne saurait, dans le sens physique de Bled El Haoua, ni s'étendre ni diminuer; mais dans le sens des passions, elle croît et grandit à mesure que les nuits et les jours se succèdent ».



## **Annexes III**

### **LISTE DES OPERATION SUR LESECTEUR SAUVEGARDER DE LA VIELLE VILLE DE CONSTANTINE DANS LE CADRE DE Constantine CAPITALE DE LA CULTURE ARABE (OGECB)**

#### **Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI ET RESTAURATION DES FOUNDOUK**

- La restauration de foundouk ben hammadi
- La restauration de foundouk ben hammadi « el khiattine »
- La restauration de foundouk bachetarzi
- La restauration de foundouk el ziate

#### **Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI ET RESTAURATION DES HAMMAMS**

- La restauration de hammam El Batha
- La restauration de hammam bouguefa
- La restauration de hammam bey naamen
- La restauration de hammam souk laghezal
- La restauration de ben tobel

#### **Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI, AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TOMBEAU DE MASSINISSA**

#### **Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI ET RESTAURATION DES MOSQUEES IMPORTANTES**

- Restauration de la mosquée Sidi Afane
- Restauration de la mosquée Sidi Moughref
- Restauration de la mosquée Abdelmoumen
- Restauration de la grande mosquée
- Restauration de la mosquée du Bey
- Restauration de la mosquée Sidi Djlisse
- Restauration de la mosquée Sidi Mimoune
- Restauration de la mosquée Rabine Cherif
- Restauration de la mosquée El Karaoui
- Restauration de la mosquée Sidi Lakhdar et ces annexes
- Restauration de la mosquée El Katania
- Restauration de la mosquée Abderahman Bachtarzi

#### **Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI ET REHABILITATION ET MISE EN VALEUR DES PLACES PRINCIPALES**

- La réhabilitation de la place rahbet el souf
- La réhabilitation de la place si el houes
- La réhabilitation de la place souk el acer
- La réhabilitation de la place sidi djeliss
- La réhabilitation de la place téléphérique
- La réhabilitation de la Placette Benhamadi supérieure

**Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI, CLOTURE ET MISE EN VALEUR DU SITE ANTIQUE DE TIDDIS**

**Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI ET RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DE LA ZAOUIA SIDI M'HAMED EL GHORAB**

**Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI ET RESTAURATION DES ZAOUIAS**

- Restauration de la zaouia bouabdallah cherif
- Restauration de la zaouia el aissaouia
- Restauration de la zaouia taibia
- Restauration de la zaouia saida hafsa
- Restauration de la zaouia tijania el soufla
- Restauration de la zaouia tijania el oulia
- Restauration de la zaouia bechtarzi
- Restauration de la zaouia ben chikh lefgoune

**Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI ET RESTAURATION DE LA PARTIE BASSE DE LA SUIKA AVEC CES JARDINS**

- Reconstruction de la partie basse de la suika avec ces jardins lot 01 et lot 02
- Reconstruction de la partie basse de la suika avec ces jardins lot 03

**Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI, RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DES BATIMENTS SINGULIERS**

- La restauration de la maison Daikha
- La restauration de la maison Ben Badis
- La restauration de l'imprimerie Ben Badis
- La restauration de la tannerie
- La restauration du moulin
- La restauration du café el Nadjema

**Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI ET REHABILITATION ET MISE EN VALEUR DES DERBS**

- La réhabilitation du Derb ben chikh lefgoun
- La réhabilitation du Derb ben charif
- La réhabilitation du Derb Ben Chikhe Lefgoune et ces annexes « Lamchaikhe »

**Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI FOUILLE ARCHEOLOGIQUES ET MISE EN VALEUR**

**Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI ET REHABILITATION DES MURAILLES DE LA CASBAH**

**Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI ET RESTAURATION DE POLYCHROMIE DU PALAIS DU BEY**

**Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI ET MISE EN VALEUR DES PONTS HISTORIQUE DE LA MEDINA**

- Mise en lumière du pont Sidi Rached
- Mise en lumière du pont Melah Slimane
- Mise en lumière du pont de diable
- Mise en lumière de l'ancien pont romain

- Et pont d'el kantra
- Mise en lumière du pont des chutes
- Mise en lumière du pont SIDI M'CID

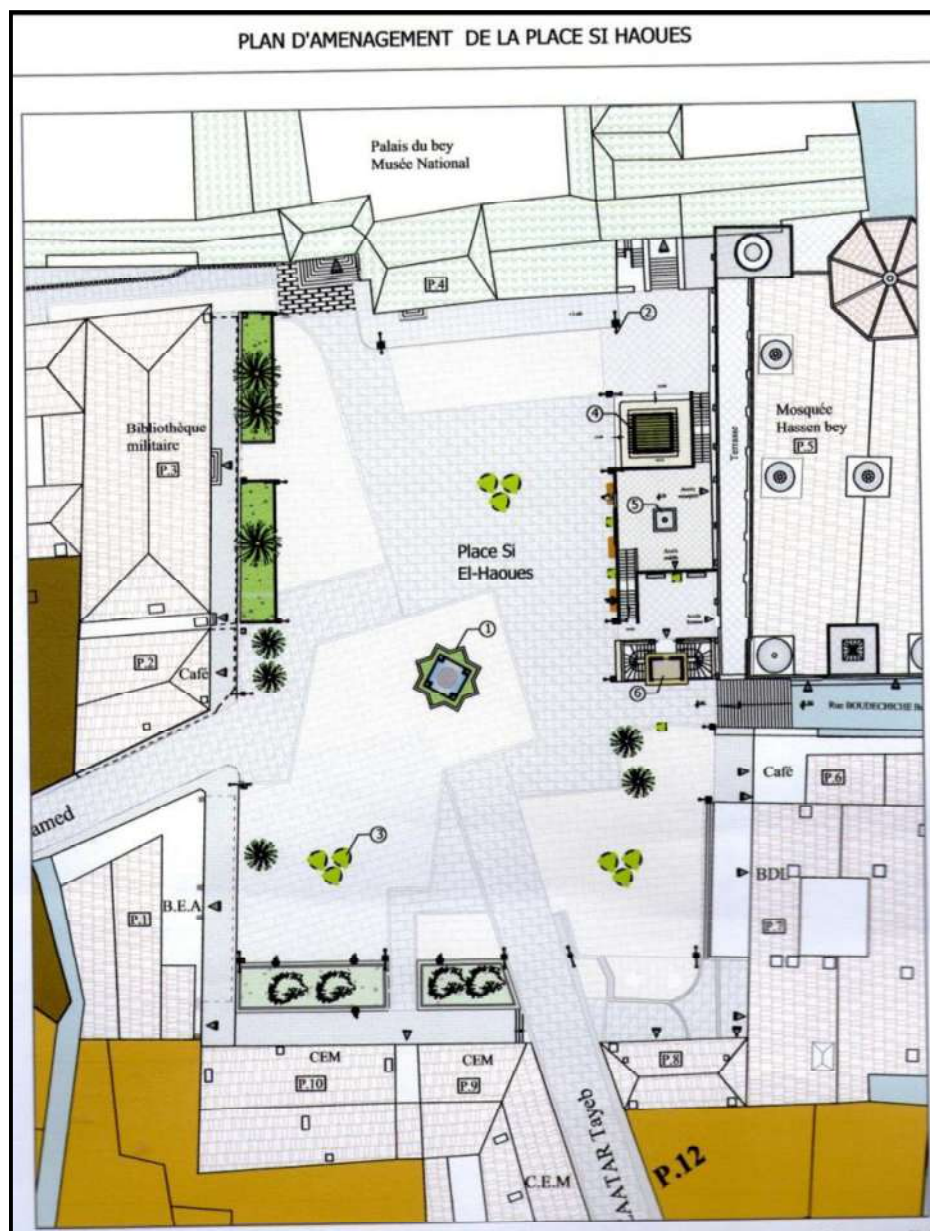
**Intitulé de l'opération : ETUDE, SUIVI ET REHABILITATION ET MISE EN VALEUR DES RUELLES**

- La réhabilitation de la Rue Benzgouta Med, Rue Mellah Slimane (partie 1)
- La réhabilitation de la Rue Salhi Taher
- La réhabilitation de la Rue Hamlaoui (partie1), Rue les frères Barama, rue frères Ahcen
- La réhabilitation de la Rue Mellah Slimane (partie2)
- La réhabilitation de la Rue Kaddid Salah ,rue Tlili Said, Rue Hamlaoui (partie2)
- La réhabilitation de la Rue Kamel Beloussif, Rue Soufi Mustafa,
- La réhabilitation de la Rue Bastandji med, rue Meriem Bouatoura, Rue Abdallah Bouhroum (partie1), Rue Hamlaoui (partie3) ;
- La réhabilitation de la rue Ali Moussa, rue frères Cherak, rue Bendelloul, rue Bitat Maamar, rue Belabed Tahar ;
- La réhabilitation de la Rue Abdelhamid Ben Badis, Rue Bourssas Nouar, rue Rouague Said ;
- La réhabilitation de la rue les frères Arafa, rue des frères Dakhmouch, rue Dhili Mohamed, rue Abdelhamid Ben Yamina, rue El Ouahab Bachir ;
- La réhabilitation de la rue frères Mentouri, rue Ben Chaalal Ismail, rue 19 mai 1954, rue Amar Staifi, rue Kherab Said,rue Moghnani, rue Abdalah Bouhroum (partie2) ;
- Impasse Bechetarzi ;

## Annexes IV

### PROJET DE REHABILITATION DE LA PLACE SI HAQUES POUR L'ANNEE 2015 (PLANS, COUPES, DETAILS)

SOURCE : OGEB-ANNEXE DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS ET  
PATRIMONIAUX, MAITRE D'OUVRE BET A.R.T & PATRIMOINE

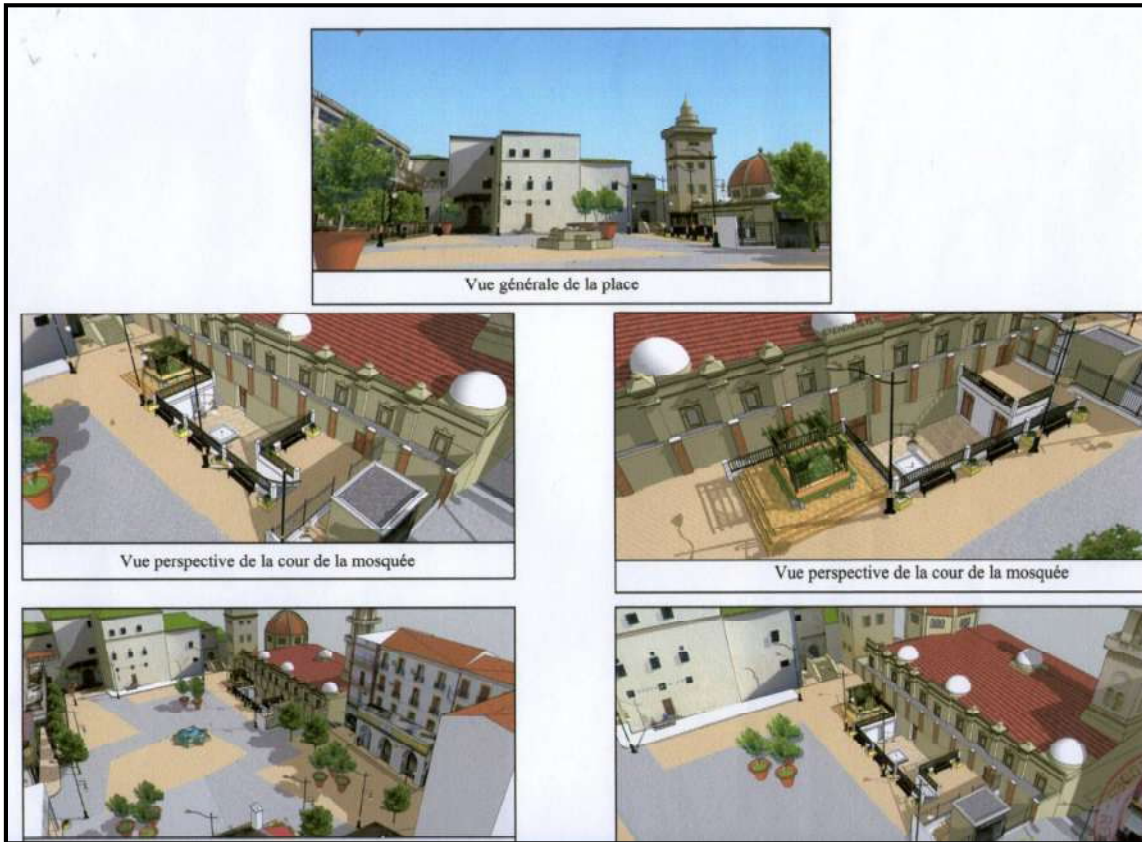


Plan d'aménagement de la place Si Haoues

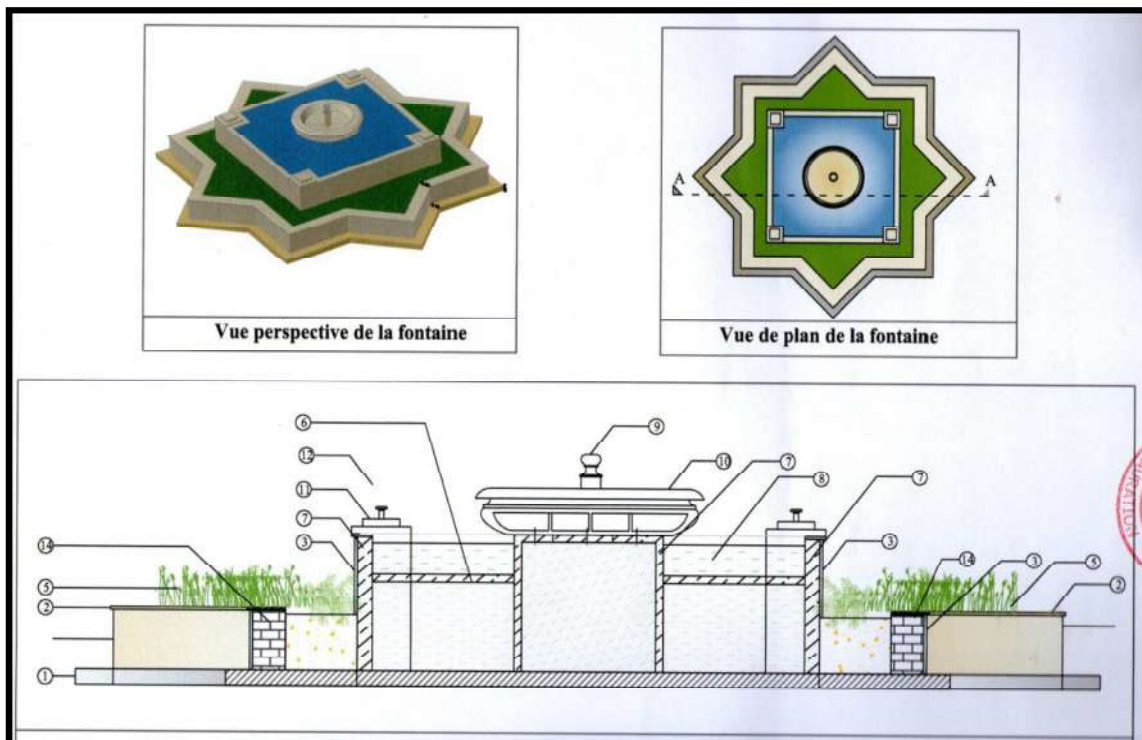


Vues de face sur la place

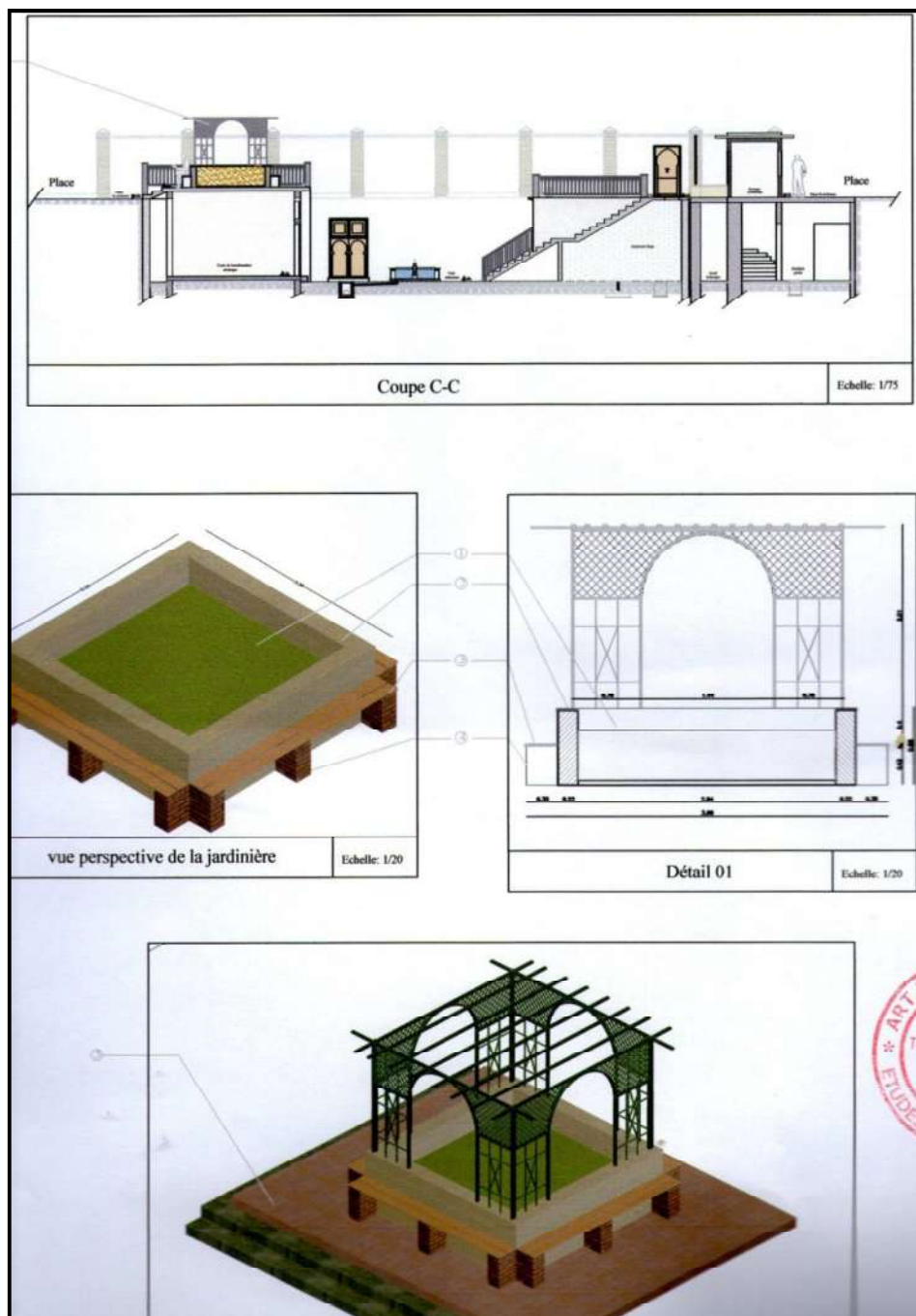




Vues en perspectives sur l'aménagement de la place







### D'étails l'aménagement de la place

Source : OGEBC-Annexe de protection des biens culturels et patrimoniaux, maitre d'ouvre BET A.R.T & PATRIMOINE.

## Annexes V

### **Extraits de la législation algérienne relative à la gestion des espaces publics et leurs usages :**

L'objectif du présent chapitre est de passer en revue l'ensemble des articles de lois portant sur la gestion des espaces publics, aussi bien du point de vue spatial, qu'au niveau de leurs usages. Ceci d'une part.

D'autre part, la lecture réglementaire prévue dans ce chapitre abordera également la spécificité historique et patrimoniale qui revient automatiquement aux espaces publics de la vieille ville de Constantine, classée comme patrimoine national.

En effet, une connaissance du cadre juridique à travers la lecture des différents règlements et lois qui régissent aussi bien les espaces publics que leurs usages est indispensable, afin d'inscrire toute tentative de revalorisation dans son contexte réglementaire, et de définir les éléments à prendre en charge dans chaque intervention à prévoir (structure économique, circulation, mobilier urbain, fouilles archéologiques...)

Par ailleurs, l'identification des gestionnaires de ces espaces est également nécessaire, afin de situer le niveau de défaillance et d'attribuer à chacun la ou les missions qui lui incombent, pour que l'ensemble des concernés puissent assumer pleinement leur responsabilité et jouer le rôle qui leur est dû, dans une mise en valeur effective et durable des espaces publics.

### **Le secteur sauvegardé de la vieille ville de Constantine**

Le Rocher de Constantine, centre ancien de la ville, est perçu comme un espace névralgique de l'agglomération constantinoise. Il se distingue des autres médinas maghrébines par le fait qu'il constitue le centre ville, contrairement à la plupart des médinas maghrébines, même si elles sont souvent très animées, elles sont généralement marginalisées et transformées en centres secondaires.

Il s'individualise et se différencie par la rigueur de son relief qui a façonné son paysage urbain. Implantée sur un site particulier, cette forteresse naturelle doit à la valeur de son site et ses caractéristiques géographiques et topographiques, sa naissance et sa continuité.

Il porte en lui de multitudes richesses culturelles et historiques, résultats de superpositions et de stratifications de plusieurs civilisations

Entouré sur trois faces par le ravin, il n'est accessible que par un seul côté où un isthme le rattache à la hauteur de Coudiat Aty.

Le 5 avril 2004, avec l'avènement de la loi 98.04 sur le patrimoine et plus précisément de son chapitre III, qui définit de la notion de secteur sauvegardé, en application des dispositions de l'article 42 de la dite- loi, il est créé un secteur sauvegardé dans la ville de Constantine dénommé "vieille ville". Il est limité par le ravin, et s'arrête aux limites centre culturel Mohamed Laïd El Khalifa situé à la Place du 1er Novembre 1954. Sa superficie est de 82 hectares

### **Textes législatifs relatifs à la gestion des espaces publics en Algérie<sup>1</sup>**

Bien que la réglementation algérienne en vigueur ne contienne aucune clause qui identifie clairement le gestionnaire des espaces publics, la loi **90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune**.

Les missions de la commune, qui apparaissent dans les articles de cette loi, consistent en effet entre autres en :

- La salubrité publique
- La sécurité des personnes et des biens dans les lieux publics
- Le maintien de l'ordre dans les endroits publics où ont lieu des rassemblements de personnes
- La commodité du passage dans les rues, places et voies publiques
- le développement d'activités économiques en relation avec ses potentialités et son plan de développement
- La préservation et la protection des sites et monuments en raison de leur vocation et de leur valeur historique et esthétique
- La signalisation dans les espaces publics
- La création et l'entretien d'espaces verts et de tout mobilier urbain visant l'amélioration du cadre de vie
- La gestion et le contrôle des marchés communaux
- Les Stationnements payants...

En confrontant le contenu de ces articles à la réalité, nous concluons que selon la loi de la commune, parmi les missions attribuées à la commune, par rapport aux usages actuels pratiqués dans les espaces publics de la vieille ville de Constantine, elle doit assumer l'instauration de la sécurité, la libre circulation dans les espaces publics ce qui induit automatiquement l'éradication du commerce informel qui remet en cause l'efficacité de l'article concerné, l'installation de la signalisation et de mobilier urbain sur les espaces publics, la réglementation de la circulation, du transport et du stationnement à l'intérieur de la commune de Constantine dont fait partie le vieux Rocher, la prise en charge de l'évacuation des déchets solides et l'organisation des marchés communaux tels que Souk El Acer.

Même la réglementation des activités commerciales est de son ressort, puisqu'elle doit, initier un plan de développement des activités économiques qui sont en relation à la fois avec ses potentialités et ses projets de développement de la commune en général.

Alors que l'on a constaté qu'en réalité, la structure économique organisée, est entrain de se développer à une cadence très rapide, où aucun contrôle ni planification n'est prévue par rapport aux activités qui changent continuellement du jour au lendemain.

En plus de la prolifération et l'expansion du commerce informel en est l'exemple le plus édifiant, où les espaces de circulation ont disparu sous le poids des étals, et la commodité des passages entre les rues et les ruelles concernées et gravement compromise.

Enfin, nous citons la présence de l'insécurité dans certains espaces publics en plein cœur de la vieille ville, et que l'APC devrait pourtant combattre et éradiquer afin d'assurer la stabilité et le bien-être du citoyen constantinois.

### **Extraits de lois relatives l'exercice de l'activité commerciale**

<sup>1</sup> Voir les articles 69, 71, 75, 88, 93, 96, 108, 114 et 132 de la loi90- 08 relative à la commune.

### **En ce qui concerne les activités commerciales réglementées**

La loi n° 04-08 du 27 Joumada Ethania 1425, correspondant au 14 août 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales stipule dans son article 27 du titre II, de La section IV relative à l'équipement commercial ce qui suit :

« Sans préjudice des dispositions de la loi n° 90-29 du 14 décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme, **l'implantation des activités commerciales** fournissant des marchandises et des prestations **visant à porter préjudice** à la santé et à la sécurité de la population et/ou à l'environnement, **n'est autorisée que dans les zones industrielles ou dans des espaces d'activités retenus à cet effet et se situant dans des zones urbaines ou semi urbaines d'habitation uniquement.**

Toutefois, lesdites activités peuvent être créées dans des sites localisés dans la périphérie des zones urbaines ou semi- urbaines et en dehors des zones d'activités ou des zones industrielles, conformément à une autorisation expresse délivrée par les services habilités.

Les conditions d'application des dispositions du présent article seront fixées par voie réglementaire. »

Elle précise également dans son article 28 de la même section :

« **Les activités de distribution au stade de gros ne peuvent être implantées qu'au niveau des zones semi-urbaines et/ou dans des espaces retenus à cet effet par les services compétents.**

Les activités commerciales de détail et les prestations de services communément appelées commerces de proximité peuvent être exercées au niveau des zones d'habitation » (...)

Ces deux articles signifient clairement qu'aussi bien les activités commerciales engendrant des nuisances sur la santé et la sécurité de la population et de l'environnement que celles de gros, ne peuvent être implantées à l'intérieur d'une zone d'habitation. Articles qui remettent en cause l'emplacement d'un bon nombre d'activités, notamment celles du textile de gros, qui occupent la majorité des magasins de la rue Larbi ben M'hidi, et d'autres rues secondaires.

### **Concernant le commerce informel**

La même loi n° 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, précise dans son titre III, section I de l'exercice des activités commerciales, dans les clauses de l'article 20 que : « est considérée comme activité commerciale non sédentaire toute activité commerciale exercée en étal ou de manière ambulante.

**L'activité commerciale non sédentaire s'exerce sur les marchés, les champs de foires ou tout autre espace aménagé à cet effet.**

Le commerçant non sédentaire est tenu d'élire domicile légal en sa résidence habituelle.

Les conditions d'exercice des activités commerciales non sédentaires seront fixées par voie réglementaire. »

Cet article explique bien déjà, que l'activité non sédentaire doit s'exercer dans des espaces aménagés à cet effet. Or le commerce informel se développe d'une manière illicite dans toutes les rues, ruelles et impasses de la partie centrale du vieux Rocher.

En outre, l'article 32 de la même loi, préconise : « **Pour les commerçants exerçant des activités commerciales non sédentaires, le défaut d'inscription au registre du commerce est puni d'une amende de 5.000 à 50.000 DA.** En plus, les agents de contrôle habilités visés

à l'article 30 ci-dessus **peuvent procéder à la saisie de la marchandise du contrevenant** et, le cas échéant, du ou des moyens de transport utilisés.

Les conditions et les modalités de mise en œuvre de la saisie sont celles prévues par la législation et la réglementation en vigueur applicables aux pratiques commerciales. »

Ceci dit, il faut noter une absence totale des autorités concernées pour procéder à un quelconque contrôle en la matière ou exécuter les saisies de la marchandise, qui s'imposent, ce qui a engendré l'occupation de la chaussée par les commerçants exerçant à titre informel, depuis des années, voire des décennies, sans pour autant ne s'acquitter d'aucune redevance ni auprès de registre du commerce ni auprès des services fiscaux.

### **Contexte réglementaire relatif à toute intervention de réhabilitation ou de restauration, à l'intérieur d'un secteur sauvegardé**

Etant donné que la vieille ville de Constantine est classée comme secteur sauvegardé par arrêté interministériel du 5 avril 2004, toute intervention de réhabilitation, de revalorisation, de restauration ou autres, y compris celles des espaces publics, doit obéir aux prescriptions des décrets d'application de la loi 98- 04 pour le patrimoine culturel, ainsi que les arrêtés interministériels y afférents.

Le décret exécutif N° 03-322 du 05 octobre 2003, portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés, identifie par ailleurs dans son article 7, les missions réglementaires de la partie « Etude », comme suit :

- A.1 - Mission "relevés et genèse historique
- A.2 - Mission "état de conservation et diagnostic
- A.3 - Mission "projet de restauration
- A.4 - Mission "assistance dans le choix des entreprises
- B. - Mission "publication"

L'arsenal juridique qui régit les espaces publics en général, et ceux inscrit dans un périmètre de sauvegarde existe, mais reste il pour le moins insuffisant. Par ailleurs, l'application de cette réglementation sur le terrain, reste à faire.

Pour la gestion des espaces publics, qui revient de droit à l'assemblée populaire communale, cette dernière est loin d'assumer ses obligations comme il se doit, dans la vieille ville de Constantine. Les dysfonctionnements sont là, et le citoyen « appelle » à ce qu'ils soient pris en charge.

Aussi bien le commerce, la circulation et le stationnement, sont des usages des espaces publics qu'il revient à l'APC d'améliorer.

L'entretien des espaces publics et l'installation d'un mobilier urbain approprié,

L'instauration de la sécurité à l'intérieur des quartiers concernés du vieux Rocher, sont aussi, du ressort de cette dernière. Ceci d'une part.

D'autre part, il ressort des textes réglementaires ci- dessus, que l'APC est également impliquée dans l'application de toutes les lois qui concernent les espaces publics, telles que celles relatives à l'exercice des activités commerciale, puisqu'elle est appelée à établir un plan D'urbanisme commercial qui répartit les types d'activités d'une manière équilibrée, tout en arrêtant celles classées comme saturées. Le sort du commerce informel dépend également de la commune, qui établit d'abord les permis de stationnement et réglemente par conséquent

l'exercice de ces activités non sédentaires. Elle garantit par ces interventions une circulation piétonne fluide dans les rues et les ruelles traditionnelles.

Enfin, et en ce qui concerne le respect des modalités de la maîtrise d'œuvre réglementaire dans la vieille ville de Constantine, depuis le classement de cette dernière comme patrimoine national, l'étude du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur est en cours d'élaboration.

En parallèle, divers projets de réhabilitation, d'aménagement et de revalorisation ont été lancés à l'intérieur du secteur sauvegardé. Reste à voir à présent si les clauses de ce décret ont été respectées dans ces projets de revalorisation.



## **Annexes VI**

### **REGLEMENT : REDACTION PPSMVSS PHASE3**

#### **« ARTICLE 17 »**

#### **ESPACES LIBRES ET PLANTATIONS**

##### **17.1. Espaces plantés et espaces libres privés :**

- A toute demande de permis de construire, le pétitionnaire doit joindre un relevé du terrain indiquant l'emplacement, l'essence et le diamètre des arbres existants, des arbres à abattre pour permettre l'édification des constructions autorisées, les emplacements et la description des plantations projetées ou prescrites.
- Les aires de stationnement doivent comporter des plantations "paysagées" et des arbres de haute tige.
- Les jardins intérieurs privés anciens sont à restituer.
- Les arbres considérés comme permanence, localisés sur la carte des permanences), sont à conserver, à entretenir et à mettre en valeur.

##### **17.2. Espaces plantés et espaces libres publics :**

Les espaces plantés publics doivent être préservés et entretenus.

Les plans anciens permettent de juger de leur implantation et de leur aménagement au moment de leur création.

Il est nécessaire de s'en inspirer pour leur réaménagement.

- Les espaces plantés publics doivent être préservés et entretenus.
- Les plans anciens permettent de juger de leur implantation et de leur aménagement au moment de leur création. Il est nécessaire de s'en inspirer pour leur réaménagement.
- Les jardins anciens qui ont disparu sont à restituer (Légende 10 des documents graphiques du règlement)
- Les plantations d'alignement devront être reconstituées et entretenues, notamment les plantations et alignements d'arbres existants, implantés en périphérie du Secteur sauvegardé, de par et d'autre des boulevards qui sont à renforcer ou à créer.
- Si la mise en valeur du secteur nécessite la plantation d'arbres, la nature de ceux-ci doit être inspirée des arbres anciens qui existent encore ou qui ont disparu.

#### **« ARTICLE 18 »**

#### **CONSACRE POUR L'ESPACE PUBLIC**

- Les espaces publics (places, rues et ruelles), doivent être préservés et entretenus.
- Les plans anciens permettent de juger de leur implantation et de leur aménagement au moment de leur création.

- Il est nécessaire de s'en inspirer pour leur réaménagement.
  - Installations soumises à des autorisations administratives :  
Sont soumises à autorisation, les implantations ou les installations suivantes :
    - Mobilier (bancs, corbeilles, signalétiques) ;
    - Kiosques (musique, journaux, buvette, ventes diverses, restauration rapide, glaces)
    - Manèges, même à titre temporaire ;
    - Chapiteaux ;
    - Cabines téléphoniques ;
    - Abris bus ;
    - Sanitaires publics ;
    - Locaux techniques ;
    - Panneaux d'affichage, administratif, associatif, expression libre ;
    - Appareils d'éclairage public ;
    - Et en règle générale tout élément devant être implanté sur le domaine public, en création ou en remplacement d'éléments existants.
  - Mobilier urbain :
    - Les espaces concernés étant inscrits dans le Secteur Sauvegardé, tout projet d'aménagement doit être soumis à l'approbation des services concernés de l'agence nationale des secteurs sauvegardés :
      - Le dossier de demande d'autorisation doit obligatoirement comporter une étude historique, qui doit inspirer les propositions d'aménagements
      - Le dossier doit également prendre en considération la carte des biens archéologiques, en annexe du présent règlement, et consulter les emplacements où les sondages archéologiques sont obligatoires (légende 9 des documents graphiques du règlement), pour prévoir les sondages archéologiques nécessaire avant toute intervention.
      - Les aménagements et le mobilier urbain proposés doivent s'inspirer des spécificités historiques et/ ou archéologique de chaque espace public dans le but d'une revalorisation basée sur une restitution.
    - Les espaces publics spécifiques à vocation touristique (représentés sur les documents graphiques du règlement, par des lignes discontinues dont la couleur varie selon l'itinéraire et la vocation du circuit) sont à valoriser par le biais d'un mobilier urbain et d'aménagements spécifiques
      - Soit, ils représentent les abords directs de monuments classés:
        - Dans ce cas, l'aménagement de l'espace public consiste en une restitution historique à l'identique des lieux.
        - Les aménagements proposés doivent obligatoirement s'inspirer des référents historiques du monument et de son environnement immédiat.
        - Le mobilier urbain utilisé doit également s'inscrire dans une restitution de l'état original des lieux.
        - Le revêtement sol doit être en pavés de pierre de granit.
- L'utilisation de revêtements nouveaux ou fabriqués en manufactures est interdite.
- Les lampadaires de l'éclairage public doivent obligatoirement s'inspirer de ceux qui existaient sur les lieux.

Le recours à des lampadaires en matières contemporaines telles que : aluminium, plastique, fer forgé, ... est interdit.

□ S'il ya lieu de prévoir des bancs publics, ils doivent aboutir à une restitution de ceux anciennement existants. Le cas échéant, ils ne doivent pas contraster le caractère historique du lieu. La matière utilisée dans leur fabrication doit s'inspirer des matières utilisées dans tout le mobilier urbain : bois, fonte, acier...

□ Si la plantation d'arbres est proposée, la nature de ces derniers doit obligatoirement être inspirée des anciens arbres existant sur place ou dans le reste du secteur sauvegardé.

□ La signalétique utilisée dans ces espaces doit s'intégrer avec le caractère historique et les spécificités du lieu. Les matières contemporaines ou modernes dans la signalétique sont interdites. Utiliser des plaques en bois, en fonte, en cuivre, ou toute autre matière s'inspirant du mobilier urbain de l'espace public concerné.

Si des aménagements antérieurs ont été entrepris utilisant un mobilier urbain ou des matériaux nouveaux ou en contradiction avec les dispositions ci-dessus, il est obligatoire de procéder à une nouvelle étude d'aménagement pour la restitution de l'état original de l'espace public concerné.

□ Soit, ils sont à intégrer dans un circuit touristique qui mette en valeur leurs spécificités architecturales, historiques, sociales...

Ces espaces publics doivent bénéficier d'un traitement particulier :

□ Le revêtement sol doit être en pavés de pierre de granit.

L'utilisation de revêtements nouveaux ou fabriqués en manufactures est interdite.

□ Les lampadaires à utiliser dans l'éclairage public doivent obligatoirement s'inspirer des anciens lampadaires de l'époque. Le recours à des lampadaires en matières contemporaines telles que : aluminium, plastique, fer forgé,... est interdit.

- Les espaces publics spécifiques à vocation commerciale (représentés sur les documents graphiques du règlement par des hachures quadrillées en noir), sont destinés à accueillir des marchés hebdomadaires en plein air.

□ Les normes d'hygiène doivent être assurées

□ Le marché doit être autonome en matière d'hygiène et garantir la propreté de l'espace public après le départ des stands □ Les stands doivent être déplaçables facilement et ne laisser aucune trace à leur départ de l'espace public concerné

□ Le choix des matières utilisées doit mettre en valeur l'espace public concerné

□ Le mobilier urbain doit s'inspirer du mobilier urbain utilisé dans le reste du secteur, de manière à contribuer à la mise en valeur de l'espace public concerné, les jours d'absence du marché.

□ Les normes internationales des marchés similaires doivent servir de référence afin de garantir un bon fonctionnement et une meilleure exploitation en qualité et en quantité, de l'espace public ».

□ La plantation d'arbres est à prévoir dans le cadre de la mise en valeur générale de l'espace public concerné

## **Annexes VII**

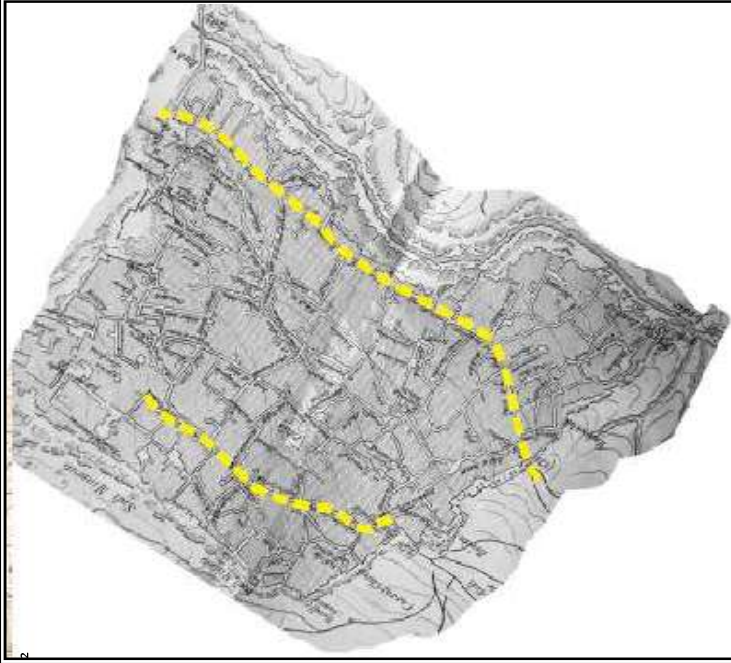
# **PLANCHES TYPO MORPHOLOGIQUES**



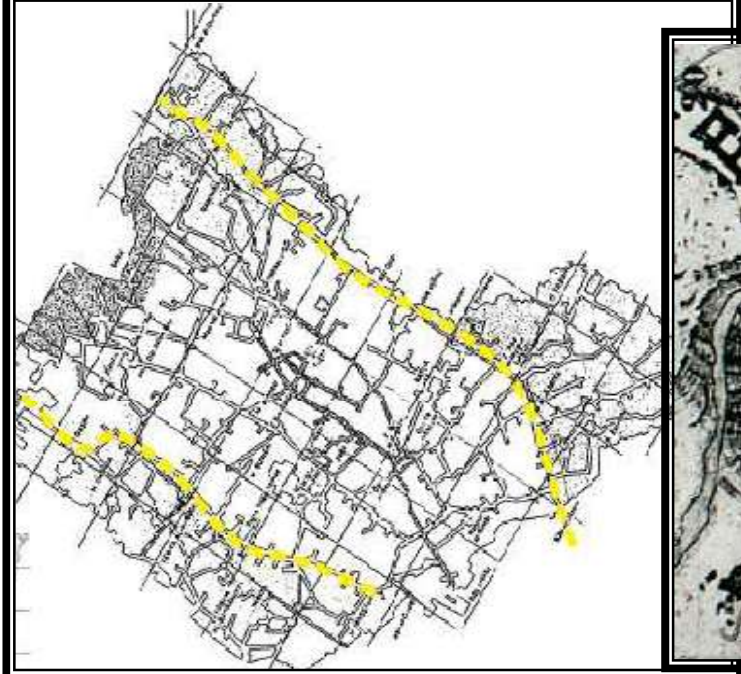




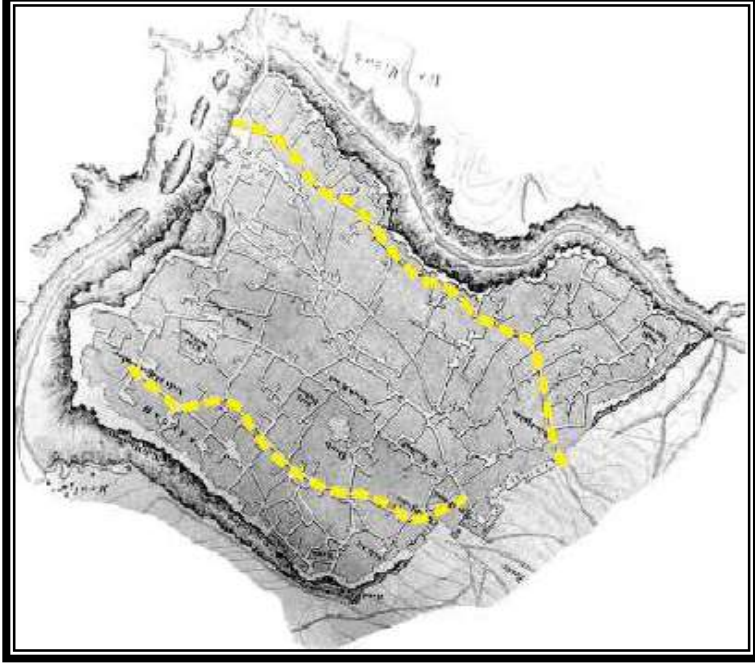
**Plan de Constantine et de ses environs. Levé pendant l'expédition de 1837**  
**V. Devoisins, Expéditions de Constantine accompagnées de réflexions sur nos possessions d'Afrique**  
**Paris 1840**



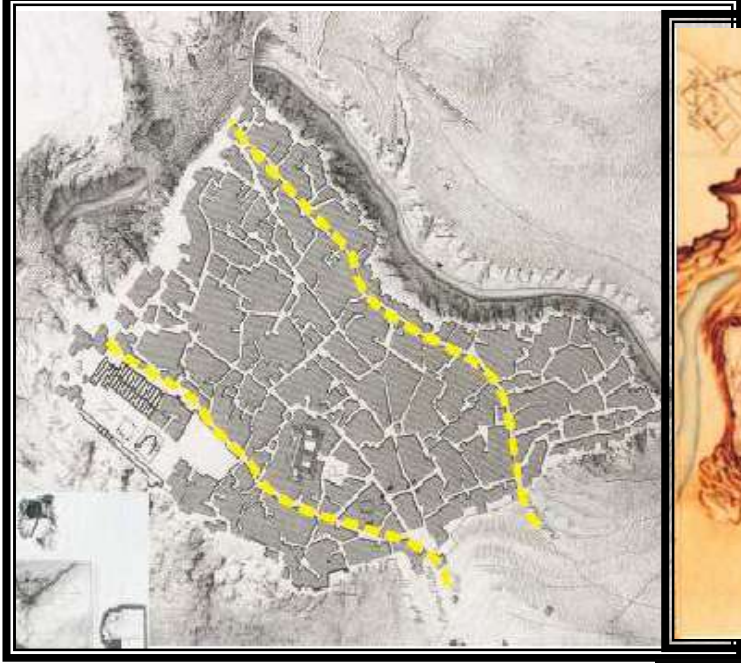
**Constantine au XVIII<sup>e</sup> siècle**  
**Raymond, André, "Les caractéristiques d'une ville arabe 'moyenne' au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le cas de Constantine"**



**Plan de la Ville de Constantine au moment de la prise 1837**  
**Les anciens établissements religieux musulmans de Constantine**  
**Laurent-Charles Féraud, RA XXVI, 1868**

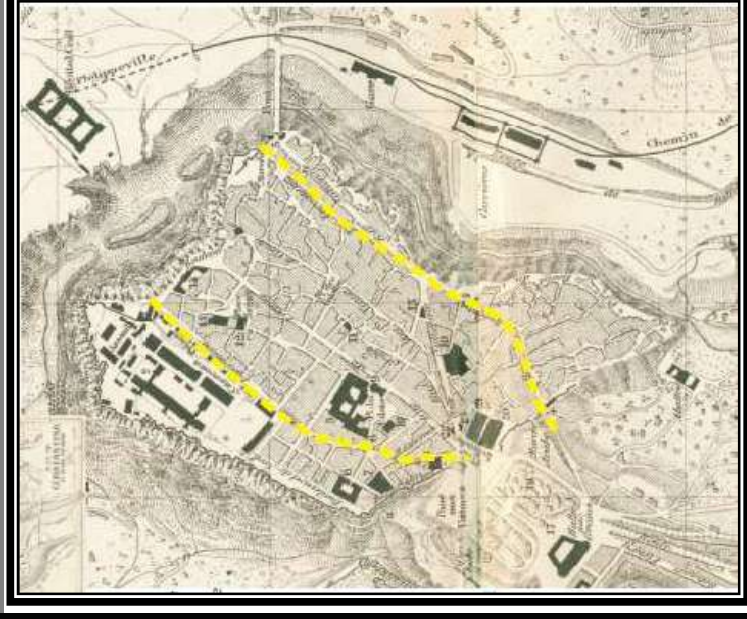


**Plan Général de Constantine et de ses environs. 1842**  
**Amable RAVOISIE, Beaux-arts, architecture et sculpture, Paris, Firmin Didot Frères 1846-1851**





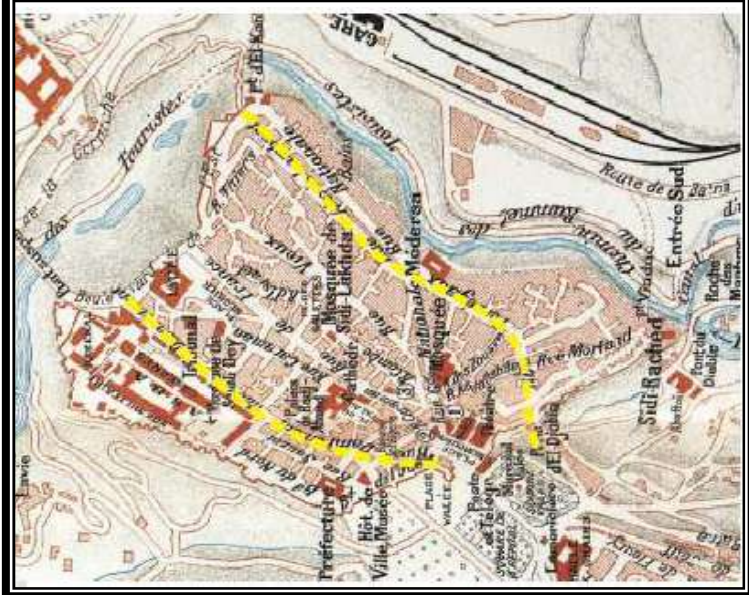
**Plan de Constantine et de ses environs. 1888**  
**Collection des Guides-Joanne, Paris, Hachette & Cie, 1888 - Imp. Lemerrier, Paris**



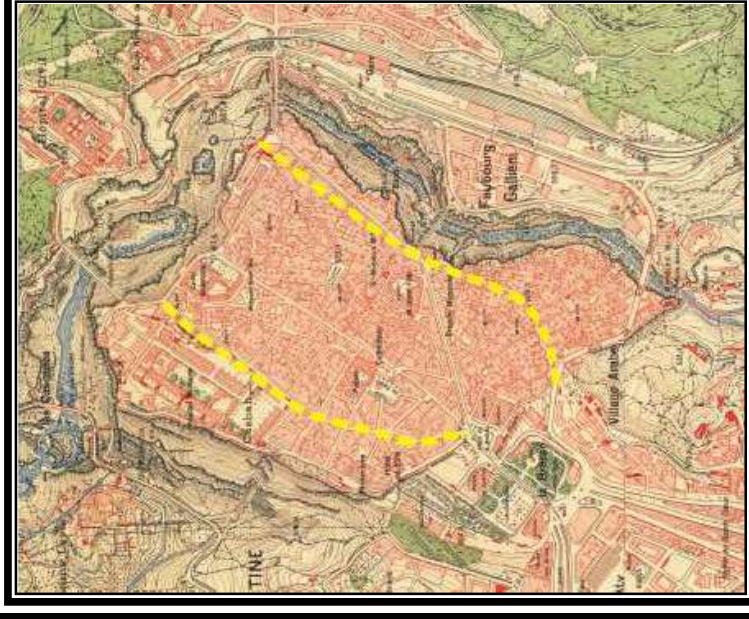
**Constantine le Génie Militaire, Direction de Constantine, Place de Constantine**



**Constantine. 1909**  
**G. Jacqueton, S. Gsell, A. Bernard, Algérie et Tunisie**  
**Paris, Hachette, 1909, Collection des Guides-Joanne**

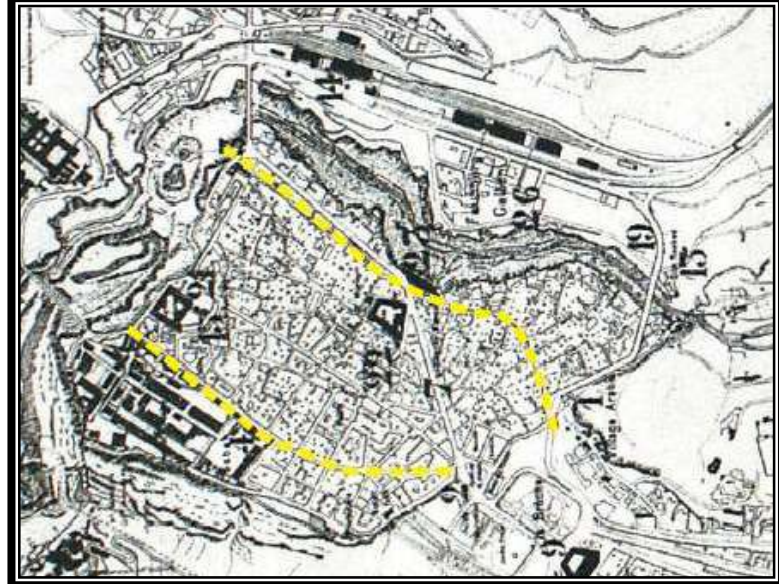


**Plan de Constantine. 1935**  
**Institut Géographique National, Paris**

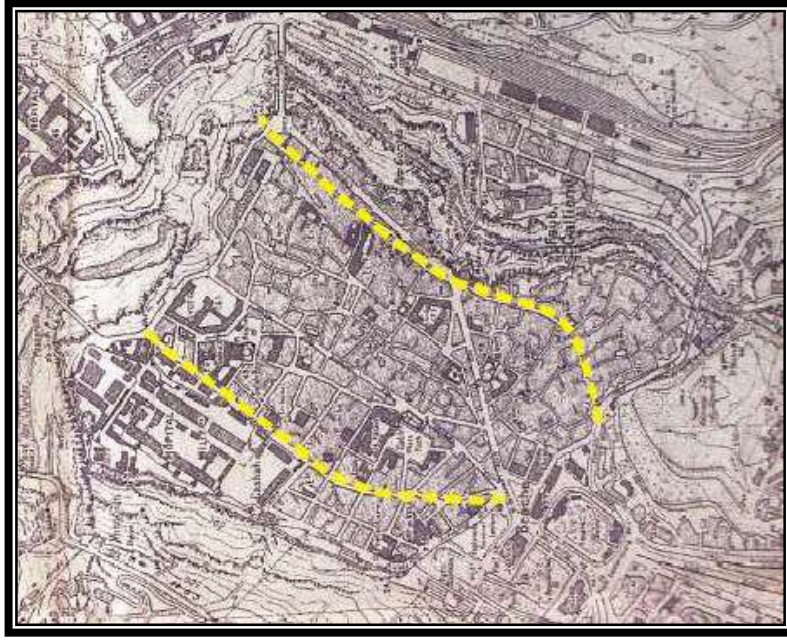




**Plan de la ville de  
Constantine en 1937**  
**J. Chivé, A. Berthier,**  
**L'évolution urbaine de  
Constantine 1837-1937**



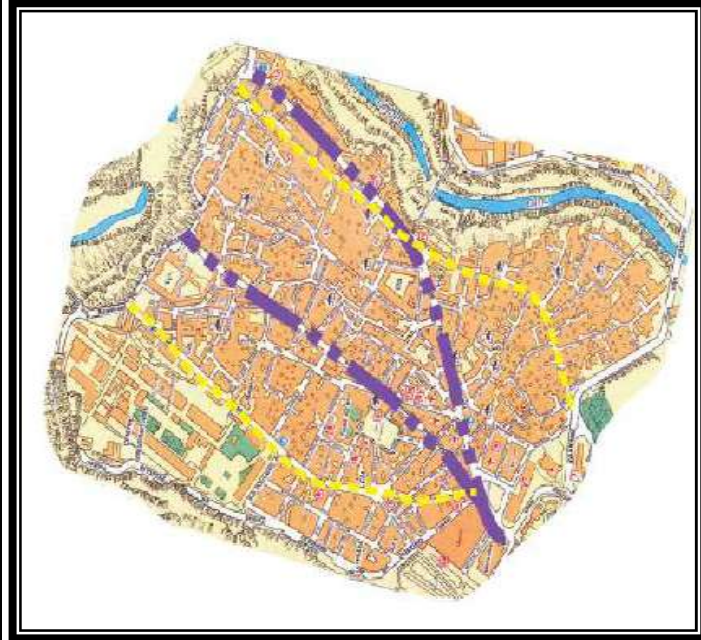
**Constantine – Plan  
Topographique. 1938**  
**Cabinet Danger,**  
**Géomètres-Experts,**  
**Paris**



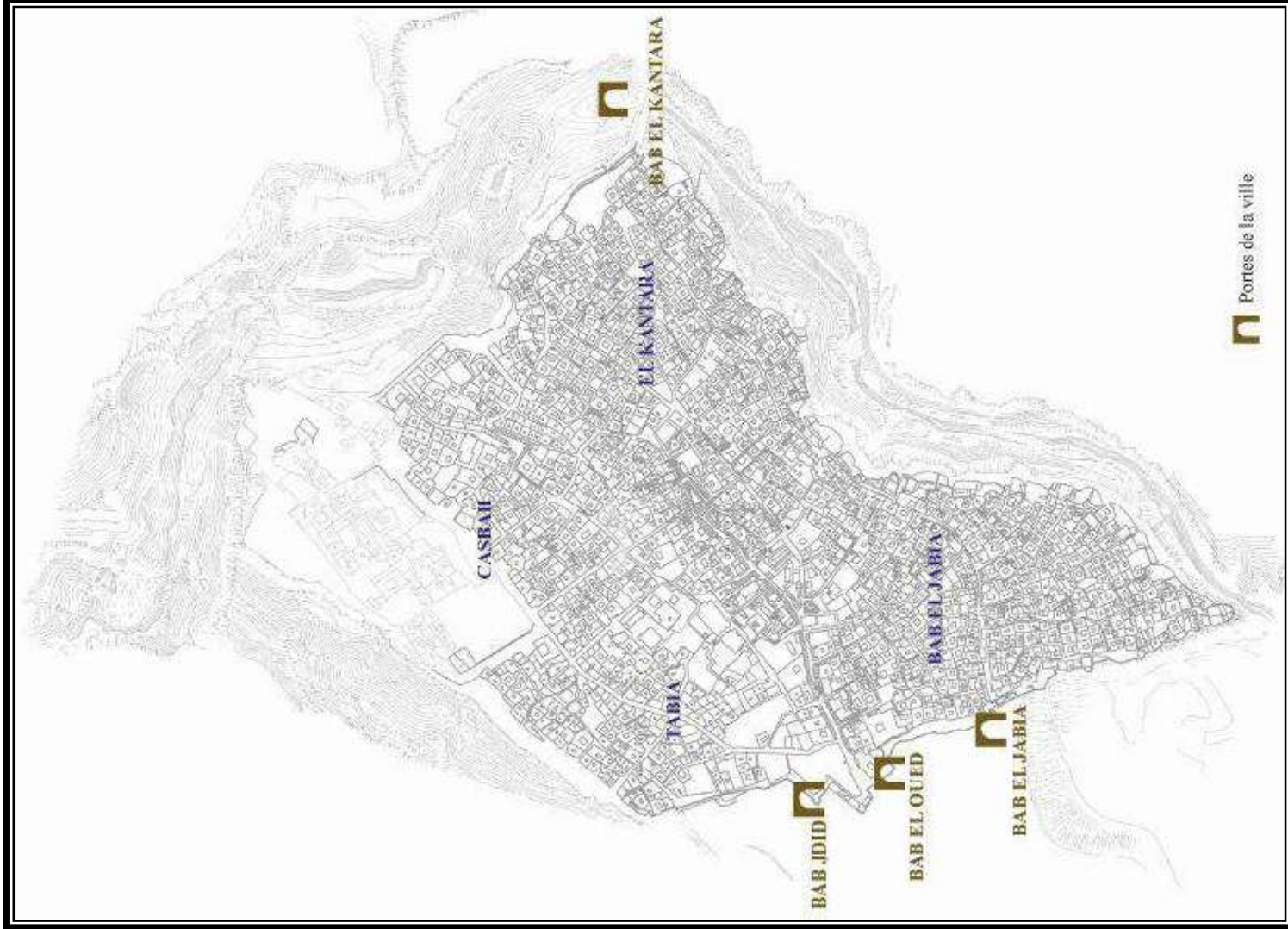
**Plan Constantine 1956**



**Constantine – Plan des  
Rues. 1992. Institut  
National de Cartographie  
d'Alger**  
**Sur cette carte récente on  
peut apprécier soit les  
anciens tracés soit les axes  
français**







Portes de la ville

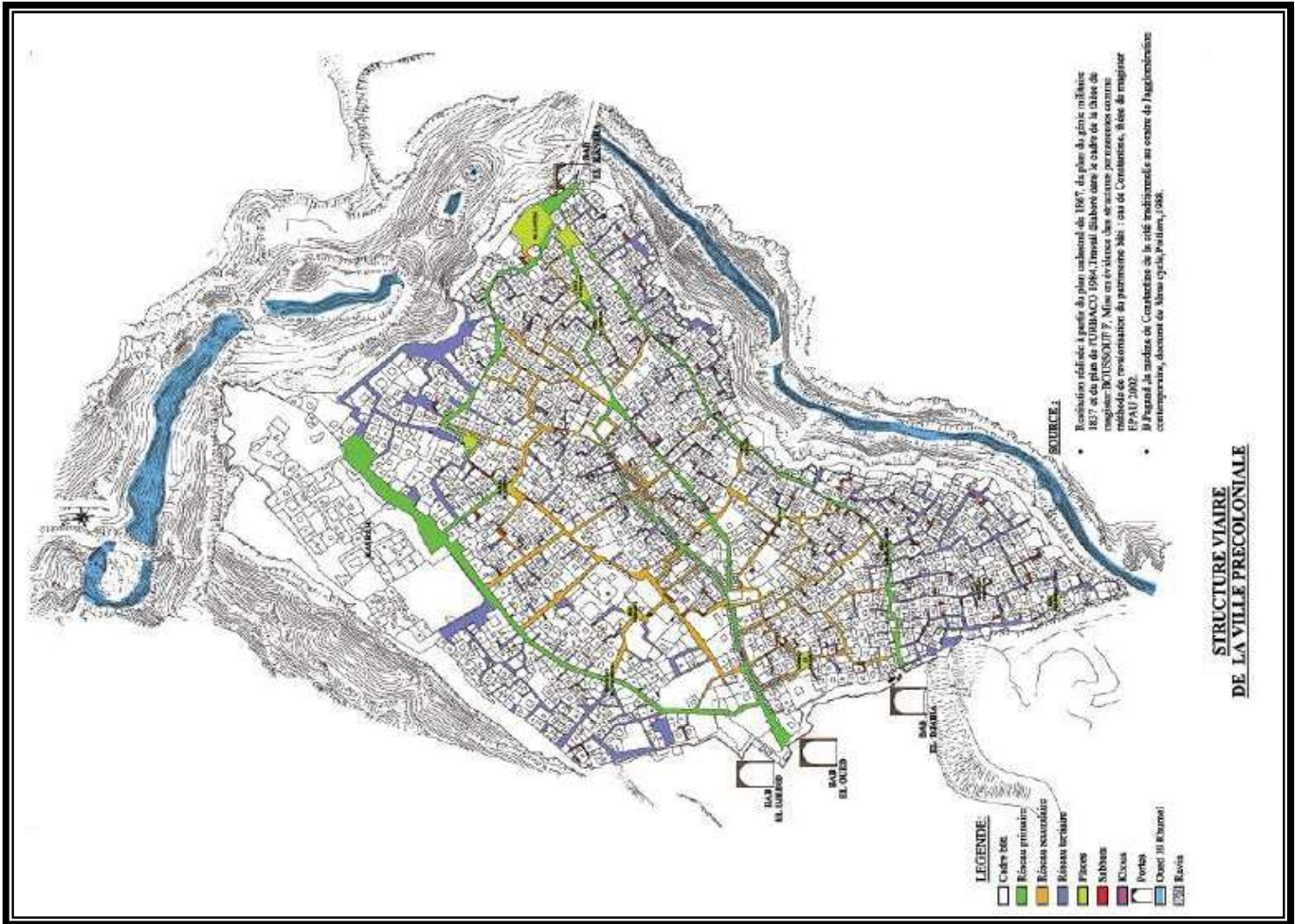
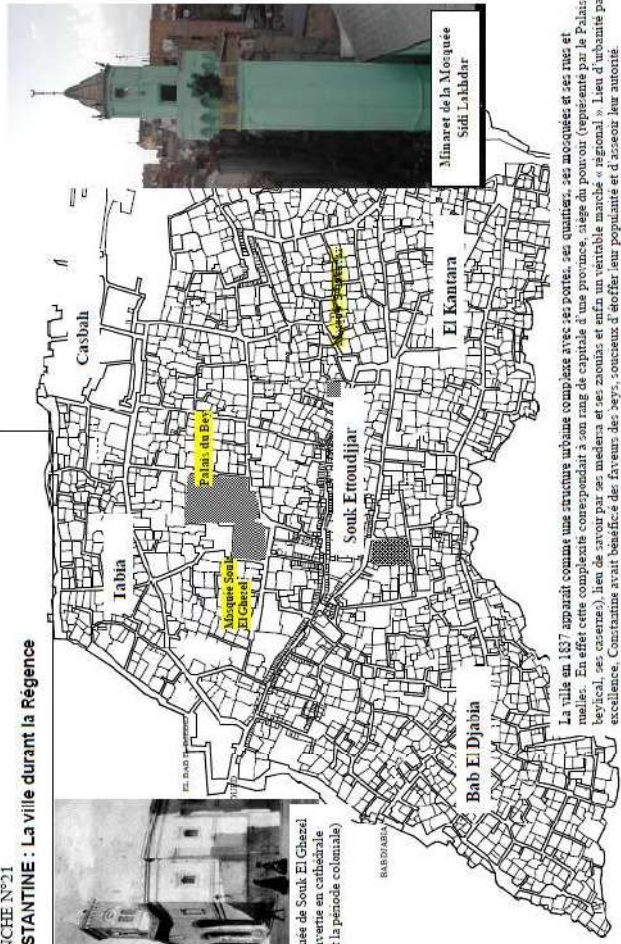




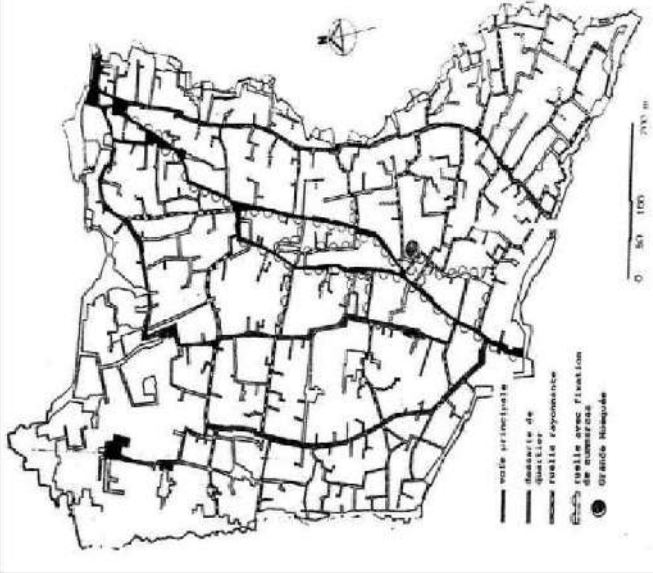
PLANCHE N°1  
CONSTANTINE : La ville durant la Régence



Mosquée de Souk El Ghazel (reconvertie en cathédrale durant la période coloniale)



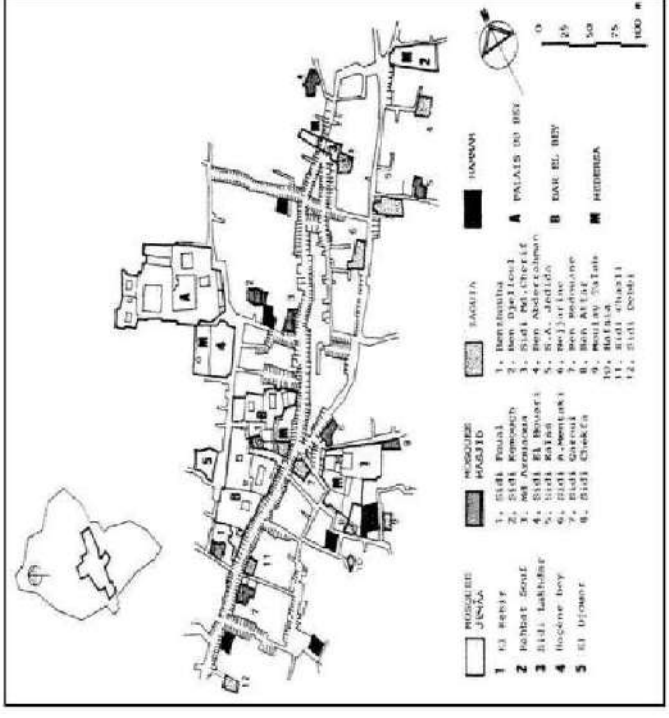
La ville en 1837 apparaît comme une structure urbaine compacte avec ses portes, ses quartiers, ses mosquées et ses rues et ruelles. En effet cette configuration correspondait à son rang de capitale d'une province, siège du pouvoir (représenté par le Palais beylical, ses casernes), lieu de savoir par ses medersas et ses zouanas et enfin un véritable marché « régional ». Lieu d'éclosion par excellence, Constantine avait bénéficié de l'attention de ses sultans, soucieux d'offrir leur population et à assurer leur autorité.



Carte 1.11. Le système des rues durant l'époque ottomane. Source : B. Pagand, 1989.

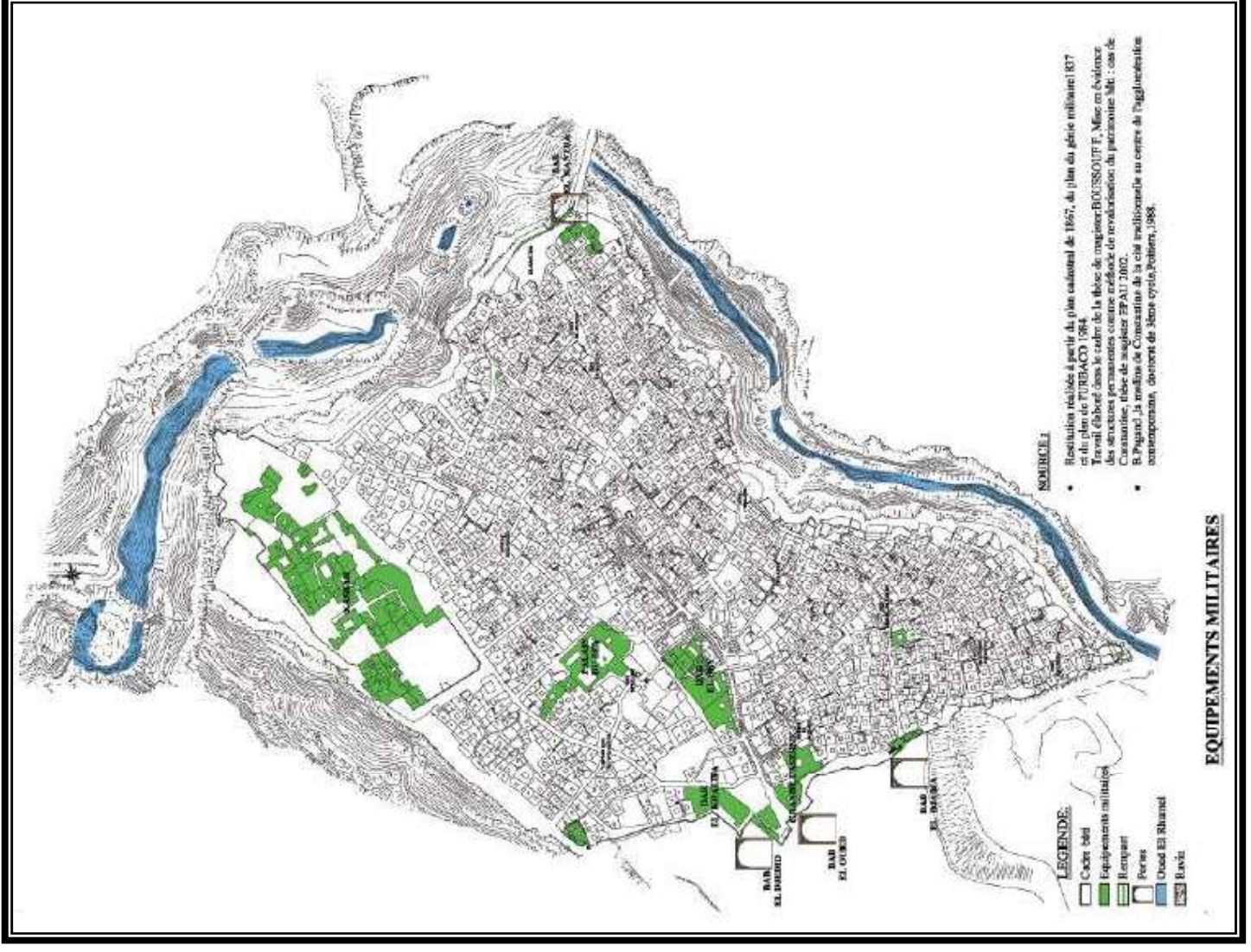
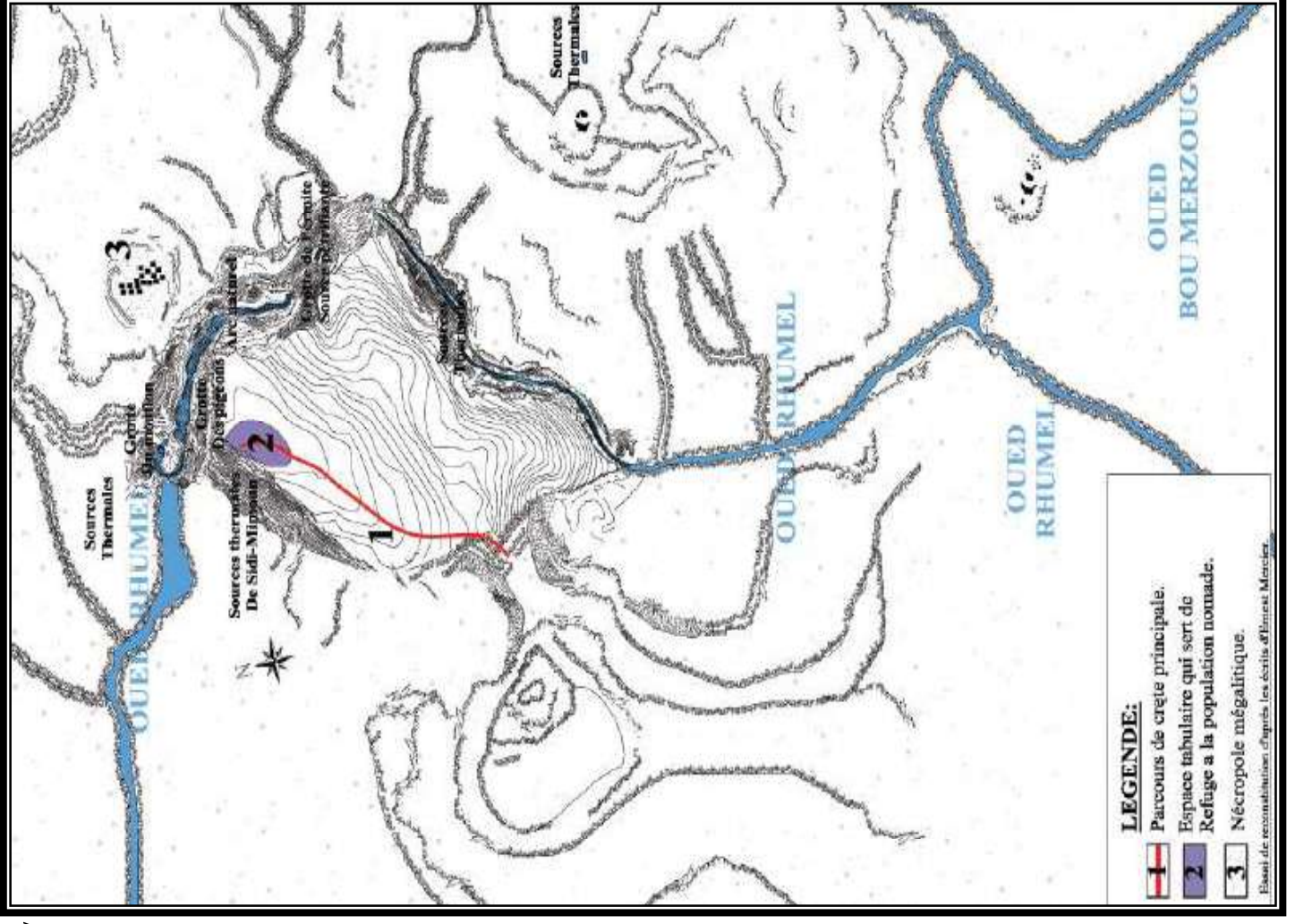


Carte 1.12. Les quartiers souks dans la médina de Constantine. Source : B. Pagand, 1989.

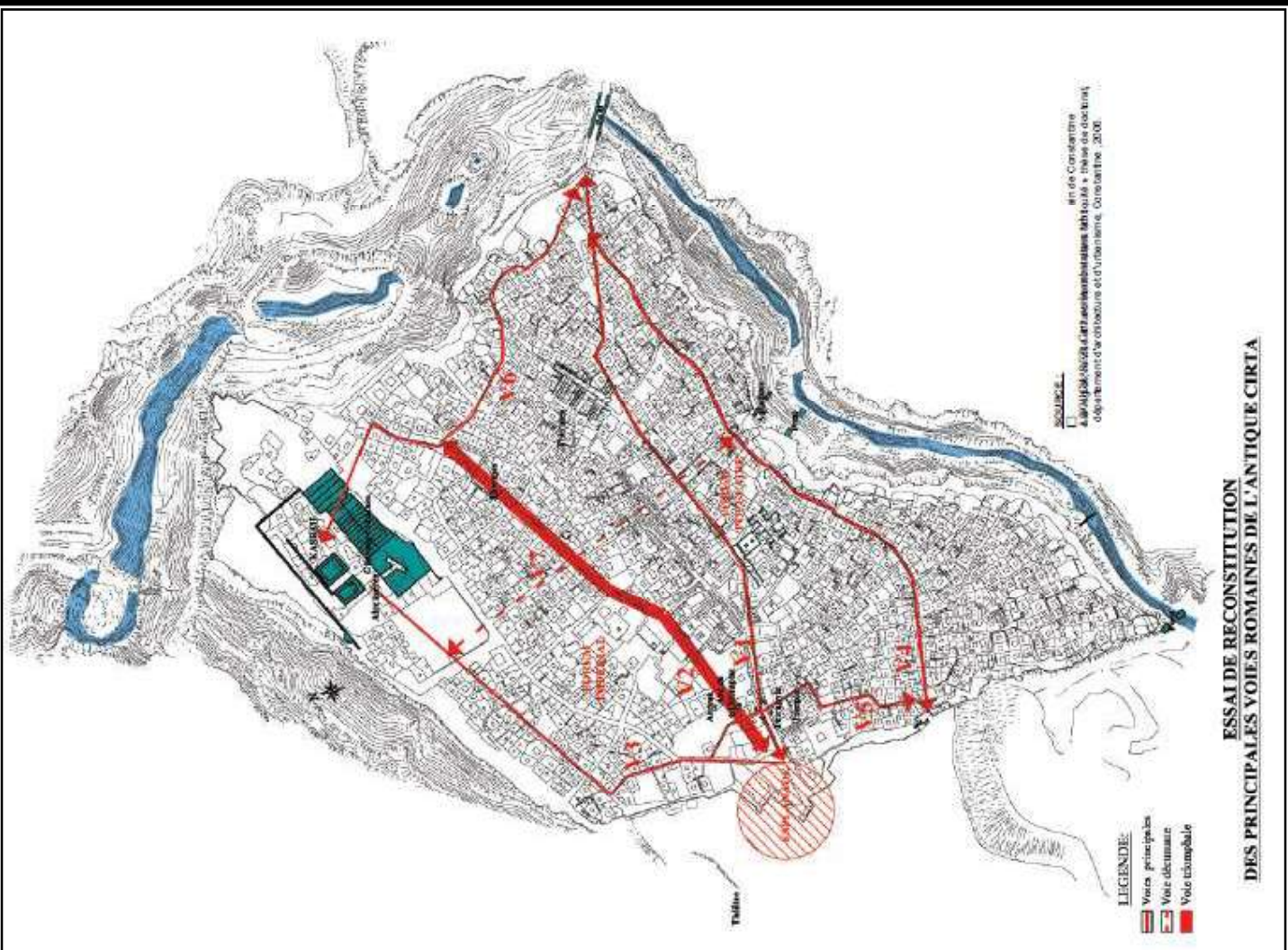
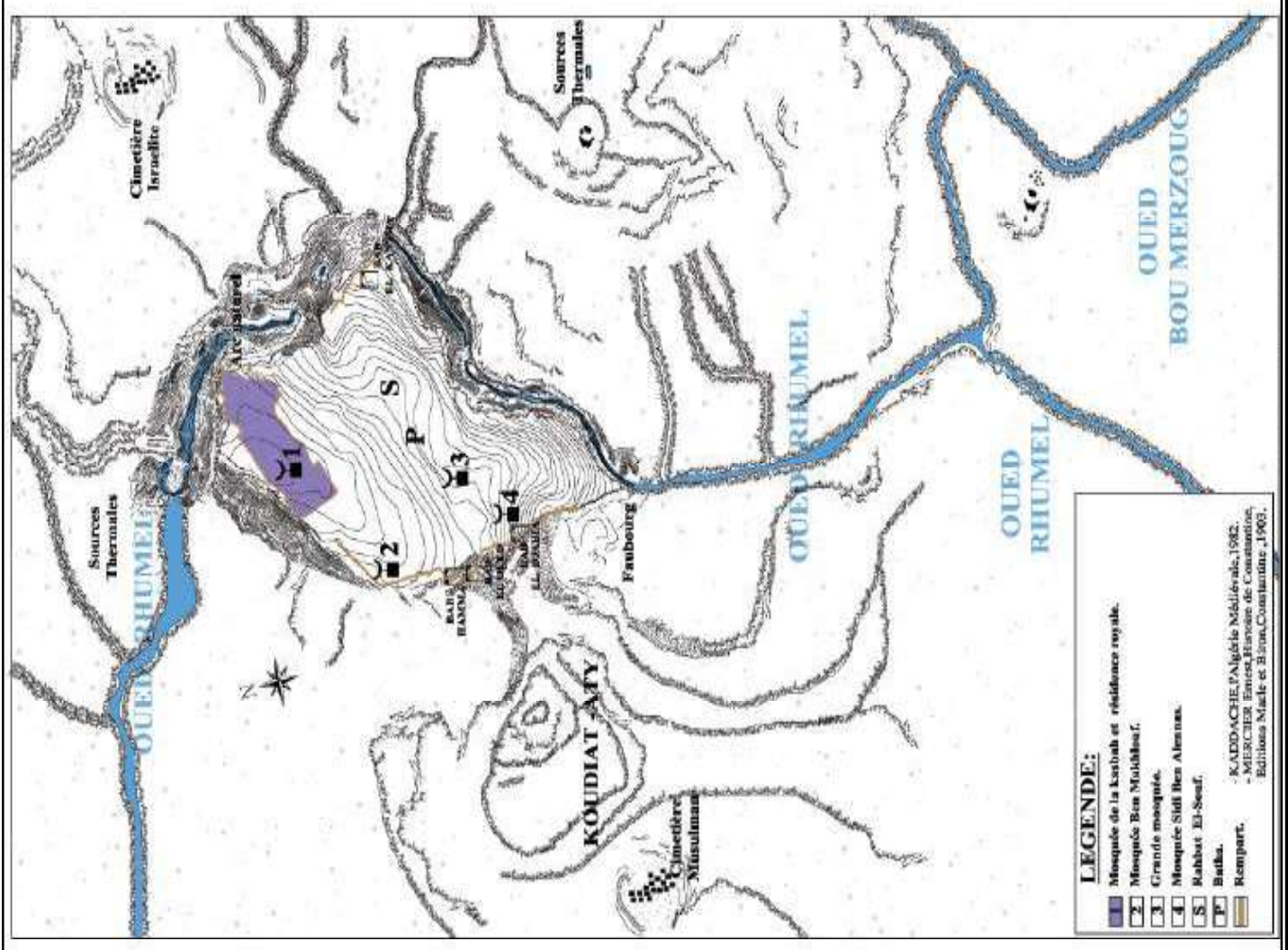


Carte 1.09. Le cœur de la cité précoloniale. Source : B. Pagand, 1989.

















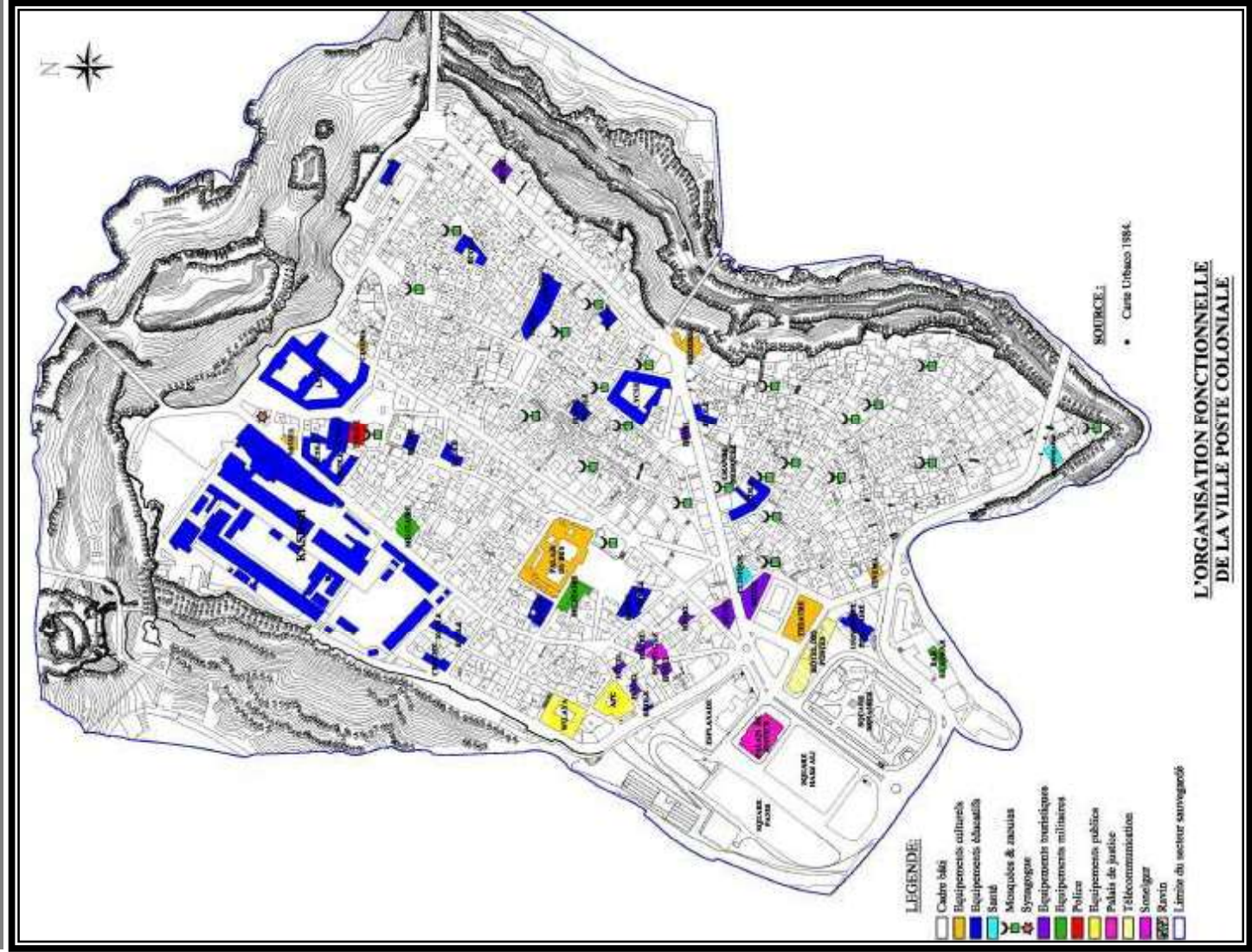
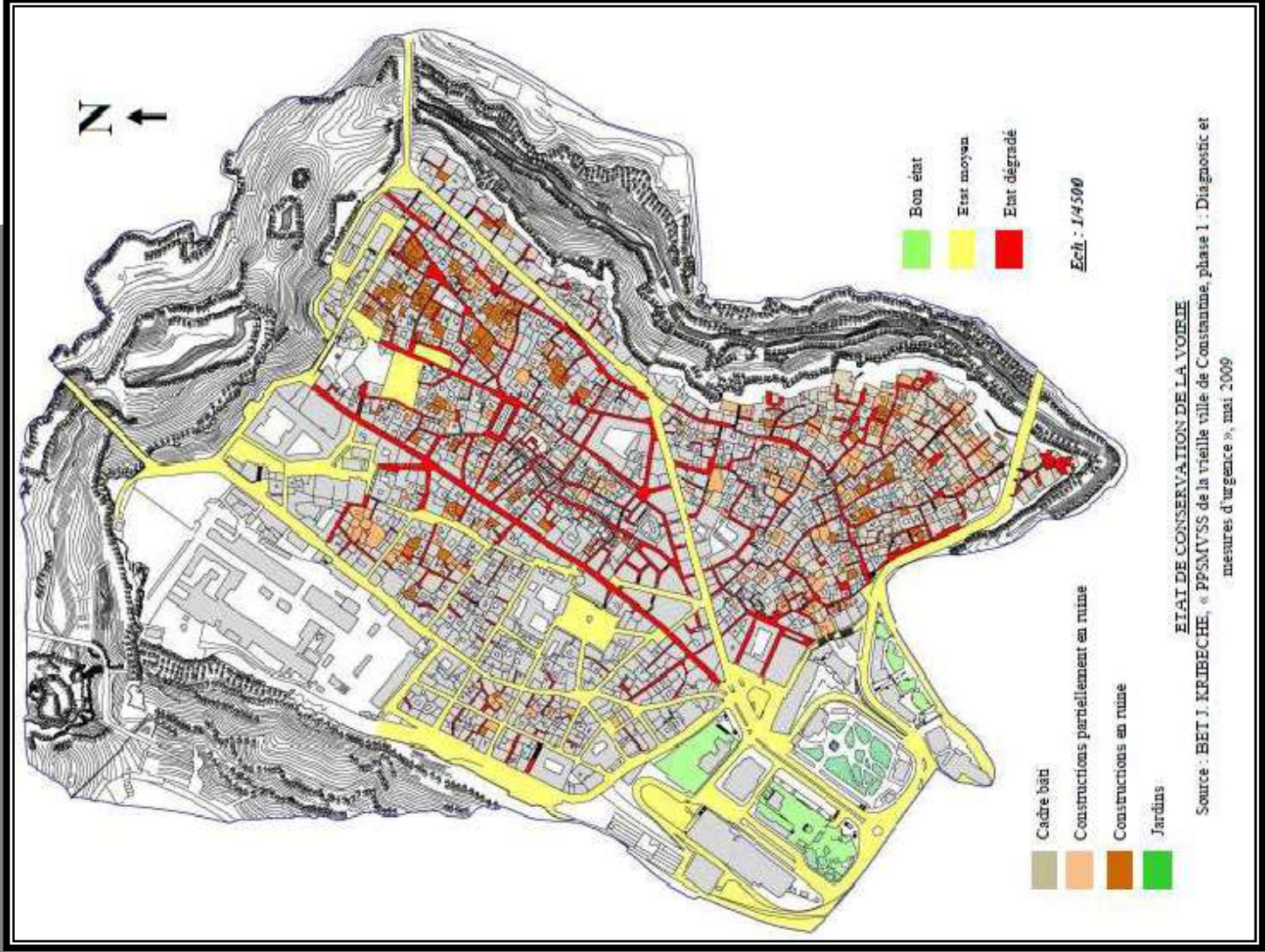




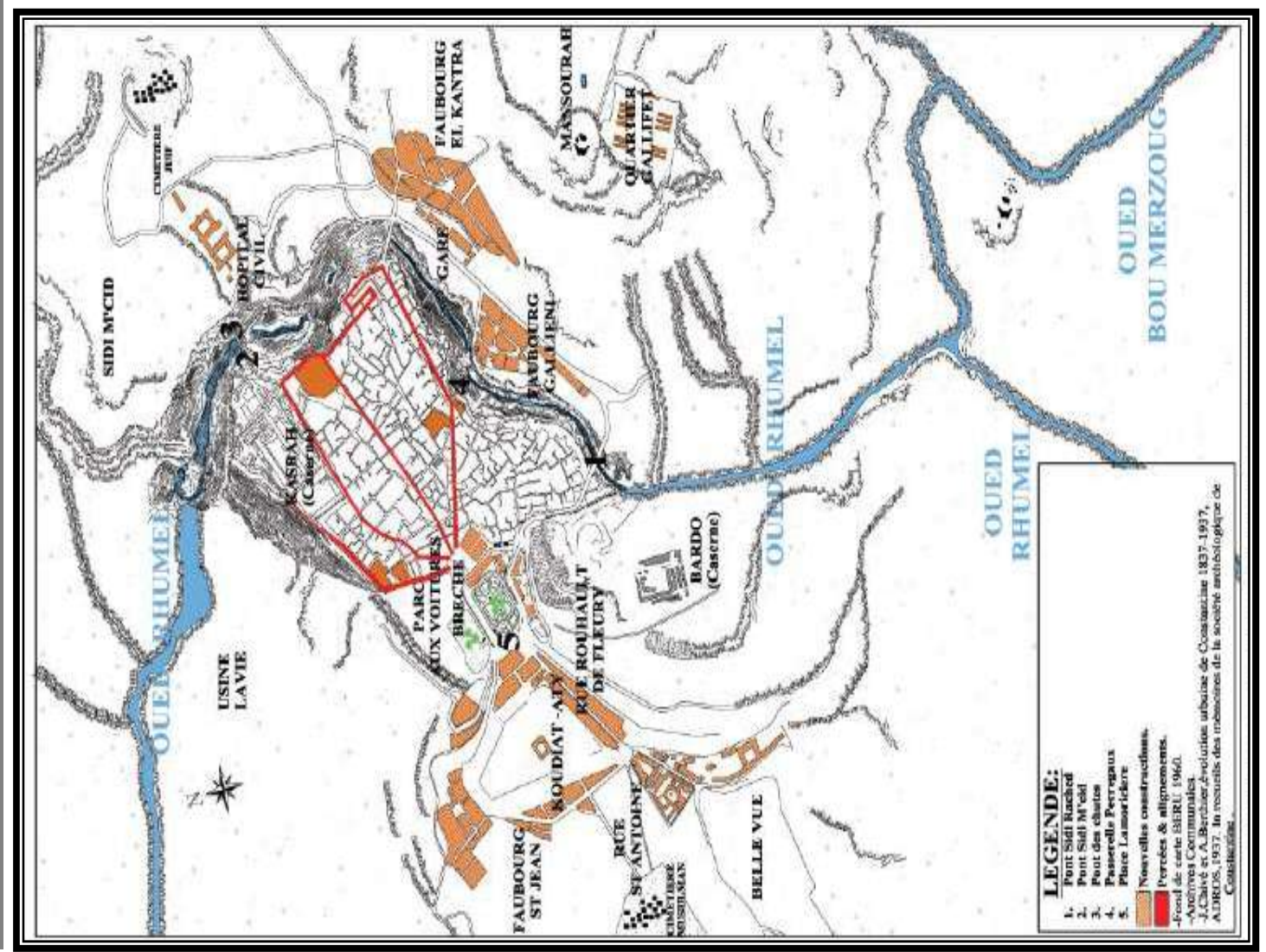
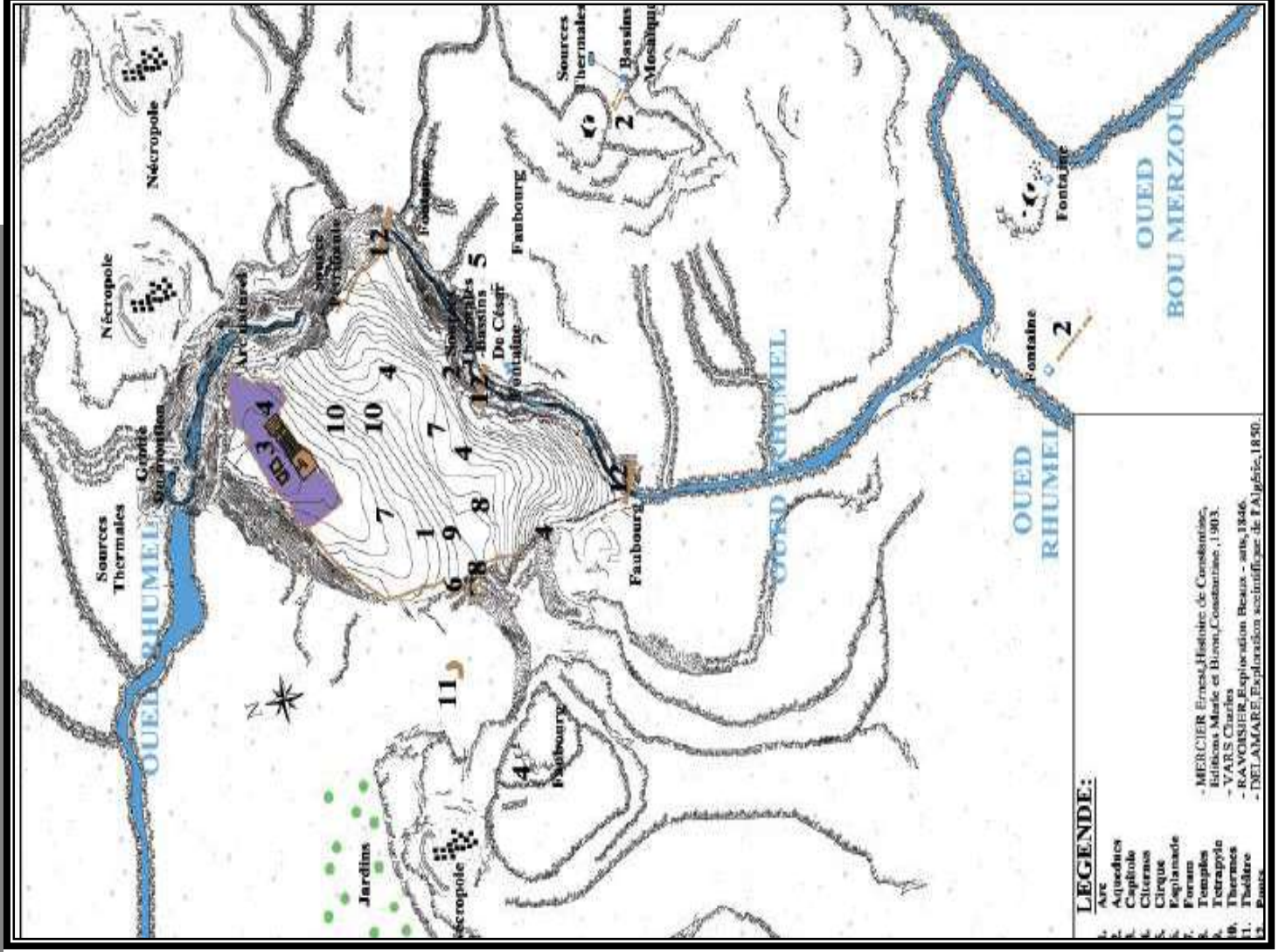






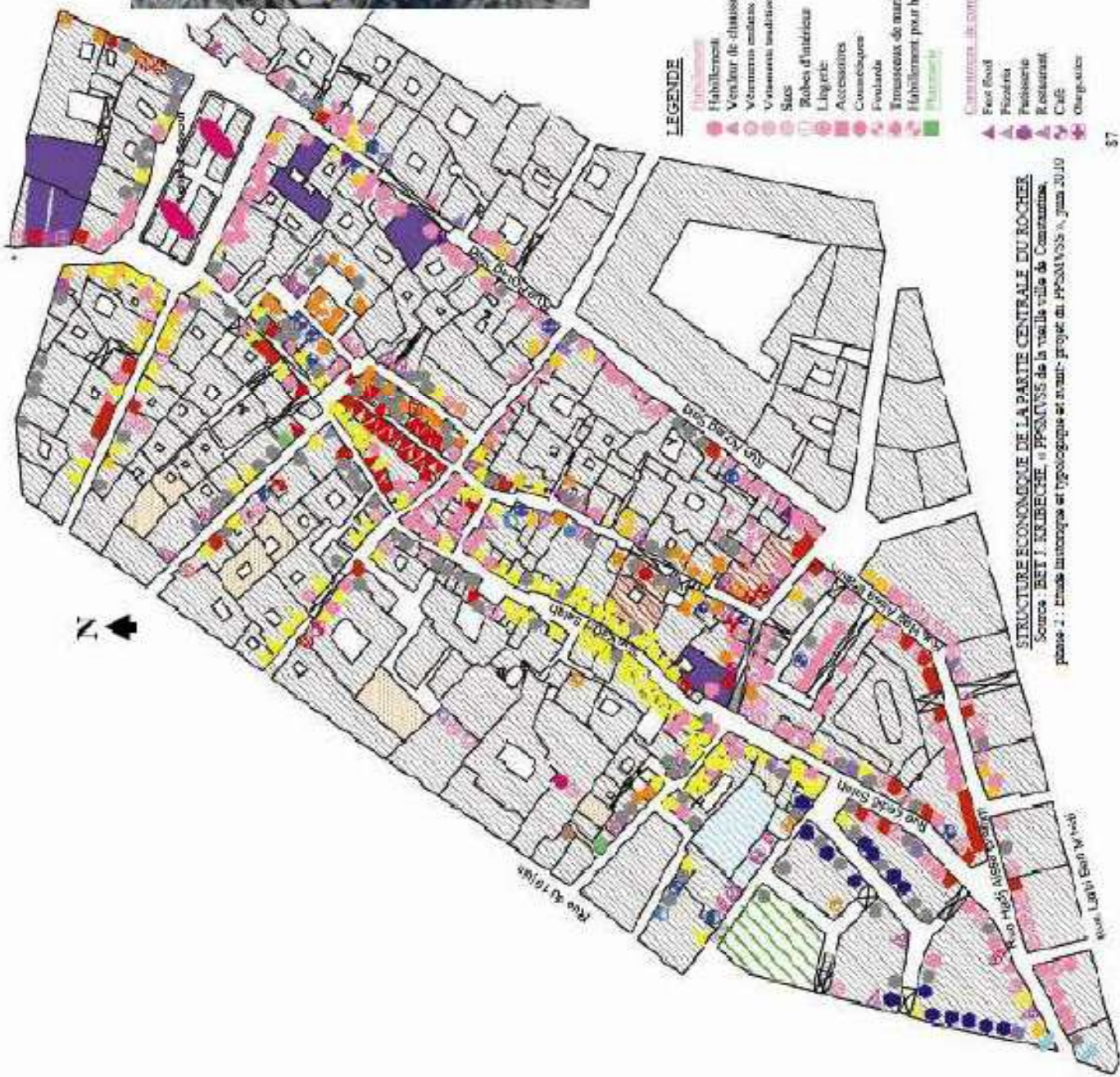












- LEGENDE**
- Textiles**
    - Habillement
    - Venteur de chaussures
    - Vêtements militaires
    - Vêtements traditionnels
    - Sacs
    - Robes d'intérieur
    - Lingerie
    - Accessoires
    - Construcques
    - Pointade
    - Emmascux de marées
    - Habillement pour homme
    - Plastrons
  - Construcques de construcques**
    - Fest food
    - Pizzeria
    - Pâtisserie
    - Restaurant
    - Café
    - Quapaces



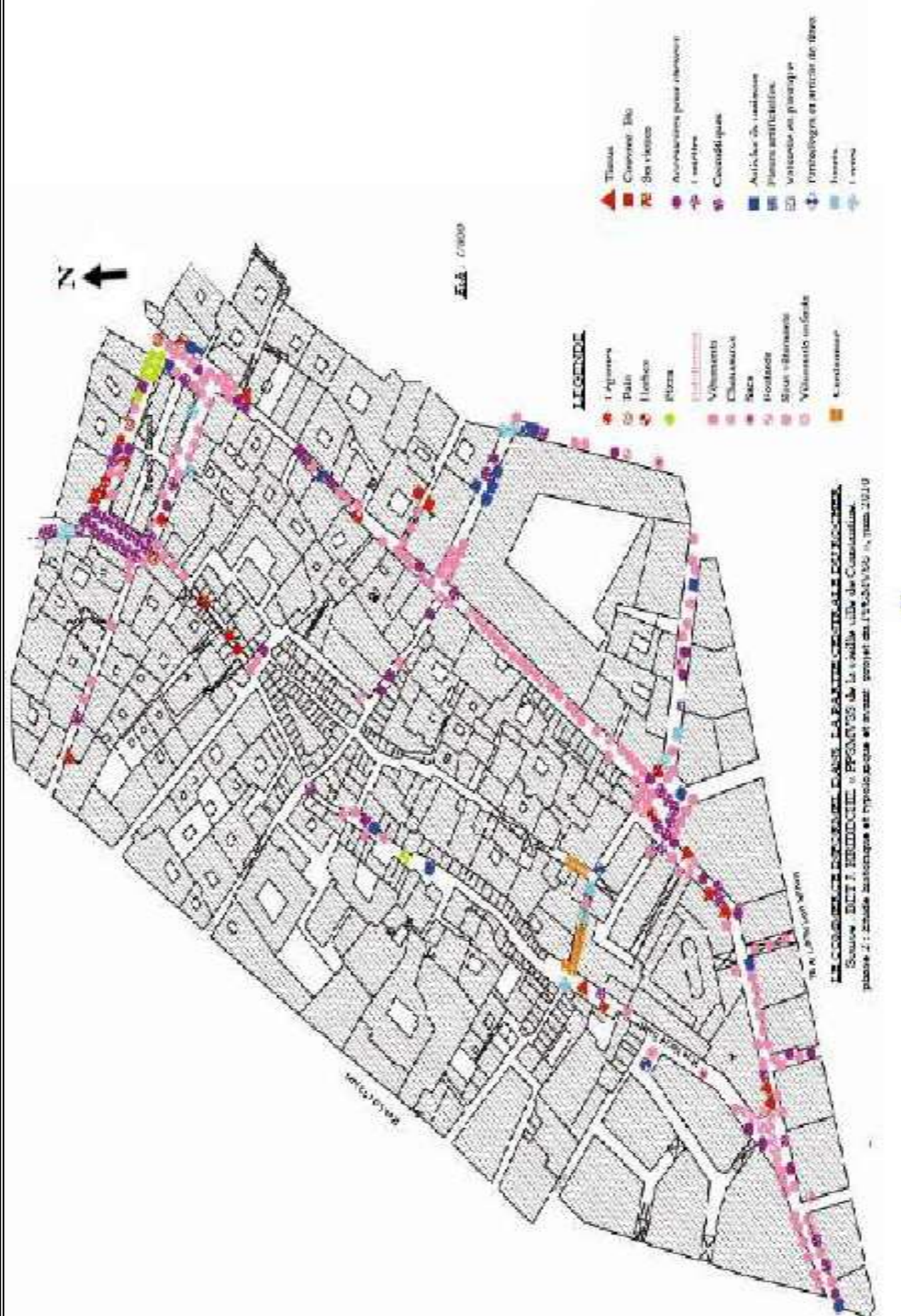
SITUATION DE LA PARTIE CENTRALE DANS LE ROCHE

- Thèses
- Brosches
- Trousse en gain
- Drapeau
- Miscelane
- Châtaignerie
- Diamanterie
- Assemblage
- Ridoux couverts lin
- Produits d'entretien
- Tapis
- Carreaux
- Assortiments
- Vente fromage
- Vinodile
- Vente laine
- Construcques de robes

E.A. 1/800

STRUCTURE ECONOMIQUE DE LA PARTIE CENTRALE DU ROCHE  
 Source : BET I. KUBBECHÉ et PPOANVS de la vieille ville de Construcques.  
 planche 2 : Erude iconographique et typologique et avant-projet au PPOANVS, juin 2010





**LEGENDE**

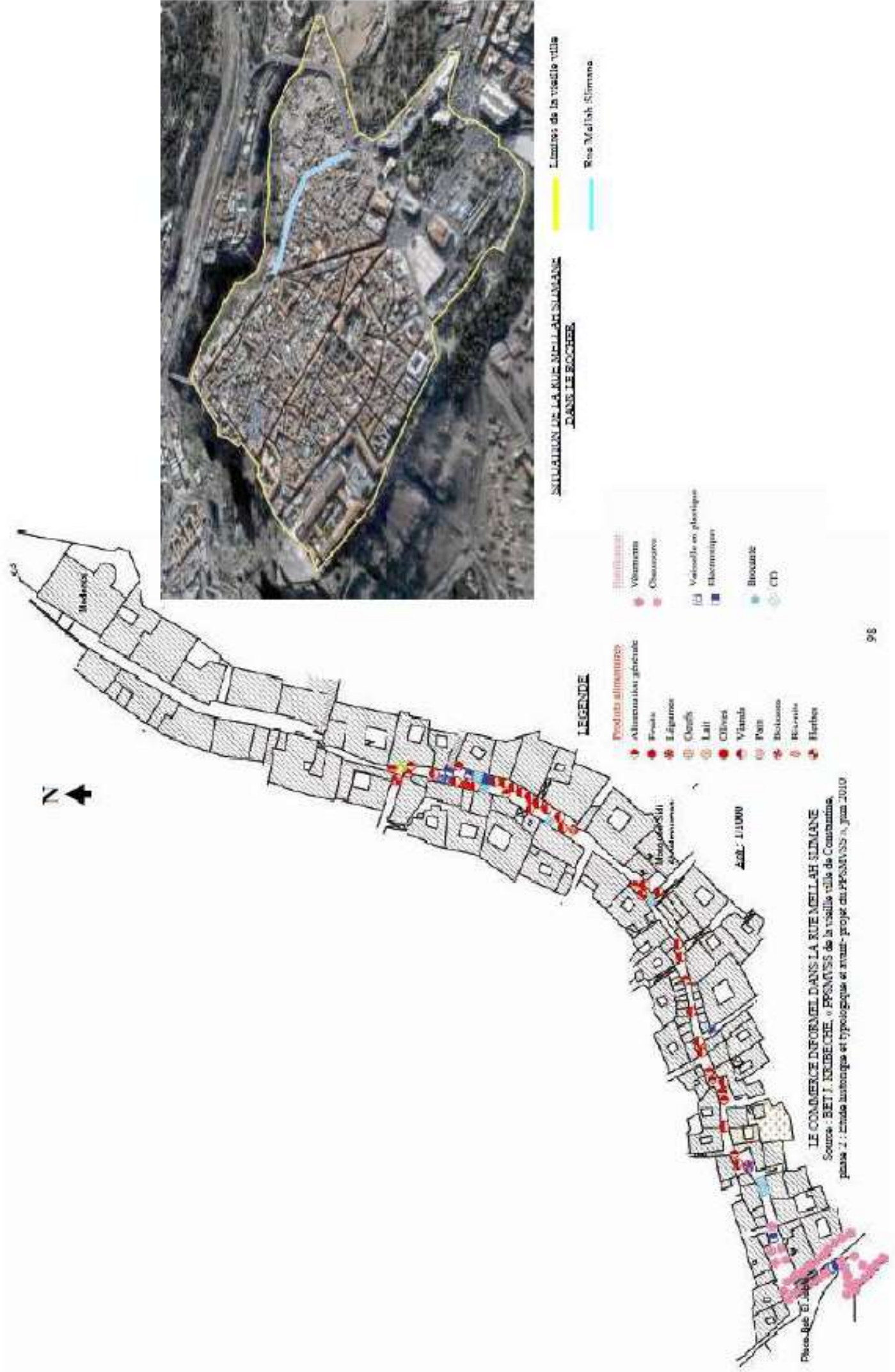
- ▲ Trias
- Cimetière Eto
- ⊞ Des vicus
- Annuaire pour l'annuaire
- ⊕ Vestibule
- ⊙ Courtilloques
- Aulic de l'annuaire
- ▨ Plans artificiels
- ⊞ Vases en planisphère
- ⊕ Fortifications et autres de l'ère
- Jours
- ⊕ Jours

- J'ignores
- ⊙ Pain
- ⊕ Lethes
- Ploca
- ▨ Vêtements
- ⊙ Chausures
- Sacs
- ⊕ Houtade
- ⊙ Spas v'barans
- ⊕ Vêtements un'gale
- Cendrier

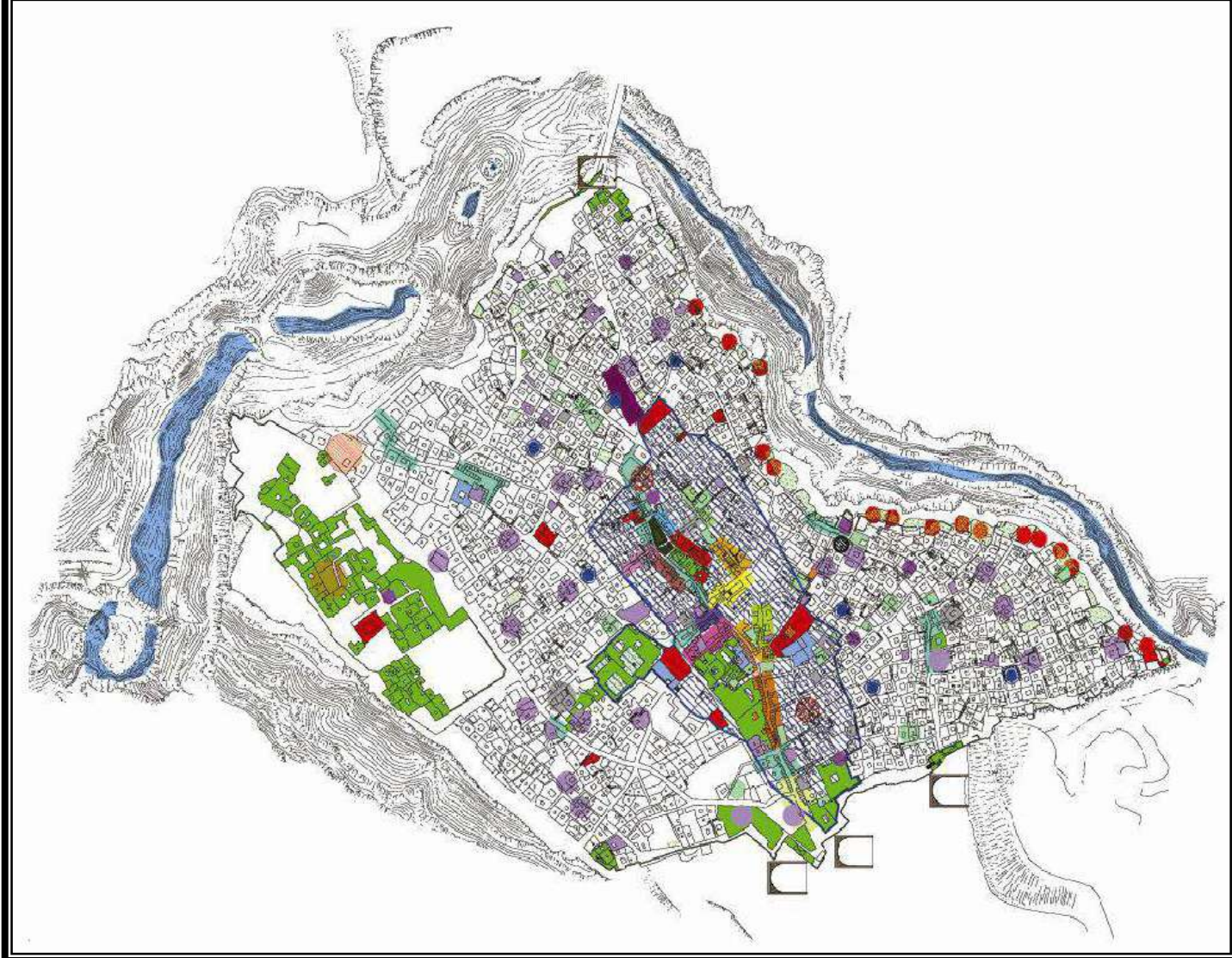
LE COMPLEXE ARCHITECTURAL DANS LA PARTIE CENTRALE DE CONSTANTINOPLE  
 Source : DUTY HEDDICHIE, « PRONÉTÉS de la vieille ville de Constantinople »  
 planche 2 : étude morphologique et typologique et avant-projet de l'UNESCO n° 1, juin 1970

Dr. N. L. ...









	Le coeur de la cité		El bradaine
	Cadre bâti		Neddjarine
	Equipements militaires		Rekkakine
	Rempart		Ech cherablaine
	Hammams		Sar'a
	Jardins		El khedarrine
	Jemaa		Eldjezarine
	Masdjid		El haddadine
	Zaouia		El guessaine
	Medersa		El kherracheffine
	Foundouk		El khazzazine
	Emplacement potentiel de Foundouk		El halwadja
	Emplacement potentiel de Hammam		Ed debarbine
	Emplacement potentiel de Jemaa		Tanneries
	Emplacement potentiel de Masdjid		Cuirs
	Emplacement potentiel de Zaouia		Tisserands
	Souks		Fours
	El attarine		Moulins
	El serradjine		Portes
	Es sebbarine		Oued El Rhumel
	Ras el kherrazine		Ravin
	El r'erablaine		



# Siège de Constantine Du 1<sup>er</sup> au 13 octobre 1837

- ① Bab-el-Cantara (porte)
- ② Bab-el-Djabou (porte)
- ③ Bab-el-Oued (porte condamnée)
- ④ Bab-el-Djedid (porte)
- ⑤ Grande Caserne
- ⑥ Maison du Khalif
- ⑦ Ancien palais du Bey
- ⑧ Palais actuel du Bey
- ⑨ Caroubah
- ⑩ Batterie de la Casbah

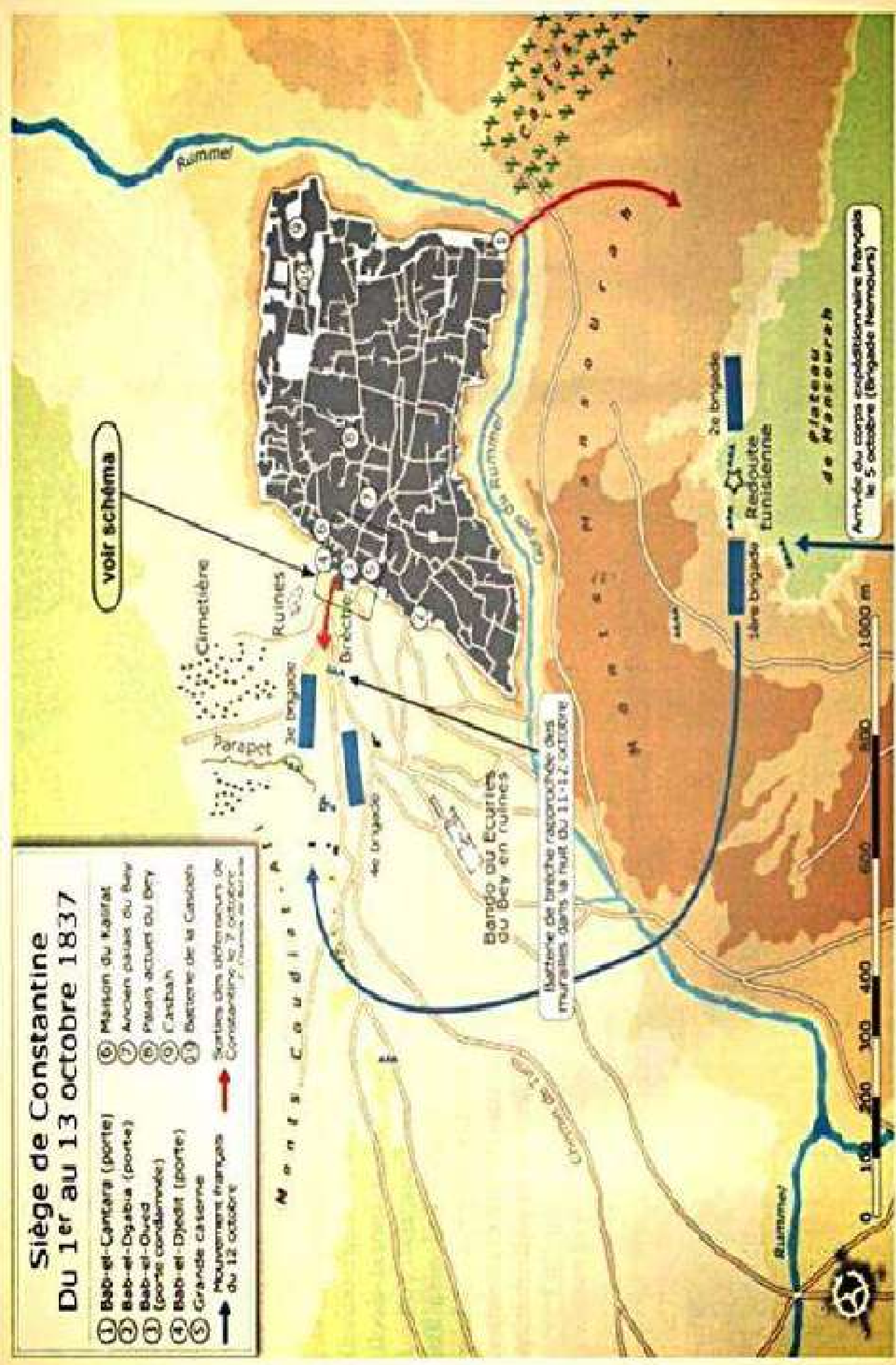
Mouvements français du 12 octobre



Sorties des défenseurs de Constantine le 7 octobre

(P. Fournier de Bellevue)

voir schéma



Batterie de brèche rapprochée des murailles dans la nuit du 11-12 octobre

Arrivée du corps expéditionnaire français le 5 octobre (Brigade Normande)

Platoon de Mouskourah

2<sup>e</sup> brigade

1<sup>ère</sup> brigade tunisienne

Banque ou Ecuries du Bey en ruines

4<sup>e</sup> brigade

3<sup>e</sup> brigade

Parapet

Cimetière

Ruines

Brèche

1<sup>ère</sup> brigade

2<sup>e</sup> brigade

3<sup>e</sup> brigade

4<sup>e</sup> brigade

5<sup>e</sup> brigade

6<sup>e</sup> brigade

7<sup>e</sup> brigade

8<sup>e</sup> brigade

9<sup>e</sup> brigade

10<sup>e</sup> brigade

11<sup>e</sup> brigade

12<sup>e</sup> brigade

13<sup>e</sup> brigade

14<sup>e</sup> brigade

15<sup>e</sup> brigade

16<sup>e</sup> brigade

17<sup>e</sup> brigade

18<sup>e</sup> brigade

19<sup>e</sup> brigade

20<sup>e</sup> brigade

21<sup>e</sup> brigade

22<sup>e</sup> brigade

23<sup>e</sup> brigade

24<sup>e</sup> brigade

25<sup>e</sup> brigade

26<sup>e</sup> brigade

27<sup>e</sup> brigade

28<sup>e</sup> brigade

29<sup>e</sup> brigade

30<sup>e</sup> brigade

31<sup>e</sup> brigade

32<sup>e</sup> brigade

33<sup>e</sup> brigade

34<sup>e</sup> brigade

35<sup>e</sup> brigade

36<sup>e</sup> brigade

37<sup>e</sup> brigade

38<sup>e</sup> brigade

39<sup>e</sup> brigade

40<sup>e</sup> brigade

41<sup>e</sup> brigade

42<sup>e</sup> brigade

43<sup>e</sup> brigade

44<sup>e</sup> brigade

45<sup>e</sup> brigade

46<sup>e</sup> brigade

47<sup>e</sup> brigade

48<sup>e</sup> brigade

49<sup>e</sup> brigade

50<sup>e</sup> brigade

## Table des illustrations

N°	TITRE	PAGE
<b>LISTE DES FIGURES</b>		
Fig.1.	Les étapes de la patrimonialisation	44
Fig.2.	La ville mésopotamienne a une pureté géométrique	58
Fig.3.	Principe d'organisation de la ville romaine	62
Fig.4.	Forum par rapport aux édifices	62
Fig.5.	Localisation des places dans la ville au moyen âge	63
Fig.6.	Piazza Ducale à Vigevano, Italie	65
Fig.7.	Place de Steccata, Parme, Italie	65
Fig.8.	Vue à partir du nord de la Place Del Popolo, Rome	66
Fig.9.	Place Del Popolo, Rome	66
Fig.10.	La place du Général de Gaulle et l'arc de Triomphe à Paris	67
Fig.11.	Schéma de l'urbanisme de dalle. Source	68
Fig.12.	Schéma des différentes échelles d'analyse	71
Fig.13.	La place, centre du quartier, la place, excentrée par rapport au quartier, la place, interface entre deux quartiers	73
Fig.14.	Plan piazza del Campo à Sienne	74
Fig.15.	Place Vendôme à Paris	74
Fig.16.	Place de la Bourse à Bordeaux	75
Fig.17.	Place Stanislas à Nancy	75
Fig.18.	Place des Terreaux à Lyon	75
Fig.19.	Place Wilson à Nice	75
Fig.20.	Place de la Nation à Nice	76
Fig.21.	Place Cordosio à Milan	76
Fig.22.	Place d'interface entre un parcellaire menu de centre-ville ancien et un parcellaire plus aéré développée au cours du XIX. (Cas illustrant l'exemple de la place de la Brèche à Constantine)	76
Fig.23.	Orientation de la place	82
Fig.24.	Fermeture de la place du Marché Neuf, Vienne	83
Fig.25.	Carte de la répartition des personnes en mouvement et à l'arrêt sur une place	86
Fig.26.	Le schéma de perception de l'espace selon A. Bailly	89
Fig.27.	L'influence de la configuration rue-place sur la perception de la place d'après Bertrand et Listowski	94
Fig.28.	analyse de l'espace urbain par la technique de séquences visuelles montées à l'aide de la photographie	96
Fig.29.	Damas d'après Braun	106
Fig.30.	Organisation schématique de la cité traditionnelle	110
Fig.31.	Dualité morphologique Médina, nouvelle ville cas de Tunis. D'après C. Brown	112
Fig.32.	Formes de développements des cités (de gauche à droite : concentrique, linéaire, en étoile)	117
Fig.33.	Types de développements des cités	117
Fig.34.	Place du marché vieux Alger 1852	118
Fig.35.	Hiérarchisation des espaces publics dans les tissus anciens	119
Fig.36.	schéma général de l'organisation urbaine, exemple	122
Fig.37.	La trame urbaine du tissu de Rabat	125
Fig.38.	Espaces publics de la médina de Meknès	126
Fig.39.	L'espace public de la ville du M'Zab de Ghardaïa en Algérie	127
Fig.40.	La place Djamaa el-Fna à Marrakech	130
Fig.41.	la place des Martyres à Alger pendant les fouilles	133
Fig.42.	Carte de situation de la vieille ville de Constantine	143
Fig.43.	Reconstitution de la cité romaine	147
Fig.44.	Découpage du secteur sauvegardé en zones homogènes d'après le PPSMVSS	154
Fig.45.	Le site du Rocher de Constantine	156
Fig.46.	Restitution de la ville à l'époque romaine de la fin du 3 <sup>e</sup> siècle. Par M. Elie Juge	157
Fig.47.	Croisement des axes de la ville Romaine au niveau du forum, Actuel site de la place du Bey. Essai de restitution	157

Fig.48.	Vestiges romains	158
Fig.49.	Localisation de la rue MELLAH SLIMANE	172
Fig. 50.	La rue mellah Slimane (ex Perrégaux)	173
Fig.51.	Souk El Acer au seuil de la mosquée El Kettani	174
Fig.52.	Place Négrier	174
Fig.53.	L'activité commerciale à Souk El Acer.	175
Fig.54.	Commerce informel à Souk al 'Acer	175
Fig.55.	La place des galettes à l'époque coloniale	176
Fig.56.	Etales commerce informel à Rahbat Essouf	177
Fig.57.	Désignation de la place des chameaux 1837	177
Fig.58.	La place du Caravansérail	178
Fig.59.	La place du Caravansérail	178
Fig.60.	L'espace de la Brèche pendant l'assaut	179
Fig.61.	Place Valée abritant le petit marché (période coloniale)	179
Fig.62.	Place de la Brèche avec le bâtiment du magasin à orges démolé plus tard	180
Fig.63.	Place du 1 <sup>er</sup> Novembre (ex-Nemours) et les différents changements avant l'indépendance	180
Fig.64.	Vue du ciel sur l'esplanade de la Brèche	181
Fig.65.	Place du 1 <sup>er</sup> Novembre actuelle	181
Fig.66.	Place des Martyres (ex-Lamoricière)	182
Fig.67.	Place des Martyres, regroupement des supporters de l'équipe nationale de football	182
Fig.68.	Place des Martyres (ex-Lamoricière)	182
Fig.69.	Kiosque de la place du palais	183
Fig.70.	Fontaine Ain Sidi Djeliss	184
Fig.71.	Place Sidi Djeliss	184
Fig.72.	Place Molière	185
Fig.73.	Place Café Nedjma ex place molière	185
Fig.74.	Sabbat rue Daara Kadour ex rue Kleber	185
Fig.75.	Fontaine Kouchat Ezziat	185
Fig.76.	Place Khemisti	186
Fig.77.	Place El Ajabi ex place de Jabia	186
Fig.78.	Place Jabia de la rue d'échelle	186
Fig.79.	Place Téléphérique ex place Echarra	186
Fig.80.	Bain Maure El Batha	187
Fig.81.	ex place J Le Favre, R'Sif	187
Fig.82.	Espace ouvert au pied des ponts, suite à une débouche des différentes axes de la ville	188
Fig.83.	Boulevard Ben Boulaid (ex Lamoricière)	188
Fig.84.	Rue Larbi Ben M'hidi (ex rue nationale)-Triq Jedida-	189
Fig.87.	La rue Caraman	190
Fig.88.	Rue du 19 mai 1956	190
Fig.89.	La rue commerçante « R'SIF » pénétrant la ruelle sur l'emplacement de la mosquée Sidi Mimoun	191
Fig.90.	Vue sur le boulevard de l'Abime	191
Fig.91.	Vue sur le pont Sidi M'Cid à partir du boulevard de l'Abime	191
Fig.92.	« Le petit Carré » terrasse urbaine située à la fin du boulevard de l'Abime	192
Fig.93.	La célébration du centenaire du pont de Sidi M'cid en 2012	192
Fig.94.	Le petit Carré, un Ftour collectif entre les amis des réseaux sociaux et des touristes Coréens	192
Fig.95.	Le square de la République	193
Fig.96.	Vue sur le square Benacer pendant le printemps Constantinois	193
Fig.97.	Vue du ciel sur la place SI HAOUES	195
Fig.98.	Essai de restitution du tracé des forums romains dans le tissu antique, montrant son emplacement par rapport à l'actuel site de la place du palais	197
Fig.99.	La structure viaire de la période ottomane	197
Fig.100.	Constantine médiévale avec comme cœur de la cité Souk Etedjar	198
Fig.101.	L'intervention sur le tissu précolonial et la création des grandes artères et la place	201

	du Palais	
Fig.102.	Vue sur le palais du Bey (un drapeau français surplombe sa façade principale)	201
Fig.103.	La médina de Constantine en1837-axe principal de la médina-la place du palais	202
Fig.104.	Les quartiers de la médina avec l'intervention coloniale	202
Fig.105.	Constantine coloniale du 19 <sup>e</sup> siècle en extension extra muros (la ville duale, deux places importantes : de la Brèche et du Palais)	203
Fig.106.	La place du palais avec la cathédrale en1893	203
Fig.107.	La situation de la place Si Houaes dans la trame urbaine de la Médina de Constantine	204
Fig.108.	Vue d'en haut sur la place du palais et ses abords	205
Fig.109.	Abords des abords du palais	206
Fig.110.	Vue sur la place et le palais	206
Fig.111.	Accès de la place du Bey par une ruelle perpendiculaire sur la rue de Didouche Mourad (Rue de France) par l'escalier de la mosquée Hassen Bey	206
Fig.112.	Accès vers la place du palais depuis la place Khemisti	206
Fig.113.	Accès vers la place du palais depuis la dérivée de la rue Didouche Mourad (Rue de France). Un axe donnant en perspective vers le Palais du Bey	206
Fig.114.	L'effet d'encadrement de la place du Bey à l'échelle des bâtiments entourant	207
Fig.115.	L'effet d'encadrement de la place du Bey à l'échelle des bâtiments entourant	207
Fig.116.	Etat des lieux dans l'environnement immédiat de la place Si HOUAES	208
Fig.117.	Accès vers la place depuis la rue Didouche Mourad	209
Fig.118.	Vue du ciel sur l'encadrement de la place du palais par les bâtiments coloniaux	210
Fig.119.	La place du palais de la division (appelé à l'époque coloniale) comme lieu de sociabilité de toutes les catégories	213
Fig.120.	Kiosque musical occupant la place pendant la période coloniale	213
Fig.121.	La place du palais, lieu d'exposition en plein air, comme continuité des événements ayant place au palais du bey (festival du malouf, printemps constantinois, mois du patrimoine)	214
Fig.122.	La place squattée par les voitures, lieu de stationnement depuis l'époque d'avant	214
Fig.123.	La place comme aire de jeux et de tournois de football	214
Fig.124.	La vocation de la place au détriment d'autres appropriations	214
Fig.125.	La terrasse du café participant à l'animation de la place	215
Fig.126.	Croquis du paysage de la place du Bey, avec la Mosquée (ex-cathédrale), en face le palais et le minaret de la mosquée Hassen Bey, un modèle ottoman	215
Fig.127.	Un écart d'animation et d'ambiance entre les parties des deux façades en longueur de la place	216
Fig.128.	La place du Palais, un espace de sociabilité par excellence	216
Fig.129.	Aménagement de la place Si Haoues	219
Fig.130.	Vues en perspectives sur l'aménagement de la place	223
Fig.131.	Le monument aux morts à Constantine sert comme un espace public dont l'événementiel de la ville (lâché de ballons) par le groupe du réseau social sur facebook/Constantine histoire et tradition	232
Fig.132.	Un escalier à grande échelle accueillant une créativité d'art de la rue	233
Fig.133.	Appropriation de l'espace public médinal (sabbats de la vieille ville de Constantine).	233
Fig.134.	Festival de la lumière ayant place chaque année à Lyon	234
Fig.135.	« Kahwat El 3asr » un événement organisé par 'LES AMIS DE Constantine' (page sur Facebook) au pied du Monument aux Morts, appuyant la relation (Place/Monument)	234
Fig.136.	Manifestations et <i>sit-in</i> dans les espaces publics	235
<b>LISTE DES SCHEMAS</b>		
Schéma.1	Structure de la recherche	10
<b>LISTE DES TABLEUX</b>		
Tab.1.	Les formes de l'espace ouvert dans la pensée urbanistique	53

## مدينة قسنطينة من خلال فراغاتها

### المساحات العامة: عناصر يجب إعادة الاعتبار لها دراسة حالة القطاع المحفوظ بقسنطينة

#### الملخص

تستمد دراستنا هذه إلهامها من معاينة لواقع التكفل بالتراث المعماري بالجزائر. إن تركيز عمليات إعادة التهيئة على المساحات المستغلة بالقلب التاريخي للمدينة على حساب هذه "الفراغات" ساهم بشكل كبير في تبلور أفكارنا بخصوص هذا الموضوع.

تُعد المدينة القديمة، في مجملها، فسيفساء معمارية وما خلفيتها إلا شاهد على التأزر المعماري الذي يوفر بدوره تأزرا إجتماعيا لإطار الحياة. وعليه فإن أي عملية تدخل تمس بأحد العناصر هي تمس بالضرورة وتنعكس على العناصر الأخرى المشكلة لفضائه.

غاية هذا العمل هي الوصول إلى إعراف تراثي معماري بعنصر من النسيج المعماري التقليدي المتمثل في: المساحة العامة بمدينة قسنطينة كعنصر معماري حي وغني بالمعلومات. لقد اعتمدنا على منطق نشأتها كمحور أساسي لبحثنا، ونحن نروم من خلال ذلك إعادة الإعتبار لهذه "الفراغات" من خلال رؤية لدورها داخل التنظيم الهيكلي للمدينة القديمة ومن خلال هذه المحاور الثلاثة: العمراني، المعماري، والاجتماعي وذلك من أجل ضمان إعادة تهيئة مندمجة لهذه "الفضاءات المستغلة".

إنّ المساحة العامة التقليدية بالقطاع المحفوظ بالمدينة القديمة بقسنطينة (لاسيما الساحات، والرحبات والأسواق) ليست فائضا بل يتضح بأنّها عنصر أساسي يتجلى عند التفكير في أو تشكيل فضاء المدينة. كما أنّ الرؤية المتعددة العناصر "لساحة قصر الباي" بقسنطينة تشير إلى دور هذا العنصر المنظم والموزع والمستقبل للممارسات الاجتماعية وهو يحفز على إعادة الاهتمام بها وتقييمها كعنصر فعال للتراث العمراني.

**الكلمات المفتاحية:** المدينة القديمة، الشكل العمراني، المساحة العامة بالمدينة القديمة، ساحة ، قطاع محفوظ، الإدراج في قائمة التراث.



# THE MEDINA OF CONSTANTINE THROUGH ITS VACANT PLACES THE PUBLIC SPACE: AN ELEMENT TO BE REVALUATED

---

Case of Constantine's preserved sector

## **Abstract**

This research was inspired by the reality of the management of the built heritage in Algeria. The focus of rehabilitation operations on the heart of the historical city at the expense of those "vacant" places gave us more idea to include in our research.

The Medina as a whole is like an urban puzzle; its frame shows an urban solidarity which in turn ensures social solidarity of the living environment. Therefore, any act of intervention in one of its elements affects the other components of its space.

The objective of this work is to achieve recognition of a heritage component of the traditional urban fabric, i.e. the public space of the old city of Constantine as a living urban figure and a very instructive one. We based our study on the logic of its birth as the main source of inspiration of our research. Our aim was and is the revaluation of its "vacant places" through a vision of their roles in the structural organization of the medina, the all in three contexts: urban, architectural and social, in order to guarantee an integrated rehabilitation of these "vacant places".

The traditional public space of the conserved area of the old city of Constantine (including the squares, Rahbats and souks ...) is not a waste; it is a key element especially during the projection and the formation of the medina's space. A vision with several criteria of the "Bey's Palace Square" in Constantine demonstrates the organizing role of this element, distributor and receiver of social practices and which promotes its improvement as an active component of urban heritage.

**Keywords:** Medina, urban form, public space in the old city, square, protected sector, heritage.

# LA MEDINA DE CONSTANTINE A TRAVERS SES VIDES L'ESPACE PUBLIC : UNE COMPOSANTE A REVALORISER

---

Cas du Secteur Sauvegardé de Constantine

## **Résumé**

La présente recherche puise son raisonnement à partir d'un constat sur la réalité de la prise en charge du patrimoine bâti en Algérie. Le focus des opérations de réhabilitation sur les pleins du noyau historique au détriment de ces « vides » a d'avantage nourri la naissance de notre réflexion.

La médina dans son ensemble, se présente comme un puzzle urbain, sa trame témoigne d'une solidarité urbaine qui assure à son tour une solidarité sociale du cadre de vie. Dès lors, tout acte d'intervention sur un de ses éléments se répercute sur les autres composantes de son espace.

L'objectif du présent travail étant d'atteindre une reconnaissance patrimoniale d'une composante du tissu urbain traditionnel, celle de : l'espace public médinal constantinois comme une figure urbaine vivante et riche d'enseignement. Nous nous sommes basés sur la logique de sa naissance comme axe principal de notre recherche, visant ainsi la revalorisation de ses « vides » à travers une vision de leurs rôles dans l'organisation structurelle de la médina, dans ses trois contextes : urbain, architectural et social, afin de garantir une réhabilitation intégrée de ses « pleins ».

L'espace public traditionnel du secteur sauvegardé de la vieille ville de Constantine (notamment les places, Rahbat, souks...) n'est pas un résidu, il s'avère être un élément clé au moment de la projection et de la formation de l'espace médinal. Une vision multicritère de la « Place du Palais du Bey » à Constantine démontre le rôle de cet élément organisateur, distributeur et récepteur des pratiques sociales et favorise sa revalorisation comme une composante active du patrimoine urbain.

**Mots clés :** Médina, forme urbaine, espace public médinal, place, secteur sauvegardé, , patrimonialisation.